ELÉMENS

D'HISTOIRE

GÉNÉRALE.

TOME QUATRIEME.

ÉLEMENS D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE MODERNE.

Par M. l'Abbé MILLOT, de l'Académie Françoise, & des Académies de Lyon & de Nancy.

TOME QUATRIEME.

NOUVELLE ÉDITION.

A PARIS,

Chez DURAND neveu, Libraire, rue Galande, à la Sageſſe.

M. DCC. LXXVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

DOUZIÈME ÉPOQUE.

HENRI IV.

LES MAUX DE LA FRANCE RÉPARÉS PAR UN BON ROI.

Depuis l'an 1589, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu en 1624.

CHAPITRE PREMIER.

Henri IV en guerre avec les Ligueurs. — Il abjure le calvinisme, & la ligue s'affoiblit.

TROIS fils de Henri II avoient règné l'un après l'autre, & n'avoient

Droit de Henri IV à la couronne.

point laiſſé d'enfans. La branche de Valois ſe trouvoit éteinte. Henri de Bourbon, roi de Navarre, deſcendant de ſaint Louis, n'étoit parent du dernier roi qu'au vingt-deuxième degré. Cependant la couronne lui appartenoit, en qualité de premier prince du ſang. Le ciel ſembloit avoir diſpoſé les événemens, formé ſon cœur & ſon eſprit, pour le rendre le modèle des rois de France. Ses défauts, que nous ne diſſimulerons pas, étoient ceux d'une ame tendre & ſublime.

Ses belles qualités.

Valeur héroïque, ſagacité admirable, bonté généreuſe, amour de la gloire & de la patrie; franchiſe, droiture, économie, talens pour les affaires, habitude du travail, aimable & noble ſimplicité: tout devoit lui attirer l'hommage volontaire des peuples, obligés de lui obéir par le droit de ſa naiſſance. Mais ſa religion, quoiqu'il fût calviniſte ſans entêtement, terniſſoit aux yeux de la plus grande partie du royaume ſes excellentes qualités, au point de faire violer à ſon égard une loi fondamentale, que l'on eût reſpectée en faveur d'un

Obſtacles dans ſa religion.

prince enfant, imbécille, ou même d'un méchant prince, si le fanatisme n'eût pas jeté les François dans le délire.

1589. Le duc Mayenne chef de ligue.

Le duc de Mayenne, chef de la ligue après la mort de ses frères, dont il n'avoit pas l'activité & l'audace, auroit pu prendre le titre de roi : il aima mieux le faire donner au vieux cardinal de Bourbon, toujours prisonnier. Henri IV, abandonné du grand nombre, réduit à six mille hommes, de trente mille qui avoient commencé le siége de Paris, se retire vers Dieppe. Mayenne le poursuit avec une armée trois ou quatre fois plus forte, & perd la bataille d'Arques. Le vainqueur remporte l'année suivante une victoire complette à Ivri. C'est-là qu'avant l'action, il dit aux troupes ces belles paroles : *Enfans, si les cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la gloire. Dieu est pour nous.* En effet, il donna l'exemple du courage, en affrontant mille dangers. Il donna celui de l'humanité, en criant lorsqu'on poursui-

Batailles d'Arques & d'Ivri.

voit les fuyards : *Sauvez les François.* Et les François pouvoient être ses ennemis !

1590. Blocus de Paris.

Paris fut bientôt bloqué. La haine des ligueurs y éclata d'autant plus contre le roi, qu'il se montroit plus digne d'amour. Le cardinal de Bourbon venoit de mourir. A cette nouvelle, on décide en Sorbonne (car les théologiens décidoient tout) que Henri, hérétique relaps & excommunié, ne peut être reconnu, *quand même il seroit absous des censures.* Le parlement, privé de ses meilleurs membres, approuve un décret si horrible, & défend sous peine de mort toute proposition d'accommodement avec Henri. Un régiment de prêtres & de moines, armés de cuirasses & de mousquets, parcourt les rues pour animer la populace, déjà trop furieuse. La famine devient insupportable : on fait du pain avec des os de mort, réduits en poudre. La palme du martyre, que la Sorbonne a promise, encourage de malheureux enthousiastes; tandis que les moines, qui la prêchent, ne sentent guère les besoins. On visite les couvens, on y

Excès de la Sorbonne, du parlement, &c.

trouve des provisions, qui soulagent un peu la misère d'une populace famélique.

Si Henri avoit été sans pitié pour ces furieux, il étoit sûr de prendre la capitale, où deux cent mille hommes languissoient dans le besoin. Mais, *j'aimerois mieux n'avoir point de Paris*, disoit-il, *que de l'avoir tout ruiné par la mort de tant de personnes.* Il laisse aux bouches inutiles un libre passage ; il permet à ses officiers & à ses soldats, de faire entrer des rafraîchissemens pour leurs amis. Par cette bonté de père, que la rigueur des armes ne permet point en de telles circonstances, il s'expose à perdre le fruit de ses travaux, & à prolonger la guerre civile.

Bonté excessive du roi, pour les Parisiens.

Philippe II, roi d'Espagne, portoit ses vues sur la couronne de France. Il protégeoit la ligue ; mais ne lui envoyoit que des secours médiocres, afin de la tenir assujettie à ses desseins. Craignant que la prise de Paris n'entraînât tout, il ordonna au duc de Parme d'y conduire son armée. Ce grand général quitte les

Alexandre Farnèse délivre Paris.

Pays-bas, où le jeune Maurice, fils & successeur du prince d'Orange assassiné, soutenoit par ses efforts la république hollandoise. A son approche, Henri lève le siége pour aller combattre. Paris est délivré. Farnèse, qui ne devoit rien souhaiter de plus, évite sagement le combat; & retourne aux affaires pressantes de son gouvernement des Pays-bas.

Triste situation de Henri.

Alors la situation du roi est déplorable. Sans argent, il voit ses troupes abattues, prêtes à quitter les drapeaux. Un jour même, il n'a pour dîner que la table du surintendant, François d'O, plus occupé de son bien-être que des besoins du souverain.

Invasion du duc de Savoie.

D'autres malheurs suivirent ce revers. Le duc de Savoie, non content du marquisat de Saluces, voulut envahir le Dauphiné & la Provence. Lesdiguières, grand capitaine, sauva le Dauphiné; mais la Provence reçut le duc avec des transports de joie: le parlement d'Aix, emporté par un vertige trop commun, le nomma *lieutenant-général sous la couronne de France.*

Grégoire XIV, de son côté, ordonna sous peine d'excommunication, de quitter le parti d'un prince *hérétique & privé de tous ses domaines.* Il fit plus : il envoya aux ligueurs des troupes & de l'argent. De l'argent envoyé de Rome en France ! ce n'est pas le moindre phénomène de ce tems-là. Philippe comptoit déjà sur la couronne, ou pour lui-même, ou pour sa fille. Si les Seize avoient eu autant de conduite que d'audace, il y seroit peut-être parvenu, du moins en passant, jusqu'à ce que la nation sentît toute la honte du joug étranger.

1591. Grégoire XIV soutient les ligueurs.

Ces fougueux rebelles, ne connoissant aucun frein, prétendant faire la loi au duc de Mayenne comme aux autres, se creusoient un précipice par leurs excès mêmes. Le parlement n'ayant pas condamné à mort un homme qu'ils vouloient perdre, ils firent pendre trois magistrats, en particulier Brisson, qui exerçoit la charge de premier président. Mayenne irrité arrive, prend en secret de sages mesures, livre au bourreau quelques-uns des plus furieux, chasse Bussi-le-Clerc

Les Seize, à force d'attentats, s'attirent le châtiment.

de la Bastille ; & réprime ainsi une faction détestable, dont toute la force venoit de la démence du fanatisme.

Henri assiège Rouen.

Les affaires du roi n'en avançoient pas davantage. Des secours d'Angleterre & d'Allemagne le mirent en état d'assiéger Rouen. Mais il y trouva une résistance opiniâtre ; & lorsqu'il espéroit d'en triompher, il eut le chagrin de voir le duc de Parme lui ravir encore sa proie. Il leva le siége, brûlant de se venger par une bataille. Farnèse, poursuivi & pressé dans la Normandie, lui échappa en passant de nuit la Seine sur un pont de bateaux. Sa retraite fut d'autant plus glorieuse, que Henri l'avoit jugée impossible. Peu de tems après, mourut en Flandre ce grand général, âgé de quarante-sept ans. Ses vertus relevoient l'éclat de ses talens militaires. Personne n'eût été plus propre à ramener les Provinces-unies sous la domination d'Espagne, s'il y avoit eu du remède aux maux qu'avoient faits le despotisme & la persécution.

Le duc de Parme lui fait lever le siége.

Mort de ce grand général.

Bouchage, deux fois capucin.

Le duc de Savoie perdit bientôt la Provence ; & Lesdiguières dissipa

les troupes du pape ; sans que l'acharnement des ligueurs parût s'affoiblir. Un trait peint encore la folie du siècle. Le comte de Bouchage, frère du duc de Joyeuse, s'étoit fait capucin en 1587. On l'obligea sous peine de péché mortel, de quitter l'habit monastique pour se mettre à la tête de l'armée. Sa vocation pour les capucins (chez qui il rentra ensuite), prouve bien qu'il n'étoit pas un Alexandre Farnèse ; mais elle étoit propre, sans doute, à inspirer de la confiance & de l'enthousiasme aux ligueurs.

1593. La cour de Rome & Philippe II s'efforcent de faire élire un roi de France.

Ce parti reçoit toujours l'impression de la cour de la Rome. Clément VIII (Aldobrandin) suivant les traces de Grégoire XIV, tenoit à Paris un légat qui dirigeoit les mouvemens. Une bulle exhorte les François à l'élection d'un roi. Mayenne convoque les états généraux. Dans cette assemblée, où les ligueurs croient représenter la nation, le légat demande un serment de ne jamais recevoir Henri, quand même il abjureroit l'hérésie. Nous avons vu la Sorbonne même en faire un devoir,

Le duc de Féria, ambaſſadeur de Philippe II, demande qu'on mette ſur le trône l'infante d'Eſpagne, qui épouſeroit le jeune duc de Guiſe. On fouloit aux pieds les lois du royaume ; on alloit ſe donner pour maître un étranger. Le parlement ſortit par bonheur de ſa honteuſe léthargie ; il rendit un arrêt conforme à la loi ſalique, qu'aucun prétexte de religion ne pouvoit anéantir. Plus ces magiſtrats s'étoient égarés, plus l'arrêt confondit les ſéditieux.

Henri ſe plaint qu'on l'empêche de ſe convertir.

Mais ſi Henri IV perſiſtoit dans ſa religion, une barrière inſurmontable s'oppoſoit à ſes droits & à ſes efforts. Il le ſentoit. Sans ceſſe il avoit déclaré qu'il déſiroit ſincérement de s'inſtruire ; qu'il étoit prêt à prendre le parti de la vérité, dès qu'on l'auroit détrompé de l'erreur ; que la guerre implacable qu'on lui faiſoit, étoit la ſeule cauſe qui l'empêchât de s'occuper de ce grand objet. Rien de plus juſte que ſes plaintes. Le légat, les Eſpagnols, les enthouſiaſtes avoient pouſſé l'obſtination, juſqu'à rejeter un projet de conférences entre les catholiques des deux partis. Ces con-

férences s'étoient pourtant tenues à Surêne, ſans rien produire d'avantageux.

Les catholiques attachés au roi commençoient à ſe plaindre de ſa perſévérance dans le calviniſme. Les calviniſtes modérés lui repréſentoient la néceſſité d'un changement : ils diſoient que le *canon* de la meſſe étoit néceſſaire pour triompher des rebelles. Même parmi les miniſtres de la réforme, quelques-uns levoient les difficultés, en avouant qu'on pouvoit faire ſon ſalut dans l'égliſe romaine. Enfin il conféra un ou deux jours avec des évêques ; il ſe décida : il fit abjuration à Saint-Denis, en préſence d'une foule de Pariſiens. On courut à cette cérémonie, quoique le légat, mettant le comble aux excès de la cour de Rome, eût défendu d'y aſſiſter ſous peine d'excommunication.

Il ſe détermine tout-à-coup, & abjure le calviniſme,

Si la politique, comme on ne peut guère en douter, eut beaucoup de part à la converſion du monarque, jamais peut-être elle ne fit un plus grand bien au royaume. Quelle eſpérance pouvoit-il y avoir de finir au-

Cependant le fanatiſme le pourſuit encore.

trement la guerre civile ; puiſque des ligueurs effrénés ſaiſirent ce moment pour redoubler leurs efforts ? Un curé de Paris prêcha neuf fois contre l'abſolution donnée au roi par l'archevêque de Bourges. Un cordelier Savoyard, traitant le même ſujet, exhorta ſes auditeurs à prier dieu, que le pape fût inſenſible aux inſtances du *Béarnois*, & refusât de l'abſoudre. Un évêque de Senlis, prédicateur, promit en chaire de prouver que le Béarnois étoit bâtard & indigne de la couronne. Un batelier, nommé Barrière, fut convaincu d'avoir voulu aſſaſſiner ce bon prince, & nomma quatre prêtres ou religieux, comme inſtigateurs du parricide.

1594. Crime de Jean Chatel.

Henri ayant été reçu dans la capitale en 1594, y ſignalant ſa bonté & ſon zèle, Jean Chatel, jeune fanatique, le bleſſa d'un coup de couteau à la gorge. L'aſſaſſin, dans l'interrogatoire, allégua la doctrine du tyrannicide, qu'il avoit appriſe chez les jéſuites, ſes maîtres, & qu'il avoit entendu prêcher ailleurs. Les jéſuites ſeuls (avec les capucins) s'étoient d'abord obſtinés dans la révolte, juſ-

qu'au jugement du pape. Nouveau motif de les croire plus dangereux. Le parlement les bannit, & fit pendre leur bibliothécaire Guignard, chez qui l'on trouva des libelles contre le roi, écrits de sa main. Cette société, en butte à la haine, non-seulement des religionnaires, mais d'un grand nombre de catholiques, éprouvoit déjà tous les jours, combien l'esprit national étoit difficile à concilier avec son esprit de corps.

Bannissement des jésuites.

Remarquons ici, soit pour l'honneur des lettres, soit pour l'utilité générale, qu'on attribue en grande partie la décadence de la ligue à quelques écrits ingénieux, surtout à la *Satire Ménippée*. La raison & le ridicule démasquèrent son absurde superstition, & sa détestable politique. Le ridicule pénètre; la raison éclaire: tout leur cède tôt ou tard. C'est ainsi qu'une foule d'abus s'est évanouie insensiblement. Ceux qui avoient intérêt à les maintenir, ou qui se croyoient obligés de les défendre, s'efforcèrent en vain d'enchaîner la main des auteurs, & de fermer les yeux aux lecteurs. A moins de

La raison & le ridicule employés utilement contre la ligue.

détruire le goût de la lecture, ils ne pouvoient qu'exciter, par leurs oppositions, la liberté des uns, la curiosité des autres. La plupart des ouvrages, dont l'utilité est aujourd'hui reconnue, & dont les gouvernemens adoptent les principes, ont essuyé des condamnations flétrissantes. Combien n'importe-t-il donc pas de favoriser la noble & courageuse passion d'instruire les hommes, de même qu'il importe de réprimer la criminelle manie de les corrompre?

CHAPITRE II.

Absolution du roi à Rome. — Traité de Vervins. — Fin de Philippe II. — État de l'Espagne & de l'Empire.

1595. Henri IV absous enfin par Clément VIII.

DEPUIS deux ans que le roi étoit catholique, il sollicitoit toujours son absolution à Rome : sans une absolution du pape, un souverain excommunié ne pouvoit désarmer le fanatisme. Les prétentions romaines, la politique espagnole, faisoient naître mille & mille difficultés dans une affaire si simple. Du Perron & d'Ossat (depuis cardinaux), ambassadeurs de France, eurent besoin d'une dextérité infinie, pour mettre à couvert l'honneur & les droits de la couronne. On auroit voulu qu'elle semblât être un don du pontife. Clément VIII, dont les refus en toute autre circonstance eussent été funestes au saint-siége, se borna enfin à des conditions moins odieuses. Une des

A quelles conditions.

principales fut la publication du concile de Trente, & l'observation de ses décrets, excepté les articles qui pourroient troubler la tranquillité publique, *supposé qu'il y en eût*. Il est assez singulier de voir Henri IV obligé, par pénitence, de dire le chapelet tous les jours, les litanies tous les mercredis, le rosaire tous les samedis, &c. Pendant la cérémonie de l'absolution, les ambassadeurs à genoux reçurent, selon l'usage, des coups de verges de la main du pape, à chaque verset du *Miserere*. C'est une imitation allégorique de la manière dont les Romains affranchissoient leurs esclaves.

Les chefs de la ligue, soumis après de nouveaux efforts.

Sans doute, ces formalités humiliantes parurent absolument nécessaires, puisque le roi témoigna beaucoup de contentement. Les prétextes de révolte manquoient aux ligueurs : la ligue devoit tomber. Cependant Mayenne, soutenu par Philippe II, différoit de se soumettre, pour obtenir tous les avantages qu'il désiroit. On déclara la guerre à l'Espagne, quoique l'on fût peu en état de la soutenir. Henri alla combattre Mayenne,

dans son gouvernement de Bourgogne. Il y trouva une armée espagnole, & la battit à Fontaine-françoise, où, avec une poignée de combattans, il affronta les plus grands périls. Cette témérité lui avoit réussi plus d'une fois; elle étoit cependant blâmée, avec raison, par les meilleurs officiers, parce que les suites en pouvoient être affreuses. Mayenne se soumit en 1596. Il obtint trois places de sureté, & le généreux monarque se montra plutôt son ami que son vainqueur. Le duc de Mercœur, autre prince de la maison de Lorraine, gouverneur de Bretagne, s'obstina dans la révolte jusqu'en 1598.

Henri fidelle à toutes ses promesses.

Tous les chefs de la ligue vendirent chérement leur soumission. Mais les guerres civiles avoient tellement ruiné le royaume, qu'on ne pouvoit trop acheter la fin des discordes. Ce que le roi promit, il le tint fidellement, lors même que son autorité affermie sembloit lui permettre de manquer à sa parole. Exemple de probité d'autant plus digne d'admiration, qu'en acquittant des pro-

meſſes ſi onéreuſes, il ſut encore ſoulager ſes peuples & faire fleurir ſon royaume.

Evénemens de la guerre avec l'Eſpagne.

Paſſons ſur les événemens de la guerre, pour nous arrêter enſuite au ſpectacle de la félicité publique. Un officier françois, au ſervice des Eſpagnols, leur procure la conquête de Calais. Ils y ajoutent celle d'Amiens, par la faute des bourgeois, qui avoient voulu ſe garder, & qui ſe laiſsèrent ſurprendre. Mais Henri, ayant trouvé, non ſans peine, le moyen de payer des troupes, reprend en héros cette place. Il réduit à l'obéiſſance la Bretagne & le duc de Mercœur, & calme bientôt les alarmes des bons François.

Soumiſſion de Mercœur.

1598.

Les calviniſtes inquiètent le roi.

Les proteſtans lui donnoient alors preſque autant d'inquiétude que les ennemis. Quoiqu'il leur eût accordé, ce que les catholiques ſages jugeoient eux-mêmes néceſſaires, la liberté de conſcience; ſoit chagrin de ſon abjuration, ſoit ardeur de l'eſprit de ſecte, ſoit mécontentement de n'être pas favoriſés, ils le fatiguoient de demandes ſéditieuſes, au point de faire craindre une révolte. Dans ſon voyage

de Bretagne, il crut devoir les satisfaire, pour éviter de plus grands maux. Ce fut le motif du fameux édit de Nantes, qui leur assura, outre l'exercice public de leur religion dans plusieurs villes, la faculté de posséder toute espèce de charges, des places de sureté pour huit ans, & des pensions pour leurs ministres. Les cris du clergé, des docteurs, des prédicateurs, furent inutiles. La résistance du parlement céda aux raisons du prince. Il fit comprendre aux magistrats, que la paix de l'état étoit le bien de l'église; & que le grand objet du gouvernement devoit être d'inspirer à tous, catholiques ou non, les sentimens de citoyen, compatibles avec la différence de culte.

Édit de Nantes.

Cependant le roi d'Espagne, vieux, infirme, se lassoit d'une guerre qui lui absorboit des sommes immenses. Elisabeth, reine d'Angleterre, quoique mécontente de la conversion de Henri, lui continuoit ses secours, ainsi qu'aux Provinces-unies. La marine angloise devenoit plus redoutable de jour en jour. L'amiral Effingham, accompagné du comte d'Es-

Philippe II, las d'une guerre ruineuse.

sex, nouveau favori de la reine, attaqua & battit les Espagnols jusques dans la rade de Cadix. Cette ville fut pillée. On estima plus de vingt millions de ducats la perte des ennemis. L'ambition de Philippe ne gagnoit rien à troubler l'Europe; il n'espéroit plus de règner en France, ou d'y faire règner sa fille; le pape exhortoit les puissances à désarmer, & les négociations étoient ouvertes.

Henri traite séparément.

La cour d'Espagne ne voulant pas reconnoître la république de Hollande, ni Elisabeth se détacher des Hollandois, la nécessité forçoit Henri de traiter séparément. Il exposa ses raisons aux alliés sans feinte, sans finesse; & décidé par les besoins de l'état, il conclut le traité avantageux de Vervins, qui le remit en possession de tout ce que les Espagnols avoient pris en Picardie.

Paix de Vervins.

Mort de Philippe II.

Philippe II mourut peu de tems après, âgé de soixante & douze ans.

Son caractère.

Sombre, jaloux, défiant, vindicatif, dissimulé, soupçonneux, cruel, mêlant l'hypocrisie au zèle, la méchanceté à l'ambition; s'il eut de vastes talens politiques, une application in-

fatigable aux affaires, une profonde connoiſſance des hommes, une puiſſance & des richeſſes prodigieuſes; il n'eut certainement pas le vrai mérite d'un roi. En effet, ſon règne de quarante-deux ans produiſit des calamités ſans nombre, que ſes propres ſujets partagèrent avec les autres nations. Tyran farouche & implacable, il vouloit règner par la terreur. Les grands de ſa cour, ſes miniſtres, n'étoient que des eſclaves à ſes pieds. Un jour que le duc d'Albe oſa entrer dans ſon cabinet ſans être annoncé : *Quelle hardieſſe !* s'écria-t-il d'un air foudroyant, *vous mériteriez la hache.*

Sa tyrannie.

Pour juger de la fauſſe politique de ce prince, qu'on examine ſes entrepriſes, ſes moyens & ſes ſuccès. Il veut aſſervir les Pays-bas, écraſer l'Angleterre, ſubjuguer la France, forcer les ſectaires à recevoir le joug de l'ancienne religion. Il prodigue, de ſon aveu, cinq cent ſoixante-quatre millions de ducats pour y réuſſir. Cependant la république hollandoiſe s'établit contre les efforts de ſon deſpotiſme ; l'Angleterre triomphe

Ses vaſtes entrepriſes, ſans ſuccès.

de ſes armemens, & lui porte des coups dangereux; la France, malgré les guerres & les diſſenſions qu'il y allume, ſe réunit ſous les lois du légitime ſouverain. A la vérité, l'inquiſition conſerve en Eſpagne la foi catholique, mais en brûlant les citoyens, en dépeuplant le royaume, en y enchaînant la raiſon & le génie: enfin elle y rend malheureux, par la défiance, la crainte, le bigotiſme, la ſuperſtition, & la ruine des vertus ſociales, un peuple capable de mériter les plus grands éloges.

Comment l'Eſpagne ſe trouve ruinée par les tréſors de l'Amérique.

Ce royaume, comblé des faveurs de la nature, tombe dans un état de langueur, qui n'étonne plus quand on réfléchit. Au premier coup-d'œil, il ſemble que la conquête de l'Amérique devoit lui ouvrir une ſource inépuiſable de proſpérités. Idée fauſſe. Les tréſors du nouveau monde attirant l'avarice des Eſpagnols, ils déſertent leur patrie, ils abandonnent l'agriculture, les manufactures; ils oublient que les vrais biens ſont les productions de la terre, & les fruits d'une induſtrie laborieuſe. Une opulence paſſagère les plonge dans l'abî-

me de luxe & de la molleſſe. Les mœurs ſe corrompent; une fierté ſouvent ridicule éteint l'amour du travail. Qu'arrive-t-il? A meſure que l'or & l'argent deviennent communs, les denrées & la main-d'œuvre hauſſent de prix. Le néceſſaire qu'on ne trouve plus chez ſoi, il faut le chercher ailleurs; il faut le payer à d'autres, le payer au gré de ceux qui le vendent. Ces richeſſes coulent rapidement hors de l'état, & n'y laiſſent que les vices, la ſtérilité & la misère. Philippe II, qu'elles mirent d'abord en ſituation de tout entreprendre, ſe trouva réduit à ne pouvoir acquiter ſes dettes.

Elle décline ſenſiblement ſous Philippe III.

Sous Philippe III ſon fils, prince incapable, la monarchie eſpagnole déclina toujours. Les favoris régnèrent. Le duc de Lerme, premier miniſtre, trop foible lui-même pour ſoutenir le fardeau du gouvernement, s'en déchargea ſur Caldéron, homme ſorti de la pouſſière. Le clergé, qui n'avoit déjà que trop de pouvoir, en acquit davantage. Preſque tout le gouvernement roula ſur de faux principes; & de l'extrême grandeur à la

décadence, il n'y eut qu'un pas pour l'Espagne. La fortune des empires peut se comparer à celle des particuliers : en passant un certain point d'élévation, elle tend à sa ruine, lorsque la sagesse n'en cimente pas les fondemens. Mais il est si difficile d'allier la sagesse avec la fortune !

La branche impériale languissante sous Rodolphe II.

C'étoit un bonheur, sinon pour l'Allemagne, du moins pour le reste de l'Europe, que la branche impériale d'Autriche fût languissante depuis un nombre d'années. L'empereur Rodolphe II s'occupoit d'astronomie, de chimie, d'expériences & de chevaux; tandis que Philippe II mettoit tout en feu par sa politique. Aussi l'empire nous offre-t-il peu d'événemens remarquables. Seulement la rivalité des religions y excitoit des troubles. On voit Gebhard, électeur de Cologne, embrasser le calvinisme, & se marier en 1583. Le chapitre & la ville se révoltent contre lui; Grégoire XIII l'excommunie & le dépose; les protestans ne lui donnent aucun secours, parce qu'il s'est fait calviniste, & non luthérien; il est

Gebhard, électeur de Cologne, calviniste, déposé.

battu,

battu, abandonné, & va mourir à Strasbourg.

Clément VIII s'approprie Ferrare & Commachio.

Un empereur qui auroit porté ses vues sur l'Italie, n'eût peut-être pas souffert la réunion du Ferrarois à l'état ecclésiastique. Après la mort d'Alphonse II, duc de Ferrare & de Modène, César d'Est, son cousin germain, étoit son héritier légitime. Clément VIII s'empara cependant du Ferrarois & de Commachio, sous prétexte que la mère de César n'étant que la fille d'un bourgeois, il devoit passer pour bâtard. Le prince, trop foible pour résister au pontife, renonça par accommodement à ce duché, & se contenta de Modène, Rhégio & Carpi, dont Rodolphe lui donna l'investiture en 1598.

CHAPITRE III.

La France commence à prospérer. — Fin du règne de la reine Elisabeth. — Son gouvernement sage.

Sulli, digne ministre de Henri IV.

QUELQUE capable que fût Henri IV de bien voir, de bien gouverner par lui-même, il avoit besoin d'un ami vertueux & d'un grand ministre, pour exécuter les desseins que lui inspiroit le zèle patriotique. Il avoit trouvé l'un & l'autre dans le célèbre duc de Sulli, (alors le marquis de Rosni,) homme d'un génie extraordinaire, d'une ame encore au-dessus de son génie, accoutumé presque dès l'enfance à tous les genres d'héroïsme; & qui, chargé de l'administration en 1596, se montra bientôt un ministre consommé. Nous parlerons ailleurs de ses travaux de finances, & du succès avec lequel il guérit les plaies de l'état. Peut-être doit on l'admirer autant comme ami du roi, que comme ministre.

Trop sensible aux attraits de la volupté, Henri pouvoit oublier ses devoirs au sein de l'amour. La belle Gabrielle d'Estrées enchaînoit son cœur. Il pensoit à l'épouser; espérant une permission de Rome, pour répudier la reine Marguerite de Valois, dont il vivoit séparé depuis longtems. Gabrielle mourut : une autre maîtresse lui succéda. Ce fut Henriette d'Entragues, adroite, intrigante, ambitieuse; qui enflamma les désirs par des refus, jusqu'à ce qu'elle obtint une promesse de mariage. Le roi montre à Sulli la promesse toute signée. Sulli, pénétré d'indignation, la déchire. *Je crois que vous êtes fou*, s'écrie Henri avec colère! *Il est vrai, je suis fou*, répond le ministre; *& je voudrois être le seul en France.* Lorsqu'il se croyoit disgracié sans retour, après une scène si vive, il reçut le brevet de grand-maître de l'artillerie. Heureux le prince qui sait se faire un tel ami! S'il s'égare quelquefois, du moins la vérité l'éclaire & le ramène. La sentence de divorce qu'on sollicitoit fut accordée; & le roi épousa Marie de Médicis, de laquelle naquit

Amours du roi.

Le ministre s'expose par zèle à une disgrace.

Louis XIII en 1601. Mariage infortuné d'ailleurs.

1600. Guerre & paix avec le duc de Savoie, usurpateur de Saluces.

Il étoit tems de punir le duc de Savoie de ses usurpations. Henri le pressoit de rendre le marquisat de Saluces. Le duc vint à Paris négocier, ou plutôt intriguer, tromper, susciter des cabales. Il promit, & manqua de parole. On lui déclara la guerre. On lui prit la Savoie & la Bresse en trois mois, principalement par les soins infatigables de Sulli. On fit ensuite la paix; & il céda la Bresse & le Bugey pour le marquisat de Saluces. Quelques-uns blâmèrent ce traité. Mais le roi, moins ambitieux de conquêtes, que de ce qui tendoit au bien de l'état, n'avoit pas besoin d'un passage en Italie, & avoit besoin de tranquillité pour l'exécution de ses desseins.

Le maréchal de Biron, criminel obstiné, puni.

D'ailleurs le duc avoit laissé des semences de révolte dans le royaume. Il avoit même séduit le maréchal de Biron, que ses services & ceux de son père eussent rendu infiniment respectable, si une hauteur & des prétentions insolentes n'en avoient effacé le mérite. Ce seigneur s'étoit uni par

un traité avec le Savoyard & avec la cour d'Eſpagne. Le roi, aſſuré de ſon crime, ne demandoit qu'un aveu pour pardonner. Biron ne voulant rien avouer, ni témoigner aucun repentir, il le livra enfin à la juſtice : exemple abſolument néceſſaire. Le coupable, condamné à perdre la tête, mourut en furieux, lui qui avoit cent fois bravé la mort dans les combats. Tant il y a loin de la bravoure au courage d'eſprit, ſans lequel il n'exiſte point de véritable héroïſme.

Diſgrace & mort du comte d'Eſſex, favori d'Eliſabeth.

Eliſabeth venoit d'eſſuyer un chagrin de même nature, mais plus cuiſant. Le comte d'Eſſex, ſon favori, voulut être chargé de réduire les Irlandois, également ſauvages & fanatiques, excités à la révolte & par les bulles de Rome, & par les manèges de la cour d'Eſpagne. Avec des forces très-conſidérables, il échoua dans cette entrepriſe, que le lord Mountjoy exécuta glorieuſement après lui. La reine ſe refroidit à ſon égard, le diſgracia ; mais on ne doute point qu'elle ne lui eût pardonné s'il avoit ſu attendre le moment avec ſageſſe. Vif, impétueux,

dans le déſeſpoir, il conſpire, il ſe révolte. On le ſaiſit. Son procès fut court. Il eut la tête tranchée en 1601. Eliſabeth l'aimoit encore : il pouvoit obtenir ſa grace ; mais il dédaigna les démarches d'un ſuppliant. La reine ne fit plus que languir dans une ſombre mélancolie, cauſée ou par la mort d'Eſſex, ou par le dépit de voir le roi d'Ecoſſe, Jacques VI, héritier préſomptif de la couronne, fixer les yeux & les hommages des courtiſans.

1603. Mort d'Eliſabeth.

Cette illuſtre princeſſe, dont la vie privée fournit matière de cenſure, mais qui gouverna toujours en grand roi, mourut dans la ſoixante & dixième année de ſon âge. Son règne de quarante-quatre ans fut ſans guerres civiles, en un tems où le fanatiſme armoit tant de peuples contre leurs rois. Quoiqu'elle n'accordât point la liberté de conſcience, quoiqu'elle réprimât de tems en tems avec rigueur, & les catholiques devenus ſuſpects, & les puritains, que nous verrons ſi dangereux ſous les Stuarts ; la vigilance, l'activité, la ſageſſe de ſon gouvernement, éteignirent toute

Point de guerres civiles ſous ſon règne.

étincelle de révolte. Prodige admirable, surtout si on réfléchit sur le caractère de la nation, & sur le malheur des règnes suivans.

Il est vrai que la prérogative royale étoit presque illimitée sous les Tudors. A la fin de ce règne, l'abus des monopoles & des privilèges exclusifs ayant été fortement attaqué dans un parlement; le fameux Bacon, depuis chancelier, posa en principe que la prérogative étoit au-dessus de tout examen; qu'elle pouvoit étendre ce qui est restreint par les lois, & restreindre ce que les lois permettent. Un autre dit, qu'avec le pouvoir de dispenser des statuts, le prince ne pouvoit être lié par aucun statut. Un autre, se fondant sur ce texte de l'écriture, *J'ai dit que vous êtes des dieux*, avança que dieu a confié aux princes *absolus* son autorité suprême. Un autre poussa l'esprit de servitude, jusqu'à soutenir que tous les biens des sujets appartiennent au souverain, & qu'il peut en disposer comme des revenus de la couronne. Les sentimens de liberté, qui germoient déjà dans les ames, se mani-

Étendue que l'on donnoit alors à la prérogative.

feſtèrent quelquefois ; mais le parlement n'en fut pas moins aſſujetti aux volontés d'Eliſabeth.

Tribunaux arbitraires.

Des tribunaux arbitraires annonçoient un vrai deſpotiſme. La *Chambre étoilée*, dont les juges étoient révocables au gré de la cour, connoiſſoit de toute offenſe, de tout déſordre, non compris dans les termes de la loi commune. La *Haute-commiſſion*, comme nous l'avons déjà obſervé, différoit peu de l'inquiſition d'Eſpagne, ſoit par ſon objet, ſoit par ſes procédures odieuſes. La *loi Martiale*, néceſſaire à la diſcipline militaire, & qui ſoumet les ſoldats à la plus prompte & la plus rigoureuſe juſtice, s'exerçoit dans pluſieurs occaſions ſur d'autres perſonnes. En un mot, les Anglois n'avoient qu'une ombre de cette liberté civile, dont ils ſe glorifient aujourd'hui ; liberté moins heureuſe qu'on ne l'imagine, ſi elle devient une ſource de cabales & de diſcordes.

Comment Eliſabeth ſuppléoit à la médiocrité des ſubſides.

Le droit d'accorder ou de refuſer les ſubſides, de lever les taxes, ce droit ſi précieux à la nation, occaſionnoit même alors de grands abus de

la prérogative. Faute d'argent pour les graces & les récompenſes, Eliſabeth prodiguoit les privilèges excluſifs, & les étendoit aux marchandiſes communes & néceſſaires, dont le prix dépendoit par-là de quelques particuliers intéreſſés. Le commerce, en proie à la tyrannie du monopole, ne pouvoit donc être floriſſant. D'ailleurs, quoique le revenu ordinaire de la couronne paſsât cinq cent mille livres ſterling; les ſubſides étant fort médiocres, c'étoit une néceſſité pour le ſouverain, d'avoir recours aux emprunts forcés, aux *bienveillances* ou dons gratuits exigibles, à d'autres reſſources dangereuſes, que l'on regardoit comme des droits, & qui ont été ſupprimées depuis comme des uſurpations. En un mot, ſans la plus ſage économie, Eliſabeth auroit ſuccombé ſous les charges de l'état.

Une choſe infiniment honorable à ſa mémoire, c'eſt que, malgré l'exercice d'une autorité abſolue, & d'une ſévérité ſouvent rigide, elle fut toujours chère à ſes ſujets. On a vu comment elle animoit leur zèle, leur cou-

Elle étoit cependant chérie de ſes ſujets.

rage, pour la défenſe du royaume. La confiance qu'elle témoignoit en eux, augmentoit leur attachement à ſa perſonne. *Je ne croirai jamais de mon peuple*, diſoit-elle, *ce que des pères & mères ne voudroient pas croire de leurs enfans.*

Son projet d'abaiſſer la maiſon d'Autriche.

Les vaſtes deſſeins de ſa politique tendoient à l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche, comme ceux de Henri IV. Tous deux avoient conçu le même plan, ſans ſe rien communiquer. Ils ſe propoſoient une entrevue, également déſirée de l'un & de l'autre, que les épines du cérémonial empêchèrent mal-à-propos. Mais Sulli tint la place de ſon maître en qualité d'ambaſſadeur: Il nous a laiſſé le détail de ſes converſations avec la reine. On y voit ce ſyſtême d'équilibre entre les puiſſances de l'Europe, qui fera dans la ſuite un des principaux fondemens de la politique générale.

Les trois royaumes réunis ſous Jacques I.

Jacques VI, roi d'Ecoſſe, premier de ce nom en Angleterre, le plus proche parent d'Eliſabeth, réunit les trois royaumes, qu'on appelle aujourd'hui la Grande-Bretagne. Les trois

enſemble valoient moins alors, ſélon M. Hume, que l'Irlande ſeule ne vaut actuellement; & l'Irlande alors étoit, pour ainſi dire, la misère même. Quand l'induſtrie humaine eſt excitée par de bonnes lois, dirigée par le flambeau de l'expérience & de la raiſon; quels prodigieux changemens ne peut-elle pas faire dans le monde? La Hollande en eſt une preuve plus ſingulière. Encore pauvre & malheureuſe, elle défendoit avec peine ſa liberté contre l'Eſpagne. Sulli négocia en ſa faveur auprès de Jacques. On fit une ligue défenſive pour les Provinces-unies. Elles ſeront bientôt une puiſſance.

Combien ils ont gagné par l'induſtrie.

Traité en faveur de la Hollande.

CHAPITRE IV.

Fin du règne de Henri IV. — Affaires de Veniſe, de Hollande & d'Eſpagne.

Diverſes conſpirations contre Henri IV.

TANDIS que la France recueilloit les fruits de la meilleure adminiſtration, & voyoit renaître ſes forces en reſpirant le bonheur ; de nouvelles conſpirations ſe formoient ſans ceſſe autour du roi. Sa maîtreſſe (Henriette d'Entragues), qui l'expoſoit à la mauvaiſe humeur de la reine, fut ingrate au point de le trahir. Elle prétendoit faire valoir la promeſſe de mariage, qu'elle avoit reçue malgré le zèle du miniſtre. La cour d'Eſpagne ſouffloit toujours le feu des cabales. D'Entragues le pere, ſa fille, le comte d'Auvergne, traitèrent avec cette cour. On découvrit le complot ; les coupables furent arrêtés & condamnés. Henri leur fit grace. Il eut enſuite à combattre le duc de Bouillon, qui ſoulevoit les calviniſtes. Il lui enleva

Sedan, & le lui rendit auſſitôt. Un ſi bon roi, ſi attentif aux moyens de gagner les cœurs, ſera toujours environné de traîtres & d'aſſaſſins, juſqu'à ce qu'il tombe ſous les coups du fanatiſme.

Il rappel'e les jéſuites, malgré Sulli & le parlement.

Cependant, par complaiſance pour le pape, contre l'avis de Sulli, malgré les remontrances très-fortes d'Achille de Harlai, premier préſident du parlement, il rappela les jéſuites. Le P. Cotton, un des plus adroits politiques de leur ſociété, eut beaucoup de part à ſa confiance. En leur ouvrant l'entrée de la cour, il leur procura le moyen d'acquérir bientôt un crédit énorme.

En quoi on pouvoit craindre cette ſociété.

Sans doute, on pouvoit tirer des avantages de l'activité & des talens de ce corps voué à l'étude, infatigable dans ſes travaux. Mais s'il avoit des préjugés contraires à l'intérêt de la nation; s'il étoit l'inſtrument de la cour de Rome; s'il devenoit l'arbitre des opinions & des conſciences; s'il influoit dans les grandes comme dans les petites affaires; & s'il formoit dans l'état un parti puiſſant, auquel il fût dangereux de réſiſter; ne devoit-on

pas craindre que cet établiſſement n'entraînât des troubles & des abus ? Sulli & le parlement le craignirent ; mais Cotton avoit l'art de plaire, & celui de perſuader le monarque. Certainement les circonſtances ne prévenoient pas en faveur de la ſociété.

Théologiens, évêques, papes en diſputes.

On voyoit tous les jours éclorre quelque fruit empoiſonné, ſoit des diſſenſions religieuſes, ſoit des prétentions eccléſiaſtiques, ſoit de l'ancien deſpotiſme pontifical. Les jéſuites & les dominicains ſe faiſoient, au ſujet de leurs ſyſtêmes ſur la Grâce, une ſorte de guerre, preſque auſſi ardente que celle des catholiques & des proteſtans. Les calviniſtes de France décidoient, comme articles de foi, dans leurs ſynodes, que *le pape eſt proprement l'antechriſt, la bête vêtue d'écarlate, que le ſeigneur déconfira, comme il l'a promis.* Les archevêques d'Aix & de Bordeaux excommunioient les parlemens, qui oſoient juger des clercs en matière criminelle. Des catholiques d'Angleterre, comme nous le raconterons ailleurs, formoient l'effroyable conjuration des poudres, pour exterminer d'un ſeul coup le roi,

la famille royale, & le parlement entier. L'année ſuivante (1606) éclata cette fameuſe querelle de la cour de Rome avec les Vénitiens, dont les ſuites auroient été peut-être fatales ſans la médiation du roi de France.

La république de Veniſe brouillée avec Paul V, pour avoir uſé de ſes droits.

De tous les états catholiques, la république de Veniſe étoit le moins dépendant des préjugés, contraires aux lois civiles & au pouvoir des ſouverains. Elle ſuivoit à pas meſurés, mais fermes, un ſyſtême de liberté que les papes regardoient comme un ſyſtême de révolte. Un moine auguſtin, coupable des plus grands crimes, avoit été puni de mort. Deux eccléſiaſtiques étoient en priſon pour crimes ſemblables, & leur procès devoit les conduire au ſupplice. De plus, le ſénat avoit défendu de multiplier ſans ſa permiſſion les égliſes & les couvens, déjà trop nombreux; il avoit défendu d'aliéner de nouvelles terres au profit du clergé & des moines, qu'on trouvoit à charge par leurs richeſſes & leurs exemptions d'impôts. Voilà ce qui devoit allumer les foudres de Rome.

1606. Interdit sur la république.

Clément VIII, mort en 1605, avoit sagement dissimulé. Paul V, (Borghèse) plus fier, plus entreprenant, excommunie le doge & le sénat, jette l'interdit sur toute la république. Les théatins, les capucins, les jésuites, sont les seuls qui se soumettent à la bulle. On bannit à perpétuité les derniers, plus suspects que les autres. Paul veut soutenir ses anathêmes par la force des armes. Les Vénitiens se préparent à défendre leurs droits & leur liberté.

Henri IV, médiateur.

Henri offre sa médiation; & malgré la cour d'Espagne, dont le crédit prévaloit à Rome depuis long-tems, il termine la querelle en médiateur. Le sénat remit les deux prêtres criminels entre les mains du pape; il suspendit l'exécution de ses lois, sans les révoquer; mais il refusa de rétablir les jésuites. On peut juger par cet accommodement, que, si les Vénitiens avoient alors les mêmes principes qu'aujourd'hui, il ne leur étoit pas si aisé de les mettre en exécution. De combien d'entraves le progrès des lumières a délivré les gouvernemens!

Affaires de Hollande.

La guerre de Hollande continuoit toujours. Henri protégeoit les braves républicains, qui depuis tant d'années réſiſtoient à la puiſſance eſpagnole. Il eut la gloire de leur procurer un titre d'indépendance, que leur courage excité par les princes d'Orange n'avoit pu encore obtenir. Rapprochons les faits dont la connoiſſance devient ici néceſſaire.

Maurice, prince d'Orange, ſoutient la guerre contre l'Eſpagne.

En 1598, Philippe II céda les Pays-bas, la Franche-comté & le Charolois à l'infante Eliſabeth, épouſe d'Albert archiduc d'Autriche, (auparavant cardinal & archevêque de Tolède,) à condition que ces provinces, au défaut d'héritiers, ou dans le cas que les héritiers abandonnaſſent la foi catholique, retourneroient à l'Eſpagne. Quand même les Hollandois auroient eu moins de paſſion pour la liberté, la crainte ſeule de repaſſer ſous le joug des Eſpagnols étoit capable de redoubler leurs efforts. Maurice de Naſſau, prince d'Orange, à leur tête, ſoutint la gloire de ſa maiſon. Les ſiéges, les combats, les conquêtes ſe multiplièrent comme auparavant.

Fameux siège d'Ostende.

On ne trouve dans toute l'histoire moderne aucun siège comparable à celui d'Ostende, pour la durée & les opérations meurtrières. Cette place ne se rendit qu'au bout de trois ans & trois mois. La conquête coûta quatre-vingt mille hommes à l'Espagne ; & la Hollande en perdit soixante mille.

Les Spinola.

Ambroise Spinola, génois, qui finit glorieusement le siége en 1604, est un grand exemple de ce que peut le génie. Tandis que Frédéric, son frère, se distinguoit dans les armées, il s'étoit livré aux soins du commerce. Tout-à-coup il vint seconder Frédéric. Celui-ci ayant été tué, il le remplaça ; il se montra un habile capitaine, sans avoir eu d'autres maîtres que les livres. Philippe III le créa généralissime en Flandre. Telle est la force du talent : de lui-même il peut s'élever rapidement à la gloire, où le travail ne conduit qu'avec lenteur.

Progrès admirables des Hollandois.

Au fort d'une guerre si opiniâtre, les Hollandois, par une économie, une frugalité, une activité, un courage, une industrie, dignes d'admiration, s'étoient mis en état, non-

ſeulement de rendre leur pays beaucoup meilleur, mais d'exécuter au-dehors les plus vaſtes entrepriſes. Leurs flottes enlevoient déjà les Moluques, dans les Indes orientales, aux Portugais, ou plutôt à l'Eſpagne dont le Portugal étoit encore une province. » La Hollande (dit très-» bien M. de Voltaire) mérite d'au-» tant plus d'attention, que c'eſt un » état d'une eſpèce toute nouvelle, » devenu puiſſant ſans poſſéder preſ-» que de terrain, riche en n'ayant pas » de ſon fond de quoi nourrir la » vingtième partie de ſes habitans, » & conſidérable en Europe par ſes » travaux au bout de l'Aſie. « Ajoutons, un état qui n'étoit rien avant d'être libre.

1609. Philippe III reconnoît leur indépendance.

Enfin, par les bons offices du roi de France, par l'habileté du préſident Jeannin, ſon ambaſſadeur, une trève de douze ans, conclue à la Haie, affermit la liberté hollandoiſe. Philippe III reconnut les Provinces-unies pour états libres & indépendans, & s'obligea de ne point gêner leur commerce dans les Indes ni dans l'Amérique. Des dix-ſept provinces, qui

compoſoient les Pays-bas, la maiſon d'Autriche en a perdu ſept, les plus pauvres, mais dont l'union forme la plus riche & la plus puiſſante des républiques.

Les Mauriſques bannis d'Eſpagne.

Croiroit-on qu'après tant de pertes, l'Eſpagne épuiſée d'hommes & d'argent, malgré ſon empire du nouveau monde, ſe fît encore à elle-même une plaie profonde & incurable, par le même principe de perſécution qui lui avoit enlevé une grande partie de ſes ſujets? Un édit inſenſé ordonna, ſous peine de mort, à tous les Mauriſques de ſortir de la monarchie dans trente jours. Ce fut le fruit du zèle des inquiſiteurs. Ils firent un crime au duc d'Oſſuna d'avoir eu le courage de s'oppoſer ſeul à ce conſeil. Ils en avoient fait un au roi même, des larmes qui lui étoient échappées dans un *auto-da-fé*. On dit que le grand-inquiſiteur le condamna, pour l'expiation du ſcandale, à ſe faire tirer du ſang, & que le bourreau jeta ce ſang dans le feu. Une telle atrocité paroît incroyable, au milieu des horreurs trop certaines de l'inquiſition d'alors.

Inſolente cruauté des inquiſiteurs.

Quoi qu'il en ſoit, les hiſtoriens comptent environ un million d'habitans, dont cet édit priva l'Eſpagne. Et c'étoient préciſément les plus utiles par leur induſtrie & leur travail. Preſque tous ſe ſauvèrent en Aſie ou en Afrique. Ils s'offrirent inutilement à défricher les landes de Gaſcogne, ſous Louis XIII. Quelques-uns s'établirent néanmoins en France, où leur race a eſſuyé des affronts. Ces malheureux, que les chrétiens perſécutoient comme mahométans, paſſoient chez les mahométans pour chrétiens: ils étoient en proie à la haine des deux religions. Preuve évidente, que, ſi les inquiſiteurs avoient été humains & raiſonnables, on pouvoit avec de l'inſtruction & de la douceur changer en vrais chrétiens, ceux qui reſtoient attachés à leurs anciennes pratiques. Selon Péréfixe, la bonté de Henri IV convertit plus de ſoixante mille huguenots: l'inquiſition les eût ou brûlés ou au moins chaſſés.

Suites de l'édit contre les Mauriſques.

On auroit pu les convertir, au lieu de les perdre.

Les grands deſſeins de ce monarque étoient ſur le point d'éclorre. On met ordinairement parmi les rêves politiques le projet de *république chré-*

Projet d'une *république chrétienne*, par Henri IV.

tienne, exposé dans les Mémoires de Sulli. Il s'agissoit de diviser l'Europe en quinze puissances fixes, auxquelles tout agrandissement seroit défendu, & qui formeroient ensemble une association pour le maintien de l'équilibre & de la paix. Henri conçut ou médita sans doute cette idée sublime. Mais quelle apparence qu'il ait cru pouvoir la réaliser? Son véritable dessein étoit de mettre des bornes à l'ambition & au pouvoir de la maison d'Autriche, soit en Allemagne, soit en Italie.

Il se ligue contre la maison d'Autriche.

Il avoit déjà pris toutes ses mesures, lorsque l'empereur Rodolphe II lui offrit une occasion de guerre, au sujet des duchés de Juliers, de Clèves & de Bergue, qu'il mit en séquestre après la mort du dernier duc. Henri se ligue avec l'électeur de Brandebourg & le comte palatin de Neubourg, tous deux prétendans à la succession. Les protestans d'Allemagne, toujours inquiets & ombrageux, forment aussi pour le maintien de leurs libertés une ligue, dont il est le moteur, & à laquelle il ne manque pas de se joindre. Le pape, les Véni-

tiens, le duc de Savoie, les Suiſſes, & d'autres états, entroient auſſi dans ces vues. Nulle entrepriſe ne fut jamais mieux concertée.

Quarante mille hommes d'excellentes troupes devoient le ſuivre en Allemagne. L'armée, les proviſions, tout ſe trouvoit prêt. L'argent ne pouvoit manquer : Sulli avoit quarante millions dans l'épargne, deſtinés à cette guerre. Un empereur, occupé des aſtres ou de la pierre philoſophale; un roi d'Eſpagne, dominé par ſes favoris ou par des inquiſiteurs; l'un & l'autre, ſans force & ſans prévoyance; comment auroient-ils ſoutenu l'orage qui les menaçoit? Moyens qu'il avoit pour réuſſir.

1610.

Henri, impatient de joindre l'armée, & agité de preſſentimens ſiniſtres, s'arrête malgré lui pour le couronnement de la reine; cérémonie qu'elle demandoit avec trop d'ardeur. Paſſant dans une rue, ſon carroſſe eſt embarraſſé; les valets de pied s'écartent. Ravaillac, fanatique, réſolu depuis long-tems de le tuer, ſaiſit l'occaſion, & le poignarde au milieu de ſept courtiſans qui étoient dans le carroſſe. Ainſi mourut, à l'âge de Il eſt aſſaſſiné par Ravaillac.

cinquante-ſept ans, un roi digne de l'immortalité. Plus de cinquante conſpirations s'étoient formées contre lui. Et ſa mémoire eſt adorée aujourd'hui de tout bon François, & ſon règne doit ſervir de modèle aux princes qui aiment leurs peuples. Oublions quelques taches de ſa vie privée, foibleſſes malheureuſement trop communes aux héros. Examinons ſes principes de gouvernement: c'eſt la meilleure leçon pour les ſouverains, pour les hommes d'état, & pour quiconque veut connoître les ſources de la proſpérité publique.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

Tableau du gouvernement de Henri IV, & de l'adminiſtration de Sulli.

JE vais tracer une ſimple ébauche; car mon plan ſe refuſe aux longs détails. On les trouve dans les Mémoires de Sulli, ouvrage qu'il faut étudier avec ſoin, pour connoître les vrais principes de la politique.

État affreux de la France au commencement de ce règne.

Repréſentons-nous l'état affreux de la monarchie au commencement de ce règne : des guerres civiles d'autant plus violentes, que la ſuperſtition & le fanatiſme attiſoient le feu de la révolte, & en recevoient une activité toujours plus terrible; les ſentimens de juſtice, d'humanité, de patriotiſme, de devoir, éteints par la fureur des cabales, par les vices & les intérêts des factieux; l'autorité royale avilie, au point de ne faire aucune impreſſion ſur des ames naturellement amies de la royauté; la ſubſtance de l'état preſque entièrement

corrompue ; le désordre & le brigandage règnant partout ; les débris des finances en proie aux dépréda-tions ; les lois sans vigueur, le clergé sans obéissance, les grands sans règle & sans frein ; les campagnes dans une extrême misère ; la force des armes anéantissant les droits & le bonheur de la société. Pour remédier à tant de maux, il falloit un roi qui réunît des qualités admirables, passion du bien public, application constante aux affaires, sagacité de jugement à laquelle rien n'échappât, courage d'esprit que rien ne pût ébranler. Tel fut Henri IV, si digne du surnom de Grand.

Qualités nécessaires au roi.

Il se faisoit adorer des troupes.

Comme guerrier & général d'armée, il possédoit supérieurement l'art de gagner les militaires. Accoutumé dès la plus tendre jeunesse au métier des armes, élevé parmi des soldats ; non-seulement il donnoit l'exemple des travaux, de la sobriété & de la valeur, mais il enchantoit par ses manières, par ses discours, où brilloient la vivacité de son esprit & la bonté de son ame. Un mot de louange avoit dans sa bouche un prix infini.

Cependant le goût de l'indépendance & la soif de l'ambition étoient un obstacle presque invincible au rétablissement de l'ordre. La plupart des grands vouloient se rendre absolus dans les provinces. On ne pensoit qu'à démembrer la monarchie, à se faire des principautés, ou même à établir des républiques. Le génie républicain, excité par le calvinisme & par les progrès de la Hollande, fermentoit vivement dans le royaume. Il n'est donc pas étonnant que Henri, traitant avec les principaux seigneurs de la ligue, leur ait accordé des conditions si avantageuses.

Mais tout respiroit l'indépendance.

La paix lui étoit absolument nécessaire. Trente-deux millions furent sacrifiés pour cet objet : Villars-Brancas, qui avoit défendu Rouen avec le plus grand courage, exigea lui seul une pension de soixante mille livres, avec des gouvernemens & d'autres graces. Contenir les grands séditieux, prévenir ou réprimer leurs conspirations fréquentes, former un plan régulier d'administration, & le suivre avec succès, au milieu de tant

Ce qu'il en coûta pour gagner les factieux.

de cabales & de périls ; c'eſt de quoi on ne peut trop s'étonner.

Sulli, néceſſaire pour le gouvernement.

Henri avoit beſoin d'un miniſtre digne de partager avec lui les ſoins du gouvernement. Sans ſecours, il eût ſuccombé ſous le fardeau. Sans un choix excellent, il ſe fût égaré dans ce labyrinthe ; & peut-être eût-il fait le mal, en s'efforçant de faire le bien. Roſni, ou le célèbre duc de Sulli, étoit né pour une place ſi glorieuſe, mais ſi gliſſante. Il poſſédoit l'amitié de ſon maître ; il la méritoit par ſes vertus autant que par ſes ſervices. Héros dans les armées, il étoit encore ſupérieur dans le conſeil. Loin de mépriſer les connoiſſances que l'on acquiert par l'étude, défaut preſque général parmi la nobleſſe de ſon tems ; il s'étoit appliqué de bonne heure à des lectures utiles. Il avoit lu, non pour s'amuſer, mais pour acquérir des lumières ; faiſant des extraits, arrangeant ſes idées, méditant, obſervant. Le ſpectacle des choſes humaines n'avoit pas moins ſervi que les livres, à étendre la ſphère de ſon génie. En un mot, jamais miniſtre

n'apporta plus de capacité & de zèle dans l'administration politique. Aussi eut-il pour ennemis mortels, tous ceux qui profitoient des anciens désordres, qu'il osa entreprendre de corriger.

Épuisement des finances.

L'épuisement des finances étoit surtout déplorable. Le roi manquoit du nécessaire pour sa personne, loin de pouvoir soutenir les charges publiques. Pendant la guerre d'Espagne, il tint à Rouen en 1696 une assemblée de *notables*, afin de se procurer des avis & des secours. Il y parla en père du peuple. *Je ne vous ai point appelés*, dit-il entre autres choses, *comme faisoient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés : je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, en un mot pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, & aux victorieux comme moi. Mais l'amour que je porte à mes sujets, & l'extrême désir que j'ai de conserver mon état, me font trouver tout facile & honorable.*

Assemblée de Rouen.

Mauvais système qu'on y établit.

Cette assemblée répondit mal à sa confiance. Elle proposa d'établir un conseil de *raison*, dont elle nomma les membres ; qui administreroit, sans être tenu de rendre compte, la moitié des revenus de la couronne, pour le payement des pensions & des dettes. Un pareil système ne pouvoit se concilier avec l'autorité royale. Sulli néanmoins le fit accepter ; prévoyant qu'il tomberoit bientôt de lui-même, & qu'on en sentiroit mieux la nécessité des vrais remèdes. En effet, à peine ces administrateurs ignorans eurent-ils exercé trois mois leur commission, que, sentant l'impossibilité d'y réussir, ils demandèrent la suppression du nouveau conseil. L'expérience du mal est souvent nécessaire pour conduire au bien.

Sulli, surintendant.

Alors toutes les finances furent confiées à Sulli. Le dernier surintendant, François d'O, avide & dissipateur, avoit mis le comble aux abus produits par les dissipations & les vices de Henri III. L'état se trouvoit endetté de trois cent trente millions, qui en feroient huit cent deux

Combien il trouve de misère publique.

de notre monnoie actuelle. On levoit cent cinquante millions sur le peuple ; & il n'en parvenoit au tréfor royal qu'environ trente. Ainsi le roi, accablé de dettes, ne recevoit qu'un cinquième de ce qu'on exigeoit de la nation, accablée de misère. Une augmentation considérable d'impôts faisoit depuis long-tems la richesse, non de l'état, mais de quelques mauvais citoyens. On a vu la taille perpétuelle établie sous Charles VII. Elle ne passa point sous son règne dix-huit cent mille livres : sous François I, elle étoit déjà de quinze millions sept cent mille livres *. Le royaume avoit éprouvé depuis tous les genres de malheurs, également propres à ruiner le prince, & à fouler davantage les sujets.

---

* Les guerres étrangères, inspirées par une funeste ambition, avoient nécessairement produit cette augmentation d'impôts, & réduit les princes à ruiner leurs sujets & leurs états. Charles VIII, selon Comines, ne put continuer sa route en Italie, sans emprunter des Génois au quarante-deux pour cent d'intérêt.

Il examine & découvre tous les abus.

Sulli voulut tout connoître par lui-même, avant de mettre l'ordre dans ce chaos. Ni l'immenſité du travail, ni la multitude infinie des obſtacles, ne refroidirent ſon zèle. Il vit que les financiers, par leurs ſecrètes manœuvres, voloient impunément le roi en affectant de le ſervir; il vit que les grands & les femmes de la cour, partageant le fruit des concuſſions, s'intéreſſoient à les défendre avec ardeur; il vit d'odieux impôts, établis uniquement au profit de ces hommes inſatiables; il vit que les peuples étoient d'autant plus foulés, que leur argent ſe perdoit en plus de mains, qui l'empêchoient de parvenir au tréſor: il vit que les revenus effectifs ſe diſſipoient encore en profuſions, en vaines dépenſes; & que s'ils ne ſuffiſoient pas aux beſoins, c'étoit principalement faute de ſavoir les employer avec économie & ſageſſe. Il vit les maux, & il en trouva les remèdes.

Ses opérations & ſes ſuccès.

Simplifier la perception, recouvrer les droits réels, anéantir les droits abuſifs & uſurpés, ſoumettre les finances à un ordre exact & lumineux,

balancer la recette & la dépenſe, ſacrifier le frivole à l'utile, diriger toutes les opérations au même but, au bien général : tels furent les ſecrets du miniſtre. Ses Mémoires les expliquent clairement. En voici les effets. Dans l'eſpace de quinze ans, toutes les dettes furent acquittées ; les revenus, augmentés de quatre millions ; quarante millions en réſerve ; & les taxes conſidérablement diminuées.

Cabales contre lui.

On devine les clameurs & les manèges de ceux qui, auparavant, s'engraiſſoient de la ſubſtance du peuple. A force de calomnies, ils pensèrent quelquefois perdre le miniſtre. Mais heureuſement les nuages ſe diſſipoient bientôt dans l'eſprit du roi. Un miniſtre, levé tous les jours depuis quatre heures du matin, pour le ſervice de Henri IV, honoré de ſon amitié dès la jeuneſſe, ne pouvoit donc faire le bien ſans péril ! C'eſt le ſort de preſque tous les grands hommes d'état.

Le roi même contrarioit quelquefois ſes vues.

Pluſieurs traits des Mémoires de Sulli prouvent que le roi même, dont il n'approuvoit pas certains penchans, contrarioit ſouvent ſes vues

d'administration & d'économie. Il dit que la dépense ordinaire de chaque année en bâtimens, jeu, maîtresses, chiens de chasse, montoit à douze cent mille écus ; somme suffisante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. » Je ne pouvois m'en » taire à lui-même, au risque de le » refroidir à mon égard *. « Il se plaint ailleurs que la complaisance du prince, pour ceux à qui il laissoit prendre quelque familiarité avec lui, surtout pour les femmes, l'ait empêché de punir les principaux concussionnaires. » Ils trouvèrent une ressource » assurée dans ce même métal pour » lequel on les poursuivoit ; . . . . de » manière que l'orage ne tomba que « sur ceux qui pouvoient se repro- » cher de n'avoir pas encore assez » volé, pour mettre leurs vols à cou- » vert **. «

Ses principes, outrés sur certains objets.

Avouons aussi qu'on trouve dans les systêmes du ministre, quelques principes outrés, quelques erreurs inévitables alors, principalement sur

* *L.* 16.
** *L.* 12.

les monnoies. Rigide partiſan de la ſimplicité des mœurs antiques, ennemi de toute apparence de luxe, peut-être ne connut-il pas aſſez ce que les changemens de l'Europe, les progrès du commerce maritime, l'augmentation prodigieuſe des eſpèces d'or & d'argent, devoient néceſſairement introduire de nouveautés, dans un royaume tel que la France.

L'agriculture encouragée ; point eſſentiel.

Mais il connut, & Henri de même, qu'une terre fertile, ſoigneuſement cultivée, eſt la principale ſource de la félicité des peuples ; puiſqu'ils en tirent tous les moyens de ſubſiſtance, & de plus les moyens de parvenir aux commodités de la vie. Qu'eſt-ce que des richeſſes fictives, au prix des biens de la nature ? L'or coule néceſſairement où croiſſent les denrées, pourvu qu'on ne lui ferme point le paſſage. Si l'agriculture eſt floriſſante, elle produira bientôt les avantages du commerce. On s'appliqua donc ſurtout à encourager l'agriculture. Le roi invitoit les ſeigneurs à réſider dans leurs terres, pour y répandre avec fruit des ſommes, dont l'emploi eſt preſque toujours ſtérile ailleurs. Il

soulageoit les payſans ; il vouloit les rendre heureux : les rendre heureux, c'eſt animer les travaux champêtres. Enfin, ſans nos théories & nos méthodes ſavantes, tout utiles qu'on peut les ſuppoſer, la terre, ſelon d'habiles écrivains, rendoit alors cinq fois plus qu'elle ne rend de nos jours.

Manufactures de ſoie.

Les manufactures de ſoie, que réprouvoit Sulli avec trop de ſévérité, que Henri commença néanmoins d'introduire, & qui ont paſſé toutes les bornes ſous Louis XIV, ſemblent être la cauſe principale d'une ſi étrange diminution. Elles ont fait négliger les laines, par conſéquent les troupeaux. Moins d'engrais, moins de laboureurs, moins de matières premières de notre fonds : autant de pertes, que la main-d'œuvre des ouvriers ne peut compenſer.

Cauſes de la ruine des états, ſelon Sulli.

Veut-on connoître juſqu'où s'étendoient les vues de Sulli, pour le bonheur de l'état ? on en jugera par un morceau de ſes Mémoires. C'eſt une ſimple énumération qu'il donna au roi, des cauſes de la ruine ou de l'affoibliſſement des monarchies,

» Ces causes, dit-il *, sont les sub-
» sides outrés, les monopoles, prin-
» cipalement sur le blé ; le *négligé-*
» *ment* du commerce, du trafic, du
» labourage, des arts & métiers ; le
» grand nombre de charges, les frais
» de ces offices, l'autorité excessive
» de ceux qui les exercent ; les frais,
» les longueurs & l'iniquité de la
» justice ; l'oisiveté ; le luxe, & tout
» ce qui y a rapport ; la débauche &
» la corruption des mœurs ; la con-
» fusion des conditions ; les varia-
» tions dans la monnoie ; les guerres
» injustes & imprudentes ; le despo-
» tisme des souverains ; leur attache-
» ment aveugle à certaines personnes ;
» leur prévention en faveur de cer-
» taines conditions ou de certaines
» professions ; la cupidité des ministres
» & des gens en faveur ; l'avilissement
» des gens de qualité ; le mépris &
» l'oubli des gens de lettres ; la tolé-
» rance des méchantes coutumes, &
» l'infraction des bonnes lois ; l'atta-
» chement opiniâtre à des usages in-
» différens ou abusifs ; la multiplicité

* *L.* 19.

» des édits embarrassans & des règle-
» mens inutiles. «

Enchaînement des bonnes mœurs & des bonnes lois.

Il ajoute : » Si j'avois un principe
» à établir, ce seroit celui-ci : *Que les*
» *bonnes mœurs & les bonnes lois se*
» *forment réciproquement.* Malheureu-
» sement pour nous, cet enchaîne-
» ment précieux des uns & des autres
» ne nous devient sensible, que lors-
» que nous avons porté au plus haut
» point la corruption, & tous les abus
» en même tems ; en sorte que par-
» mi les hommes, c'est toujours le
» plus grand mal qui devient le prin-
» cipe du bien. « Voilà une de ces vérités lumineuses, qu'on devroit sans cesse méditer. Si le gouvernement néglige les mœurs, on négligera ses lois ; & les maux iront toujours croissant. Les vertus spartiates, que Sulli inculque par-tout, sont peu analogues, j'en conviens, à l'esprit d'une vaste & opulente monarchie ; mais il seroit du moins à souhaiter qu'on en prît l'essentiel, ce qui est vraiment praticable. De viles passions n'étoufferoient pas les sentimens de citoyens. Et pourquoi la probité, les mœurs, sont-elles le plus souvent dans cer-

tains pays le jouet de l'insolente fortune, sinon parce que les gens en place les méconnoissent ou les dédaignent?

Puissance du prince, attachée au bonheur du peuple.

Les peuples devenant heureux, le prince devient puissant. Il est sûr de trouver dans l'amour de ses sujets, des ressources qu'il ne trouveroit pas dans l'exercice du despotisme. Henri en étoit persuadé. Le duc de Savoie lui demandant ce que la France lui valoit de revenu : *Ce que je veux*, répondit il ; *car ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai.* Un bon père, chéri de ses enfans, est bien assuré de leur secours.

Projet de réformer la justice.

Ses soins paternels s'étendirent à tout. Il se proposoit de réformer la justice; d'en retrancher les frais, les longueurs ; de couper les racines de la chicane. Sulli travailla sur cet objet. Son idée de faire juger par des arbitres les procès entre parens épargneroit aux familles une infinité de maux *. Mais tant que les lois seront trop subtiles, trop confuses, en trop grand nombre, tantôt contradictoires, tantôt fondées sur de faux prin-

* *L.* 26.

cipes ; il y aura toujours une ſource intariſſable d'abus. Louis XIV lui-même en a laiſſé, qui font gémir les plaideurs, & qui expoſent le bon droit à la fraude ou à la rapine.

Suppreſſion de charges.

On ſupprima pluſieurs de ces charges, qu'une mauvaiſe politique créoit pour de l'argent, & dont il ne réſultoit qu'un ſurcroit d'obſtruction dans les finances, & de vexations dans la ſociété civile. Mais ce fléau s'eſt perpétuellement accru depuis : tant un intérêt momentané aveugle la politique ſur les inconvéniens à venir.

Henri vouloit établir l'ordre & la paix dans l'égliſe.

Il ne tint point à Henri IV que le clergé ne donnât l'exemple des vertus, du déſintéreſſement, de la modération & du patriotiſme, néceſſaires pour la tranquillité du royaume ; que les deux religions rivales ne ſacrifiaſſent leur antipathie mutuelle à l'amour de l'ordre & de la paix ; que les catholiques favoriſés ne traitaſſent en frères les calviniſtes ; & que ceux-ci ne ſe contentaſſent de leur liberté de conſcience, ſans ſe repaître d'animoſités & de projets dangereux. L'eſprit de parti malheureuſement gouvernoit, en général, les uns & les autres. On

Trop d'obſtacles s'y oppoſoient encore.

étoit encore bien loin des lumières qui découvrent l'abſurdité de cet eſprit, & des ſentimens qui en détruiſent la violence. Il faut donc s'attendre à de nouveaux troubles, à de nouvelles guerres de religion, dès qu'un gouvernement moins équitable fera éclater les feux cachés ſous la cendre.

La nobleſſe reſtreinte.

Le dernier roi avoit ſupprimé la nobleſſe acquiſe par la ſeule poſſeſſion des fiefs : Henri IV ſupprima encore celle que donnoit la ſeule profeſſion des armes. Les privilèges, attachés à la qualité de noble, onéreux au peuple, ne doivent certainement être accordés qu'avec beaucoup de réſerve. En faire, comme Louis XV, la récompenſe des longs ſervices militaires, c'eſt exciter l'émulation, ſans multiplier les abus.

Monumens utiles de ce règne.

Ni l'état du royaume, ni le ſyſtême d'économie, ne permettoient guère d'élever de ces magnifiques monumens, où la gloire des lettres, des ſciences & des beaux-arts, ſemblent annoncer la gloire du prince, & le bonheur de l'état. Cependant Henri fut, ſelon M. de Voltaire, le

vrai fondateur de la bibliothèque royale. Il conſtruiſit la galerie du Louvre & le Pont-neuf. On lui doit le canal de Briare, qui joint la Seine & la Loire. Il projetoit d'autres canaux & la jonction des deux mers : ouvrages d'autant plus avantageux, que le commerce intérieur ſuffiroit preſque pour la proſpérité du royaume. Diſons-le avec Sulli, juſte eſtimateur des grandes qualités de ce prince, dont il ne diſſimule aucun défaut : *Le tems eſt tout ce qui lui a manqué pour ſes glorieuſes entrepriſes.*

Il ne manqua que le tems.

CHAPITRE VI.

Désordres, troubles & guerres civiles, dans les commencemens du règne de Louis XIII.

L'ASSASSINAT de Henri IV, qu'on soupçonne avec vraisemblance, quoique sans preuves, avoir été le fruit d'un complot, renversa tout l'édifice de sa sagesse, dissipa toutes les espérances des citoyens, & replongea le royaume dans tous les malheurs. Sous le masque du deuil, au milieu de la désolation publique, la joie de plusieurs personnes se laissoit pénétrer jusques dans le Louvre. Ces intrigans, ces ambitieux avides, bâtissoient déjà leur système de fortune sur les ruines de l'état. Louis XIII n'avoit que neuf ans. Une régence alloit ouvrir la carrière aux cabales les plus funestes.

1610. Après la mort de Henri IV, tout annonce des malheurs.

On voit d'abord le duc d'Epernon, qui avoit continuellement remué sous le dernier règne, donner l'essor à son

Le duc d'Epernon au parlement.

arrogance. En plein parlement, il ordonne, pour ainsi dire, que la reine Marie de Médicis soit nommée régente. Il porte la main à la garde de son épée, & dit avec menace: *Elle est encore dans le fourreau; mais elle en sortira, si on n'accorde pas dans l'instant à la reine un titre, qui lui est dû selon l'ordre de la nature & de la justice.* Le parlement fait un arrêt dicté par la force. Selon les anciens usages, la décision de cette affaire appartenoit aux états-généraux du royaume. Mais la circonstance étoit critique; le tems pressoit; il falloit prévenir les désordres de l'anarchie; & le parlement sans doute voyoit avec plaisir qu'on lui attribuoit tant d'autorité.

Arrêt qui défère la régence à la reine.

Rien n'égale les vices & les écarts du nouveau gouvernement. Le Florentin Concini, marquis d'Ancre, ensuite maréchal de France, & surtout Eléonore Galigaï, sa femme, maîtrisoient absolument l'esprit de la reine, dont la foiblesse & l'incapacité laissoient le champ libre à leurs passions. Ces deux étrangers, aussi avides que fins, s'élevèrent de l'état le plus mé-

Concini & sa femme, tout puissans.

diocre à la plus haute fortune. Le conseil d'état ne se tenoit que pour la forme : on s'y disputoit, on n'y régloit rien. Un conseil secret, assemblé à des heures indues, décidoit de tout, changeoit le système politique, suivoit des principes directement opposés à ceux de Henri IV. Concini avec sa femme, le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne, & le P. Cotton, y étoient admis. Sulli avoit-il tort de dire : *Nous allons tomber sous la domination de l'Espagne & des jésuites : les bons François doivent bien penser à eux, car ils ne demeureront pas long-tems en repos ?*

Conseil secret.

En effet, l'union de la France & de l'Espagne par un double mariage, mariage du roi avec Anne d'Autriche, & d'Elisabeth, sœur du roi, avec le fils de Philippe III ; la dissolution des alliances formées sous le dernier règne ; la ruine des calvinistes ; la dissipation du trésor, soit pour enrichir les gens en faveur, soit pour leur acheter des partisans : tel étoit le but où tendoient presque toutes les délibérations. Charles-

Le système du dernier règne est renversé.

Emmanuel, duc de Savoie, qui comptoit sur les traités, fut abandonné d'une manière honteuse à la vengeance des Espagnols. Lesdiguières marcha deux fois à son secours, malgré la défense du roi : autre preuve de la foiblesse du gouvernement.

Sulli quitte la cour.

Sulli ne pouvoit être vu que de mauvais œil, dans cette cour d'où les sentimens d'honneur étoient bannis. Sa mâle franchise & sa noble fierté le rendoient incapable de se plier aux pernicieux conseils. Il demanda sa retraite, qu'on souhaitoit fort de lui accorder. Il y vécut jusqu'en 1641, occupé du soin de servir encore la postérité par ces Mémoires, qui nous ont transmis ses sentimens & les maximes de sa politique.

Il y reparut une fois, & fut tourné en ridicule.

Une fois qu'il reparut à Paris, parce que l'on sentit le besoin qu'on avoit de le consulter, les courtisans tournèrent en ridicule son habillement & ses manières. *Quand le roi votre père*, dit-il à Louis XIII, *me faisoit l'honneur de me consulter, au préalable il faisoit sortir tous les bouffons & baladins de cour.* Faut-il que la gloire & la

prospérité d'un grand royaume tiennent à deux têtes uniques !

Les troubles, les guerres civiles, les désordres & les malheurs, s'accumulent rapidement. Tout dégénère en cabales. Le prince de Condé se soulève avec d'autres princes & plusieurs grands. On manque de forces pour les réprimer ; on leur accorde par le traité de Sainte-Ménehould toutes leurs demandes. Les états-généraux sont assemblés en 1614, ainsi que ces factieux le vouloient ; & ils ne produisent que des disputes. C'est-là que le clergé, toujours imbu des principes ultramontains, sollicite ardemment la publication du concile de Trente ; & rejette comme une entreprise téméraire la proposition du tiers-état, d'établir en forme de loi, *qu'aucune puissance temporelle ni spirituelle n'a droit de disposer du royaume, & de dispenser les sujets du serment de fidélité.* Un arrêt du parlement, qui met l'indépendance de la couronne au nombre des lois fondamentales, est cassé ensuite ; comme si la cour de Rome présidoit au conseil du roi.

Révolte du prince de Condé.

États-généraux assemblés en 1614.

Le clergé & la cour s'opposent a une bonne loi.

Remontrances du parlement, mal reçues.

En 1615, le parlement fait des remontrances, sur la dissipation du trésor de Henri IV, dont il ne restoit déjà plus que deux millions; sur les dépenses ruineuses & inutiles, qui affoiblissoient l'état; sur d'autres abus qui se multiplioient chaque jour. On répond par un arrêt du conseil, que le parlement n'a aucun droit de se mêler des affaires d'état. Ensuite, aux représentations du procureur-général, Louis n'oppose que deux mots : *Je le veux, & la reine aussi.* Le roi pouvoit commander seul, étant sorti de minorité l'année précédente; mais nous le verrons toujours, quoique jaloux du pouvoir, l'abandonner en d'autres mains.

Nouvelle révolte de Condé.

Une nouvelle révolte du prince de Condé, soutenu par les calvinistes, augmente les embarras de la cour.

On le trompe; & on l'arrête.

Ce prince, après avoir publié le plus violent manifeste, se laisse tromper, désarme, revient, est arrêté au milieu du Louvre en 1616. Le maréchal, ou plutôt la maréchale d'Ancre, change alors tout le ministère; & fait nommer secrétaire d'état l'évêque de Luçon, Richelieu, qui devoit règner un jour

jour au nom de Louis XIII. On prodigue les récompenſes à des hommes qui n'en méritent point. Les factieux n'en deviennent que plus hardis. La guerre s'allume pour la quatrième fois. Telle étoit l'énorme fortune de Concini, auparavant très-pauvre, qu'il offrit de lever à ſes frais une armée de ſept mille hommes.

1617. Luynes en faveur, rival de Concini.

Également déteſté & mépriſé des grands, le favori ſe ſoutenoit contre leurs efforts. Il avoit un ennemi plus dangereux dans le jeune Luynes, dont la fortune fut preſque auſſi étonnante que la ſienne. Luynes étoit parvenu à la faveur, en dreſſant des oiſeaux pour amuſer le monarque. Louis étant de ces ames foibles, que gouvernent ceux qui ont le talent de leur plaire; il vint à bout de lui inſpirer la jalouſie de l'autorité. Il lui perſuada de ſecouer enfin le joug d'une mère abſolue; & de ſe défaire d'un étranger, maître de l'eſprit de cette princeſſe, & par-là maître du gouvernement. On ordonna donc d'arrêter le maréchal d'Ancre. Vitri, capitaine des gardes du corps, char-

gé de la commiſſion, l'exécuta ſelon les vues de Luynes ; c'eſt-à-dire, que Concini fut tué ſous prétexte de réſiſtance. Cet exploit valut à Vitri le bâton de maréchal. Thémines l'avoit obtenu de même, en arrêtant le prince de Condé. Quel gouvernement, que celui où de tels exploits conduiſent aux plus grands honneurs de la guerre !

Ils le font tuer.

La maréchale d'Ancre, exécutée comme ſorcière.

Le procès de la Galigaï, femme du Florentin, fut tout à la fois le comble de l'abſurdité & de l'injuſtice. On l'accuſa principalement comme ſorcière & magicienne. Le juge qui l'interrogeoit lui ayant demandé, de quel charme elle s'étoit ſervie pour faſciner la reine mère : *de l'aſcendant*, répondit-elle, *qu'un eſprit ſupérieur a toujours ſur un eſprit foible.* Le parlement la déclara criminelle de lèſe-majeſté divine & humaine, & la fit exécuter ſur l'échafaud. Son corps fut jeté au feu.

D'où venoit la crédulité à la magie & l'aſtrologie.

Catherine de Médicis avoit apporté de Florence la mode inſenſée de l'aſtrologie. On y croyoit ſi bien, que Jacques de Thou, hiſtorien admirable, ſemble partager ſur ce point la

crédulité générale ; & que Henri IV fit tirer l'horoſcope de ſon fils. La cour de Marie de Médicis s'étoit remplie d'aſtrologues, & ce furent de ſemblables impoſteurs italiens, qui donnèrent lieu ſans doute à l'accuſation que je viens de rapporter.

Fortune énorme de Luynes.

Quelque indignation qu'euſſent excitée le crédit & les richeſſes des deux Florentins, Luynes, né dans le comtat, & en quelque ſorte étranger comme eux, ne craignit point de ſurpaſſer leur ambition. Il s'enrichit de leur dépouille. De ſimple gentilhomme, il devint en peu de tems duc & pair, maréchal, connétable, garde des ſceaux. Il ne lui manqua rien que le mérite ; mais l'intrigue y ſuppléoit abondamment, aux yeux d'un prince eſclave de ſes favoris, juſqu'à ce que le dégoût fît varier la faveur.

1619. Guerre & accommodement avec la reine mère.

Cependant la reine mère vivoit reléguée à Blois. Elle conſpire avec le duc d'Epernon ; elle s'évade, pour commencer la guerre civile. On s'accommode avec elle & avec le duc, en leur cédant des avantages. Une nouvelle rupture eſt ſuivie d'un nouvel accommodement. L'évêque de

Luçon, disgracié depuis la chute de Concini, chef du conseil de Marie de Médicis, ménagea la paix en habile homme, & se rouvrit par ce moyen le chemin de la fortune. Ce vaste génie cachoit adroitement son ambition de dominer.

Les huguenots, inquiétés, veulent établir une république.

A tant de petites guerres civiles, qui, mal concertées, tournoient néanmoins à la honte du souverain, en succéda une d'autant plus violente, que des motifs de religion aiguisoient les armes. Dès le commencement du règne, on avoit inquiété les huguenots, à peine contenus auparavant par la sagesse de Henri IV. En 1617, Louis les avoit surtout irrités par un arrêt du conseil, ordonnant la restitution des biens ecclésiastiques du Béarn, dont ils jouissoient depuis soixante ans. Leurs cabales se ranimèrent; & dans une assemblée de la Rochelle, ils résolurent d'exécuter un système de république, à l'exemple des Hollandois.

Siége de Montauban.

Le connétable de Luynes, aussi présomptueux qu'ignorant, s'imagina pouvoir terrasser un parti si formidable. Il entreprit la guerre. Louis mar-

cha en personne, assiégea Montauban, & eut la douleur de lever le siége. (1621.) Deux grands capitaines, le duc de Rohan & son frère Soubise, étoient à la tête des calvinistes. Rien ne put les détacher d'une cause qu'ils se croyoient obligés de défendre. Luynes mourut après cette honteuse expédition. Le brave & ambitieux Lesdiguières abjura l'hérésie, pour avoir l'épée de connétable.

Mort de Luynes.

On continua de se battre avec fureur l'année suivante. Le roi donnoit l'exemple de la bravoure; qualité bien différente du vrai courage, puisqu'elle peut se trouver dans une ame foible. Il auroit peut-être encore échoué devant Montpellier, qui se défendoit comme Montauban; mais il prévint cet affront en faisant la paix. Outre la confirmation de l'édit de Nantes, déjà confirmé plus d'une fois, les chefs des rebelles obtinrent toutes les graces qu'ils voulurent. C'étoit en quelque sorte l'usage, que la révolte fût récompensée mieux que les services.

Suite de la guerre.

Les rebelles récompensés.

CHAPITRE VII.

Troubles de l'arminianiſme en Hollande. — Règne de Jacques I, roi d'Angleterre. — Ferdinand II opprime l'électeur Palatin, & menace la liberté germanique.

Les diſſenſions religieuſes, plus vives que jamais.

VOICI le tems où les diſſenſions religieuſes reprennent toute leur atrocité. Se mélant aux grandes affaires politiques, elles amènent des cataſtrophes ſanglantes; elles ébranlent & les trônes & les états; elles font le malheur & l'opprobre du genre humain. La Hollande même étoit en proie à cette manie inconcevable, qui troubloit le monde chrétien depuis treize ſiècles. Deux théologiens, profeſſeurs à Leide, Arminius & Gomar, avoient allumé en 1603 le flambeau de la diſcorde, au ſujet du myſtère de la prédeſtination & de la grace, toujours plus incompréhenſible par tous les ſyſtêmes des docteurs. Arminius vouloit du moins tempérer les prin-

Arminius & Gomar, en Hollande.

cipes odieux de Calvin ; il n'admettoit point que, non-seulement le salut des prédestinés, mais les supplices éternels des réprouvés, fussent une suite nécessaire des décrets absolus du tout-puissant ; il défendoit la bonté de dieu & la liberté de l'homme, autant que le permettoient les principes de sa secte. Gomar, calviniste rigide & impitoyable, n'ayant pas la raison pour lui, y suppléoit par cet enthousiasme persécuteur qui entraîne la multitude. Les arminiens ne demandoient que la tolérance. Ils l'obtinrent des états-généraux en 1614. Cependant les théologiens ne cessèrent de combattre, & les deux partis s'échauffèrent jusqu'aux voies de fait.

Maurice d'Orange profite de la dispute pour perdre Barneveldt.

Maurice, prince d'Orange, animoit les gomaristes ; profitant de ces troubles pour opprimer sa patrie, après en avoir été le défenseur. L'avocat général Barneveldt, à qui il étoit redevable du commandement, citoyen illustre par tous les genres de vertus & de services, protégeoit les arminiens en veillant à la liberté publique. Sa perte est résolue.

Le fameux ſynode de Dortrecht condamne en 1619 la doctrine d'Arminius. Barneveldt périt ſur un échafaud dans ſa vieilleſſe. Grotius, ſon partiſan, eſt condamné à une priſon perpétuelle, d'où il n'eſt tiré que par l'ingénieuſe tendreſſe de ſa femme. Perſécution monſtrueuſe dans une république, dont la liberté venoit de la haine qu'avoit inſpirée la perſécution des Eſpagnols. Tout ſe ſent des extravagances humaines.

Perſécution dominante.

Les Hollandois du moins, dans leurs querelles théologiques, ne perdirent pas de vue l'intérêt de leur commerce. Leur compagnie des Indes étendoit ſes établiſſemens : Batavia fut fondée dans l'île de Java, & devint l'Amſterdam de l'Aſie.

Les Hollandois ne laiſſent pas de s'agrandir.

Nous allons voir en Allemagne une guerre de trente ans, s'allumer par des motifs de religion ; mettre en feu d'autres états de l'Europe, & miner les fondemens de la puiſſance autrichienne. Pour ne pas confondre les objets, formons-nous d'abord une idée du règne de Jacques I en Angleterre, prince qui auroit dû prendre

beaucoup plus de part qu'il ne fit à une affaire si importante.

Jacques étoit savant avec pédanterie, théologien avec entêtement, pacifique par foiblesse de caractère, livré comme les rois d'Espagne & de France à des favoris indignes de la faveur, fort jaloux cependant de l'autorité absolue, qu'il regardoit comme un droit de sa couronne. Enfant, lorsque sa mère Marie Stuart fut détrônée, il avoit été nourri dans la religion protestante. Des catholiques anglois, furieux de ne pas trouver en lui l'indulgence qu'ils s'étoient promise, formèrent en 1605, la troisième année de son règne, cette affreuse conjuration des poudres, dont j'ai dit un mot ailleurs.

Caractère de Jacques I, roi d'Angleterre.

Trente-six barils de poudre étoient cachés sous la salle du parlement, pour ensevelir dans un même tombeau le roi, la famille royale, les pairs du royaume, les communes. Le lord Monteagle, ayant été heureusement averti par un billet, de ne point se trouver à l'assemblée, parce qu'on y recevroit un *terrible coup*,

Conjuration des poudres.

communiqua cet avis, & Jacques pénétra le complot. La plupart des conſpirateurs périrent les armes à la main. Deux jéſuites, Garnet & Oldecorne, furent accuſés de les avoir animés au crime, dans le tribunal de la pénitence. Ce ne ſeroit qu'un exemple de plus des attentats, dont le faux zèle & la fauſſe morale ſouilloient alors le ſaint miniſtère.

Vaines tentatives pour établir l'épiſcopat en Ecoſſe.

En vain Jacques déployoit ſa théologie & ſon pouvoir, pour ſoumettre à l'épiſcopat les *preſbytériens* d'Ecoſſe; qui croyoient ramener les tems apoſtoliques, en ne reconnoiſſant d'autres chefs que les *anciens* de leur ſecte. Il regardoit avec raiſon les évêques comme des appuis de l'autorité royale; il diſoit hautement, *point d'évêques, point de rois.* Mais ces fanatiques, reſpirant l'amour de l'indépendance, tiroient de-là un nouveau motif de lui réſiſter. Il ne put jamais ni les convaincre ni les réduire. Les puritains d'Angleterre, animés du même eſprit, deviendront, ſous le règne ſuivant, les deſtructeurs de la couronne.

L'imprudence de Jacques fraya les voies à cette fatale révolution. A force d'insister sur les maximes de la puissance arbitraire, que les Tudors avoient suivies sans obstacle, il fit éclorre dans la nation les idées républicaines. On raisonna sur l'autorité; on en discuta les principes, on en rechercha la source, on remonta aux tems où elle avoit d'étroites limites; on puisa dans l'histoire & dans l'ancienne littérature des sentimens libres, que les circonstances devoient développer; & l'on se crut en droit de lutter contre la prérogative: un parlement de 1610 fit des essais hardis en ce genre, & fut cassé avec indignation.

Jacques commet l'autorité, à force de vouloir l'étendre.

Jacques auroit dû, comme Elisabeth, se délivrer par l'économie du besoin des secours parlementaires. Il étoit dans le besoin, & il étoit prodigue. Après avoir vendu pour deux cent mille livres sterling des titres de chevalier Baronnet, il se vit contraint d'assembler un autre parlement en 1614: il y trouva les communes plus ardentes à lui contester ses droits; & il se hâta de

Il manque d'économie & par-là enhardit le parlement.

le diſſoudre, en renonçant au ſubſide.

Somerſet & Buckingham.

Robert Carre, comte de Somerſet, ſon mignon & ſon miniſtre, eſt alors ſupplanté par un autre favori. Le jeune Villiers joue le même rôle en Angleterre, que Luynes en France. Il devient tout-à-coup duc de Buckingham, grand-écuyer, grand-amiral. Les richeſſes pleuvent ſur ſa famille, auſſi-bien que ſur ſa tête.

Places rendues à la Hollande.

Le roi, pour faire de l'argent, rend aux Hollandois trois places importantes, la Brille, Fleſſingue & Rammekins, qu'ils avoient remiſes à Eliſabeth, en garantie des ſommes qu'elle prêtoit à la république. Ces ſommes montoient à près de ſept cent mille livres ſterling, dont il n'exigea qu'environ le tiers. Les trois places occaſionnoient beaucoup de dépenſe, ne rapportoient aucun avantage bien réel. On n'en fut pas moins indigné de la conduite de Jacques: elle parut honteuſe pour la nation; & en des conjonctures ſi délicates, l'opinion publique devoit être ménagée.

Tel étoit le gouvernement d'un

prince plus puissant, & beaucoup plus foible néanmoins qu'Elisabeth ; lorsque s'ouvrirent en Allemagne les scènes sanglantes, qui agiteront toute l'Europe.

Mouvemens des protestans de l'empire.

Les protestans de l'empire, comme nous l'avons déjà dit, s'étoient ligués de nouveau pour maintenir leurs libertés. Ils réclamoient contre les procédures du conseil aulique ; ils vouloient que tout fût égal entre les deux religions. On leur avoit fourni des sujets de plaintes ; & ils se croyoient encore plus lésés qu'ils ne l'étoient réellement. L'archiduc Mathias profita de ces troubles, que son ambition fomentoit, pour dépouiller Rodolphe II, son frère, dont l'indolence croissoit tous les jours au milieu des frivolités. Il le força en 1608 de lui céder la Hongrie avec l'Autriche. En 1611, un an après la fameuse Union *évangélique* de Hall, il lui arracha encore la Bohème, à main armée ; & ne lui laissa que le vain titre d'empereur. Rodolphe se plaignit dans une diète électorale ; mais on ne lui dissimula point qu'il devoit s'imputer à lui-même le mépris

Rodolphe II, dépouillé par son frère Mathias.

Mort de l'empereur.

qui l'exposoit à tant d'infortunes. Agité d'inquiétudes & de soupçons, se défiant de ses proches, livré aux conseils de Ticho-Brahé, ce grand astronome, qui donnoit dans les chimères de l'astrologie; il se rendit inabordable & comme invisible, jusqu'à ce que la mort finit ses peines en 1612.

Sous Mathias, soulévement des Bohémiens.

Après un interrègne de quelques mois, (car il n'y avoit pas de roi des Romains,) Mathias fut élu empereur. Les dissensions éclatèrent sous son règne. Quoiqu'on eût assuré aux protestans de Bohème l'exercice public de leur religion, le clergé fit abattre en 1618 quelques-uns de leurs temples. Furieux comme les anciens Hussites, ils se révoltent aussitôt. Ils montent au château de Prague, entrent dans la salle du conseil, jettent par la fenêtre le secrétaire & deux conseillers d'état, s'emparent du gouvernement, chassent les jésuites & les royalistes, lèvent une armée contre *les ennemis de dieu, de la religion, & des édits de l'empereur;* & soutiennent, par un manifeste, qu'ils n'ont fait que suivre les lois & coutumes du royaume.

Mathias veut employer les voies de douceur. Ferdinand, archiduc de Gratz, ſon couſin, qu'il avoit adopté au préjudice de ſes propres frères ; déjà déſigné roi de Bohème & de Hongrie, ſuivoit des maximes toutes différentes, les maximes eſpagnoles. Toute eſpérance de paix s'évanouit. Les états de Siléſie, de Moravie, ceux même de la haute-Autriche, ſe déclarent en faveur des Bohémiens. Les Hollandois, l'Union de Hall, leur promettent des ſecours. Le célèbre comte de Mansfeld, bâtard du gouverneur de Flandre, qui avoit déjà ſervi contre la maiſon d'Autriche, leur amène en effet des troupes de l'Union. Tout annonçoit une guerre atroce. Mathias mourut de chagrin en 1619, avant que les grands coups fuſſent portés.

Le mal s'accroît & ſe communique.

Si le miniſtère de France avoit eu de la politique & de la vigueur, l'empire ſortoit de la maiſon d'Autriche. L'électeur Palatin propoſa dans la diète le duc de Bavière, ſon parent. Les circonſtances facilitoient cette élection. Mais le connétable de Luynes, alors tout-puiſſant à la cour de

1619. Ferdinand II ſuccède à Mathias ſon couſin.

Louis XIII, agit de concert avec les Espagnols, & appuya l'archiduc Ferdinand, qui fut élu; prince trop attaché aux principes de l'autorité arbitraire, d'ailleurs plein de qualités sublimes, & capable d'augmenter la puissance autrichienne en Allemagne. Cependant le comte de la Tour, chef des rebelles, porta la terreur jusques dans l'Autriche. Avec plus de diligence, il pouvoit s'emparer de Vienne.

Les Bohémiens le dépofent.

Les Bohémiens, non contens de ne pas reconnoître Ferdinand II pour empereur, le dépofent solennellement à Prague, sous prétexte qu'il a violé leurs privilèges; qu'il est convenu avec l'Espagne d'abolir le droit d'élection en Bohème, & de rendre la couronne héréditaire dans sa famille. Ils offrent cette couronne à l'électeur Palatin Frédéric V, chef de la ligue protestante, & gendre du roi d'Angleterre. Frédéric l'accepte imprudemment, entraîné malgré lui au précipice par les conseils de sa femme & de ses flatteurs. Jacques I son beau-père, le prince d'Orange son oncle, blâmèrent en

L'électeur Palatin accepte imprudemment cette couronne.

vain cette entrepriſe téméraire. L'Eſpagne envoya vingt mille hommes à la ligue catholique ; au-lieu que Jacques demeura en repos, quelque ardeur que montraſſent les Anglois pour une cauſe, qui intéreſſoit leur religion & l'honneur de la couronne.

Il perd la bataille de Prague.

Frédéric eſt défait à la bataille de Prague en 1620, & prend la fuite. Calviniſte outré & intolérant, il s'étoit rendu également odieux aux luthériens & aux catholiques. Ce ne fut pas la moindre cauſe de ſes infortunes, car on voit que la religion, mal entendue, étoit toujours l'ame des partis.

1621. Ferdinand envahit le Palatinat, & écraſe tout.

Juſqu'alors Ferdinand avoit montré de la modération, en ſoutenant des droits légitimes. La victoire en fit un deſpote. Sans conſulter les électeurs, malgré ſa propre capitulation, dans une affaire purement perſonnelle, il mit au ban de l'empire Frédéric & ſes partiſans : il ſe rendit maître du Palatinat ; il ordonna des exécutions cruelles. L'Union proteſtante eſt écraſée, traite avec les Eſpagnols, & ſe diſſout. L'empereur

connoiſſoit peu ſans doute le prix des lettres; puiſqu'il donna, ou laiſſa donner par le duc de Bavière, au pape Grégoire XV, la magnifique bibliothéque électorale d'Heidelberg, que les Allemands regrettent encore aujourd'hui.

Fautes de Jacques I.

Le roi d'Angleterre avoit aſſemblé le parlement, non dans le deſſein de faire la guerre, mais pour obtenir des ſubſides, comme s'il y eût été bien réſolu. Il en obtint, & vit néanmoins ſa prérogative plus attaquée que jamais. Son chancelier, François Bacon, ſi renommé dans la littérature, coupable de pluſieurs fautes dans ſa conduite, fut accuſé par les communes, condamné à la priſon & à une amende de quarante mille livres ſterling. Le parlement porta un œil curieux ſur les droits de la couronne, ſur les affaires d'état. Jacques lui ayant défendu de s'ingérer dans de pareilles affaires, la chambre-baſſe répondit qu'elle avoit un *droit héréditaire* de propoſer des avis ſur le gouvernement. Il ſoutint que les privilèges de la chambre étoient des graces du ſouverain, non des droits

Les communes deviennent plus hardies.

héréditaires. On proteſta. Il ſe fit apporter le regiſtre, déchira la proteſtation, caſſa le parlement, en fit empriſonner quelques membres, défendit de parler ſur les affaires publiques; & ne comprit pas que c'étoit le moyen de faire parler plus librement. Les deux partis, de *la patrie* & de *la cour*, appellés enſuite Whigs & Torys, tirent leur origine de ce parlement célèbre.

1623. L'électorat du Palatin conféré au duc de Bavière.

Privé du ſecours de ſon beau-père, qui ſe bornoit à des négociations, & qui ſe laiſſoit amuſer par la cour d'Eſpagne; n'étant pas mieux ſecouru du prince d'Orange, ſon oncle; le malheureux Frédéric fut entiérement immolé au deſpotiſme & à la vengeance de l'empereur. Dans une diète de Ratiſbonne, où l'on appela ſeulement les électeurs, & quelques princes dévoués au chef de l'empire, Ferdinand conféra au duc de Bavière l'électorat du Palatin, à la pluralité des voix. Il voulut même obliger tous les états de l'empire à ouvrir leurs fortereſſes, quand il s'y préſenteroit, lui, ou ſes troupes. Mais on rejeta une propoſition ſi révoltante.

Elle manifeſtoit les intentions de l'empereur, & les dangers de l'Allemagne.

Le comte de Tilli fait trembler l'Allemagne.

Tout cédoit aux armes du comte de Tilli, flamand, général de la ligue catholique. Pluſieurs victoires, qu'il remporta ſur les proteſtans diviſés, étoient autant de triomphes pour la puiſſance impériale. Si un génie, tel que le cardinal de Richelieu, n'avoit pas enfin gouverné la France, il étoit à craindre que la maiſon d'Autriche ne réaliſât les anciens projets de Charles-Quint. Avant de paſſer à l'époque de ſon miniſtère, rapportons en peu de mots ce que l'hiſtoire d'Eſpagne peut fournir d'intéreſſant.

CHAPITRE VIII.

Conjuration de Veniſe. — Obſervations ſur l'Eſpagne.

Philippe III & le duc de Lerme.

UN monarque foible, indolent, gouverné par des favoris ; un miniſtre également incapable, également gouverné ; tels étoient Philippe III, roi d'Eſpagne, & le duc de Lerme. Ce dernier fut décoré en 1618 du chapeau de cardinal : ſon maître l'exila cependant la même année.

Conjuration eſpagnole contre Veniſe.

Sous un gouvernement lâche & aveugle, l'ambition ne s'éteignit point. Le duc d'Oſſuna viceroi de Naples, Pierre de Tolède gouverneur du Milanès, & le marquis de Bedmar ambaſſadeur à Veniſe, entreprirent de ſubjuguer les Vénitiens, & avec eux le reſte de l'Italie. Sans être avoués de la cour, ils formèrent une fameuſe conjuration, qui devoit mettre Veniſe en leur puiſſance. Les troupes du Milanès d'une part,

de l'autre, des barques envoyées du royaume de Naples, auroient agi en même tems ; & la ville, abandonnée aux flammes par une troupe de conſpirateurs, n'auroit pu réſiſter à tant d'attaques imprévues. La vigilance du ſénat découvrit en 1618 un complot ſi extraordinaire. On noya ſecrétement la plupart des conjurés. Bedmar, qui avoit ſurtout violé le droit des gens, prit la fuite. On l'envoya en Flandre, où il devint premier miniſtre des archiducs, & bientôt après cardinal. Tolède fut rappelé du Milanès : Oſſuna demeura viceroi de Naples. Il avoit rendu de grands ſervices contre les Turcs, qui faiſoient de continuelles deſcentes en Sicile, d'où ils avoient enlevé en trente ans plus de trois cent mille eſclaves. Ce fléau abſorboit tous les revenus d'un état autrefois riche & floriſſant.

Nobleſſe offerte aux cultivateurs.

L'Eſpagne, plus dépeuplée encore par les cauſes deſtructives que nous avons vues, manquoit tellement de laboureurs, que Philippe III, en 1620, publia un édit pour accorder certains honneurs de la nobleſſe, & l'exemption du ſervice militaire, à

ceux qui s'adonneroient à l'agriculture. Les Eſpagnols aimèrent mieux croupir dans leur indolence & dans leur misère. Un bon gouvernement auroit trouvé d'autres moyens de ranimer le plus important des arts. Puiſque les nobles en faiſoient l'objet de leur mépris, pouvoit-on s'attendre que des privilèges de nobleſſe excitaſſent à le cultiver; en Eſpagne ſurtout, où les préjugés ſembloient alors indomptables ?

Philippe lui-méme fut, dit-on, la victime de l'abſurde tyrannie des coutumes. Au ſortir de maladie, il travailloit dans la chambre du conſeil. La vapeur d'un grand braſier lui porte au cerveau. Il ſe plaint. Celui que l'étiquette * chargeoit du feu étant éloigné, perſonne n'oſe retirer le braſier. En attendant, le mal augmente, & le roi en meurt. (1621.) Mort de Philippe III.

* J'ignore ſur quelle autorité M. Déſormeaux rapporte ce fait, qui nous paroit ſi étrange. Mais comme cet écrivain, membre de l'Académie royale des Belles-lettres, n'adopte pas quantité de contes ſur l'étiquette eſpagnole; ſon témoignage a ſans doute ici quelque fondement.

Philippe IV, gouverné par Olivarès.

Il avoit recommandé à Philippe IV, ſon fils, âgé de ſeize ans, de ne point changer le miniſtère. Cependant tout changea d'abord. Guſman, comte & enſuite duc d'Olivarès, devint le maître du royaume. Quoique jeune & favori, il étoit du moins diſtingué par des talens politiques.

Ordonnance pour remédier aux maux de l'Eſpagne.

J'obſerverai ſeulement ici une ordonnance rendue en 1624, où l'on voit qu'il cherchoit du remède à des maux preſque incurables. Par cette loi, les deux tiers des officiers de juſtice & de finance ſont ſupprimés. On favoriſe la population, en exemptant les nouveaux mariés des charges publiques, pour quatre ans; & de tout impôt pour la vie, quiconque aura eu ſix enfans mâles. On permet auſſi le mariage ſans le conſentement des parens: article plus dangereux qu'utile. On défend aux habitans des provinces de venir à Madrid ou à Séville, ſans y avoir des affaires importantes, ſous peine d'une amende conſidérable. Défenſe à plus forte raiſon de ſortir du royaume, avec ſes biens & ſa famille, ſans une permiſſion

mission du roi. On promet exemption de taxes & de tributs aux artisans & laboureurs étrangers, qui s'établiroient en Espagne. On défend aux infans mêmes d'avoir plus de dix-huit domestiques. Les ornemens d'or & d'argent ne sont permis que pour le service divin; & les manteaux de soie, qne la vanité rendoit communs aux pauvres ainsi qu'aux riches, sont pareillement défendus.

Il importe de réfléchir sur le dépérissement de ce royaume.

Rien n'est plus étrange que de voir une grande monarchie, en possession de l'or du nouveau monde, réduite à la nécessité des lois somptuaires. Sans examiner l'avantage ou l'inconvénient de ces lois, voyons d'un coup-d'œil les principes internes de dépérissement, qui devoient consumer l'Espagne, jusqu'à ce qu'une vigoureuse législation, excitée par l'excès du mal, en coupât profondément les racines. L'ouvrage de D. Bernardo de Ulloa, sur le rétablissement des manufactures & du commerce d'Espagne, & celui de D. Hustaris sur le même commerce, fourniſſent d'excellentes idées, auxquelles un François peut ajouter quel-

que choſe. Je me borne ſeulement à un petit nombre de réflexions, applicables à tout gouvernement défectueux.

Obſtacles à ſa population, ſurtout de la part de l'inquiſition.

1°. L'eſſentiel ſans doute étoit de repeupler l'Eſpagne, & d'y ranimer l'agriculture. Mais le moyen d'y attirer des habitans, ſi l'inquiſition y dominoit avec tyrannie? ſi la défiance & la crainte étoient répandues dans tout le corps de la ſociété? s'il ne falloit qu'avoir une penſée à ſoi, pour être expoſé à l'empriſonnement, aux ſupplices? ſi les hommes les plus induſtrieux, fuſſent-ils encore les plus pacifiques, ne pouvoient jouir des droits de citoyen, à moins de régler ſcrupuleuſement leurs paroles & leurs démarches au gré des inquiſiteurs? Les Eſpagnols étoient comme écraſés ſous le joug. Des étrangers l'auroient-ils trouvé ſupportable? Je ne parle point de tout ce que l'eſclavage de la raiſon entraîne de ſuites funeſtes. Il plonge ordinairement les facultés intellectuelles dans une ſorte de léthargie, qui anéantit tout à la fois & les ſciences & les arts.

2°. L'agriculture ne peut devenir florissante, qu'avec le secours du commerce intérieur. Il faut de l'encouragement au travail. Il faut que le superflu des productions de la terre puisse procurer les choses dont on a besoin, & même celles qui adoucissent les peines de la vie. Or mille obstacles arrêtoient le commerce intérieur. Point de canaux ; presque point de chemins ; de mauvaises routes sans auberges ; des gîtes dépourvus de tout, & cependant très-dispendieux ; des douanes accablantes, presque à chaque pas ; les mêmes droits de province à province, qu'on exigeoit quand c'étoient autant de petits royaumes ; l'argent comme enchaîné dans les provinces par des prohibitions absurdes : avec de pareilles entraves, qui pouvoit mettre en mouvement les bras des cultivateurs ? A quoi leur eût servi une abondance stérile de denrées, dont ils n'auroient su que faire ? Les uns auroient vu pourrir leur blé, sans pouvoir acheter du vin ; les autres, ayant des caves pleines de vin, n'auroient su comment se fournir de

Obstacles à l'agriculture & au commerce intérieur.

Sans commerce intérieur, l'agriculture devoit tomber.

blé. C'eſt ainſi que des lois & des coutumes déraiſonnables, c'eſt ainſi que l'aveuglement ou la rigueur des ſouverains, ruinent les plus beaux pays de l'univers.

La chute de l'agriculture entraîne celle des manufactures.

3°. Par tout où exiſtent les matières premières qu'on doit manufacturer, il y a une correſpondance intime, une action réciproque entre les manufactures & l'agriculture. La quantité de ſubſiſtances augmente le nombre des ouvriers. Ce nombre, augmentant la conſommation, anime & étend la culture. Tout s'aide, tout ſe vivifie, tout accroît la maſſe du bien public. Mais ſi les terres ſont abandonnées, la dépopulation paſſe dans les atteliers; & ſi les manufactures tombent, le travail languit dans les campagnes. C'eſt ce qui arriva néceſſairement, lorſque les Eſpagnols dédaignèrent les biens réels pour des biens imaginaires; lorſqu'ils coururent en foule aux mines de l'Amérique; lorſqu'enfin la ſuperſtition bannit ce reſte d'habitans, dont l'induſtrie leur étoit ſi néceſſaire. Dès-lors, ils ne ſurent mettre en œuvre, ni les ſoies de Valence, ni les laines d'Anda-

Mépris des Eſpagnols, pour la charrue, les arts & métiers.

lousie & de Castille ; ils regardèrent avec mépris les métiers, comme la charrue : l'or & l'argent leur parurent tenir lieu de tout ; & l'orgueil nourrit tellement la paresse, que dans l'indigence même, la plupart auroient eu honte de travailler pour avoir du pain. Un peuple doit certainement être malheureux, quand il rougit du travail.

4°. Il s'ensuivoit de-là que leurs richesses n'étoient pas pour eux, mais pour les étrangers qui les nourrissoient, les habilloient, &c. Dans le royaume, les denrées & la main-d'œuvre montoient à un prix excessif, soit faute de concurrence, soit par les difficultés du commerce, soit par les droits énormes imposés tant sur le travail que sur les vivres. On cherchoit donc les marchandises étrangères. Un état, que ses productions seules devoient enrichir, s'appauvrissoit de la sorte continuellement, au profit de ceux que le besoin pouvoit rendre ses tributaires. Son or lui échappoit sans cesse, pour se répandre dans les pays du labourage & de l'industrie.

Leurs richesses étoient donc pour les étrangers.

Faſte de la cour ; opulence de l'égliſe ; états trop éloignés & mal adminiſtrés.

5°. Ajoutons à cela le faſte ruineux de la cour & celui des grands ; le nombre & l'opulence des égliſes, des couvens, de ces pieux célibataires qui n'ont d'autre emploi que de prier ; l'immenſe étendue de la monarchie, dont les parties trop éloignées, toutes mal adminiſtrées, affoibliſſoient le corps qu'elles ſembloient rendre ſi redoutable ; les maux du deſpotiſme qui, en accablant un peuple autrefois libre, avoit éteint ſon activité & énervé ſa vertu ; l'ignorance ſuperſtitieuſe, qui d'une part, conſacroit & multiplioit les abus, & de l'autre, tournoit tous les efforts du génie aux futilités de l'école ou aux amuſemens du théâtre. (Mariana & deux ou trois autres écrivains font une légère exception.) Il n'en faut pas davantage pour expliquer comment l'Eſpagne, avec tant de riches conquêtes, avec un ſol ſi fertile & une ſituation ſi avantageuſe, avec beaucoup de courage, de talens & de vertus, ſe trouvoit réduite à un état pitoyable, dont elle ſe relèvera difficilement. Nous la verrons un jour gouvernée par des ſouverains de la maiſon de France : c'eſt

Deſpotiſme & ignorance.

alors que sa vigueur doit renaître avec son génie.

Enfin, la Hollande, qui n'étoit rien avant de secouer le joug, qui n'avoit été reconnue libre qu'à la trève de 1609, se jouoit des flottes espagnoles; & Philippe IV fit la fausse monnoie pour payer ses dettes. Qu'on juge maintenant lequel étoit préférable, posséder l'Amérique, ou cultiver l'Espagne; opprimer les sujets, ou s'occuper de leur bonheur; faire des lois somptuaires, ou réformer les vices du gouvernement.

La Hollande prévaut sur l'Espagne.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

MINISTERE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

ABAISSEMENT DE LA MAISON D'AUTRICHE. — LE PARLEMENT D'ANGLETERRE FAIT LA LOI AU SOUVERAIN.

Depuis l'an 1624, jusqu'au commencement du règne de Louis XIV.

CHAPITRE PREMIER.

Premières années du ministère du cardinal de Richelieu. — Prise de la Rochelle. — Cabales & révoltes.

Idée générale de cette époque.

UN nouveau système de politique va éclorre, & changer la face de l'Europe. Un puissant génie gouvernant la monarchie françoise, maîtrisant la foiblesse du monarque, subjuguant l'audace des calvinistes & l'am-

bition séditieuse des grands, étonnera le monde par l'éclat de ses entreprises. Il fera couler des fleuves de sang, il gouvernera avec un sceptre de fer, il rendra la France malheureuse, il sera craint & haï autant qu'admiré ; mais son ministère fera une des principales époques de l'histoire, par les révolutions & les événemens célèbres qu'il doit produire. Ce que l'histoire offre de plus brillant, de plus nécessaire même, n'est presque toujours qu'une horrible tragédie.

1624. Comment Richelieu parvient au ministère.

Richelieu, évêque de Luçon, aspiroit depuis plusieurs années au gouvernement. Créature de Concini, enveloppé dans sa disgrace, il avoit pris un masque d'indifférence & même de piété, qui n'en imposoit qu'à ceux dont il n'étoit pas connu. En ménageant la paix de la reine mere avec Louis XIII (1619), il s'étoit procuré le chapeau de cardinal. Marie de Médicis, étant rentrée au conseil, s'efforça de l'y introduire, quoique le roi l'en eût exclus par une condition expresse. Les galanteries du cardinal choquoient ce prince dévot, qui craignoit d'ailleurs son

caractère ambitieux, & la supériorité de son esprit. Cependant il céda aux instances de la reine, quoique résolu de ne pas confier l'autorité à un tel homme. Richelieu affectoit de dire qu'une santé foible lui interdisoit le travail. Il ne tarda guère à se démasquer. La prompte disgrace de deux ministres, ses adversaires, annonça l'empire qu'il vouloit prendre. Il ne devint premier ministre & tout puissant qu'en 1629; mais il eut d'abord la principale influence dans les affaires.

Grandes vues politiques; mais point d'économie.

Le ministère ne se conduisit plus au hasard, sans vues, ni avec la foiblesse qui le rendoit méprisable. On jeta les yeux sur la situation de l'Europe, on vit que la France devoit s'y intéresser; on revint au plan de Henri IV, pour resserrer la puissance de la maison d'Autriche, que Ferdinand II rendoit tous les jours plus redoutable; on négocia dans les cours; on se prépara aux entreprises vigoureuses. Un bon système d'économie auroit pu en assurer l'exécution; mais Richelieu étoit tout différent de Sulli. Fastueux, injuste, por-

té à la tyrannie, il négligera jusqu'à la fin les principales ressources de l'état, celles qu'un gouvernement sage trouve dans le bonheur & dans l'amour des sujets.

Négociations pour le mariage du prince de Galles avec une infante.

Jacques I se laissa entraîner par la politique de Richelieu. Ce foible monarque, dans la vue de rétablir l'électeur Palatin, son gendre, avoit long-tems négocié le mariage de son fils (Charles I,) avec l'infante d'Espagne, malgré l'aversion des Anglois pour l'alliance espagnole. Impatient des lenteurs, le jeune Charles, par le conseil de Buckingham, accompagné de ce téméraire favori, étoit allé en aventurier faire sa cour à la princesse. Il avoit plu, il s'étoit concilié l'estime; & l'affaire paroissoit finie, lorsque le duc de Buckingham, s'étant attiré la haine des Espagnols par ses insolences & par ses débauches, dégoûta le prince de Galles, l'emmena, fit rompre toute la négociation, & rendit inévitable une guerre dont Jacques ne pouvoit soutenir l'idée. La cour de France profite de la conjoncture. On donne au prince de Galles Henriette, sœur

L'Angleterre s'allie avec la France.

de Louis XIII, avec huit cent mille écus de dot. Voilà par cette alliance l'Angleterre ennemie de la maiſon d'Autriche.

Mort de Jacques I.

Au milieu des chagrins que cauſoient à Jacques, & cette rupture, & les mouvemens intérieurs contre ſa prérogative, il mourut l'année ſuivante. (1625.) Un nouveau parlement venoit d'abolir tous les monopoles. Le bill établiſſoit que *tout citoyen peut diſpoſer librement de ſes actions, pourvu qu'elles ne faſſent tort à perſonne; & que ce droit ne peut être limité par aucune autre autorité que celle des lois.* Charles I, héritant des principes de ſon père, livré comme lui aux conſeils de Buckingham, quoique d'ailleurs plein de vertus & de qualités aimables, commença dans les troubles un règne infortuné, qu'il devoit finir ſur un échafaud.

Bill remarquable.

Affaire de la Valteline.

Cependant la guerre de la Valteline annonçoit déjà la vigueur du miniſtère françois. Cette petite province, ſujette des Griſons, s'étoit révoltée contre eux, & avoit demandé le ſecours des Eſpagnols. Les Valte-

lins étant catholiques, & les Grisons protestans, la cour de Madrid, sous prétexte de religion, voulut garder un pays exposé aux ravages de l'hérésie ; & le gouverneur du Milanès y éleva des fortereſſes. Par-là on s'ouvroit une communication avec l'Allemagne. En 1621, peu après cette entrepriſe, l'Espagne s'obligea par un traité avec la France de rendre aux Grisons la Valteline. Le traité ne s'exécutoit point. De nouvelles négociations n'aboutirent qu'à séquestrer entre les mains du pape les places de cette province. Mais Richelieu, devenu miniſtre, trancha enfin les difficultés. Il fit une ligue avec la république de Veniſe & le duc de Savoie. Une armée françoiſe chaſſa les garniſons d'Urbain VIII, & remit les choſes dans l'ancien état. L'Europe jugea dès-lors que la cour de France ſortoit de ſa léthargie. Une autre ligue fut conclue avec la Hollande, qui, depuis l'expiration de la trêve, en 1621, étoit attaquée de nouveau. Spinola vint cependant à bout de forcer Bréda, après un ſiége de dix mois.

1625. La France la finit avec vigueur.

Ligue avec la Hollande.

Paix avec les huguenots.

Les huguenots, toujours léſés & toujours ſéditieux, avoient repris les armes. Richelieu ſe propoſoit de les dompter. Les circonſtances ne le permettoient pas encore. Quoique battus ſur mer, quoique chaſſés de l'île de Rhé, ils obtinrent des conditions de paix auſſi avantageuſes qu'auparavant. Le cardinal crut devoir *ſcandaliſer le monde encore une fois*, (diſoit-il,) pour agir efficacement contre la maiſon d'Autriche. On le noircit par des libelles atroces, on le qualifia de *patriarche des athées*. Trop ſenſible à ces injures mépriſables, il ſuivit néanmoins ſon plan avec ardeur. Il imprimoit déjà la terreur aux grands du royaume, en s'efforçant de les ſoumettre à l'autorité; il bravoit la haine de Gaſton duc d'Orléans, frère du roi; il ſe voyoit en butte, non-ſeulement aux intrigues, mais aux conſpirations. Jamais miniſtre n'eut tant d'ennemis, n'eut tant de difficultés à vaincre. Les reſſorts de ſon génie s'en déployoient plus fortement; & l'ambition qui le dévoroit, lui inſpiroit un courage auquel tout devoit céder.

Richelieu outragé, mais ferme dans ſes projets.

Les mouvemens des huguenots pouvoient traverſer les vaſtes deſſeins de ſa politique. Une rupture ſoudaine de l'Angleterre avec la France hâta leur ruine. Depuis le mariage de Charles I avec Henriette, le zèle inconſidéré des catholiques, attachés au ſervice de la reine, irritoit ſourdement la nation. Mais il n'y avoit que des murmures, quand une folle paſſion du duc de Buckingham engagea le royaume dans la querelle des calviniſtes françois. Ce téméraire miniſtre vouloit revoir la reine de France, Anne d'Autriche, dont il avoit oſé être amoureux. Il venoit, ſous prétexte de ſigner un traité contre l'Eſpagne. Le cardinal, inſtruit de ſes ſentimens, lui fait refuſer la permiſſion de ſe rendre à la cour. Outré de ce refus, jaloux de Richelieu, il décide ſon maître en faveur des huguenots, qui méditoient une nouvelle révolte. En des circonſtances critiques, où le parlement s'échauffoit contre la puiſſance royale, Charles entreprend cette guerre ſans raiſon. Il en confie le commandement à ſon miniſtre; & l'incapacité de celui-ci échoue à la pre-

1627. Buckingham arme l'Angleterre en faveur des huguenots.

mière campagne. C'eſt ainſi que de ridicules caprices deviennent le mobile des gouvernemens; & qu'un mauvais choix expoſe les princes à des malheurs irréparables.

Richelieu aſſiège la Rochelle. Siége mémorable.

Alors Richelieu exécute une des plus glorieuſes entrepriſes de ſon miniſtère. Il attaque la Rochelle, ce boulevard des huguenots. Il en ferme le port aux Anglois, par une digue merveilleuſe conſtruite dans l'Océan. Il commande lui-même les troupes, avec la valeur & l'habileté d'un général accompli. En vain le maire Guiton a déclaré, montrant un poignard, & le dépoſant ſur la table du conſeil, que ce poignard percera le premier qui parleroit de ſe rendre. En vain les deux ducheſſes de Rohan animent par leur exemple le courage fanatique des aſſiégés. Buckingham, qui alloit partir avec une nouvelle flotte, ayant été aſſaſſiné, les Anglois arrivent trop tard, & ſont repouſſés devant la digue. Après onze mois de réſiſtance, épuiſés par toutes les horreurs de la famine & de la guerre, les Rochelois ſont contraints de ſe ſoumettre. Ils perdent leurs priviléges; leurs forti-

1628. La ville ſe rend au bout de onze mois.

fications ſont détruites : on leur laiſſe du moins, avec leurs biens, la liberté de conſcience.

Cette conquête coûta quarante millions. Louis XIII aſſiſta pluſieurs mois au ſiége, & s'y expoſa en héros. Du côté de la valeur, il égaloit Henri IV, auquel il étoit ſi inférieur dans tout le reſte. Richelieu ſe glorifioit pourtant d'avoir pris la Rochelle, malgré le roi d'Eſpagne, le roi d'Angleterre & le roi de France. En effet, les ſeigneurs jaloux & ambitieux l'avoient traverſé ardemment auprès du monarque ; & quoique la cour de Madrid ſe fût engagée à le ſeconder contre les calviniſtes, une flotte eſpagnole avoit paru ſans rien faire. On raconte qu'elle ſe retira ſous un prétexte frivole, uniquement parce que Louis ne vouloit point que l'amiral ſe couvrît en ſa préſence. Il eſt plus probable que l'amiral ne devoit point agir.

Combien cette conquête fut difficile.

La guerre de religion ſe termina l'année ſuivante. (1629.) Le duc de Rohan obtint, comme il avoit toujours fait, des conditions avanta-

Paix avec les calviniſtes, qui conſervent la liberté de religion.

geuſes. Les calviniſtes conſervèrent l'exercice public de leur culte. En perdant leurs places fortes, ils perdoient la dangereuſe facilité de ſoutenir la guerre civile. Ils pouvoient devenir bons citoyens, pourvu qu'on ne tyrannisât point leur conſcience; & Richelieu étoit trop éclairé, pour ranimer un fanatiſme qui doit s'éteindre dans le calme.

Guerre de Mantoue, glorieuſe à la France.

Avant la fin de cette guerre, on en commença une autre en Italie, pour aſſurer la ſucceſſion de Mantoue à Charles de Gonzague, duc de Nevers, héritier légitime du dernier duc Vincent, mort en 1627. Il avoit contre lui l'empereur, le roi d'Eſpagne, Charles-Emmanuel duc de Savoie, preſque tous les Italiens. Mais la France triompha. Louis marche à la tête d'une armée, force glorieuſement le pas de Suze, oblige le duc de Savoie de ſe joindre à lui, fait lever le ſiége de Caſal aux Eſpagnols, & revient combattre les huguenots. Dans la ſeconde campagne, (1629.) Richelieu, nommé premier miniſtre, avec un pouvoir ſans bornes, ſignale ſes talens militaires.

Charles-Emmanuel, qui avoit violé ſes engagemens, eſt preſſé de toutes parts. On lui enlève ſes places : il meurt de chagrin. Abandonnons les détails, & contentons-nous de dire qu'à la fin de 1630, le Mantouan fut évacué par les Impériaux, qui s'en étoient rendus maîtres.

Les deux reines s'efforcent de perdre Richelieu, inutilement.

Si le miniſtre de France avoit à cœur la gloire de l'état, dont la ſienne dépendoit, il n'étoit pas moins occupé du ſoin de ſoutenir ſa fortune contre des cabales toujours renaiſſantes. En exerçant la bravoure du roi dans la guerre d'Italie, il avoit cru ſe délivrer de l'inquiétude que lui donnoient les intrigues de cour. Mais Louis étant tombé malade en Savoie, étant revenu à Lyon où ſa maladie fut très dangereuſe ; les deux reines, Marie de Médicis & Anne d'Autriche, profitèrent de ſa foibleſſe, & le décidèrent à la ruine du cardinal. Celui-ci, après la guériſon du roi, diſſipa l'orage. Il le vit bientôt recommencer avec encore plus de violence. Déjà il penſoit à ſa retraite, à mettre en ſureté ſes tréſors. Heureuſement il trouva moyen

d'aborder Louis; & le premier entretien changea tout. Tel eſt l'empire que le génie peut ſe donner ſur une ame foible.

Il ſe venge ſur Mariliac, & même ſur la reine mere.

Les vengeances du miniſtre furent égales à ſon pouvoir. Il fit empriſonner le garde des ſceaux, Marillac. Il fit arrêter le maréchal de Marillac, qui commandoit alors l'armée de Piémont, ſeigneur reſpectable par ſes ſervices. Il le fit juger par des commiſſaires, miniſtres de ſa paſſion plutôt que de la juſtice. Le procès roula ſur quelques abus du commandement, auxquels on étoit accoutumé; & le maréchal périt ſur un échafaud. La reine mere fut ſacrifiée elle-même. Priſonnière à Compiégne, elle s'enfuit à Bruxelles, où elle manqua du néceſſaire.

Révolte de Gaſton.

Gaſton, frère du roi, ſe retira en Lorraine, pour ſe mettre à couvert, diſoit-il, de la tyrannie. On déclara criminels de lèſe-majeſté ceux de ſa ſuite. Bientôt il prit les armes; il entraîna le maréchal de Montmorenci dans ſa révolte. Nouvelle vengeance.

Montmorenci décapité.

Le brave Montmorenci, qui avoit depuis peu battu à Végliane les Impé-

riaux, les Eſpagnols & les troupes du duc de Savoie, qui étoit généralement aimé, dont chacun déſiroit la grace, dont le repentir méritoit de la clémence, fut impitoyablement livré au bourreau. Ni le roi, ni le miniſtre, ne ſavoient gagner les cœurs en pardonnant.

Tandis que ces terribles exécutions ſe multiplioient en France, & y rappeloient en quelque ſorte le règne de Louis XI, Richelieu fomentoit la fameuſe guerre d'Allemagne, qu'il eſt tems de ſuivre dans ſes progrès.

CHAPITRE II.

Ferdinand II révolte les Allemands par ſon deſpotiſme. — État du Nord. — Guſtave-Adolphe uni à la France. — Événemens de cette guerre, juſqu'en 1635.

Combien Ferdinand II s'étoit rendu redoutable à l'Allemagne.

NOUS avons vu l'empereur Ferdinand II ſuivre les traces de Charles-Quint, attaquer ouvertement la liberté germanique, enlever à l'électeur Palatin ſes états, conférer cet électorat au duc de Bavière, écraſer la ligue proteſtante, & répandre de tous côtés la terreur, par le moyen de ſes généraux. Son deſpotiſme, ſon ambition, ſes ſuccès mêmes, étoient plus propres à lui faire des ennemis, qu'à le rendre maître de l'Allemagne ; & il devoit éprouver un jour, qu'accabler les uns, c'eſt armer les autres.

Chriſtian IV lui fit quelque tems la guerre.

Chriſtian IV, roi de Danemarck, élevé dans les ſciences, brave, amoureux de la gloire ; ligué avec la France, l'Angleterre & la Hollande ; géné-

ral du cercle de la baſſe Saxe, dont il étoit membre en qualité de duc de Holſtein, défendit pendant quelques années la cauſe du malheureux Frédéric. Le célèbre Mansfeld, qui, s'étant retiré en Hollande, avoit eu la gloire de faire lever à Spinola le ſiége de Berg-op-Zoom, s'étoit conſacré depuis au ſervice de Chriſtian. Mais Tilli & Walſtein, généraux de Ferdinand, joignoient aux plus rares talens militaires, des forces trop ſupérieures. Après avoir vu les ennemis dans ſes états, le roi de Danemarck fit la paix en 1629, d'une manière avantageuſe. Walſtein la ſouhaitoit, eſpérant conſerver par-là le duché de Meckelbourg, que l'empereur venoit de lui accorder.

Mansfeld.

Tilli.

Walſtein.

Paix avec le Danemarck.

Les ducs de Meckelbourg & de Mantoue, mis au ban de l'empire; un archiduc, nommé au ſiége de Magdebourg, quoiqu'il y eût un coadjuteur de la maiſon de Saxe; c'étoient de nouveaux eſſais de l'autorité deſpotique de Ferdinand. Il parut y mettre le comble par ſon édit de 1629, qui ordonnoit ſans diſtinction aux proteſtans de reſti-

Nouveaux coups du deſpotiſme de Ferdinand.

Édit contre les proteſtans.

tuer tous les biens ecclésiastiques, dont ils s'étoient emparés depuis 1555; & qui permettoit aux princes catholiques de chasser les protestans établis chez eux : le tout sous peine du ban de l'empire, pour quiconque s'opposeroit à l'exécution de cet édit.

Les états se raniment pour la liberté.

Un acte si violent devoit inspirer d'autant plus d'alarmes, qu'on voyoit les troupes de l'empereur, au nombre de cent soixante mille hommes, dévaster les pays, commettre des exactions affreuses, tandis que l'on gémissoit d'impôts arbitraires, qu'il levoit sur les états. Selon M. Pfeffel, le seul margraviat de Brandebourg avoit payé, en moins de quatre ans, plus de vingt millions d'écus. Un mot célèbre de Walstein exprime les vues de Ferdinand : *Il faut*, disoit souvent ce général, *réduire les électeurs à la condition des grands d'Espagne; & les évêques, à la qualité de chapelains de l'empereur.*

Exécutions dans l'empire.

Mais enfin les yeux s'ouvrirent. Les princes mêmes de la ligue catholique connurent le joug, dont ils étoient menacés comme les autres. Ils

Ils s'assemblèrent à Heidelberg ; ils députèrent à l'empereur ; ils le prièrent de rétablir la paix de l'empire, de renvoyer une partie de ses troupes, & de mettre fin aux griefs des états. La diète électorale, tenue l'année suivante (1630.) à Ratisbonne, fit paroître dans tout son jour la disposition des esprits. Avant de rien accorder, elle exigea la réforme de seize mille cuirassiers, & la déposition de Walstein, qui commandoit avec un pouvoir absolu. Ferdinand y consentit, croyant assurer le succès de ses demandes. On lui refusa tout, & les secours qu'il demandoit pour la guerre, & le titre de roi des Romains pour son fils. C'étoit une expérience salutaire, s'il avoit voulu prendre conseil de l'expérience.

Diète de Ratisbonne, contraire à l'empereur.

Cependant l'édit de *restitution* s'exécutoit avec rigueur. Excepté l'électeur de Saxe & le margrave de Brandebourg, tous les princes protestans s'y étoient soumis, n'osant & ne pouvant résister. On éclatoit seulement en plaintes. Les murmures devinrent si forts, que l'électeur de Bavière proposa de laisser *dormir*

Mécontentement pour l'édit de restitution.

quarante ans cet édit fatal. L'empereur n'écouta rien : ſes violences redoublèrent ; mais le tems étoit venu, où la liberté germanique auroit un vengeur dans Guſtave-Adolphe. Pour bien connoître ce héros, il faut avoir quelque idée de l'état actuel du nord, & ſur-tout de la Suède.

Depuis Guſtave Vaſa, rien d'intéreſſant dans le nord.

Depuis Guſtave Vaſa, on ne voit preſque rien d'intéreſſant dans le nord. Ni les guerres des Danois, des Suédois, des Polonois, des Moſcovites, les uns contre les autres ; ni les révolutions arrivées dans ce pays, où la couronne paſſoit de main en main, au gré des plus forts, ne tiennent au ſyſtême général de l'Europe. Obſervons en peu de mots les faits éclatans.

En Suède, Eric dépoſé.

Eric, fils de Guſtave Vaſa, perdit la couronne & la liberté, par une ſentence des états de Suède, qui le jugèrent coupable de pluſieurs crimes. Son frère Jean fut mis à ſa place, & s'efforça en vain de rétablir la religion catholique, dont il faiſoit profeſſion. Il mourut en 1592. On obſerve qu'il n'avoit pas de médecin :

Jean, catholique ſans ſuccès.

tant les arts étoient encore ignorés en ce pays. Sigiſmond, fils de Jean, élu depuis quelques années roi de Pologne, joignit à cette couronne celle de ſon père. Trop ardent catholique, il s'attira la haine des Suédois, zélés luthériens : il fut dépoſé, & Charles IX, ſon oncle, lui ſuccéda. Les Polonois combattirent ſans fruit pour Sigiſmond. Charles règna juſqu'à la mort, & eut pour ſucceſſeur le fameux Guſtave-Adolphe, ſon fils. (1611.)

Sigiſmond dépoſé pour zèle de catholique.

Charles IX, père de Guſtave-Adolphe.

C'étoit le tems où la Ruſſie étoit en proie aux guerres civiles. Le czar Théodore avoit donné ordre de tuer ſon frère Démétrius. Borris, beau-frère du czar, après lui avoir conſeillé ce meurtre, l'empoiſonna lui-même, ou du moins en fut ſoupçonné, & parvint à la couronne. On vit bientôt arriver de Lithuanie un jeune homme, qui ſe diſoit le prince Démétrius. Soutenu par une armée polonoiſe, il ſe fit reconnoître. Mais bientôt ſa cour, pleine d'étrangers & de catholiques, devint un objet d'horreur pour les Ruſſes. Zuski, ſeigneur diſtingué, excita contre lui

Révolutions en Ruſſie.

Pluſieurs faux Démétrius.

une révolte, le tua, le remplaça. Un imposteur parut encore, se donnant pour le prince Démétrius, & voulant règner comme tel. Il marcha vers Moscou, avec les troupes de Sigismond, roi de Pologne. Les boyards ou seigneurs russes détrônèrent Zuski, sans reconnoître pourtant l'imposteur, qui mourut assassiné. D'autres faux Démétrius se montrèrent sur la scène, & l'ensanglantèrent. La Russie, toute barbare, n'offroit alors que des spectacles affreux, auxquels les nations policées faisoient peu d'attention.

Commencemens glorieux de Gustave-Adolphe.

Mais le jeune Gustave-Adolphe se montroit digne de fixer les yeux de l'Europe. A peine sur le trône, il s'étoit signalé contre les Danois, ennemis de sa couronne. Profitant ensuite de la paix, dont il avoit besoin, il s'étoit livré aux fonctions du gouvernement ; il avoit remédié aux maux publics par de sages lois, & par une administration éclairée. Dans une guerre contre les Russes, il gagna presque toute la Finlande ; & un traité lui en assura la possession. Le roi de Pologne le traitant d'usur-

pateur, & refusant la paix qu'il offroit toujours les armes à la main, il pénétra en vainqueur dans la Prusse, dans la Livonie, dans la Lithuanie. Une trève de six ans, conclue avec Sigismond en 1629, le mit en état de tourner ses armes contre Ferdinand II.

Motifs qui le portent à la guerre contre Ferdinand.

Plusieurs motifs l'y déterminoient. L'empereur avoit animé & secouru le roi de Pologne ; il avoit renvoyé avec mépris les ambassadeurs de Suède ; il avoit projeté d'établir sa domination sur la mer Baltique. La tranquillité de l'Europe, la liberté de l'Allemagne, l'intérêt de la religion protestante ; tout fournissoit des raisons ou des prétextes de guerre : il n'en falloit pas tant pour enflammer le cœur d'un héros.

1631. Traité de la France & de la Suède.

Sa politique égaloit heureusement son courage. Il négocia par tout des alliances. Le cardinal de Richelieu saisit une occasion si conforme à ses propres vues. Au commencement de l'année 1631, se fit le fameux traité entre les deux couronnes, par lequel Gustave s'obligeoit d'entretenir une

armée de trente-six mille hommes, & Louis XIII de lui payer douze cent mille livres par an. Ce subside étoit bien foible pour une telle entreprise ; mais le génie & les talens du roi de Suède faisoient les principales ressources.

Grandes qualités de Gustave.

Actif, infatigable, prudent, intrépide, ce prince possédoit parfaitement l'art militaire. Il prenoit ses mesures avec une sagesse consommée ; il exécutoit avec une vigueur étonnante ; il tenoit ses troupes dans la plus sévère discipline, les animoit par son exemple, les captivoit par sa bonté généreuse, leur communiquoit enfin son héroïsme. Officiers & soldats brûloient d'affronter pour lui tous les dangers. Il avoit alors trente-cinq ans, & l'expérience d'un vieux capitaine. Son armée, qui n'étoit que de quinze mille hommes, au commencement, se trouva bientôt de quarante mille. On couroit se ranger sous ses drapeaux.

Succès étonnant de sa première campagne.

S'étant rendu maître des îles de Ruden, de Rugen, &c. de la Poméranie, du Meckelbourg, il

prend d'assaut Francfort sur l'Oder ; il s'assure du Brandebourg, par un traité avec l'électeur ; il se fait donner par l'électeur de Saxe, que les Impériaux attaquoient, le commandement de ses troupes ; il attaque Tilli devant Leipsick ; & remporte avec ses Suédois une victoire d'autant plus glorieuse, que les Saxons étoient en déroute dès le premier choc. Trois mois après cette bataille, la Franconie, la Souabe, le Haut-Rhin, le Palatinat même, sont dans la dépendance du vainqueur.

Les protestans, unis à lui après un refus.

Les protestans avoient d'abord refusé de s'unir à lui ; quoique, dans une assemblée générale de Leipsick, ils fussent convenus de demander, les armes à la main, & le rétablissement de la liberté de l'empire, & l'abolition de l'édit concernant les biens ecclésiastiques. Mais le succès de ses armes, & les délais affectés de l'empereur, les avoient décidés enfin au parti le plus utile pour eux. Il ne manquoit pas même d'exciter le zèle de religion, dont l'influence étoit toujours si efficace.

1632. Seconde campagne.

Cette campagne annonçoit de nouveaux triomphes pour l'année ſuivante. Le comte de Tilli étoit rentré dans la Franconie. Guſtave le repouſſa juſqu'en Bavière, & paſſa ſous ſes yeux le Lech à la nage, après avoir pris Donawert. Tilli fut tué en défendant le paſſage : homme illuſtre, mais qui avoit depuis peu terni ſa gloire, en livrant Magdebourg à toutes les barbaries dont eſt capable une armée ſans frein & ſans honneur. Trente mille habitans y perdirent la vie, & les flammes dévorèrent ce que le fer ne put détruire.

Tilli tué.

Il avoit terni ſa gloire à Magdebourg.

Walſtein repouſſe les Suédois.

Walſtein reſtoit à l'empereur. Rétabli dans le commandement, avec un pouvoir abſolu, (car il exigea cette condition,) il joint l'armée de Bavière ; il repouſſe Guſtave, qui attaque ſes retranchemens près de Nuremberg ; il délivre la Bohème conquiſe par les Saxons ; il fond ſur la Saxe, & prend Leipſick. Le roi de Suède vole au ſecours de l'électeur. Mais la bataille de Lutzen, près de Leipſick, termine la carrière du grand Guſtave. Il eſt tué dans le

Bataille de Lutzen, où périt Guſtave.

combat, soit par trahison, comme le bruit en courut, soit par les coups de l'ennemi. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, son lieutenant-général, ne laisse pas de remporter une victoire complète.

Ainsi mourut un héros vertueux, que l'on ne doit pas confondre avec les destructeurs de l'humanité. Le livre de Grotius, sur *le Droit de la guerre & de la paix*, fut trouvée dans sa tente : c'étoit sa lecture la plus ordinaire. Un autre conquérant eût détesté cet ouvrage, qui soutient les droits de la nature contre l'injustice & la cruauté de ses oppresseurs. C'est à l'ambition de Ferdinand qu'il faut imputer le sang répandu par Gustave-Adolphe. Sa fille Christine, âgée de six ans, lui succéda ; & le chancelier Oxenstiern fut l'arbitre du gouvernement.

Il goûtoit la doctrine de Grotius.

A Vienne & à Madrid, on célébra par des réjouissances un événement, heureux sans doute pour la maison d'Autriche, mais que ces réjouissances mêmes faisoient tourner à sa honte. Philippe IV ne rougit point d'assister à une pièce burlesque,

Réjouissances honteuses pour la mort de ce héros.

intitulée *la Mort du roi de Suède.* La populace, en tout tems & en tout pays, s'eſt ſignalée par de ſemblables excès. Ils n'en ſont pas moins indignes des honnêtes gens; & peut-on les excuſer dans un prince? Quelle idée de décence avoit-on alors?

1633. Rivalité de l'électeur de Saxe & d'Oxenſtiern.

Peu s'en fallut que la mort du roi de Suède ne ruinât les affaires des proteſtans, malgré leur victoire. Ils ſe diviſoient. L'électeur de Saxe & le chancelier Oxenſtiern prétendirent l'un & l'autre à la ſupériorité. On décida enfin que la guerre continueroit, juſqu'à ce que la liberté germanique & la liberté de conſcience fuſſent établies pour toujours; que le chancelier auroit la direction des affaires; & qu'on ne traiteroit de paix que du conſentement unanime des confédérés. L'électeur de Saxe proteſta ſeul contre une déciſion favorable aux Suédois. Oxenſtiern ſe montra digne de la confiance générale, en reſtituant les conquêtes de Guſtave dans le Palatinat, aux enfans du malheureux Frédéric V, qui venoit de mourir. Il renouvela l'allian-

ce avec la France, agitée alors de guerres civiles entre le roi & son frère. L'Allemagne, bien plus malheureuse, est un vaste théâtre de carnage.

1634. Conspiration & mort de Walstein.

Ferdinand II perd sans retour le grand général qu'il avoit encore. Mécontent de l'impérieux Walstein, il le dépose une seconde fois. Walstein conspire. L'empereur le fait assassiner à Egra par deux colonels; & donne le commandement à l'archiduc Ferdinand, désigné roi de Hongrie & de Bohème. Cette vengeance, nécessaire ou non dans les conjonctures, prouve la foiblesse où il se trouvoit réduit. On s'imagine voir Henri III assassinant le duc de Guise, parce qu'il ne peut le réprimer.

Les Suédois, défaits à Nordlingue.

Cependant les Suédois éprouvent aussi les vicissitudes des armes. L'archiduc assiégeoit Nordlingue dans la Souabe. Weimar vient au secours de la place, attaque les Impériaux, trop supérieurs en nombre; il perd la bataille & environ seize mille hommes. La fortune alors change de parti. Richelieu, qui ne perdoit point de vue les affaires d'Allemagne, qui avoit

Richelieu leur envoie des troupes.

même excité Walstein à la révolte ; sent la nécessité de secourir les Suédois, & s'engage à envoyer des troupes, en continuant les subsides. En conséquence, les alliés reçoivent garnison françoise dans l'Alsace ; la Suède fait une cession de Philipsbourg à la France ; & le cardinal de la Valette, fils du duc d'Epernon, arrive à la tête d'une armée, pour se joindre au duc de Saxe-Weimar, général en chef des protestans.

Les catholiques zélés faisoient un crime de cette guerre.

On imagine aisément les reproches que la foule des catholiques faisoit au cardinal de Richelieu sur cette guerre. Il avoit eu grand soin, dès le commencement, de stipuler avec Gustave-Adolphe, roi de Suède, que le catholicisme n'en recevroit aucune atteinte. Mais peu de personnes étoient capables d'entendre raison, en faveur d'une politique où ils n'envisageoient les choses que du côté qui effarouchoit leur zèle. Un cardinal espagnol, en plein consistoire, avoit accusé Urbain VIII de trahir la religion, parce qu'il ne publioit point de croisade pour Ferdinand.

Dans ces conjonctures, l'électeur de Saxe, ou par mécontentement, ou par crainte, conclut le traité de Prague avec l'empereur. Ils règlent entre eux, & l'affaire des bénéfices, & le sort des princes & des états d'Allemagne : ils excluent à jamais de l'amnistie les enfans de l'électeur Palatin, & tous ceux qui ont eu part aux anciens troubles de Bohème : ils conviennent que l'empire lèvera des troupes pour chasser les Suédois & les François. Un des articles portoit, que les protestans jouiroient encore quarante ans des bénéfices dont ils s'étoient emparés depuis 1552. C'étoit du moins faire tomber en quelque manière l'édit de restitution ; mais le despotisme de Ferdinand se montroit encore à découvert.

1635. Traité de Prague entre l'électeur de Saxe & l'empereur.

L'Allemagne retentit d'abord de clameurs. On s'indignoit que deux princes s'arrogeassent tant d'autorité sur tout le corps germanique. Cependant les esprits se calmèrent peu-à-peu. Les protestans, excepté le landgrave de Hesse-Cassel, accédèrent au traité de Prague. Voilà donc la France & la Suède presque réduites à

Les protestans y accèdent, après de grandes plaintes.

La France cède l'Alsace à Weimar.

leurs propres forces. Richelieu, pour attacher à leur ligue le duc de Saxe-Weimar, non-seulement lui donna des troupes & de l'argent, mais lui céda l'Alsace, qui devoit passer à ses descendans, comme principauté de l'empire.

Le duc d'Orléans, ligué avec le duc de Lorraine.

C'est depuis les premières campagnes des Suédois contre Ferdinand, que le duc d'Orléans avoit levé l'étendard de la révolte. Ce prince léger, foible, inquiet, toujours gouverné par des favoris sans mérite, qu'il sacrifia toujours dans les occasions, étoit soutenu de Charles duc de Lorraine, dont il avoit secrètement épousé la sœur. Nous avons vu le maréchal de Montmorenci, victime de la révolte, où Gaston l'avoit entraîné. Le duc de Lorraine, à son tour, n'eut pas lieu de s'applaudir de ses démarches. Ayant promis deux fois d'abandonner le prince rebelle, & deux fois violé sa parole, il se vit enlever le duché de Bar & même Nanci en 1633.

Ce dernier puni.

Mariage de Gaston, cassé.

Le mariage du duc d'Orléans, que l'université de Louvain soutenoit indissoluble, fut déclaré nul par celle

de Paris. Le parlement le caſſa, comme oppoſé aux lois du royaume. En effet, le conſentement du roi, néceſſaire en pareil cas, le paroiſſoit d'autant plus, que Gaſton étoit encore l'héritier préſomptif de la couronne. La brouillerie entre les deux frères ſubſiſta, ſous quelques apparences d'accommodement.

CHAPITRE III.

La France en guerre avec toute la maiſon d'Autriche. — Révolutions en Catalogne & en Portugal.

Deſſein d'attaquer toute la maiſon d'Autriche.

PARMI les troubles & les conſpirations, le cardinal de Richelieu prend le parti d'une guerre ouverte contre toute la maiſon d'Autriche : entrepriſe audacieuſe, mais utile à ſa fortune. Il ſe rendoit néceſſaire, en multipliant les difficultés du gouvernement. D'ailleurs, la gloire de l'état ſe joignoit à l'intérêt du miniſtre, pourvu que les forces répondiſſent au projet.

L'Eſpagne étoit humiliée par la Hollande.

On ne pouvoit attaquer l'Eſpagne dans des circonſtances plus favorables. Toujours en guerre avec la Hollande, elle ſuccomboit ſous les efforts de cette petite république, dont les flottes lui avoient enlevé le Bréſil, & les meilleures conquêtes des Portugais dans les Indes orientales. Le prince d'Orange Frédéric-Henri, ſucceſſeur

Frédéric-Henri, ſtathouder.

de ſon frère Maurice, (dès 1625,) n'étoit pas moins redoutable ſur terre. En 1632, les ſeigneurs flamands ayant conſpiré pour faire de leur pays une république, il avoit ſaiſi l'occaſion de ces troubles ; il s'étoit emparé de pluſieurs places, ſurtout de Maeſtricht ; il avoit battu Papenheim, célèbre général de l'empereur, qui fut enſuite tué à la bataille de Lutzen. Telle étoit l'humiliation de la cour d'Eſpagne, qu'elle offrit aux Hollandois une paix fort honorable, ſans qu'ils vouluſſent traiter avec elle.

1635. Ligue avec les Hollandois

Déclaration de guerre à l'Eſpagne.

Richelieu fait un traité avec la Hollande, par lequel on règle déjà le partage des Pays-bas, comme ſi la conquête en étoit certaine. Il envoie déclarer la guerre au cardinal Infant, nouveau gouverneur de ces provinces, ſe fondant ſur une entrepriſe des Eſpagnols contre l'électeur de Trèves, allié de la France. Mais les finances étoient épuiſées. La maiſon du cardinal, plus ſomptueuſe que celle du roi, abſorboit ſeule quatre millions par an. Il n'y avoit de reſſources que dans le triſte expédient

d'édits burſaux, contraires au bien de l'état, & auſſi ruineux pour le prince que pour les peuples. On tint bientôt un lit de juſtice, où l'on força le parlement d'en enregiſtrer quarante-deux à la fois, ſans lecture, ſans examen. Henri IV & Sulli prenoient des meſures bien différentes.

Édits burſaux, qui ne valent par l'économie.

Auſſi les armées de Flandre & d'Allemagne ſe conſumèrent-elles faute de vivres. La première campagne fut malheureuſe par-tout, excepté dans la Valteline. Le duc de Rohan eut la gloire de s'y maintenir avec peu de troupes, contre les Allemands & les Eſpagnols, tandis que le maréchal de Créqui, avec les ducs de Savoie & de Parme, alliés du roi, ne put rien faire en Italie. La méſintelligence contribua au mauvais ſuccès. D'un autre côté, la Hollande n'agit que foiblement, parce qu'elle craignoit que la France n'étendît juſqu'à elle ſes frontières; & les Flamands reſtèrent fidelles à l'Eſpagne, parce qu'on reſpectoit alors leurs privilèges, comme on auroit dû le faire avant les troubles.

Première campagne, où la France n'a point de ſuccès.

1636. Les Espagnols dans le royaume.

Cette campagne eſt ſuivie d'une autre plus triſte pour la nation françoiſe. Le cardinal Infant, accompagné du duc de Lorraine & du célèbre Jean de Werth, pénètre en Picardie, paſſe la Somme, s'empare de Corbie, fait trembler Paris. Les Eſpagnols ravagent la Bourgogne, & entament la Guienne. Mais ils ne profitèrent point de leurs avantages. La petite ville de Saint-Jean-de-Lône en Bourgogne ſe défendit avec tant de valeur, qu'ils en levèrent le ſiége. Le prince de Condé avoit levé celui de Dole, pour s'oppoſer aux ennemis. Dole, que Louis XIV prendra preſque en ſe montrant, réſiſta trois mois à ce prince. Du reſte, l'invaſion des Eſpagnols fut ſtérile, autant par leurs fautes, que par l'avantage qu'ont les François dans une guerre défenſive, où le zèle & le courage de la nation ſuppléent à tous les beſoins.

Siéges de Dole & de Saint-Jean-de-Lône.

Cabales contre Richelieu.

Plus on éprouvoit de malheurs, plus on ſe déchaînoit contre le miniſtre. Haï du peuple que les impôts accabloient, la haine des grands, les intrigues de cour l'expoſoient à

mille dangers. Le duc d'Orléans & le comte de Soissons, qu'il avoit mis à la tête de l'armée de Picardie, résolurent de le faire assassiner dans l'appartement du roi ; & le coup étoit inévitable, si le duc avoit donné le signal aux assassins : le remords ou la timidité l'arrêta. Ces deux princes s'enfuirent bientôt.

Intrigues du P. Caussin.

Un jésuite sans génie, sans prudence, mais que la qualité de confesseur rendoit puissant sur l'esprit de Louis XIII, le P. Caussin pensa faire ce que les premières têtes du royaume avoient tenté inutilement. En aigrissant l'ame de son pénitent dévot ; en lui peignant le cardinal, comme l'oppresseur de la reine mere, comme le tyran de l'état, surtout comme le soutien des hérétiques ; il l'animoit à s'en délivrer. Le ministre déméla sans peine un manége mal tissu ; l'exil de Caussin en fut le fruit.

Les jésuites suspects au cardinal.

Richelieu se défioit, non sans fondement, des jésuites, à qui il attribuoit une partie des libelles publiés contre sa personne & son ministère. Il avoit été sur le point de les faire chasser, à l'occasion d'un livre sédi-

lieux de leur confrère Santarelli. Leur ſoupleſſe & leur crédit diſſipèrent tous les orages.

1637, 1638, 1639. Suite de la guerre.

Cependant la guerre continuoit, malgré les efforts d'Urbain VIII pour réconcilier les puiſſances, malgré quelques négociations peu ſincères, où il entroit plus d'artifices que de ſentimens de paix. Parcourons les principaux événemens. Le duc de Rohan perd la Valteline, parce qu'on ne lui envoie point de ſubſides. Mais le comte d'Harcourt reprend les îles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, ſur les côtes de Provence, dont les Eſpagnols s'étoient emparés en 1635. Le prince de Condé échoue au ſiége de Fontarabie, comme il avoit fait à celui de Dole; & Richelieu ſe venge de ce malheur ſur le duc de la Valette qu'il haïſſoit. On l'accuſa de n'avoir pas ſecouru le prince; on nomma des commiſſaires pour le juger: le roi préſida lui-même au jugement; les juges condamnèrent la Valette à être exécuté en effigie. Sous un ſceptre de fer, il falloit bien que la juſtice ſuccombât,

Procès du duc de la Valette.

Mort de Ferdinand II.

Ferdinand II mourut en 1637, après un règne de dix-sept ans. Il avoit créé vingt-deux princes, soixante comtes, & cent vingt barons de l'empire ; apparemment pour vendre des titres, ou pour acheter des créatures. Son fils Ferdinand III, déjà élu roi des Romains, lui succéda. L'électeur Palatin & celui de Trèves protestèrent contre l'élection, à laquelle on ne les avoit point appelés. La France & la Suède refusèrent de reconnoître cet empereur ; & rien ne suspendit les ravages de la guerre, qui étoit toujours funeste aux deux partis.

Élection de Ferdinand III.

Événemens de guerre en Allemagne.

Quoique les Suédois, sous les ordres de Bannier, eussent remporté une célèbre victoire à Wistock, dans la haute Saxe, ils se virent serrés de près par le général Gallas. Weimar perdit une bataille, où le duc de Rohan périt à ses côtés. Mais ensuite il remporta coup sur coup huit victoires (1638.) La bataille décisive de Rheinfeld mit entre ses mains quatre généraux prisonniers ; & Jean de Werth, l'un d'eux, fut conduit en triomphe à Paris. Weimar mourut

Bataille de Rheinfeld.

l'année ſuivante, tout occupé de vaſtes projets. Les Suédois reprirent la Poméranie qu'ils avoient perdue, s'avancèrent juſqu'à Prague, ſe jetèrent ſur la Siléſie. L'Allemagne étoit inondée de ſang, & couverte d'affreux débris: ſes plaies ſe rouvroient chaque jour. Si Ferdinand II avoit prévu les effets de ſon ambitieuſe intolérance, auroit-il jamais allumé cet incendie? Et pour les prévoir, n'avoit-il pas l'expérience de Charles-Quint, ſans parler d'une foule d'autres exemples?

Flottes hollandoiſes victorieuſes de l'Eſpagne.

Quelque ſuccès qu'eût d'abord l'Eſpagne dans cette guerre, qui dura pour elle vingt-cinq ans, nulle puiſſance ne devoit y perdre davantage. Une grande flotte qu'Olivarès avoit équipée contre la Suède, fut détruite ſur les côtes d'Angleterre par l'amiral Tromp, hollandois, dont le nom eſt immortel. La république, peu de tems après, fit l'importante conquête de Malaca dans les Indes, qu'elle a toujours conſervée. Elle s'agrandiſſoit ſur les ruines de cette vaſte monarchie; elle profitoit des vices de ſon gouvernement; & ce gouvernement

provoquoit encore les peuples à la révolte.

1640. La Catalogne vexée secoue le joug espagnol.

Comme le poids des charges publiques tomboit sur les Castillans presque seuls, les autres provinces réclamant leurs privilèges, & se refusant aux besoins multipliés de l'état; le comte-duc d'Olivarès, aussi porté que Richelieu au despotisme, voulut arracher par force ce qu'il falloit obtenir par prudence. Il envoya des ordres absolus en Catalogne, pour avoir des soldats & des impositions. Les Catalans députent à la cour. Leurs députés parlent avec trop de hardiesse. On les empriſonne. D'autres violences, commises dans la province, irritent ce peuple naturellement indocile: on y profanoit même, on y enlevoit les choses sacrées. L'évêque de Girone lance l'excommunication contre les profanateurs. C'est comme un signal de sédition. Barcelone se soulève; la révolte devient générale. Les Catalans vouloient former une république; mais trop foibles pour se soutenir contre les forces de Philippe IV, ils se donnèrent à la France en 1641.

La

La révolution de Portugal est bien plus étrange. Chagrins de leurs pertes, humiliés dans une foiblesse extrême, accablés du joug de l'Espagne, enflammés par la haine nationale, les Portugais depuis long tems pensoient à briser leurs fers. Une ordonnance qui obligeoit la noblesse, sous peine de confiscation des fiefs, de prendre les armes pour soumettre la Catalogne, acheva d'envenimer les cœurs. Il y avoit trois ans qu'une conspiration impénétrable se tramoit en faveur du duc de Bragance, dont la famille avoit été dépouillée de ses droits à la couronne par Philippe II. Tout-à-coup, les conjurés exécutent leur dessein. Ils n'immolent que deux victimes, Vasconcellos, ministre oppresseur de la patrie, & son secrétaire. Le timide Bragance, excité par le courage de sa femme, qui étoit espagnole, se laisse enfin couronner sous le nom de Jean IV. Lisbonne se livre tranquillement à la joie; presque rien ne résiste ailleurs; les Espagnols disparoissent: le Portugal n'a fait que changer de maître. Cette révolution est unique en son genre.

Philippe IV perd le Portugal.

Le duc de Bragance, roi sans effusion de sang.

Comment cette nouvelle parvient à Philippe.

Philippe, dans sa honteuse inertie, ignoroit tout, tandis que l'Espagne retentissoit d'une si étrange nouvelle. Il fallut enfin la lui annoncer. *Sire*, lui dit Olivarès, *le duc de Bragance a eu la folie de se faire élire roi de Portugal; vous y gagnerez une confiscation de douze millions.* Le roi répondit, *qu'on y mette ordre;* & continua ses amusemens. Les Napolitains, enhardis par de tels exemples, pensèrent aussi à la révolte. Des conspirateurs entreprirent de livrer à la France le royaume de Naples; mais le complot fut éventé, & n'éclata point.

Conspiration à Naples.

Prise de Turin par le comte d'Harcourt.

Avant que Philippe IV perdît la Catalogne & le Portugal, deux expéditions glorieuses avoient rétabli l'honneur des armes françoises. Le comte d'Harcourt, ayant vaincu près de Casal le marquis de Léganès, courut assiéger Turin. Le prince Thomas de Savoie, maître de la ville, assiégeoit la citadelle. Harcourt fut assiégé lui-même dans son camp par Léganès. Il soutint vingt-deux jours de disette, & réussit malgré tant d'obstacles. *J'aimerois mieux être général Harcourt qu'empereur,* dit Jean de Werth,

en admirant ce prodige. D'un autre côté, trois maréchaux de France prirent Arras, qu'un vieux proverbe faiſoit imprenable : quatre combats, livrés par le cardinal Infant, pour ſauver la place, ne ſervirent qu'à rendre la conquête plus illuſtre. Priſe d'Arras.

Peu s'en fallut que l'empereur ne perdît auſſi ſa capitale. L'armée françoiſe & ſuédoiſe, groſſie en Allemagne des troupes de Heſſe, de Brunſwick & de Lunebourg, s'avança pour en faire le ſiége. Vienne devoit naturellement ſuccomber ſous les efforts de cette armée ; mais les ſavantes manœuvres du général Picolomini firent avorter cette entrepriſe. Picolomini ſauve Vienne.

Il ſeroit également inutile & faſtidieux de ſuivre les opérations d'une guerre ſi compliquée, ſi opiniâtre ; où toutes les puiſſances s'affoibliſſoient, par les victoires mêmes, comme par les défaites. La paix, toujours déſirable, devenoit abſolument néceſſaire, ſans qu'il fût poſſible encore de la conclure. Chaque partie belligérante cherchoit ſon avantage particulier, peu compatible avec celui de ſes alliés. Aucune n'étoit réduite Négociations de mauvaiſe foi, infructueuſes.

au point de recevoir des lois honteuſes. Mille artifices embrouilloient, rompoient les négociations. Le cardinal de Richelieu ſurtout, qui vouloit prolonger la guerre, éludoit adroitement des propoſitions pacifiques, en affectant néanmoins l'amour de la paix. Il craignoit que la Suède ne ſe détachât de l'alliance, & ne traitât ſéparément, parce qu'elle pouvoit y gagner. Un événement fâcheux diſſipa ſes craintes, & ſervit ſa politique.

1641. L'alliance eſt renouvelée entre la France & la Suède.

Bannier mourut, après une entrepriſe manquée ſur Ratiſbonne, où ſe tenoit une diète favorable à l'empereur. Sa mort affoiblit les Suédois. Ils renouvelèrent donc l'alliance juſqu'à la paix générale, dont les préliminaires furent ſignés à Hambourg. On régla que le traité ſe négocieroit à Munſter pour la France, & à Oſnabruck pour la Suède; de façon que les articles arrêtés dans une de ces villes, ſeroient cenſés l'être également dans l'autre. Tels furent les préparatifs de la paix de Weſtphalie, qu'il falloit encore acheter par pluſieurs années de maſſacres.

Préliminaires de la paix de Weſtphalie.

Torſtenſon, général ſuédois.

Torſtenſon, digne ſucceſſeur de Bannier, eut les plus grands ſuccès, dès ſa première campagne. (1642.) Il s'empara de Leipſick, après avoir taillé en pièces l'armée impériale & ſaxonne. La Suède alors prit une nouvelle ardeur pour la guerre.

CHAPITRE IV.

Fin du cardinal de Richelieu & de Louis XIII.

NOUS touchons à la fin du règne de Louis XIII, ou plutôt de son ministre. J'en fais la matière de ce chapitre, en mettant à l'écart les autres objets, qu'il convient de placer ailleurs.

Le cardinal de Richelieu détesté.

Tout plioit sous l'autorité de Richelieu; mais tout l'accusoit d'injustice & de tyrannie. Il écrasoit le peuple, ainsi que les grands. Il employoit les ressources de finances les plus odieuses & les plus nuisibles: on en peut juger par une création de quatre cents charges de procureurs, qui augmentoient nécessairement les abus ruineux de la chicane. Il étouffoit en quelque sorte la voix du parlement, dont les remontrances pouvoient être fort utiles, pourvu qu'elles ne passassent point les justes bornes. Une déclaration, publiée dans un lit de justice, ordonnoit d'enre-

giſtrer, ſans aucune délibération, les édits concernant les affaires du gouvernement : quant aux édits de finance, on obligeoit de les enregiſtrer, dès que le roi, après avoir entendu les repréſentations, ordonneroit l'enregiſtrement. Ce miniſtre diſpoſoit de tout, au gré de ſes déſirs. Il abattoit les premières têtes de l'état, par des jugemens arbitraires. En relevant l'éclat de la couronne au-dehors, en la faiſant trop redouter dans le royaume ; il dédaignoit les plaintes de la nation qu'il rendoit tous les jours plus malheureuſe. Sous un tel gouvernement, les factieux reſpiroient ſans ceſſe la révolte.

Révolte du comte de Soiſſons, &c.

Le comte de Soiſſons s'étoit ſauvé de la cour en 1636. Réfugié à Sedan, uni aux ducs de Bouillon & de Guiſe, ayant traité avec l'Eſpagne, il lève des troupes, & commence la guerre civile. Il gagne la bataille de la Marfée ſur le maréchal de Châtillon, que la priſe d'Arras couvroit de gloire. Si le jeune prince n'eût pas été tué dans le combat, ſa victoire pouvoit entraîner de grandes ſuites. Le duc de Bouillon, ſouverain de Sedan, ſe hâta

de négocier; mais conserva les vues & les désirs d'un rebelle.

1642. Il donne Cinqmars pour favori au roi.

A peine cet orage étoit passé, qu'il s'en forma un nouveau. Le roi ne pouvoit vivre sans favori. Son humeur sombre s'exhaloit dans ces confidences particulières, où une ame foible se venge timidement de la contrainte qu'elle éprouve ailleurs. Le ministre, toujours en péril, étoit venu à bout de procurer la faveur au jeune Cinqmars, fils du maréchal d'Effiat; espérant de lui un retour de reconnoissance, & se flattant surtout de le gouverner. Il jugeoit mal d'un homme de cour.

Cinqmars conjure la perte du ministre.

Cinqmars, devenu grand-écuyer, ennuyé du roi, plus jaloux de l'autorité du ministre, résolut de perdre Richelieu. Alors il se plia entiérement aux goûts & à l'humeur de Louis, avec lequel auparavant il ne craignoit point de se brouiller par de fréquentes disputes. Il inspira sans peine des projets séditieux au duc d'Orléans & au duc de Bouillon. Un traité conclu avec l'Espagne, au nom du premier, devoit introduire dans le royaume les Espagnols,

pour changer la face du gouvernement.

On avoit tourné sur le Roussillon les grands efforts de la guerre. Réunir cette province à la couronne, étoit une entreprise très-digne du ministère. Louis commandoit en personne, captivé plus que jamais par son favori. La chute de Richelieu étoit décidée; & si certaine en apparence, qu'on l'annonçoit hautement. Malade & dévoré d'inquiétude à Tarascon, il s'attendoit au dernier malheur, lorsque, par un bonheur singulier, il découvre le traité des factieux avec l'Espagne. Il en donne avis au roi. Ce prince hésite, ne sait que croire, ouvre enfin les yeux. Cinq-mars est arrêté. Bouillon, qu'on avoit mis imprudemment à la tête d'une armée, l'est aussi à Casal où il commandoit. De Thou leur confident, fils du célèbre historien, ne pouvoit échapper à la vengeance. Richelieu triomphe de ses ennemis, & fait hâter leur procès.

On ne doute pas du succès; lorsque tout change au gré de Richelieu.

Le grand-écuyer & de Thou furent jugés à Lyon, sous les yeux & au gré du cardinal. Tous deux condam-

Procès de Cinqmars & de Thou.

nés à la même peine, quoique le crime fût très-inégal, ils eurent la tête tranchée. Le second n'étoit coupable que de n'avoir pas révélé un complot qu'il désaprouvoit. » J'aurois passé pour » calomniateur, disoit-il, en accusant » le frère du roi, & des hommes de » la première qualité, sans preuves » qui pussent les convaincre. « On lui opposa une loi de Louis XI, si sévère que les magistrats même ne la connoissoient plus : ce fut le ministre qui la cita au chancelier. Le duc de Bouillon acheta sa grace, en cédant la principauté de Sedan : il obtint depuis en échange des terres considérables. Quant au duc d'Orléans, ce foible Gaston, qui conduisoit ses amis à l'échafaud, il avoit fourni des preuves pour constater le crime des autres ; & il se soumit à vivre en simple particulier.

Gaston & le duc de Bouillon, peu punis.

On raconte que Louis XIII, de retour à Paris, regardant sa montre le jour que son ancien favori devoit être exécuté, disoit : *Dans une heure, M. le Grand passera mal son tems.* Le cardinal couvroit du moins ses passions d'un air de grandeur. Il écrivit au roi,

Paroles du roi & du ministre.

après l'exécution : *Sire, vos ennemis sont morts, & vos armes sont dans Perpignan.* Cette place importante avoit été prise aux Espagnols.

Mort de Richelieu.

Richelieu approchoit du tombeau; mais son faste & son ambition ne mouroient point. Épuisé de maladie, il se rendit à la cour, porté une partie du chemin sur les épaules de ses gardes, dans une machine couverte de damas. Il croyoit survivre au monarque, & pensoit à s'assurer la régence. Vaines idées! La mort le surprit, âgé de cinquante-sept ans. Personne n'a pu croire ce qu'il protesta en mourant; que jamais il n'avoit eu en vue dans son ministère, que le bien de la religion & de l'état. Louis XIII expira l'année suivante 1643. Marie de Médicis, sa mère, venoit de mourir à Cologne dans l'exil & la misère.

1643. Mort de Louis XIII.

Malheur qui suit l'ambition.

» Le cardinal de Richelieu, dit » M. de Voltaire, fut peut-être le plus » malheureux des trois, parce qu'il » étoit le plus haï, & qu'avec une » mauvaise santé, il avoit à soutenir » de ses mains teintes de sang un far- » deau immense. « S'il le soutint, parmi tant d'inquiétudes, d'alarmes &

de périls, c'eſt que la paſſion de dominer eſt auſſi courageuſe que dévorante; c'eſt que pour l'ambitieux, le plus grand malheur eſt celui d'une diſgrace; c'eſt qu'accoutumé au trouble, à l'agitation, il conſidère le calme de l'eſprit comme une eſpèce de mort. Une fois engagé dans cette carrière, on ne voit plus qu'ennuis dans les douceurs d'une vie privée. Combien les paſſions abuſent le cœur humain! Avec tant de génie & de courage, Richelieu auroit mérité les plus grands éloges, s'il n'avoit voulu gouverner que pour le bonheur de la monarchie.

Je réſerve pour un autre chapitre quelques détails ſur le gouvernement, la littérature, la religion. L'Angleterre va nous arrêter auparavant. Quoique le règne du malheureux Charles I ſoit détaché du ſyſtême général par ſon peu d'influence ſur les affaires de l'Europe, il n'en eſt pas moins digne de notre étude.

CHAPITRE V.

Règne de Charles I en Angleterre, jusqu'à la guerre du parlement.

Idée générale de ce règne.

VOICI une grande époque pour l'Angleterre. La liberté jette de profondes racines. On dispute, on enlève à la couronne, non-seulement ce qu'elle peut avoir usurpé, mais ce qu'elle possède à juste titre. Des violences affreuses servent de prélude à l'harmonie d'une constitution légale. Tout paroît se confondre, s'anéantir; mais l'ordre naîtra de ce chaos. Enfin c'est la frenésie, c'est le fanatisme, qui par des routes sanglantes conduisent à une révolution, que les Anglois célèbrent comme la source de leur bonheur. En réfléchissant sur les causes, nous serons moins étonnés des effets.

L'imprudence de Jacques I avoit jeté les semences des troubles.

Lorsque Jacques I avançoit imprudemment les maximes de l'autorité absolue, sans avoir les forces nécessaires pour la soutenir, il ne

faiſoit qu'aigrir le peuple, qu'exciter les eſprits ardens à des diſputes fatales, & qu'expoſer la couronne aux attaques parlementaires. Les têtes fermentoient, on acquéroit des lumières : on étoit aſſez inſtruit, pour juger que la prérogative royale avoit des bornes ; on étoit trop échauffé, pour ne pas franchir celles de la liberté nationale. Du choc de ces différens intérêts & de ces opinions extrêmes, devoient ſortir des flammes dévorantes. D'un côté, le roi étoit puiſſant par lui-même ; mais de l'autre, la nation étoit la diſpenſatrice des ſubſides, dont il ne pouvoit ſe paſſer.

Charles I indiſpoſe le parlement.

Charles I, avec toutes les qualités d'un prince aimable & vertueux, voulant ſuivre les principes de ſon père, que l'on ne conteſtoit point du tems des Tudors, ſe précipite d'abîme en abîme. Dès la ſeconde année de ſon règne, (1626.) les communes oſent accuſer Buckingham, ce miniſtre favori, trop indigne de la confiance du père & du fils, mais qui n'eût jamais été attaqué, lorſque les rois étoient abſolus. Charles défend

de poursuivre l'accusation, & demande un prompt subside : il donne à entendre qu'en cas de refus, il saura bien, comme tant d'autres monarques, abolir les assemblées nationales.

Démarches violentes, soutenues avec foiblesse.

Une menace si indiscrète est suivie d'un coup d'autorité arbitraire. Deux membres du parlement sont mis en prison. Les communes refusent de délibérer, jusqu'à ce qu'ils soient élargis. A peine sont-ils en liberté, que renaissent les disputes contre les droits de la couronne. On casse le parlement, on lève des taxes forcées. Les murmures augmentent, & le respect pour l'autorité s'affoiblit encore; suite nécessaire d'un faux système, qui fait avancer avec roideur, & reculer ensuite avec foiblesse.

Second parlement, où les communes montrent plus de hardiesse.

La guerre entreprise contre la France, en faveur des Rochelois, obligea de convoquer le parlement. (1628.) Les mêmes causes y produisirent les mêmes effets. Déjà l'esprit de liberté se montre plus audacieux. » Ce n'est pas être bon sujet, » dit un membre des communes, c'est » être esclave, que de laisser ravir

» ſes biens, au mépris de ſa volon-
» té, de ſa liberté, & des lois du
» royaume. « Le fameux acte de la *pétition de droit* ſort de la chambre-baſſe. Elle demande par cet acte, que perſonne ne puiſſe être forcé à aucun don, prêt, *bienveillance*, taxe, ou autre charge pareille, ſans l'aveu du parlement; que perſonne ne puiſſe être cité, empriſonné, moleſté pour cauſe de refus; en un mot, qu'aucun citoyen ne puiſſe être arrêté ou détenu par ordre du roi. En vain les pairs tâchent de faire modifier ce bill. Les communes ſont intraitables, & le roi cède pour obtenir des ſecours.

Pétition de droit, fatale à la prérogative.

Après l'aſſaſſinat de Buckingham, la fermentation ſubſiſte; la priſe de la Rochelle y ajoute même un nouveau degré de chaleur. Le parlement ſe raſſemble en 1629, au terme de la prorogation. Il défend de payer à la couronne le droit *de tonnage & de pondage*, ſur l'entrée & la ſortie des marchandiſes; droit qui, depuis Henri IV, vers le milieu du quinzième ſiècle, avoit été toujours levé, au commencement de chaque

Défenſe de payer un droit établi.

règne, avant que le parlement l'eût accordé au nouveau roi. Charles rompt cette assemblée séditieuse. Il fait la paix avec la France & avec l'Espagne, afin de n'avoir plus besoin d'argent; & se donne un excellent ministre dans la personne de Wentworth, comte de Strafford, auparavant zélateur de la liberté dans la chambre des communes.

Le roi casse le parlement, & veut s'en passer.

Toute l'économie du roi ne pouvoit suppléer aux subsides. Il fallut user des anciens expédiens. Au droit de tonnage & de pondage, aux ressources ordinaires de la prérogative, on ajouta une taxe pour la marine. Cette taxe ne montoit qu'à la somme de deux cent mille livres sterling, dont l'emploi fut d'une utilité évidente. Hambden, hardi patriote, refusa néanmoins de payer. On le cita en justice. Sa cause fut plaidée douze jours. Ses avocats soutinrent que la taxe *des vaisseaux* étoit contraire au droit de la nation. Les juges le condamnèrent; mais un procès de cette nature apprenoit trop à lutter contre la couronne. Quelques nouveaux actes de despotisme, ou regardés

Taxe des vaisseaux.

Procès d'Hambden à ce sujet.

comme tels, aigrirent d'autant plus les cœurs, que la cour se montroit résolue de ne point convoquer de parlement.

Fanatisme des puritains.

Malgré ces semences de discordes, Charles auroit pu tenir ses sujets dans la dépendance, s'il n'avoit irrité le fanatisme. La secte des puritains en Angleterre, comme celle des presbytériens en Ecosse, sous prétexte de suivre le pur évangile, étoit capable de toutes les extravagances & de tous les excès, où l'enthousiasme d'une perfection imaginaire, où le délire des fausses vertus entraînent les caractères sombres & fougueux. Une idée de hiérarchie, une ombre de papisme, une cérémonie indifférente du culte romain, suffisoient pour les mettre en fureur : ils y voyoient l'abomination, l'œuvre de satan, le règne de l'Antechrist ; & dans leurs extases frénétiques, ils se faisoient un devoir d'immoler tout à la cause de dieu, c'est-à-dire, à leur folie.

Charles, théologien entêté, est favorable à l'épiscopat.

D'un autre côté, le roi étoit théologien, ainsi que son père, & trop attaché à ses propres systêmes, pour

ne pas effaroucher l'esprit de secte. Il vouloit revêtir de cérémonies le culte extérieur, dont l'extrême simplicité peut avoir autant d'inconvéniens que la superstition même; car les extrêmes se touchent en tout genre. Il soutenoit l'autorité de l'épiscopat, qu'il croyoit avec raison très-favorable à la couronne, soit parce que la fortune des évêques dépend du prince, soit parce que leurs principes respirent l'obéissance. D'ailleurs, il se livroit aux conseils de Laud, archevêque de Cantorbery, prélat de mœurs pures & austères, mais d'un zèle outré, entreprenant, audacieux, opiniâtre; par conséquent propre à exciter un incendie, en des conjonctures critiques, où une étincelle suffisoit pour mettre tout en combustion.

Il est gouverné par Laud de Cantorbery.

Laud avoit déjà établi en Angleterre des cérémonies empruntées de l'église romaine, & avoit exercé son despotisme primatial avec beaucoup d'imprudence; lorsque le roi, avec plus d'imprudence encore, voulut soumettre l'Ecosse à la discipline & à la liturgie anglicanes. Il envoie les

Cérémonies de Laud, que le roi veut établir en Ecosse.

nouveaux ſtatuts, il en ordonne l'exécution. Le doyen d'Edinbourg commence l'office en ſurplis, ſelon la forme preſcrite. On s'écrie auſſitôt, *un pape ! l'antechriſt ! qu'on le lapide !* On jette un banc à l'évêque, qui veut appaiſer le tumulte. Toute l'Ecoſſe eſt embraſée du même feu.

1638. Le *covenant*, ou ligue des Ecoſſois.

Les conſeils de la nation, aſſemblés dans la capitale, s'engagent par ſerment à ſoutenir leur foi contre le papiſme, & à ſe défendre les uns les autres, pour le maintien de la religion & de l'autorité royale : le fanatiſme ſe couvroit toujours d'un maſque de fidélité au ſouverain. Cette ligue, appelée *le covenant*, l'emporte ſur toutes les autres de même nature, par la fureur qui la caractériſe. Le roi offre de ſuſpendre la liturgie, pourvu que les Ecoſſois rétractent leur covenant. Ils répondent qu'ils renonceroient plutôt à leur baptême. Dans un ſynode général, ils aboliſſent & la liturgie & l'épiſcopat. Ils ſe diſpoſent à la guerre civile : ils fortifient Leith ; une prophéteſſe anime les courages ; & les femmes de qualité travaillent dévotement

aux fortifications avec les manœuvres.

Il ne reſtoit à Charles que la dure néceſſité de combattre ſes ſujets. L'économie lui avoit procuré de l'argent; les catholiques lui en fournirent, parce que la reine les y engagea. Il s'avance contre les rebelles. Une apparence de ſoumiſſion le déſarme. Sa foibleſſe lui dicte un traité, dont l'unique fruit eſt de rendre ſes ennemis plus inſolens. A peine ont-ils ceſſé de le craindre, qu'on les voit renouveler leurs attentats. La guerre civile devient donc de nouveau indiſpenſable.

Charles leur fait la guerre.

Les reſſources étant épuiſées, Charles convoque enfin le parlement, après neuf années d'interruption. Mais il le trouve inſenſible à ſes beſoins, animé contre ſa prérogative, ſourd aux inſtances les plus équitables. Il le caſſe, ſelon ſa coutume. Avec les ſecours généreux de Laud, de Strafford, & d'autres ſeigneurs, il lève une armée qui n'empêche pas les Ecoſſois de pénétrer en Angleterre, & de s'emparer de Newcaſtle.

Il convoque le parlement & le caſſe.

1640. Fausses démarches de ce prince.

Puisque le système parlementaire, loin de s'affoiblir, alloit toujours se fortifiant ; le meilleur parti étoit de s'accommoder avec l'Écosse, de se passer du parlement, de temporiser, de gagner les esprits, & de prendre des mesures, ou modérées ou vigoureuses, dont on pût attendre un succès heureux. Le roi malheureusement ne savoit pas tenir le milieu, dans une carrière environnée de précipices. Autant ses premières démarches étoient brusques & inconsidérées, autant il montroit ensuite de langueur & de foiblesse. Il irritoit pour céder bientôt : en cédant, il rendoit l'autorité mépriſable, comme il la rendoit odieuse en irritant. Quatre parlemens déjà cassés étoient de sinistres augures. Il en convoqua un cinquième, sans prévoir qu'il en seroit la victime.

Quatre parlemens cassés.

Cinquième parlement.

Les communes font la loi.

Cette terrible assemblée, où le fanatisme des puritains donna l'essor au génie républicain, débute par un coup hardi & décisif. Les communes accusent de haute trahison Laud & Strafford. Les pairs, déjà refroidis à l'égard de la couronne, font arrêter

les deux accusés. On abolit la taxe des vaisseaux; on censure les actes du gouvernement ; on se déchaîne contre les catholiques. Le zèle indiscret de la reine, les prêtres, les jésuites, un nonce du pape, qu'elle tenoit à la cour, fourniſſoient matière aux plaintes & à la persécution. Charles mollit. On tire avantage de sa foiblesse, au point de le faire consentir que le parlement s'assemble tous les trois ans ; & qu'une fois assemblé, il ne puisse être ni prorogé ni dissous, dans l'espace de cinquante jours, sans le consentement des deux chambres.

Procès du comte de Strafford.

La plus grande faute du roi fut de sacrifier son ministre. Après une longue procédure, Strafford est condamné, sous prétexte de quelques actes arbitraires, que l'ancien usage & la nécessité des conjonctures justifioient suffisamment. Des séditieux assiégent le palais, pour arracher la signature du roi. Le vertueux Strafford l'exhorte par une lettre à ce sacrifice. Charles permet l'exécution de la sentence. C'étoit exposer sa propre tête. Laud ne fut exécuté que trois ans après. Tout son crime étoit d'a-

Charles l'abandonne aux factieux.

Sort de Laud.

voir eu les préjugés de ſon état, & de les avoir ſuivis avec un zèle aveugle & violent, mais qui n'approchoit pas de celui des puritains.

Le parlement tout puiſſant.

Une victoire ſi éclatante ſur l'autorité royale amène rapidement d'autres entrepriſes. Pour en aſſurer le ſuccès, on fait paſſer un bill, en vertu duquel le parlement ne peut être diſſous, prorogé, ajourné, que du conſentement des deux chambres ; & par-là devient le maître du roi. La cour de haute-commiſſion & la chambre-étoilée ſont abolies. Ces tribunaux, contraires à la liberté, étoient utiles à la couronne.

Il congédie & récompenſe l'armée d'Ecoſſe.

L'armée d'Ecoſſe, encore ſur pied, rendoit les factieux infiniment plus redoutables : auſſi la payoit-on aux dépens de l'Angleterre. On la congédie enfin, avec un préſent de trois cent mille livres ſterling, que le parlement lui accorde. L'entrepriſe des Ecoſſois eſt même louée dans l'acte de pacification, comme *tendante à l'honneur & à l'avantage de ſa majeſté.* Quelle inſulte à la majeſté royale ! Et ce n'étoient, pour ainſi dire, que des eſſais de l'audace parlementaire !

Par

Par une déplorable fatalité, l'Irlande fut embrâſée à ſon tour, & ralluma la guerre civile. Jacques I y avoit introduit la police & les lois angloiſes. Le comte de Strafford l'avoit gouvernée ſi ſagement, qu'au ſortir de la barbarie, on y voyoit fleurir l'agriculture, l'induſtrie & la marine. Mais les préjugés & les mœurs ſe réforment bien plus tard. Catholiques ignorans, ſuperſtitieux & enthouſiaſtes, les Irlandois n'obéiſſoient que malgré eux à l'Angleterre, dont ils abhorroient la religion. Secouer le joug des hérétiques, étoit l'objet de leurs vœux. Quelques chefs hardis, profitant des troubles qui agitoient la monarchie, formèrent un complot ſemblable à la Saint-Barthélemi de France. Quarante mille proteſtans furent maſſacrés. Les femmes & les enfans diſputèrent aux hommes le plaiſir atroce, ou, comme ils l'imaginoient, le mérite de verſer le ſang des victimes. Dublin fut ſur le point de tomber en la puiſſance de ces rebelles. Pour colorer leur crime, ils ſe dirent autoriſés par le roi & la reine à prendre les armes; & ils produiſirent

Les Irlandois fanatiques & ſéditieux.

Ils maſſacrent les proteſtans.

une fausse commission, munie du sceau royal, qu'ils avoient détaché d'une patente. Ce beau zèle de catholicité, ils ne rougissoient point de l'unir à la plus noire imposture.

Le roi demande le secours du parlement contre ces rebelles.

Charles étoit en Ecosse, cherchant à pacifier les troubles. Il y reçoit la nouvelle du massacre. Il demande aussitôt des secours contre les Irlandois révoltés. Le parlement d'Ecosse, malgré la haine nationale pour les catholiques, lui accorde très-peu de chose. Le parlement d'Angleterre saisit une offre imprudente que lui fait le roi, d'abandonner cette guerre à la sagesse & aux soins de l'assemblée. On lève de l'argent, on amasse des armes, sous prétexte de le secourir; mais réellement dans la vue de l'opprimer lui-même. Tandis qu'il se dispose à châtier les rebelles, on le taxe en public d'être l'auteur de la révolte.

Mouvemens séditieux des Anglois.

Les puritains redoublent leurs déclamations injurieuses. Les communes publient une *remontrance de l'état du royaume*, qui n'est qu'une satire violente de toute la conduite du prince. Elles déclarent les enrôlemens forcés contraires à la liberté publique. Elles

accuſent de trahiſon les évêques, parce qu'expoſés aux inſultes du peuple, ils ſe ſont retirés de la chambre-haute, en proteſtant contre ce que le parlement pourroit faire en leur abſence. Ces démarches annoncent un deſſein formé, ou de renverſer le trône, ou de le réduire à rien.

CHAPITRE VI.

Guerre civile contre Charles I. — Il meurt sur un échafaud.

1642. Une main habile & ferme auroit tenu difficilement le gouvernail, dans une si rude tempête. Charles sembloit se jeter sur les écueils. Irrité avec raison de la conduite des communes, il voulut faire un exemple, & ne sut point agir en roi. Il se transporte, en personne, à la chambre-basse, pour accuser cinq de ses membres. Cette étrange résolution avoit transpiré : il ne les trouve point. Alors, sans gardes, il se rend à l'hôtel-de-ville, & demande qu'on ne les dérobe pas à une poursuite purement légale. Le peuple étoit échauffé. Toutes les rues où le roi parut, retentirent de cris séditieux. Bientôt les cinq accusés furent conduits à leur chambre, comme en triomphe. Un soulèvement général se manifeste par des *pétitions*, adressées au parlement ; & les communes

Le roi va accuser lui-même cinq membres du parlement.

On l'insulte.

en reçoivent des portefaix, des femmes, des mendians mêmes. Charles quitte Londres, n'y étant plus en ſureté. La reine eſſuie les inſultes du fanatiſme. De part & d'autre, on penſe à une guerre inévitable.

Les communes en donnèrent le ſignal par une entrepriſe toute nouvelle. Voulant déſarmer le roi, ſuppoſant des conſpirations de papiſtes, elles firent une ordonnance qui déſignoit les gouverneurs des places & les lieutenans, & qui les rendoit reſponſables de leur conduite au parlement ſeul. On députe au roi, on le preſſe de conſentir à cette ordonnance, on le menace: il refuſe. On diſpoſe alors des commandemens militaires: on oblige les gouverneurs d'obéir *aux ordres de ſa majeſté, ſignifiés par les deux chambres.* Le nom du prince, comme il eſt facile d'en juger, ne devoit ſervir que de voile aux ordres de la chambre-baſſe.

Le parlement diſpoſe des places militaires.

Des manifeſtes annoncèrent la guerre civile. Charles faiſoit répandre avec les ſiens ceux de ſes ennemis; tant il comptoit ſur la juſtice évidente de ſa cauſe: le parlement s'efforçoit

Manifeſtes avant la guerre civile.

au contraire de supprimer ceux de Charles; tant il craignoit les raisons du roi, jointes à une modération touchante. Dans un de ces derniers écrits, la constitution angloise est représentée comme un mélange des trois gouvernemens, monarchique, aristocratique, démocratique, tempérés l'un par l'autre. C'est ce que la cour n'avoit jamais dit, & ce que Charles n'auroit pas cru au commencement de son règne.

Modération du roi.

Jusqu'alors inconsidéré & foible, il montrera désormais de la vigueur & de la constance. L'infortune donnera plus de relief à sa vertu. Presque toute la haute noblesse, les principaux du second ordre, les anglicans, les catholiques embrassèrent son parti. Les parlementaires avoient de leur côté la plupart des grandes villes & les puritains. Ils étoient maîtres des ports, de la marine, du revenu national. La religion animoit les royalistes; mais elle agissoit avec plus de force sur de sombres enthousiastes. Ces derniers pouvoient donc se promettre la victoire.

Forces des deux partis.

Cependant les premières hostilités tournent à l'avantage du roi. Le prince Robert son neveu, fils de l'électeur Palatin, le seconde d'abord en habile & brave capitaine. On gagne plusieurs batailles sur les rebelles; on prend Bristol; on assiége Glocester; la terreur pénètre jusqu'à Londres. Mais Glocester se défend avec une invincible opiniâtreté. Le parlement lève quatorze mille hommes, & envoie son général, le comte d'Essex, au secours de cette place importante. Charles, forcé de lever le siége, perd la bataille de Newbury. Le vicomte de Falkland, son ministre, y est tué; homme d'un mérite supérieur, aussi respectable, à trente-quatre ans, par ses vertus que par ses talens & son savoir. On le croit l'auteur d'une partie des manifestes ou déclarations du roi.

Événemens de la guerre.

Pour comble de malheur, les Ecossois se déclarent. Ils forment avec le parlement d'Angleterre une ligue, par laquelle tous s'obligent à poursuivre sans ménagement le papisme, l'épiscopat, les usages profanes; & à réformer les deux royaumes, selon la

Les Ecossois se déclarent en fanatiques pour le parlement.

parole de dieu, ſur le modèle des égliſes les plus ferventes. Telle étoit la force du fanatiſme, que de pieuſes idées ſervoient toujours de motifs à ces funeſtes complots. Une armée de plus de vingt mille Ecoſſois ſe met en campagne. Le roi fait alors une trève avec l'Irlande, d'où il tire quelques troupes. Nouveau ſujet d'accuſations : on lui reproche d'avoir épargné des catholiques rebelles. Il convoque enſuite à Oxford ceux des membres du parlement, qui lui étoient favorables ; ſe flattant que la nouvelle aſſemblée en impoſeroit au peuple, comme l'ancienne. Ce parlement, beaucoup plus nombreux que l'autre pour la chambre des ſeigneurs, beaucoup moins pour celle des communes, procura ſeulement quelques ſecours pécuniaires. Celui de Weſtminſter, quoique déclaré déchu de ſon autorité légitime, augmenta ſans ceſſe le pouvoir qui le rendoit ſi redoutable.

Trève avec l'Irlande.

1644. Parlement d'Oxford.

Les indépendans.

Un homme infiniment dangereux, Olivier Cromwel, commençoit à y jouer un grand rôle. Il ſe diſtinguoit dans la ſecte des indépendans, con-

fondue dans la foule des puritains, qu'elle surpassoit en fanatisme & en audace, de même que les Seize surpassoient la grande ligue de France. Se prétendant inspirés du saint Esprit; enivrés d'un système d'égalité parfaite entre les hommes; non contens de proscrire, & les prêtres, & les évêques, & les cérémonies religieuses, les indépendans vouloient détruire la royauté, dont les puritains ne vouloient que resserrer les prérogatives. Cromwel, tout à la fois hypocrite & enthousiaste, intrépide & rusé, fougueux & prudent, capable de faire le prophète, & de conduire une armée & un état, principal auteur de la victoire de Marston, remportée sur le prince Robert, va devenir le maître du parlement & du royaume.

Cromwel, distingué parmi eux.

Il se plaint de la lenteur du comte de Manchester, son général. Des prédicateurs déclament contre la corruption des chefs. Cromwel & ses amis insistent, dans le parlement, sur la nécessité d'une réforme. On fait une ordonnance du *renoncement à soi-même*, (c'est le nom qu'on lui donne,)

Acte de renoncement à soi-même; favorable à l'ambition de Cromwel.

par laquelle les membres du parlement, excepté un très-petit nombre, ſont exclus des emplois civils & militaires. En conſéquence, Mancheſter, Eſſex, & d'autres ſeigneurs réſignent leurs commiſſions. Le chevalier Fairfax, nommé général, demande la permiſſion de ſe ſervir de Cromwel. Celui-ci, qui n'avoit garde de s'appliquer le *renoncement à ſoi-même*, parvient de la ſorte à commander ſous le nom d'un autre. Fairfax, honnête homme, mais eſprit foible, fut toujours dupe de ſes artifices.

1645. Réforme de l'armée.

L'armée ſe trouva dès-lors ſoumiſe à une diſcipline plus auſtère; elle ne reſpiroit que la ferveur preſbytérienne & la rage des combats; elle ne connoiſſoit de plaiſirs que la prière & les devoirs: d'autant plus à craindre parlà que les royaliſtes, en ſe moquant de cette bigotterie, ſe livroient à une pernicieuſe licence. Le prince Robert, dont le courage fougueux avoit déjà commis pluſieurs fautes, détermina le roi à combattre ſans attendre des ſecours qui devoient bientôt arriver.

Charles vaincu à Naſeby.

Les rebelles remportèrent à Naſeby, vers Oxford, une victoire déciſive.

Les bagages & la caſſette du roi tombèrent entre leurs mains. Ils trouvèrent les copies de ſes lettres à la reine ; & le parlement, accoutumé à ne plus rougir de rien, oſa les rendre publiques. Cette courageuſe princeſſe, digne fille de Henri IV, s'étoit retirée en France ; après avoir deux fois, à travers mille dangers, apporté de Hollande des ſecours à ſon mari. Les communes l'avoient accuſée de trahiſon. En voyant des excès ſi monſtrueux, on croit être dans un ſiècle de barbarie. Tant les guerres civiles ſont barbares, ſurtout quand il s'y mêle du fanatiſme !

On publie ſes lettres à la reine.

Depuis la bataille de Naſeby, Charles I éprouve ſans relâche tous les genres de malheurs. Sur le point d'être aſſiégé dans Oxford, il va ſe livrer aux Ecoſſois qui aſſiégeoient Newark. Reçu avec des apparences de reſpect, on lui arrache un ordre pour les gouverneurs, de rendre les places. On le vend bientôt au parlement d'Angleterre, pour quatre cent mille livres ſterling : marché infâme, après lequel nul genre d'horreurs ne doit étonner.

Il va ſe livrer aux Ecoſſois, qui le vendent.

1647. L'armée l'enlève, & asservit le parlement.

Tenant le roi prisonnier, le parlement pouvoit tout. Ces prétendus défenseurs de la liberté étoient devenus les oppresseurs de la nation & des lois; le despotisme parlementaire l'emportoit infiniment sur celui qu'on avoit tant reproché au prince. L'armée vouloit détruire une tyrannie si odieuse, pour tyranniser elle même à son tour. Elle enlève Charles au parlement. Elle marche à Londres, y entre, donne la loi : le parlement est opprimé.

Cromwel médite la mort du roi.

Mais au sein de l'armée éclate la faction des *Levellers*, qui se soulève contre les officiers, parce que l'Esprit saint met une égalité parfaite entre les élus. Cromwel, par un coup de génie & de vigueur, ayant dompté ces fanatiques, médite le dernier des attentats contre la majesté royale.

Offres de ce prince, rejetées.

Charles s'étoit sauvé dans l'île de Wight, & y avoit été indignement arrêté par le gouverneur. Il entame une négociation avec le parlement. La nécessité le réduit aux démarches les plus humiliantes, qui néanmoins ne fléchissent point ces rebelles. Il offre en vain de céder, & le pouvoir

militaire, & la nomination des grands offices, pourvu que ces droits retournent à la couronne après sa mort. En vain il ajoute encore de nouvelles concessions, jusqu'à reconnoître que le parlement s'est armé pour une juste défense. On veut qu'il abandonne ses partisans comme des criminels; qu'il consente à l'abolition de l'épiscopat; qu'il sacrifie ses principes de religion, profondément enracinés dans son ame. La conscience, plus forte en lui que l'intérêt de la couronne, le retient sur cet article; & la frénésie du parlement ne se relâche sur rien.

Pendant qu'on négocioit, la guerre civile étoit rallumée. L'Ecosse prit les armes en faveur du prince, qu'elle avoit honteusement trahi. Plusieurs corps de troupes angloises donnèrent des preuves de zèle. Mais Cromwel pénétra jusqu'en Ecosse, soumettant tout avec rapidité; Fairfax força Colchester, après une vigoureuse résistance. En fort peu de tems, les royalistes furent dissipés & abattus. Pour couronner tant de victoires & tant de crimes, il ne restoit

Les Ecossois veulent le défendre, & sont vaincus.

qu'à commander le ſupplice du ſouverain.

Le parlement réduit par force aux indépendans.

En le laiſſant au pouvoir du parlement, l'armée craignoit une conciliation déſavantageuſe pour elle. Diſpoſée à commettre le parricide, elle ſe ſaiſit de la perſonne de Charles; & le fait transférer de l'île de Wight dans une fortereſſe, enſuite à Windſor. Cette précaution ne ſuffit point. Le parlement ſe plaignoit, réſiſtoit aux militaires, ſe montroit moins éloigné des voies d'accommodement. Enfin Pride, charretier devenu colonel, aſſiége la chambre-baſſe; il en arrête quarante & un membres. On exclut plus de cent ſeize autres membres, ſuſpects aux indépendans. Ceux ci demeurent les maîtres abſolus, & commencent le procès.

1648. Procès de Charles I.

Les communes, ainſi compoſées, déclarent le roi criminel de haute-trahiſon, pour avoir fait la guerre au parlement; elles créent une cour de juſtice, avec pouvoir de le juger. Fairfax, Cromwel, Ireton gendre de Cromwel, ſont au nombre des juges. Les pairs ayant rejeté ce bill

affreux, on déclare que *le peuple eſt la ſource de toute autorité légitime ;* que, par conſéquent, *les communes, choiſies par le peuple qu'elles repréſentent, ont la ſuprême autorité de la nation ; & que tout ce qu'elles jugent loi, a force de loi ſans le conſentement du roi & des pairs.* Comme ſi le roi & les pairs ne formoient pas, avec les communes, cette conſtitution ſi chère, qui avoit ſervi de prétexte à la révolte : comme ſi d'ailleurs les communes étoient un petit nombre de factieux, qui ont chaſſé de leur chambre les membres fidelles à la couronne.

On déclare que toute l'autorité eſt dans le peuple.

Charles I ſe voit conduit par le colonel Harriſon, fils de boucher, devant ce tribunal de ſcélérats. Il leur parle en bon roi, refuſe de répondre aux accuſations, proteſte qu'il ne reconnoît point de juges parmi ſes ſujets, & s'offre néanmoins à démontrer la juſtice de ſa cauſe, s'il y eſt invité d'une manière convenable. Trois fois on le fait comparoître : il ſoutient toujours ſa fermeté. Sans égard pour les ſollicitations de l'Ecoſſe, de la France, de la Hollande ; ni pour la démarche généreuſe de

1649.

Le roi devant ſes juges.

Il eſt condamné & exécuté.

quatre seigneurs, qui représentent qu'ayant eu la confiance de ce prince, c'est sur leurs têtes que doit tomber la peine des fautes qu'on lui impute; sans égard pour tous les droits de la société politique, on condamne à mort le roi d'Angleterre, d'Irlande & d'Ecosse. Il est exécuté sur un échafaud devant son propre palais. Si les rebelles triomphèrent, du moins la nation consternée ouvrit les yeux. Elle se repentit, & eut horreur d'un forfait inoui dans toute histoire.

Ce règne est une grande leçon pour les princes & pour les sujets.

J'en raconterai les suites, sous l'époque de Louis XIV. Que les souverains & les sujets méditent le règne de Charles I. Les uns apprendront qu'il est des circonstances critiques, où l'autorité s'affoiblit quand on s'efforce de l'étendre; où des principes trop durs, quand on veut trop les faire valoir, développent & fortifient des principes tout opposés; & où les faux pas du gouvernement peuvent entraîner sa ruine. Les autres apprendront que, si l'abus de l'autorité est dangereux, la révolte contre l'autorité l'est davantage: qu'une liberté séditieuse est pire que le despotisme

paſſager d'un monarque ; que dans les états modernes, les lois & l'opinion publique ſont une barrière puiſſante contre les excès de la tyrannie ; ſur-tout qu'il n'y a point d'horreurs où ne puiſſe conduire le fanatiſme, en ſe parant du nom & de la parole de dieu, pour anéantir tous les principes, tous les ſentimens, & tous les devoirs.

Si j'ai anticipé de quelques années ſur l'époque de Louis XIV, pour finir le tableau du règne de Charles, c'eſt un moindre inconvénient que ne l'auroit été l'interruption d'un récit, où toutes les circonſtances tiennent les unes aux autres.

CHAPITRE VII.

Observations sur le gouvernement & les mœurs ; la religion & l'église ; les sciences & la littérature.

I.

PROGRÈS DU GOUVERNEMENT MONARCHIQUE, PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

Suivre le progrès des gouvernemens.

C'EST un objet de curiosité, que de remonter aux sources des gouvernemens ; d'en suivre les variations & les progrès : de voir, par exemple, de petits peuples misérables & opprimés, devenir d'heureuses & puissantes républiques ; des peuples nombreux & guerriers, autrefois jaloux d'une liberté sans bornes, obéir paisiblement aux lois d'un monarque ; des monarchies où le pouvoir absolu sembloit établi, passer à une constitution mixte, où les pouvoirs sont balancés les uns par les autres. Dans le cours des siècles, nous avons observé les princi-

paux changemens. Il faut ici en méditer le réſultat, & ſe faire une idée générale, qui enchaîne avec ordre les traits épars & trop éloignés. Conſidérons en particulier la France, dont l'hiſtoire eſt mieux connue, dont les rapports avec les autres états ſont plus frappans, & dont les divers régimes politiques retracent preſque toutes les variations arrivées ailleurs.

La monarchie françoiſe en particulier.

Un tel examen, fait avec impartialité, loin d'affoiblir la ſoumiſſion due à la couronne, ne peut que la rendre plus volontaire & plus parfaite. Il prouvera combien l'accroiſſement du pouvoir ſuprême étoit néceſſaire à l'état; que ſi les moyens n'en furent pas toujours équitables, la fin en a été avantageuſe; & que les malheurs de la nation venoient juſqu'alors, ou d'une anarchie pleine de déſordres, d'une ariſtocratie tyrannique. En un mot, la vérité s'accorde néceſſairement avec l'autorité légitime.

Cet examen n'a rien que d'utile.

Des barbares, appelés Francs, viennent conquérir les fertiles provinces de la Gaule. Leur roi Clovis eſt un chef habile & ambitieux : on

Quelle étoit l'autorité de Clovis.

le suit par choix, non par contrainte; il sait diriger à son but la volonté générale; d'ailleurs si peu maître de la nation, qu'un soldat ose lui disputer le droit de s'approprier un vase, enlevé aux ennemis. Cependant le partage des terres conquises lui forme un domaine considérable. Ce domaine, avec les droits modiques de la royauté, avec les présens établis par l'usage des Germains, suffit à l'entretien de sa cour. Il peut même en détacher des terres, soit pour récompenser les services, soit pour gagner l'affection de ses principaux guerriers. La propriété des *bénéfices* qu'il leur accorde, lui reste toujours; & conservant le droit de les retirer quand il voudra, il a le moyen de punir, comme le moyen de récompenser; ces possessions obligent au service militaire: elles tiennent lieu de paye; car on ne connoît encore aucune espèce de troupes soudoyées & permanentes.

Terres du domaine, distribuées aux officiers.

C'est l'assemblée de la nation, qui fait les lois, qui décide la guerre ou la paix, qui du moins partage les principaux droits de la souveraineté.

Assemblées nationales; influence du prince.

Tel étoit le gouvernement de tous les barbares. Mais l'influence du prince doit naturellement s'accroître par sa politique & par ses victoires. Le respect des Francs pour sa famille, rendra la couronne héréditaire, quoique encore déférée avec le consentement du peuple, & quoiqu'il n'y ait aucun ordre de succession bien établi. Ses successeurs pourront dès-lors acquérir plus d'autorité, en suivant un système uniforme, & soutenu avec vigueur.

Point de justice, par conséquent beaucoup de violences.

Malheureusement les lois & les coutumes barbares s'opposent à tout système de gouvernement sage. La justice est entre les mains de guerriers aveugles, qui la réduisent presque au droit du plus fort. Si les crimes sont punis, c'est ou par la vengeance des particuliers, ou par des compositions pécuniaires, dont la facilité enhardit à d'autres crimes. Le duel, & des *épreuves* insensées, décident presque tous les différends. Il en résulte que l'humeur turbulente de la nation n'a point de frein, que les violences se multiplieront sans cesse, que les puissans écraseront les foibles, & que les

orages éclateront même autour du trône.

Christianisme des Francs, plein de superstitions funestes.

Le conquérant a soumis son peuple au christianisme ; ou plutôt, si l'on en juge par le grand nombre, les a fait changer de culte extérieur, sans presque aucun changement essentiel de conduite : car à peine s'aperçoit-on que la morale d'une religion si pure, si bienfaisante, ait éclairé ce peuple féroce. On voit seulement qu'il a pris le nom de chrétien, & que des pratiques superstitieuses lui tiennent lieu en général des vertus chrétiennes. On voit que les prélats, avec un reste de lumières, obscurcies par l'ignorance, subjuguent les esprits, & dominent bientôt jusqu'à la cour. On voit s'établir généralement l'opinion bizarre, que les crimes s'expient, que le paradis s'achète, en prodiguant les biens aux ministres de l'église. On voit, en conséquence, les riches fondations devenir une espèce de mode ; les évêques & les moines obtenir des terres immenses, passer dans la classe des seigneurs, partager avec eux l'obligation du service militaire, & pren-

Mélange dangereux du sacré avec le profane.

dre les mœurs d'une nobleſſe vouée aux armes. On les voit enfin porter dans les affaires publiques un mélange d'idées religieuſes mal conçues, propre à confondre le ſacré & le profane, le civil & le ſpirituel : mélange d'où réſulte un chaos de prétentions incompatibles, qui ajoute mille entraves au gouvernement, & qui tend à le diſſoudre.

Causes de révolution, ſous la première race.

Tout, en effet, annonce une révolution. La monarchie, ſouvent partagée entre pluſieurs rois, devient un théâtre de guerres civiles & de maſſacres. Des princes foibles & incapables s'abandonnent à leurs maires du palais : ces maires s'accoutument à règner ſous le nom des princes. Après avoir exceſſivement enrichi l'égliſe, on eſt obligé de lui reprendre des terres pour la ſubſiſtance des guerriers. Les eccléſiaſtiques & les moines dépouillés remuent alors, ſoit par préjugé, ou par intérêt. Le grand Charles-Martel étoit damné, à leurs yeux, comme uſurpateur du patrimoine des pauvres. Pepin, ſon fils, reſtituant les biens ſacrés, honorant avec pompe les

reliques, eſt l'homme que le ciel deſtine à porter le ſceptre. Le clergé ſéculier & régulier, le célèbre Boniface de Mayence, le pape Zacharie, en jugent ainſi; & Pepin ravit à la maiſon de Clovis un ſceptre, dont elle ſe montroit indigne depuis long-tems.

Cette ébauche de la première race fait aſſez connoître que, malgré un certain droit public, ſans lequel la nation ne ſubſiſteroit point, le gouvernement étoit preſque ſans règles, ſans principes; & que les ſemences d'anarchie, toujours plus fécondes, y devoient produire des maux effroyables.

Charlemagne réforme l'état.

Pepin, & ſur-tout Charlemagne, relèvent l'éclat & le pouvoir de la royauté, en rendant même aux aſſemblées nationales leur antique ſplendeur. Les travaux immenſes du ſecond, ſes victoires, ſes conquêtes, ſon zèle pour le bon ordre, ſes lois & ſon adminiſtration politique, offrent un ſpectacle qu'on admire au milieu de la barbarie. Dans un meilleur ſiècle, il eût extirpé la racine des déſordres; & peut-être ne lui manqua-t-il, pour

Son ambition fut un obſtacle.

pour établir le meilleur système de gouvernement, alors praticable, que de borner son excessive ambition. Qu'avoit-il besoin de l'Italie & de l'Allemagne ? La France heureuse n'eût-elle pas mieux valu que ce vaste empire? Si les Saxons, malgré la terreur de ses armes, se révoltent sans cesse, à quoi seront exposés infailliblement ses successeurs, qui n'auront pas le génie extraordinaire, par lequel il a surmonté tant d'obstacles & de périls?

Indépendance du clergé après Charlemagne.

En effet, Louis le Débonnaire, son fils, est bientôt le jouet des factions. Tout se divise, tout se soulève. Charlemagne a su contenir le clergé, quoiqu'il l'ait favorisé avec excès. Louis s'attire la haine de ce corps, en voulant le soumettre à la discipline. Le clergé abuse alors de sa puissance, s'érige tout-à-coup en juge de l'empereur, l'insulte, l'opprime, le dépose. Cet attentat inoui en amène une foule d'autres de même espèce. Des entreprises révoltantes forment, pour ainsi dire, un droit d'usurpation & de révolte, parce que le succès les a couronnées. Enfin, le

corps ecclésiastique, entraîné par les conjonctures, armés de fausses décrétales & de l'aveugle crédulité des hommes, renverse les lois établies, en établit d'arbitraires; étend sa juridiction sur tout, s'affranchit de celle des tribunaux; dispose même de la couronne, au nom de dieu qui lui commande d'obéir aux princes; & s'imagine quelquefois user de droits divins, en renversant ou du moins en altérant l'ordre essentiel de la société humaine.

Usurpations des seigneurs & gouvernement féodal.

Les violences des seigneurs, dont l'épée paroissoit toujours hors du fourreau, menaçoient l'état de convulsions beaucoup plus terribles. Dès le tems de Charles le Chauve, fils de Louis, les fiefs deviennent héréditaires. C'est une conjecture assez vraisemblable, que l'exemple de l'église put exciter l'ambition des vassaux; car, puisque les terres qu'on prétendoit donner à dieu, demeuroient comme annexées pour toujours à tel évêché, ou à telle maison monastique, n'étoit-il pas naturel qu'un possesseur de fief s'efforçât de transmettre sa possession à ses enfans?

Quoi qu'il en ſoit, l'état ſe déchire en lambeaux. Les ſeigneurs uſurpent la propriété inconteſtable de la couronne; chacun affecte & s'aſſure l'indépendance. Quelques grands vaſſaux, & ſous eux une infinité de petits, ne laiſſent au roi qu'un grand nom, qu'un fantôme de royauté. Ils morcellent entre eux ſon domaine, dont il reſte à peine quelque débris. L'ariſtocratie militaire, ou plutôt l'anarchie armée & réduite en ſyſtême, anéantit toute adminiſtration légale. Qu'importent au ſuzerain des titres ſuperbes, des hommages, des ſermens; que lui importe le droit de commander, ſans forces pour ſe faire obéir? Dès que les barons peuvent lui faire la loi, & ſe jouer de ſes ordres, il n'eſt qu'une idole couronnée.

Plus le gouvernement féodal, établi ſous les derniers Carlovingiens, ſe trouve hériſſé de régles minutieuſes, de formalités & de précautions ſingulières, plus l'anarchie s'enracine profondément, parce qu'il n'y a point d'autorité réelle qui gouverne. Auſſi ne voit-on que déſordres & brigandages. Des milliers de tyrans, armés

Maux qui en réſultent.

les uns contre les autres, foulent aux pieds & les devoirs & la nature. L'eſclavage eſt la reſſource du peuple. Cette nation guerrière, invincible du tems de Charlemagne, eſt en proie aux inſultes des Normands, pirates ſans diſcipline, ſans honneur. On n'en ſera point étonné, ſi l'on réfléchit ſur les diſcordes civiles, & ſur les maux inſéparables de l'anarchie. L'état de ſociété étoit alors un état de guerre. Ce mot dit tout.

Fin de la ſeconde race.

La ſeconde race finit comme la première. Des ſujets ayant une puiſſance ſupérieure à celle du prince, le prince devoit un jour être détrôné par quelqu'un de ſes ſujets. Hugues Capet, d'une famille de héros, dont deux avoient eu le titre de roi, profite des circonſtances, pour ſupplanter l'héritier légitime de la couronne.

Ce n'eſt que par un enchaînement de révolutions, de ſecouſſes, de tentatives, de haſards heureux, de malheurs extrêmes, que cette monſtrueuſe anarchie ſe diſſipera; que l'ordre pourra ſortir du chaos, & l'autorité preſque anéantie ſe relever au milieu

de tant de ruines. Quelques rois saisirent les occasions avec adresse, & quelques-uns avec vigueur. Mais en général, les choses changèrent, parce qu'il étoit impossible qu'elles ne changeassent point : les événemens menèrent la politique, bien plus que la politique n'amena les événemens. Il faut des lumières pour avoir un système raisonnable ; & quoiqu'en tout tems les hommes aient un certain tact, qui leur fait discerner leurs intérêts, l'art de gouverner exige bien d'autres choses.

Affoiblir les grands, & les soumettre à l'autorité royale, c'étoit le principal moyen de rétablir l'ordre. Je parcourrai rapidement les principaux faits qui conduisirent avec lenteur au but qu'on se proposa.

1°. Des rois sans domaines, (car il ne leur restoit guère que Laon,) étoient seulement des rois de nom. Hugues Capet réunit à la couronne le duché de France, & les autres fiefs qu'il possédoit personnellement. Voilà une renaissance de pouvoir ; mais que nous sommes encore éloignés du tems où le pouvoir souve-

Hugues Capet réunit le duché de France à la couronne.

Hérédité de la couronne.

rain ſera en vigueur ! En faiſant couronner leurs fils de leur vivant, les premiers rois Capétiens affermiſſent l'hérédité dans leur famille : c'eſt un pas de plus vers la puiſſance.

La croiſade, utile à Philippe I.

2°. La manie des croiſades, répandue ſous l'arrière-petit-fils de Hugues, tourne, par une fatalité ſingulière, à l'avantage du prince, en épuiſant le royaume. Les ſeigneurs ſe ruinent, vendent leurs terres, pour courir après les aventures & les indulgences. Ils vont exhaler en Aſie cette humeur turbulente & martiale, qui les rendoit ſi dangereux au ſein de l'état. Philippe I, malgré ſon extrême foibleſſe, parvient ainſi à règner tranquillement. Phénomène déjà très-remarquable.

Etabliſſement des communautés municipales.

3°. Son fils Louis VI, ſurnommé le Gros, applanit les voies de la révolution. La tyrannie des ſeigneurs, tant de violences impunément commiſes, & ſouffertes ſans relâche, excitoient par-tout des ſentimens de liberté, d'autant plus vifs que le joug étoit plus odieux. En Italie, en Allemagne, en France, & en d'autres pays, la même cauſe, ſelon l'ordre de

la nature, produit le même effet. Les habitans des villes, surtout des villes où l'on commence à sentir les avantages du commerce, aspirent à une liberté dont il ne reste aucune trace. Ils l'achètent; ils la conservent, malgré de fortes oppositions, de la part du clergé principalement, qui les attaque comme des séditieux. Ils forment ces communautés municipales, ces *communes*, gouvernées par leurs propres magistrats, & armées pour la défense de leurs privilèges, avec l'obligation de servir le prince contre ses ennemis. Louis le Gros & ses successeurs favorisent des établissemens si utiles à la couronne. D'un côté, les seigneurs y perdent le pouvoir dont ils opprimoient la bourgeoisie; de l'autre, les bourgeois s'affectionnent pour l'autorité royale, qu'ils regardent comme une barrière contre des tyrans.

Progrès de la justice royale.

4°. Sans le droit suprême de justice, la souveraineté est peu de chose. Celui qui juge ou qui fait juger a des avantages infinis pour s'attirer le respect & l'obéissance. Les seigneurs avoient usurpé ce droit, en s'appro-

priant les fiefs ; & les *envoyés royaux* de Charlemagne n'auroient plus osé paroître dans les provinces. Ce fut donc une politique excellente, qu'on vit naître sous le même Louis VI, de miner insensiblement les justices seigneuriales. D'abord l'usage d'envoyer des commissaires surveillans est rétabli. Quatre grands-baillis du roi deviennent ensuite juges de certains cas, attribués à leur siége. Ensuite le droit d'appel prend racine. Le prince sera enfin le premier juge. Il falloit du tems pour affermir, même dans le domaine de la couronne, une réforme si importante. Mais Philippe-Auguste, en recouvrant les provinces que possédoient les rois d'Angleterre, en se faisant craindre & respecter de ses vassaux, hâta les progrès de l'autorité encore incertaine.

Le droit romain devient très-utile à la couronne.

5°. Ce qui contribua peut-être le plus au changement, ce furent les nouvelles idées de justice qui se répandoient en Europe. Le droit canonique, malgré le poison des fausses décrétales & des faux principes dont on l'avoit infecté, offroit du moins

une forme régulière de procédures, un ordre de juridiction, des vestiges enfin de la jurisprudence romaine. Les Pandectes de Justinien, retrouvées vers le milieu du douzième siècle, étendirent beaucoup les idées sur cet objet. Des écoles de jurisconsultes s'établissent. On y enseigne, on y préconise le droit romain avec enthousiasme. Quoique surchargé de mauvaises lois dans les derniers siècles de l'empire, on le suppose un chef-d'œuvre de perfection, parce que les lois barbares paroissent être un chef-d'œuvre d'extravagance. Les rois s'empressent habilement de l'introduire dans leurs états. Saint Louis en excite l'étude, en fait germer les maximes. On voit ce prince, devenu législateur, exercer avec dignité le pouvoir suprême; réprimer les abus de l'anarchie, par ses ordonnances sur les monnoies, & sur d'autres points essentiels; établir solidement ce droit d'appel, qui rehausse la couronne. On le voit rendre la justice en souverain. On le voit défendre le duel judiciaire, y substituer les preuves légales, & jeter ainsi les fon-

Puissance législative dans saint Louis.

demens d'une réforme universelle ; dont les progrès deviendront sensibles.

Autorité des jurisconsultes.

6°. La jurisprudence n'est donc plus bornée à quelques notions & à quelques pratiques barbares : elle va faire une étude. Comment la noblesse ignorante, ne respirant que les armes & les aventures, sera-t-elle capable d'étudier pour juger ! Il faut déjà que les jurisconsultes, admis dans les tribunaux en qualité de rapporteurs, viennent lui prêter leur secours, ou plutôt lui dicter les jugemens. Bientôt ils feront les juges. La robe se distinguera de l'épée, & formera une autre classe de noblesse ; l'épée dédaignera cette profession illustre, d'où elle tiroit une partie de son pouvoir. De-là, qu'arrive-t-il ? Ces deux corps sont rivaux ; le second est intéressé à servir contre le premier l'autorité du prince, & il y emploie ses lumières. Au commencement du quatorzième siècle, le parlement est fixé dans la capitale. Organe des lois, il affermit de plus en plus, par un système régulier, la base du gouvernement monarchique

Comment ils contribuent au progrès de l'autorité royale.

On doit convenir que l'intérêt & les préjugés de nos anciens juriſconſultes paſsèrent les juſtes bornes. Partant des textes de la bible & des lois impériales, ils ſuppoſoient que la royauté des Juifs, que la puiſſance deſpotique des empereurs, étoient les régles de la conſtitution françoiſe. C'eſt la marche ordinaire de l'eſprit humain, ſurtout quand il commence à s'exercer ſur de grands objets, d'outrer les choſes avant que d'en ſaiſir la nature. Mais les principes des magiſtrats n'en furent pas moins utiles pour réprimer les déſordres de l'indépendance : leur opinion forma en grande partie celle du peuple ; & les progrès de leur autorité furent auſſi ceux de l'autorité ſouveraine, à laquelle ils ſervirent ſouvent de remparts.

Admiſſion du tiers-état aux états-généraux.

7°. Philippe le Bel, dans ſa violente diſpute avec Boniface VIII, pour s'attacher tout le corps de la nation, avoit appelé en 1303 le tiers-état aux états généraux. Cette démarche, hardie ſous un gouvernement dur & injuſte, produit d'abord d'utiles effets. Les ſentimens de li-

berté, qui animèrent davantage les communes, tendoient à contre-balancer davantage le pouvoir des grands. Autrefois eſclave & abruti, le peuple devient citoyen : il s'intéreſſe à la choſe publique ; il eſt ſuſceptible de zèle & de généroſité ; il prend de l'ame ; & c'eſt une des principales reſſources du prince dans les périls, dans les beſoins, contre les ennemis du dehors, contre les ennemis intérieurs de ſa puiſſance. Mais il naîtra auſſi des conjonctures orageuſes, où le tiers-état, naturellement rival des deux premiers ordres qui le regardent avec dédain, tournera contre le roi même ſon activité & ſes forces. Tant la balance des pouvoirs eſt difficile à régler ! L'équilibre une fois rompu, le poids ſe précipite, & la machine ſemble ſe diſſoudre.

Diminution de la puiſſance eccléſiaſtique.

8°. Le clergé, qu'on a vu ſi redoutable aux rois de la ſeconde race, conſervoit la plupart de ſes préjugés, toujours fort jaloux de ſon exceſſive juridiction. Mais il ſentoit déjà que l'intérêt de la couronne ne lui pouvoit être indifférent ; & les principes

religieux le portoient à inſpirer une obéiſſance entiere, à moins que des prétextes de religion, ou des circonſtances extraordinaires, ne l'en détournaſſent. La réſiſtance de Philippe-Auguſte, de ſaint Louis même, & ſurtout de Philippe le Bel aux entrepriſes de la cour de Rome, apprirent à ne plus confondre avec la cauſe de dieu les prétentions des gens d'égliſe. Philippe le Long, en excluant les évêques du parlement, leur enleva un moyen d'empiéter ſur le civil. L'avocat du roi, Pierre de Cugnières, oſa ſous Philippe de Valois, attaquer cette juridiction ſans bornes, qui s'étoit formée dans les ténèbres de la barbarie. Il en attaqua bien ou mal les injuſtices & les abus. On lui oppoſa des autorités, des exemples, & peu de raiſons. La diſpute tomba pour-lors ſans effet. Mais peu-à-peu l'état des citoyens ceſſa d'être aſſujetti aux tribunaux eccléſiaſtiques, les appels *comme d'abus* formèrent une barrière aux vexations; & le roi acquit toujours plus d'autorité, à meſure que ſes cours ſéparèrent plus habilement les droits civils d'avec les

matières ſpirituelles : ſéparation que la nature des choſes, obſcurcie par le tems & par les coutumes, rendoit malheureuſement trop difficile.

Malheurs du roi Jean.

9°. Sous le règne de l'infortuné Jean, priſonnier en Angleterre, tout menace d'un renouvellement d'anarchie. Un eſprit ſéditieux s'empare du tiers-état. Il veut maîtriſer le gouvernement, il impoſe des lois au ſage dauphin, & le réduit à des ſoumiſſions odieuſes. On voit, peu s'en faut, ſe reproduire en France, la grande-charte des Anglois. Ce prince diſſipe enfin les orages. Parvenu au trône, il répare les pertes de la nation ; il triomphe des ennemis domeſtiques, comme des ennemis étrangers ; il règne avec autant d'autorité que de gloire : jamais la ſageſſe ne déploya mieux ſes reſſources. Mais les malheurs de Charles VI, renverſent bientôt l'ouvrage de Charles V. La fureur des factions, preſque générale, anéantit tellement les principes, les lois, & les idées de patrie, qu'on ne rougit point de ſacrifier la couronne à l'Anglois armé contre elle. Un prince

Charles V recouvre l'autorité.

Elle tombe ſous Charles VI ; mais pour ſe relever bientôt.

étranger eſt reconnu pour roi légitime, & la loi Salique eſt foulée aux pieds, peu de tems après qu'on lui a rendu l'hommage le plus ſolennel. Qui le croiroit? Ce bouleverſement total de la monarchie ſera une des cauſes de l'ordre & de la ſubordination. Plus le vertige a égaré les François, plus ils s'empreſſeront de rentrer dans le devoir; plus ils ont vu l'autorité royale avilie, même par leur faute, plus ils ſentiront la néceſſité & l'avantage d'une paiſible obéiſſance.

Armée ſubſiſtante, & taille perpétuelle ſous Charles VII.

10°. Auſſi Charles VII fait-il ſans obſtacles deux innovations déciſives. Il ſoudoie des troupes, & la couronne a une armée ſubſiſtante. Il établit la taille perpétuelle, pour l'entretien de ces troupes; & la couronne dépendra moins qu'auparavant, des ſubſides que les états doivent accorder. On abuſera, ſans doute, quelquefois de ces moyens. La force militaire ſera un inſtrument d'entrepriſes ambitieuſes. La taille, très-modique dans l'origine, croîtra ſans ceſſe, & excitera des murmures. Ces inconvéniens ſont-ils comparables

aux fléaux de l'anarchie ? Presque toujours le mal se rencontre à côté du bien ; & le passage des grands maux à un moindre mal est souvent ce qu'il peut y avoir de mieux dans un état, lorsque ni les mœurs, ni les autres circonstances, ne permettent d'y créer une sage & solide législation.

Louis XI se rend absolu.

11°. Déjà Louis XI, fils de Charles VII, affecte le despotisme. Il fait trembler les grands par ses cruautés ; il amasse un trésor, aux dépens des peuples ; il emploie avec finesse, la corruption plutôt que les armes ; il évite la guerre, y substitue l'artifice, & borne son ambition à se rendre absolu dans le royaume. Il augmente chaque jour sa puissance. La mort de Charles, dernier duc de Bourgogne, favorise encore ses desseins, malgré la faute irréparable qu'on lui reproche, de n'avoir pas prévenu le mariage de l'héritière de ce prince avec un archiduc d'Autriche. Son règne est une grande époque. Les rois ont en main la force publique, & peuvent exécuter des entreprises considérables. Heureux s'ils travailloient

au bonheur de la nation, plutôt que de se livrer à la funeste manie des conquêtes. Charles VIII, Louis XII & François I connurent mal leurs intérêts. Quelle folie d'épuiser au dehors le sang & les richesses du royaume, qu'un bon usage de l'autorité auroit dû rendre si florissant!

Ses successeurs sont vraiment monarques.

12°. Tous les grands fiefs, excepté le comté de Flandre, se trouvent réunis à la couronne. Son domaine est inaliénable: ce principe essentiel est déclaré loi fondamentale de la monarchie. On a de plus écarté les anciens inconvéniens des apanages. Les finances, la justice, la législation, le pouvoir militaire, résident dans le souverain. Ainsi il est donc pleinement monarque. Les états-généraux n'ont pas même été convoqués une seule fois pendant le règne de François I, pendant des guerres si longues & si ruineuses. L'unique objet de cette assemblée, incertaine de ses droits, manquant de principes & d'harmonie, presque toujours pleine de divisions, étoit de donner des secours extraordinaires. François se passa de tels secours;

Point d'états-généraux sous François I.

Henri VIII lui-même en Angleterre, ni Charles-Quint en Espagne, n'avoient pas tant de pouvoir.

Le gouvernement se rétablit sous Henri IV.

13°. Le fanatisme des sectaires, excité par la persécution ou par un autre fanatisme, ranime l'esprit d'indépendance, & fait chanceler le trône. Peu s'en faut qu'il ne réalise en France des projets de république, comme dans les Pays-bas. Mais Henri IV triomphe enfin des factieux. La sagesse de son gouvernement offre le tableau d'un bon monarque, règnant par les lois, ne règnant que pour la gloire & le bonheur de son royaume, maître de ses peuples comme un père l'est de ses enfans : tel enfin, que ce règne seul auroit mis la France au comble de la prospérité, si un monstre superstitieux n'avoit commis le plus exécrable régicide.

Gouvernement du cardinal de Richelieu.

14°. On retombe dans les troubles d'une minorité orageuse. Les fautes du gouvernement ramènent les dissensions, les révoltes ; & un roi foible, qui s'abandonne à des favoris, n'est propre ni à dissiper les cabales, ni à règner en digne fils de Henri le

Grand. Otez Richelieu à Louis XIII; peut-être verra-t-on renaître le règne de Henri III. Sans ce miniſtre altier, la couronne ſe dégradoit. En terraſſant le génie républicain du calviniſme, par la priſe de la Rochelle; en abattant, avec la hache du bourreau, les têtes illuſtres de pluſieurs chefs de parti; il remet le roi en poſſeſſion de toute l'autorité, ou plutôt il l'attache tout-entière à ſon propre miniſtère. Faut-il que le pouvoir monarchique, ſi cher aux François, ſi néceſſaire à leur bonheur, puiſſe contracter les vices de la tyrannie? Richelieu a malheureuſement l'ame d'un deſpote; & les circonſtances le pouſſent à des excès, où il n'eſt que trop porté de lui-même. Il écraſe d'impôts la nation, & inſulte, en quelque ſorte, à la misère publique, par le faſte de ſa cour. Il veut que le parlement obéiſſe les yeux fermés, ſans examen des édits, ſans délibération libre; il traite la magiſtrature en eſclave, plutôt qu'en dépoſitaire des lois. Il donne aux grands dont il a juré la perte, les juges qu'il regarde comme des

Ses excès d'autorité.

inſtrumens ſerviles de ſa vengeance ; & il dirige leurs arrêts, ſans daigner ſe couvrir d'un voile d'impartialité. En un mot, le pouvoir arbitraire ſe déploie ſi violemment entre ſes mains, que la haine le pourſuit juſqu'au tombeau, malgré les ſervices réels qu'il a rendus à la monarchie.

Semences de révolte qu'il laiſſe après lui.

C'en étoit un bien eſſentiel, d'affermir l'autorité de la couronne, de plier les grands à la dépendance, & de faire mouvoir, par la direction d'un ſeul chef, tous les membres du corps politique. Mais, on ne peut trop le répéter, la ſageſſe de Henri IV, ſa juſtice, ſa bonté & ſes bienfaits, avec la vigueur de ſon ame, étoient plus propres à cimenter ce grand ouvrage, que les foudres de Richelieu. Il falloit un règne, tel que nous verrons celui de Louis XIV, pour étouffer les ſemences de diſcorde, que le miniſtre de Louis XIII laiſſa dans la nation. La ſainteté des lois mieux connue, les principes du gouvernement mieux diſcutés, les lumières répandues dans le public, l'humanité de la cour,

les mœurs douces des grands & de la nobleſſe, les graces répandues ou eſpérées, la ſoumiſſion des magiſtrats, la ſplendeur du trône, l'amour réciproque des rois pour les peuples & des peuples pour les rois, feront plus que la terreur & les ſupplices.

Il ſeroit facile d'appliquer aux différens états monarchiques, les principaux traits de ce tableau. Par-tout le gouvernement a ſubi de ſemblables viciſſitudes, & a changé de forme en ſuivant les mêmes degrés. Par-tout le peuple a été d'abord extrêmement libre & enſuite eſclave, les ſeigneurs tyrans, les rois ſans pouvoir. Par-tout l'autorité royale s'eſt relevée avec effort, s'eſt accrue plus ou moins avec adreſſe, a flotté entre les écueils de la foibleſſe & ceux du deſpotiſme, a ſoumis enfin tous les ordres de l'état, & concentré en elle-même tous les pouvoirs, en reconnoiſſant des loi fondamentales qu'elle s'oblige de reſpecter.

Toutes le monarchies ont eu à-peu-près les mêmes degrés.

Je ne parle point des monarchies mixtes. On verra en ſon lieu la grande révolution d'Angleterre. Deux il-

lustres républiques méritent des observations particulières.

II.

GOUVERNEMENT DES SUISSES ET DE LA HOLLANDE.

La tyrannie amène la liberté.

C'est toujours la tyrannie, qui a produit la liberté chez les peuples courageux. Opprimés après avoir été libres, ils ont pris les armes contre leurs tyrans; ils ont bravé la mort même, pour s'affranchir de l'oppression; ils sont redevenus libres, à force d'héroïsme & de constance. Heureux alors, si de bonnes lois cimentent leur gouvernement, & repoussent les causes de dissolution, qui naissent de la nature, ou des événemens politiques.

Naissance de la ligue helvétique.

Nul état n'y paroît moins exposé que la république fédérative des treize cantons Suisses. Trois cantons seulement, Schwitz, Uri & Underwalden, lui donnèrent naissance en 1307, par leur révolte contre l'empereur Albert. Lucerne se joignit bientôt à eux; ensuite Zurich, Zug,

Glaris & Berne. Fribourg & Soleure fortifièrent la confédération en 1481 ; Bâle, Schafouſe, Appenzel, y entrèrent au commencement du ſeizième ſiècle. Un intérêt commun devoit réunir ces membres du corps helvétique : leur force & leur ſureté dépendoient de l'union. Indépendans les uns des autres, gouvernés chacun par leurs lois & leurs magiſtrats particuliers, mais ligués pour la défenſe mutuelle, ils ſont parvenus à une tranquillité durable, au milieu des convulſions de l'Europe.

Bonheur des Suiſſes, fondé ſur les mœurs.

Qu'un de nos Sybarites parcoure de rudes montagnes, couvertes de neige, des villes ſans luxe, ſans ſpectacles, preſque toutes pauvres ; il croira les Suiſſes malheureux. Mais le ſage verra leur bonheur dans cette pauvreté active, dans cette mâle ſimplicité, qui épargnent des beſoins, & fourniſſent le néceſſaire ; qui conſervent les mœurs & aſſaiſonnent les vrais plaiſirs de la nature ; qui font des hommes vertueux, libres & contens. Tous égaux, c'eſt-à-dire, également ſoumis aux lois, l'inégalité de fortune

n'eſt pas, chez eux, aſſéz grande, pour que les uns deviennent les maîtres des autres. Dans la plupart des cantons, le peuple a droit aux magiſtratures; & les magiſtrats ne peuvent abuſer de leur pouvoir, limité par le tems, contenu par la ſurveillance publique. Des lois ſimples & équitables s'exécutent ſans contrainte: les mœurs ſont la principale force des lois.

Ils n'ont rien à craindre.

Les Suiſſes n'ont rien à craindre derrière leurs montagnes, qui leur ſervent de remparts. N'entrant pas dans les querelles des princes, ils ne fourniſſent aucun prétexte d'invaſion. Leurs voiſins paroiſſent plutôt intéreſſés à les défendre, qu'à les aſſujettir. Et en cas d'invaſion, quelles reſſources n'auroient-ils pas dans leur patriotiſme & leur courage? S'ils vendent leur ſang à l'étranger, ils y gagnent d'avoir pour citoyens d'excellens ſoldats, ſans qu'il en coûte rien à la république pour les former au métier des armes. Ils entretiennent la bravoure nationale, en ſuppléant au peu de reſſources d'un pays ſtérile & fort peuplé.

Une

Une preuve singulière de leur sagesse, c'est que l'harmonie politique fait presque oublier la différence de religion. Les guerres civiles, que le fanatisme alluma au commencement de la réforme, furent éteintes en peu de tems. Quatre cantons protestans, Bâle, Schafouse, Berne & Zurich; deux mêlés de catholiques & de protestans, Glaris & Appenzel; les sept autres catholiques, formoient déjà une confédération paisible, lorsque l'Europe fumoit encore du sang, que le prétexte de la religion faisoit couler. Plus les Suisses deviendront éclairés, plus la morale chrétienne leur apprendra qu'ils sont tous frères, & qu'aucun dogme ne doit rompre des liens si respectables.

Unis & paisibles, malgré la différence de religion.

Comme tout dégénère avec le tems, ce peuple a besoin de se prémunir contre la corruption, destructive de la vertu & de la force des républiques. L'aristocratie, les richesses, la puissance des Bernois, semblent présager de loin quelque événement funeste. Des mœurs étrangères peuvent infecter le corps de l'état, après avoir infecté un nom-

Qu'ils se garantissent de la corruption.

bre de citoyens. Trop d'avidité pour l'argent peut rendre les ames vénales, & substituer le vil intérêt à la patrie. Mais que deviendroit alors un état principalement fondé sur les mœurs ?

La Hollande a changé de mœurs.

Il s'en faut bien que la république des Provinces-unies ait une constitution aussi robuste que celle des Suisses. A la vérité, elle montre dans son origine les mêmes vertus, le même courage ; les mœurs simples de la pauvreté, une haine invincible de la tyrannie, une constance admirable dans les périls ; une vigueur de résolution, que l'énorme puissance des rois d'Espagne n'ébranle point. Mais outre que le fanatisme de secte, ressort peu durable, fut le premier mobile de ces braves républicains ; leurs vastes conquêtes, & les trésors qu'ils en tirèrent devoient infailliblement changer leurs principes. Comment l'esprit d'ambition & de commerce s'uniroit-il avec les antiques vertus républicaines ?

Vices intrinseques de son gouvernement.

D'ailleurs, les vices du gouvernement furent d'abord si considérables, que, selon Grotius, ils auroient dé-

truit la république, ſans la haine dont elle étoit animée contre la domination eſpagnole. Chacune des ſept provinces forme un état ſéparé & indépendant, où chaque ville a la même indépendance. Propoſe-t-on une affaire dans les états provinciaux ? les députés ſont obligés de ſuivre l'avis du ſénat ou conſeil des villes qu'ils repréſentent. Les affaires majeures, paix, guerre, alliances, nouvelles impoſitions, doivent ſe décider, d'un conſentement unanime, par les Etats-généraux toujours aſſemblés à la Haie. Les membres des états doivent, ſur toutes ces affaires, prendre l'avis de leurs provinces, & le ſuivre exactement. Une ſeule, la Friſe, s'en rapporte à la prudence de ſes députés. On voit d'un coup-d'œil les entraves que donnent au gouvernement des précautions exceſſives, les lenteurs qu'elles occaſionnent, & combien l'unanimité requiſe eſt contraire au but des délibérations preſſantes.

Il fallut donc chercher, dès le commencement, un remède au mal. Le ſtathoudérat fut établi; dignité néceſ-

Stathoudérat; ſes droits exceſſifs.

ſaire, comme la dictature romaine, dans les grands orages; mais qui auroit dû avoir un terme, & ſurtout n'être pas héréditaire, pour que la république conſervât cette liberté, dont elle ſe montroit ſi jalouſe. Les droits du ſtathouder ſont immenſes. Capitaine & amiral général, non-ſeulement il a entre les mains toutes les forces de terre & de mer, avec la nomination de tous les emplois militaires: il nomme encore les magiſtrats des villes, qui lui préſentent un certain nombre de ſujets; il préſide aux tribunaux, dont les jugemens ſe prononcent en ſon nom; il juge ſans appel les différends des villes & des provinces; il fait exécuter les décrets des états provinciaux; il peut accorder la grace des criminels; enfin il donne audience aux miniſtres étrangers, & il a droit d'entretenir dans les cours des agens qui, chargés de ſes affaires particulières, auroient toute facilité de le ſervir en d'autres choſes. Un tel magiſtrat n'eſt pas loin de la royauté. Dès le commencement même, ſes prérogatives pouvoient donner de l'inquiétude.

Heureuſement les princes d'Orange, Guillaume, Maurice ſon fils, & Frédéric-Henri frère de Maurice, exercèrent le ſtathoudérat en citoyens, ou du moins leur ambition eut des bornes. On doit leur attribuer, en grande partie, les ſuccès de la Hollande. Peut-être n'eurent-ils tant de reſpect pour la liberté, que parce qu'il y avoit des ennemis à vaincre. La paix de Weſtphalie n'eut pas plutôt affermi la république victorieuſe, que Guillaume II, fils & ſucceſſeur de Frédéric-Henri, inſpira de juſtes alarmes aux républicains.

Les premiers ſtathouders furent citoyens.

La mort rompit ſes projets en 1660. On abolit pour-lors la dignité de ſtathouder, ſans corriger les vices du gouvernement. On ſera bientôt contraint de la rétablir, pour réſiſter à Louis XIV. On la rendra héréditaire ſous Guillaume III. On voudra encore l'abolir, quand il ſera mort ſans enfans mâles. On la rétablira de nouveau en faveur de la ſeconde branche de ſa maiſon; & cette hérédité s'étendra aux filles mêmes du ſtathouder, comme nous le verrons ailleurs.

Révolution dans le ſtathoudérat.

Les Hollandois exposés par leurs mœurs.

Quiconque réfléchit sur la constitution, le génie, le caractère & les mœurs des Hollandois, d'un peuple tout livré au négoce, n'ayant que de mauvaises troupes mercenaires, n'ayant plus ce ressort que donne aux ames la liberté naissante & en péril, attachant trop de valeur aux richesses pour n'en pas éprouver la contagion ; quiconque, dis-je, examine ces causes ou politiques ou morales, y découvre le principe des événemens, & devinera peut-être ceux que certaines conjonctures peuvent amener.

Coup-d'œil sur les autres républiques.

Représentons-nous Gènes, riche & sans force, soumise à une dure aristocratie, flottante au gré des factions ou des conjonctures, & toujours menacée d'un joug étranger presque inévitable. Considérons Venise, tranquille au-dedans par la bassesse du peuple, & par les chaînes que la jalousie inquiète du pouvoir a forgées pour les nobles ; mais redevable de cette tranquillité à une dépravation de mœurs autant qu'aux principes invariables du gouvernement ; se maintenant par l'espionage & la terreur,

plus que par l'influence des lois ; dépouillée de ce grand commerce, qui étoit la baſe de ſa puiſſance ; expoſée plus que jamais aux entrepriſes de ſes voiſins en cas de rupture, & n'oſant confier à un de ſes propres membres l'épée dont le ſalut de l'état dépendroit alors. Voyons la Pologne, livrée par ſes lois mêmes à l'anarchie, & ſi malheureuſe, qu'un ſeul inſenſé dans ſes diètes eſt sûr d'anéantir tout ce que les ſages peuvent imaginer de ſalutaire ; la Hollande enfin énervée par ſes richeſſes, ainſi que par ſes conquêtes ; beaucoup moins libre dans ſa domination, & moins reſpectable au-dehors, que dans les tems orageux où la monarchie d'Eſpagne ſembloit fondre ſur elle pour l'écraſer. Cet examen nous convaincra que, pour former une véritable république, il faut un peuple guerrier, pauvre, vertueux, iſolé, défendu par ſes frontières & par ſes mœurs, dont l'unique ambition ſoit de jouir de ſa liberté, de ſes lois & de ſon gouvernement ; un peuple tel que les Suiſſes.

III.

RÉVOLUTIONS DANS LES MŒURS.

Influence réciproque des mœurs & des gouvernemens.

Il y a entre les mœurs & les gouvernemens une influence réciproque ; & l'on voit par tout l'ordre politique changer plus ou moins avec l'ordre moral. L'un & l'autre s'enchaînent, se combinent de manière, que leurs rapports n'échappent point aux yeux attentifs. Les observations sur les mœurs, que j'ai semées dans cet ouvrage, expliquent une partie des événemens. Ajoutons-en ici quelques-unes non moins importantes.

Les croisades commencèrent un changement de mœurs.

Quand les croisades eurent entraîné les Occidentaux en orient, de nouvelles idées, produites par des objets tout nouveaux, devinrent le germe d'une révolution. Non-seulement les Grecs, mais les Sarasins offrirent aux croisés le spectacle de mœurs moins grossières, d'une société plus douce & plus commode. Ils virent à Constantinople les superbes monumens des arts ; ils connu-

rent les plaiſirs aſiatiques. Le commerce ouvrit aux Italiens & aux Flamands une ſource d'opulence : les hommes de divers pays ſe connurent les uns les autres, apprirent à traiter enſemble, ſe communiquèrent des notions & des goûts plus dignes de la vie ſociale. Ce premier pas étoit important.

La chevalerie, miſe en vogue par les Saraſins d'Eſpagne, avec ſes extravagances romaneſques, devint un principe très-utile de ſociabilité, juſques dans les horreurs de la guerre. Se dévouer à la défenſe des foibles & des malheureux, attacher l'honneur à la généroſité, ainſi qu'au courage ; ambitionner l'eſtime de ſes ennemis autant que la victoire même : c'eſt ce qui diſtinguoit les *preux* chevaliers. Après l'exemple de ſaint Louis & d'une foule de héros françois, Edouard III, & ſurtout le prince de Galles, ſon fils, furent des modèles en ce genre. Les maximes qu'on inculquoit aux jeunes gens dans les écoles de chevalerie, les habitudes qu'ils y contractoient, les ſentimens d'honneur nourris par l'enthouſiaſme,

La chevalerie l'augmenta.

devoient produire des effets durables & éclatans.

L'amour, grand reſſort de la chevalerie.

Un des grands reſſorts de la chevalerie étoit l'amour. Cette paſſion, ſi ſouvent funeſte, avoit nourri l'héroïſme des Spartiates ; elle avoit eu la même influence parmi les Celtes & parmi les anciens Germains, peuples qui regardoient les femmes d'un œil religieux ; qui révéroient en elles des vertus mâles, relevées par les charmes de leur ſexe ; & qui joignoient à l'amour, des ſentimens d'autant plus nobles, que l'union conjugale leur paroiſſoit inviolable. Sans doute, il reſtoit en Europe un fond de ces mœurs celtiques. On voit des héroïnes briller dans la carrière des armes avec les chevaliers. On voit les chevaliers rendre une eſpèce de culte à leurs dames. C'eſt à elles qu'ils conſacrent leurs penſées, leurs exploits, leurs triomphes.

Les poëtes inſpirent la galanterie.

Dès que les troubadours, dans nos provinces méridionales, ſe mirent à déifier le beau ſexe, & que leurs chants devinrent les délices des cours, l'eſprit de galanterie ſe répandit davantage. Il eſt facile d'imaginer

que cet amour pur & en quelque ſorte myſtique, tant célébré par les romanciers & les poëtes, dégénéroit ſouvent en groſſières voluptés ; mais il formoit un commerce d'eſprit & de ſentiment, qui adouciſſoit la rudeſſe des anciennes mœurs.

Les femmes poliſſent les mœurs ; mais avec beaucoup d'inconvéniens.

La délicateſſe, la ſenſibilité, les graces & les inſinuations des femmes, l'empire de la beauté qu'elles exercent avec tant d'adreſſe, le ſecret d'enchaîner les hommes autour d'elles par le plaiſir, devoient néceſſairement rendre la ſociété plus polie, lorſqu'elles y paroîtroient librement & avec éclat. Mais auſſi que de paſſions dangereuſes, que d'intrigues & d'agitations devoient-elles y fomenter ! François I les ayant attirées à la cour, elles y jouèrent un aſſez grand rôle, pour que les affaires d'état dépendiſſent quelquefois de leurs fantaiſies. Les rois & les grands eurent des maîtreſſes, qu'il fallut enrichir, auxquelles il fallut quelquefois tout ſacrifier. Le moyen ordinaire, dont ſe ſervoit Catherine de Médicis pour exécuter ſes projets ambitieux, fut de ſéduire les cœurs par les

attraits & les ruſes de ſes femmes. C'étoit le règne d'une galanterie corruptrice.

Corruption venue d'Italie.

Alors on tomba dans une horrible dépravation de mœurs. Elle avoit pris naiſſance en Italie, ſoit du luxe des Médicis, ſoit d'une politique cruellement rafinée, qui ſuppléoit à la foibleſſe par le crime; ſoit de l'abus que l'on faiſoit des ſciences & des talens en faveur des paſſions. Elle ſe répandit de-là, comme une peſte mêlée à la ſubſtance de l'air. Tous les vices s'exaltèrent; &, ce qu'il y eut de plus malheureux, on les fonda en principes, on les réduiſit en ſyſtême, on ſe fit gloire d'être méchant & corrompu avec art.

Vices de la cour.

Que devenoit donc la cour? un théâtre de volupté, de luxe, de molleſſe, de débauche, de fourberie; où la culture des eſprits & le goût des lettres produiſoient plus de fruits empoiſonnés que de biens réels; où l'on ſe piquoit d'eſprit en ſe livrant au déſordre; où l'on raiſonnoit ſur la religion en méditant des noirceurs; où la fureur des cabales s'enflammoit au ſein des plaiſirs; & où mille exem-

ples déteſtables tendoient à infecter les mœurs publiques.

Si le fanatiſme des proteſtans avoit eu moins de violence, la contagion auroit eu un cours plus rapide & plus étendu. Leur doctrine auſtère, leurs invectives contre les ſcandales; les conſéquences qu'ils en tiroient à l'avantage de leur réforme, furent un frein pour les catholiques. De part & d'autre, les diſputes ſur le dogme inſpirèrent une humeur noire & farouche. Le zèle de religion abſorba les autres ſentimens; l'enthouſiaſme, les violences envenimèrent la haine de jour en jour; enfin l'atrocité des guerres civiles, où le nom de dieu étoit le ſignal ordinaire du meurtre, conſerva dans la ſociété les traces de l'ancienne barbarie.

Le fanatiſme maintient l'atrocité des anciennes mœurs.

D'ailleurs, les arts & le commerce, concentrés dans une circonférence étroite, n'avoient pas beaucoup propagé le luxe, ni la molleſſe qu'il traîne après lui. Les dames voyageoient encore à cheval. Preſque toutes les commodités dont nous jouiſſons, étoient inconnues. La nobleſſe en général dédaignoit l'étude, haïſſoit le

Peu de luxe encore & d'étude parmi la nobleſſe.

repos, & ne reſpiroit que les armes. Au milieu des convulſions de l'état, le faux point d'honneur faiſoit ſeul répandre des ruiſſeaux de ſang. C'eſt un phénomène à conſidérer.

Coutume enracinée des duels.

Que les barbares vidaſſent leurs différends par le duel; qu'il fût ſouvent preſcrit par les lois mêmes : on peut regarder cette coutume comme une ſuite naturelle des mœurs féroces de ces nations, de l'ignorance des légiſlateurs & des juges, & de l'impuiſſance de faire mieux; en un mot, des préjugés qui tiennent à la barbarie. La juriſprudence romaine, les changemens qu'elle occaſionna, & l'intérêt des princes à l'établir, ne pouvoient changer les mœurs d'une nobleſſe turbulente & indomptable. La chevalerie ſi reſpectée conſacroit les abus de la bravoure. Ses tournois & ſes défis nourriſſoient le goût des duels. En vain l'égliſe y oppoſoit l'anathême; en vain les rois y oppoſoient des édits. La coutume étoit ſi forte, qu'après qu'on eut aboli formellement le duel judiciaire, il y en eut encore pluſieurs ordonnés par les tribunaux. Sous Philippe

de Valois, ſous Charles VI, ſous Charles VII, on trouve des arrêts du parlement qui ne laiſſent aucun doute à cet égard. Et de quoi s'agiſſoit-il ? une fois d'adultère, & une autre fois d'inceſte à prouver. Henri II commanda un duel au commencement de ſon règne ; il jura de n'en plus permettre, & viola peu de tems après ſon ſerment. Les cartels de François I & de Charles-Quint, quoique ſans effet comme tous ceux que les rois s'étoient donnés, avoient rendu les guerriers plus ombrageux que jamais, & plus intraitables dans leurs querelles.

La défenſe ne ſervit qu'à les multiplier.

Toute loi directement contraire aux mœurs établies, ou ne produit preſque aucun bien, ou même produit beaucoup de mal, quand la force des mœurs l'emporte ſur celle des lois. La défenſe irrita la paſſion. Ne pouvant plus ſe battre en champ-clos, avec les formalités de la juſtice, on ſe battit clandeſtinement pour les moindres cauſes. Ce fut une rage épidémique. Une parole, un geſte, un rien expoſoit à la néceſſité de faire ou d'accepter le défi, ſi l'on ne

vouloit pas perdre l'honneur. Les parens & les amis ſe croyoient obligés de prendre part à ces querelles meurtrières, ſelon l'uſage des premiers Germains. Près de huit mille lettres de grace, accordées en moins de vingt ans à des duelliſtes, qui avoient tué leurs adverſaires, prouvent aſſez que le mal en France étoit prodigieux. Henri IV renouvela une défenſe ſtérile, dont il négligea lui-même l'exécution. Louis XIII, ou le cardinal de Richelieu, fit trancher la tête à deux ſeigneurs, pour s'être battus en duel. Sévérité auſſi infructueuſe que la loi.

Il falloit une nouvelle révolution dans ces mœurs.

C'eſt une preuve évidente qu'il reſtoit encore une rouille tenace de barbarie. On connoiſſoit peu les vrais agrémens de la ſociété : les débauches de table en faiſoient preſque tout le plaiſir. On connoiſſoit encore moins ces qualités ſociales, qui, naiſſent d'une raiſon épurée, ſe développent dans un doux commerce avec la bonne compagnie : rien n'étoit plus rare que les exemples de cette nature. Cependant les égards de la politeſſe, les ſentimens d'humanité, d'honnêteté

& de bienſéance, pouvoient ſeuls extirper des abus atroces. Il falloit une révolution; il falloit que les eſprits changeaſſent d'objets, que la raiſon changeât les mœurs. On verra tout changer de face ſous le règne de Louis XIV.

En France, le génie national, vif, gai, généreux, ami de la nouveauté, très-ſuſceptible de perfection, moins gêné qu'ailleurs par les entraves du gouvernement & par celles des préjugés, devoit faire des progrès rapides, lorſqu'une fois ayant pris l'eſſor, il ſe trouveroit dans la bonne route. Les circonſtances n'étoient pas les mêmes en Eſpagne, en Portugal, en Angleterre, en Allemagne & vers le nord, où il y avoit beaucoup plus d'obſtacles à vaincre. L'Italie, plus féconde en modèles, ſe trouvoit, par ſa ſituation politique, hors d'état de produire tout ce que le génie ſembloit y annoncer. La crainte & la défiance enchaînent l'émulation & les vertus ſociales.

La France y étoit plus propre que le reſte de l'Europe.

IV.

DÉCLIN DU POUVOIR DE LA COUR DE ROME.

La cour de Rome, peu redoutable.

Quoique les préjugés de religion conservassent leur empire, on ne voit plus, depuis la ligue, ces violentes secousses que la cour de Rome donnoit aux plus grands états. C'est que d'un côté, les rois avoient affermi leur pouvoir, & que de l'autre, l'expérience faisoit craindre aux papes de nouvelles révoltes contre le saint-siége. A quoi ne s'étoit pas exposé Paul V, en lançant l'interdit sur Venise? Les Vénitiens ne pouvoient-ils pas suivre l'exemple des Hollandois & de tant d'autres? Le sénat ne respiroit-il pas une liberté hardie, qu'il étoit dangereux de provoquer? Rome se garderoit bien aujourd'hui d'une pareille démarche.

Urbain VIII avoit pourtant agrandi l'état.

Cette cour entreprenante conservoit cependant ses prétentions, pour les déployer avec plus ou moins de hardiesse, suivant les conjonctures. Attentive aux moyens d'acquérir,

elle étendoit encore les limites d'un état, formé par l'adreſſe plus que par la force. Elle réparoit même les brèches qu'y avoit faites le népotiſme. Urbain VIII (Barbérino) enrichit ſes neveux, ſans démembrer les provinces. Après la mort du dernier la Rovère, il réunit au domaine eccléſiaſtique Urbino, Montéfeltro, Gubio, Péſaro, Sinigaglia, que cette maiſon poſſédoit.

Sous ſon pontificat, on vit naître la diſpute au ſujet du duché de Caſtro, dont les Farnèſes furent dépouillés peu de tems après. Le duc de Parme Ranuce I, fils du célèbre Alexandre, avoit emprunté de groſſes ſommes du *Mont-de-piété*, où l'on prête ſur gage ou ſur caution, à intérêt. Son fils Odoard s'étant brouillé avec les Barberins, neveux du pape, on ceſſa de recevoir en payement les blés de Caſtro; on réduiſit ce prince à accumuler les arrérages de ſa dette, on voulut enſuite qu'il payât tout à la fois; & comme la choſe étoit impoſſible, on confiſqua le duché de Caſtro, pour ſe payer de ſa propre main. Le duc, ſecondé par les prin-

Caſtro enlevé aux Farnèſes.

ces d'Italie, protégé par le cardinal de Richelieu, prit les armes, & triompha des Barberins. Il fallut rendre le duché en 1644; mais la même année, après la mort d'Urbain, Innocent X le confisqua de nouveau. On le rendit encore. Enfin, à force de négociations, la chambre apostolique vint à bout de le reprendre; elle ne s'en est pas dessaisie.

Richelieu brouillé & raccommodé avec le pape.

Dans ses démélés avec Urbain VIII, Richelieu montra de la vigueur, tant que des intérêts personnels ne l'engagèrent point à se radoucir. Les évêques eurent défense de voir un nonce extraordinaire, qui s'étoit vanté que la plupart se déclareroient en faveur du pape. Des chapeaux à obtenir furent des moyens de réconciliation. La cour de Rome avoit de grands avantages, par les honneurs & les graces qu'on lui laissoit distribuer. Combien de fois l'ambition ou la vanité lui a-t elle sacrifié le bien public!

Préjugés ultramontains dans le clergé de France.

Il faut en convenir d'ailleurs, les préjugés ultramontains dominoient alors en France, comme dans tou-

te l'égliſe romaine. Un Pithou, & d'autres ſavans juriſconſultes, les avoient combattus invinciblement, ſans que le clergé les abandonnât, malgré la liaiſon de ſes propres intérêts avec ceux de la couronne. Les libertés de l'égliſe gallicane, étoient pour ce corps en général, je ne dis pas un problême, mais preſque une erreur. Dans les derniers états-généraux en 1614, le cardinal du Perron, célèbre par ſon ambaſſade à Rome ſous Henri IV, s'étoit exprimé en prélat italien, plutôt que françois. Son rituel d'Evreux faiſoit de la bulle *In cœnâ Domini* une loi ſacrée & inviolable. Au contraire, dans la même aſſemblée, le tiers-état n'avoit pu faire paſſer en loi l'indépendance de la couronne ; & s'étoit attiré, en le propoſant, les clameurs du corps eccléſiaſtique. On vit, l'année ſuivante 1615, les évêques redoubler leurs efforts pour la publication du concile de Trente ; jurer même entre eux, à Paris, d'en obſerver les décrets ; ordonner des conciles provinciaux, où il devoit être reçu avec plus de ſolenni-

Le cardinal du Perron.

Serment des évêques pour le concile de Trente.

té. Ce qui étonne davantage, c'eſt que la cour venoit de caſſer un arrêt du parlement, par lequel on déclaroit le ſouverain indépendant pour le temporel.

Richer perſécuté par Richelieu.

Enfin, on vit Richelieu, ce miniſtre ſi jaloux de l'autorité abſolue, ſe joindre aux perſécuteurs de Richer, docteur de Sorbonne, dont le crime étoit d'avoir prouvé que le pape eſt ſoumis au concile général, qu'il n'eſt point un monarque dans l'égliſe, & que les princes peuvent ſe mêler du gouvernement eccléſiaſtique, en ce qui n'appartient pas au dogme. On empriſonna Richer; on l'auroit livré au pape, ſi le chancelier & le parlement n'euſſent agi en ſa faveur. Le P. Joſeph du Tremblay, fameux capucin, moitié enthouſiaſte, moitié intrigant, l'ami & l'émiſſaire du miniſtre, ayant attiré chez lui le docteur, fit paroître tout-à-coup des aſſaſſins, & lui arracha, en préſence d'un notaire apoſtolique, une rétractation, que Richer ſe reprocha toujours d'avoir ſignée. Voilà ce qu'on appeloit ſervir l'égliſe.

Comment les esclaves de l'opinion peuvent-ils résister à des exemples si frappans? Comment, après avoir suivi la trace des siècles, ne sentent-ils pas la nécessité de soumettre à l'examen les jugemens de leurs maîtres, sur ce qui est du ressort de la raison? N'ont-ils pas trouvé dans tout l'univers une foule d'erreurs absurdes, consacrées long-tems par la superstition & l'ignorance, reconnues ensuite avec peine pour ce qu'elles sont en effet? Doutoit-on que les papes eussent le droit de déposer les princes excommuniés, quand ils exerçoient ce droit étrange, en allumant les guerres civiles par une bulle? Doutoit-on de leur infaillibité plus étrange encore, quand elle faisoit recevoir des décrets, aussi contraires à l'équité qu'au bonsens? Le clergé de France, aujourd'hui si estimable, doutoit-il sous Henri III & Henri IV, que l'hérésie dût exclure de la couronne? Pensoit-il sous Louis XIII, comme il a fait sous Louis XIV? Et ne mépriſe-t-il pas de nos jours quelques idées fausses, qu'il croyoit devoir soutenir au commencement du siècle?

Réflexion utile pour les esclaves des préjugés.

Progrès & chute des préjugés de religion.

Tel eſt le ſort des préjugés religieux, qui n'ont pas la foi divine pour fondement. On les croit d'abord, parce qu'on eſt aveugle. On les modifie peu-à-peu, dès que l'on oſe en apercevoir la fauſſeté. L'évidence enfin les dévoile; & alors ils tombent d'eux-mêmes. Heureux les hommes, s'ils n'ont plus que la religion, au lieu de tant de ſuperſtitions funeſtes!

Bons livres condamnés, parce qu'ils déplaiſoient à Rome.

Rome étoit trop intéreſſée au maintien de ſes maximes, pour ne pas élever toutes les barrières imaginables contre ce qui pouvoit les détruire. De-là, cet *index* des livres défendus, où furent mis d'excellens livres, l'hiſtoire du préſident de Thou, les ouvrages ſur nos libertés gallicanes; qui l'auroit cru? les traductions des livres ſaints. De-là, les anathêmes & les perſécutions, attachés aux efforts de l'eſprit humain pou découvrir le vrai & pour le répandre. Comme ſi la foi catholique étoit fondée ſur une ignorance mépriſable! comme ſi on ne fourniſſoit pas des preuves à ſes ennemis, en craignant pour elle l'approche de la lumière!

Diſons-le

Disons-le hardiment, la honte des anciens inquisiteurs, de tout pays, demeure empreinte dans les bons ouvrages qu'ils ont condamnés ; & le bonheur des nations est en partie d'avoir secoué le joug de leur tribunal.

Contrariété des jugemens sur les livres, digne de réflexion.

La contrariété des jugemens sur les livres fourniroit matière à de nouvelles réflexions. En Espagne même, on jugeoit quelquefois autrement qu'à Rome : on y condamna les Annales ecclésiastiques du cardinal Baronius, parce qu'elles décrioient la *monarchie de Sicile*, ce droit de légation accordé aux rois Normands. Ce qui étoit condamné à Rome par un motif, l'étoit ailleurs par un motif tout contraire. Là, on proscrivit la doctrine du cardinal Bellarmin, parce qu'elle refusoit au pape la puissance directe sur le temporel des rois ; ici, le parlement la flétrit, parce qu'elle attribuoit au pape une puissance indirecte, qui au fond avoit les mêmes conséquences. Enfin, le tribunal de Rome, toujours prêt à condamner les auteurs judicieux, sur de frivoles soupçons d'hérésie, approuvoit ces théologiens

séditieusement fanatiques, dont les écrits tendoient au régicide, & au bouleversement des états. Les approbations & les condamnations de livres méritent une place dans l'histoire de l'esprit humain.

La cour de Rome s'occupe de titres.

Malgré le dévouement extrême de presque tout le clergé catholique pour la cour de Rome, elle perdoit beaucoup de son influence & de son pouvoir, depuis que les jurisconsultes étoient éclairés, & les souverains affermis. Elle devoit donc en attacher plus de valeur aux petites choses. Si elle ne pouvoit commander, elle vouloit éblouir. En 1630, les cardinaux demandent à Urbain VIII, que leur titre d'*illustrissime* soit changé en celui d'*éminentissime ;* qu'excepté les empereurs & les rois, chacun soit obligé de le leur donner en conversation & par lettres ; sans quoi ils ne recevront point les lettres, & ne verront point les personnes : enfin que, si quelque prélat, même patriarche, ose prendre l'*éminence*, il encoure l'indignation du saint-siége, & soit privé *par le fait* du revenu de ses bénéfices. Le pape accorde tout.

Requête des cardinaux pour l'*éminence*.

Depuis ce tems, les évêques ont voulu auſſi des titres pompeux. On les appeloit *révérend père, votre révérence ;* ils ont acquis le *monſeigneur* & la *grandeur ;* la *révérence* eſt le partage des moines.

Urbain, dont on vante l'érudition, l'amour des lettres, le talent poëtique, s'occupa ſérieuſement d'autres affaires, qui ſembloient appartenir aux ſiècles barbares. Les capucins exiſtoient depuis environ cent ans. Leur réforme, leur multiplication & la préférence qu'on leur donnoit, ne pouvoient manquer de déplaire au reſte des franciſcains. Ceux-ci leur diſputoient opiniâtrément la qualité d'enfans de ſaint François ; & pour éluder une bulle de Paul V, favorable aux capucins, ils ſoutenoient que, ſi ces derniers deſcendoient du ſaint fondateur, ce n'étoit pas du moins en droite ligne. Une bulle de 1627 aſſura le titre des capucins, en déclarant que leur inſtitution date du commencement de la régle ſéraphique, puiſqu'ils ont toujours obſervé cette régle. Une autre bulle venoit de terminer une autre querelle

Diſpute ſingulière des capucins avec les autres franciſcains.

Bulles à ce ſujet.

entre eux & les récollets, au ſujet de la forme de leurs habits. Le pape décida, ſous peine d'excommunication, la manière dont ils s'habilleroient tous.

Ces minuties ſervent à peindre l'eſprit du tems. On pourroit y joindre les priviléges abſurdes, prodigués aux divers ordres religieux, pour les affranchir de toute autorité non papale. C'eſt à quoi le clergé & les tribunaux de France n'avoient garde de conſentir. Paſſons aux choſes de théologie, qui intéreſſent la ſociété.

V.

THÉOLOGIE. CASUISTES. DISPUTES FUNESTES.

La théologie ſcolaſtique du tems d'Eraſme.

Eraſme, jetant du ridicule ſur les théologiens de ſon tems, s'expoſoit à de terribles injures, mais rendoit ſervice à la religion, & donnoit une preuve de la ſolidité de ſon eſprit. La théologie ſcolaſtique, la ſeule qu'on connût alors, infectée des rêveries du péripatétiſme arabeſque, étoit communément un jargon barbare & in-

intelligible. Elle dégradoit la simplicité de la foi chrétienne par de ténébreuses futilités ; elle défiguroit les dogmes par des explications extravagantes ; elle noyoit un petit nombre de vérités saintes, dans un océan de questions frivoles & insolubles ; elle s'agitoit sur des objets *formels* ou *matériels*, sur des *distinctions de raison raisonnée* ou *de raison raisonnante*, sur des mots enfin auxquels ne répondit jamais aucune idée. Ces graves docteurs, méprisant du haut de leur chaire les savans mêmes, se croyoient les organes de la vérité divine, lorsqu'ils citoient un texte de saint Thomas d'Aquin, ou de Scot. Ils connoissoient peu la bible, encore moins les anciens Pères, encore moins l'histoire ecclésiastique. Leurs sophismes, soutenus de passages qui souvent ne prouvoient rien, tenoient lieu de toute certitude ; & leurs écoles retentissoient néanmoins de disputes interminables.

Les protestans font renaître de meilleures études.

Ce fut, comme nous l'avons déjà observé, un sujet de triomphe pour Luther & les protestans. Avec les armes de l'érudition & de la criti-

que, ils écraſoient de foibles adverſaires, dont l'orgueil ne vouloit jamais avoir tort, & ne ſe défendoit ordinairement que par des abſurdités. Les novateurs abuſoient, ſans doute, de ces armes ; mais il falloit s'en ſervir pour les vaincre. La néceſſité de les combattre fit donc renaître la véritable théologie ; c'eſt-à-dire, l'étude des livres ſaints, de la tradition & des conciles. On apprit les langues ſavantes ; on puiſa dans les ſources de la doctrine ſacrée ; on ſuivit un plan de controverſe, où la vérité ſe développa : le jéſuite Bellarmin fraya utilement cette carrière.

Cependant la mauvaiſe ſcolaſtique ſe perpétua.

Les théologiens ne quittèrent pas cependant leur goût de ſcolaſtique. Il s'eſt perpétué juſqu'aujourdhui dans pluſieurs écoles. De-là vient qu'un nombre d'hommes ſupérieurs y ont pris tant d'éloignement pour une étude ſtérile ; & peut-être en ſont ſortis moins convaincus de leur religion, qu'on leur avoit ſi mal enſeignée. La mauvaiſe théologie a vraiſemblablement multiplié les eſprits forts ; & combien de bons eſprits

n'a-t-elle pas consumés dans les sophismes ?

Si du moins on n'avoit perdu que le tems ! Si la discorde ne s'étoit pas réveillée au sein de la scolastique, pour agiter ensuite le monde chrétien ! Mais l'intérêt ou l'entêtement de corps, l'enthousiasme, la superstition, la *haine théologique* trop célèbre, rendoient toujours ces disputes aussi pernicieuses qu'éclatantes. Ce que les moines avoit excité de troubles en Orient, se reproduisoit par la même cause en Occident. Sans la rivalité des dominicains & des augustins, le luthéranisme fût peut-être tombé dans l'oubli. Des corps nombreux & actifs, répandus de toutes parts, prêchant, dirigeant, enseignant, jaloux les uns des autres, étoient d'autant plus redoutables en théologie, qu'ils donnoient à leurs opinions l'importance des vérités les plus nécessaires.

De là de funestes discordes.

Depuis des siècles, on voyoit les dominicains & les cordeliers se combattre, au sujet de l'*immaculée conception*. Ceux-là vouloient que la sainte Vierge eût participé au péché,

Disputes violentes sur la *conception immaculée*.

d'Adam ; ceux-ci, qu'elle fût née ſans la ſouillure originelle. Toute l'Eſpagne étoit en fermentation pour cette diſpute ; toute l'Europe y prenoit part. Non-ſeulement des ſociétés de théologiens, mais des compagnies de magiſtrature, s'obligeoient par ſerment à ſoutenir la gloire de Marie, qu'on faiſoit dépendre de l'opinion des cordeliers. On décrioit leurs adverſaires, comme des ennemis de la mere de dieu, & de ſon fils. Pour défendre une doctrine ſi ardemment combattue, les dominicains joignirent quelquefois les fraudes pieuſes aux argumens. Ils ſuppoſoient des miracles, parce que l'on en débitoit contre eux. Ils ſe rendirent même coupables à Berne d'une impoſture criante, qui ſouleva les Suiſſes contre l'égliſe romaine, lorſque Zuingle prêcha la réforme. La dévotion leur étoit contraire, mais leur crédit étoit grand à Rome ; & leur opinion n'a point été condamnée, quoiqu'une fête ſolennelle ſemble conſacrer l'autre ſentiment. On diſpute encore, ſi c'eſt au premier, ou au ſecond inſtant de ſa conception, que la Vierge a

été ſans tache. Heureuſement cette diſpute reſte dans la pouſſière des écoles.

Avec les jéſuites, nés au ſein de la controverſe, & les plus ardens théologiens du monde, naquirent de nouveaux troubles, qui devoient durer autant qu'eux. Rivaux des dominicains, ils ſe montrèrent d'abord zélés défenſeurs des prérogatives de la Vierge immaculée, & de toutes les dévotions inventées en ſon honneur. La guerre théologique ſur la grace s'alluma bientôt. Quelle eſt la nature de la grace? comment agit-elle ſur la volonté? comment produit-elle les bons ſentimens, les bonnes actions de l'homme? Les théologiens prétendoient le ſavoir, quoique ce fuſſent les ſecrets de dieu. Les thomiſtes ou dominicains avoient trouvé une *prémotion phyſique*, les ſcotiſtes ou franciſcains, une *prédéfinition*; & avec ces grands mots ils expliquoient le myſtère, en le rendant plus inconcevable.

Les jéſuites, contre les dominicains.

Syſtêmes ſur la grace.

Molina, jéſuite eſpagnol, perſuadé que leurs ſyſtêmes anéantiſſoient la liberté, ou ambitionnant la gloire

Molina, & la *ſcience moyenne.*

d'en établir un nouveau, imagina *ſa ſcience moyenne ;* par laquelle dieu connoît les futurs conditionnels, & ſe dirige dans la diſpenſation des graces, de manière que leur efficacité ſuppoſe le conſentement prévu de la volonté humaine. Cette opinion révolta. Les dominicains ſurtout crièrent au pélagianiſme ; ils remuèrent les univerſités d'Eſpagne, l'inquiſition, les évêques, enfin la cour de Rome. Clément VIII mourut, ſur le point de condamner la doctrine de Molina.

Congrégations *de Auxiliis.*

Les fameuſes congrégations *de Auxiliis*, qu'il avoit établies en 1597 pour examiner le moliniſme, finirent ſeulement en 1607 ſous Paul V. Les dominicains & les jéſuites y diſputèrent ſans relâche avec une extrême chaleur. La bulle de condamnation étoit dreſſée. Mais les jéſuites, récemment chaſſés de Veniſe pour avoir gardé l'interdit du pape, ſurent ſe prévaloir de leur obéiſſance aveugle à ſes ordres. Il défendit aux uns & aux autres de ſe condamner mutuellement ; & l'animoſité ſe perpétua, ainſi que la diſpute.

Henriquez, confrère de Molina, avoit dit en parlant du livre de ce théologien : » Si jamais une telle » doctrine eſt ſoutenue par des hom- » mes puiſſans & ruſés, qui appar- » tiennent à quelque ordre reli- » gieux, elle mettra l'égliſe en pé- » ril, & cauſera la perte d'un grand » nombre de catholiques. « On voit dans quel ſens parloit un homme, qui ſe bornoit à la théologie : il craignoit pour le dogme de la grace. A conſidérer les choſes humainement, la prédiction paroîtra plus juſte. Dès qu'un ordre puiſſant & politique embraſſoit une nouvelle doctrine, il devoit tout mettre en œuvre pour l'établir, ſur les ruines mêmes de ſes adverſaires. Et de-là combien de tempêtes dans l'égliſe ! combien de cabales dans la ſociété ! combien d'honnêtes gens immolés par le faux zèle ! combien d'excès transformés en devoirs ! combien de maux faits à la religion, que l'on accuſe ſi injuſtement des fautes de ſes miniſtres ! La diſpute ſur la grace eſt devenue une hydre, dont une tête coupée en a toujours produit d'au-

Prédiction d'Henriquez, jéſuite, contre le moliniſme.

tres, par l'ardeur implacable des disputans.

Affaires de Baïus.

Dès l'année 1565, les cordeliers avoient déféré plusieurs propositions de Michel Bay ou Baïus, docteur de Louvain, qui attaquant l'immaculée conception, leur parut aussi attaquer la foi de l'église dans les matières de la grace. Pie V en condamna soixante & treize, comme *hérétiques, erronées, suspectes, téméraires, scandaleuses;* sans que la bulle en spécifiât aucune spécialement. Ainsi on avoit de quoi disputer encore sur ce qui étoit hérésie, ou sur ce qui ne l'étoit pas.

Embarras des docteurs de Louvain.

Les docteurs de Louvain furent embarrassés, surtout pour une virgule, dont la position devoit fixer le sens d'une phrase. Ils consultèrent Rome; l'affaire traîna en longueur. Les disputes continuoient dans cette université en 1580, lorsque Grégoire XIII y envoya une bulle qui confirmoit celle de Pie V. Tolet, célèbre jésuite, depuis cardinal, étoit chargé de la faire recevoir. Il y réussit; il obligea Baïus, non-seulement de rétracter ses pro-

positions, mais de convenir qu'il les avoit écrites dans le même sens où elles étoient condamnées.

Le livre de Jansénius renouvelle la dispute.

Ce triomphe des jésuites (car leur doctrine combattoit directement celle de Baïus,) prépara les voies au jansénisme. Cornélius Jansénius, évêque d'Ipres, ancien professeur de Louvain, avoit composé un gros livre, pour expliquer les sentimens de saint Augustin sur la grace. L'ouvrage parut en 1640, après sa mort. Les jésuites l'attaquèrent aussitôt. Urbain VIII le condamna en 1642. Les docteurs de Louvain traitèrent sa bulle de subreptice, parce qu'elle imputoit à Jansénius la doctrine de Baïus. Ils députèrent à Rome, & leurs députés en revinrent au bout de trois ans, aussi avancés que le premier jour de leur voyage.

On dénonce sa doctrine, & Innocent X la condamne.

L'esprit françois n'étoit pas moins tourné à la controverse que l'esprit flamand; ni les jésuites de France moins entêtés que les autres de leurs systêmes, qu'ils s'efforçoient de lier à la religion. Aussi l'affaire de Jansénius, ou plutôt de son ouvrage, mit-elle bientôt le clergé en mou-

vement. L'abbé de Saint-Cyran, ami de l'évêque d'Ipres, avoit répandu sa doctrine parmi des hommes d'un mérite rare, tels que le célèbre Arnaud, & les savans solitaires de Port-Royal. Un docteur de Sorbonne, croyant la foi en danger, dénonça quelques propositions du livre de Jansénius. On alloit en publier la censure; mais soixante docteurs l'arrêtèrent par un appel comme d'abus. Environ quatre-vingts évêques suivirent néanmoins l'affaire. Ils dénoncèrent à Rome les cinq fameuses propositions. Innocent X les condamna en 1653, malgré les efforts du général des dominicains, & les remontrances de onze prélats français.

es cinq propositions.

Ces propositions disent en substance, 1°. qu'il y a quelques commandemens de dieu impossibles aux justes, parce que la grace leur manque; 2°. qu'on ne résiste jamais à la grace; 3°. qu'une liberté exempte de contrainte, & non de nécessité, suffit pour le mérite ou le démérite; 4°. que l'hérésie semi-pélagienne consistoit à soutenir que l'on peut résister

ou obéir à la grace ; 5°. enfin, que Jéſus-Chriſt n'eſt pas mort pour tous les hommes.

Une doctrine ſi dure, trop ſemblable à celle des proteſtans, ſembloit effectivement appuyée ſur des textes de ſaint Auguſtin. Mais de même que les proteſtans avoient tort, en ſe fondant ſur des paſſages de ſaint Paul, pris à la lettre, pour combattre des vérités également conformes à l'écriture & à la raiſon : Janſénius & ſes partiſans avoient tort auſſi, de ne vouloir rien adoucir des expreſſions les plus âpres de ſaint Auguſtin, qui, dans la chaleur des controverſes, ne s'étoit pas toujours accordé avec lui-même. Si l'on avoit pu définir en théologie, ou ſeulement examiner de bonne foi, juſqu'où l'autorité doit s'étendre ſur chaque matière, on auroit coupé la principale racine des diſputes. Les janſéniſtes ſe paſſionnoient trop, pour ne pas franchir les bornes.

Les janſéniſtes abuſoient de l'autorité.

D'autre part, étoit-il prudent de faire tant de bruit contre un livre obſcur, à peine connu de quelques

Leurs adverſaires manquoient de ſageſſe.

docteurs ? étoit-il ſage de réveiller des querelles qui pouvoient produire un ſchiſme ? étoit-il juſte d'accuſer d'héréſie, de perſécuter comme hérétiques, des hommes pieux & reſpectables, toujours fermes dans leur profeſſion de catholicité, ainſi que dans leurs opinions théologiques ? n'étoit-il pas dangereux d'inſpirer l'eſprit de ſecte, en échauffant la haine & l'enthouſiaſme ? Les ſuites de cette affaire, que je reprendrai ailleurs, n'offriront rien que d'affligeant pour l'égliſe.

Théologie morale.

Une autre eſpèce de théologie, miſe en vogue par les ordres monaſtiques ; moins ſujette aux abus des controverſes, puiſqu'elle ne touchoit point au dogme, devint cependant une autre ſource de ſcandales, parce qu'elle fut bientôt corrompue. Je parle de la *théologie morale*, ou de la ſcience des caſuiſtes. Elle nous offre une matière de réflexions intéreſſantes, car rien n'intéreſſe plus que les mœurs.

Comment autrefois on enſeignoit la morale.

Socrate, Platon, Cicéron, Sénèque & pluſieurs ſtoïciens, avoient traité la morale en philoſophes, éta-

bliſſant les devoirs, & inſpirant l'amour de la vertu, avec une force de raiſon & de ſentiment, digne de la grandeur du ſujet. Les Pères de l'égliſe l'avoient traitée en vrais paſteurs des ames, développant les maximes de l'évangile, les inculquant avec onction, & enſeignant tout ce qu'il falloit pour vivre en chrétien. Au renouvellement des études, les théologiens la traitèrent en ſcolaſtiques, ſubtiliſant, ſophiſtiquant, diſputant ſur tout, mettant des mots à la place des choſes, embrouillant les idées ſimples, obſcurciſſant les premières vérités par de fauſſes applications. Ce fut bien pis quand les ordres mendians dominèrent.

Les ſcolaſtiques la défigurent.

Alors la confeſſion ſecrète devint plus fréquente ; & l'on y entra dans un détail plus minutieux. Les pénitences canoniques s'aboliſſoient de jour en jour ; le jugement particulier du confeſſeur ſuppléoit aux anciennes régles. De lui ſeul dépendoient la ſatisfaction, l'abſolution. Comme il avoit beſoin de principes pour ſe diriger, on imagina d'en faire un corps de ſcience. Mais au lieu de

Pourquoi les caſuiſtes ſe multiplièrent.

consulter l'évangile, les canons, les pères, & même la conscience universelle, on composa, selon la méthode scolastique, des traités informes & diffus, espèce de codes arbitraires, où les cas furent décidés souvent au gré du caprice & de l'ignorance. Cette carrière une fois ouverte, des essaims de casuistes s'empressèrent de la remplir.

Distinction des péchés en mortels & véniels.

La distinction des péchés en mortels & véniels, les uns qui damnent, les autres non, auroit dû les arrêter au premier pas, s'ils avoient réfléchi sur leur entreprise. Car la différence du véniel au mortel étant, selon eux, comme infinie, dans quel abîme devoient-ils se perdre nécessairement, dès qu'ils vouloient spécifier les péchés en chaque matière? Comment trouver le point, par exemple, où le larcin sera mortel? un, deux, dix écus, lui imprimeront-ils ce caractère, qu'il n'auroit pas au-dessous d'une certaine somme? Établir sur de tels fondemens les règles de la conduite, & les expiations nécessaires au salut, c'est exercer le jugement de dieu avec les préjugés de l'école; c'est

soumettre la morale chrétienne aux plus bisarres fantaisies.

Relâchement, fruit de la doctrine des casuistes.

Un des premiers fruits de la nouvelle science, fut le relâchement. Fleuri en apporte la raison. » Les casuistes étoient la plupart religieux, » & religieux mendians, qui se trouvoient presque seuls en possession » des études, & de l'administration de » la pénitence. Or la mendicité est » un grand obstacle à la sévérité & » à la fermeté envers ceux dont on » tire la subsistance. « Ils commirent, comme le remarque le même auteur, deux fautes essentielles; l'une, d'excuser les péchés par leurs distinctions scolastiques; l'autre, de faciliter extrêmement l'absolution. » Cette facilité, ajoute-t-il, sembloit nécessaire dans les pays d'inquisition, où » le pécheur d'habitude n'ose manquer au devoir pascal, de peur » d'être dénoncé excommunié, &, » au bout de l'an, déclaré suspect » d'hérésie, & comme tel poursuivi » en justice: aussi est-ce dans ces » pays-là qu'ont vécu les casuistes les » plus relâchés. « Le résultat de leur doctrine, revient presque à dire,

qu'*on peut pécher tous les jours, en ſe confeſſant tous les jours* *.

Ils mirent tout en problême.

Certainement une expiation ſi facile devoit multiplier les déſordres. On fit plus. En cherchant à établir avec exactitude la diſtinction des péchés, on ſappa juſqu'aux fondemens de la morale. On mit tout en problême : Si la fraude, la vengeance, la calomnie, l'homicide, la révolte, le régicide, ne pouvoient pas être légitimes. On les juſtifia quelquefois par les plus folles déciſions. On inventa ce probabiliſme funeſte, qui apprend à pécher en ſureté de conſcience. Une opinion devenoit probable par l'autorité d'un auteur grave, d'un homme ſavant & pieux : dès-lors elle pouvoit être ſuivie ſans crainte. Or preſque tous les caſuiſtes les plus renommés avoient quelque ſentiment faux, contraire même aux principes eſſentiels de la ſociété civile ou chrétienne. Ainſi les juges de la conſcience ſembloient enſeigner & autoriſer le crime.

Probabiliſme.

---

* Voyez le huitième Diſcours de l'abbé Fleuri.

Qu'on oppose à la morale des casuistes relâchés, celle des Offices de Cicéron, sans parler ici de celle des stoïciens : on verra qu'une théologie corrompue par des préjugés honteux n'approche pas même, sur beaucoup de points essentiels, des lumières de la raison. Faut-il s'en étonner ? Cette classe d'écrivains raisonnoit peu, connoissoit mal le cœur humain, ne remontoit point aux principes ; ils se copioient, se citoient les uns les autres : quelques chefs traînoient après eux une multitude aveugle, dont ils étoient les oracles.

Morale des anciens philosophes plus pure.

Les jésuites, passionnés pour tous les genres de travaux, où la religion donne de l'empire sur les hommes ; & tantôt excités par le zèle, tantôt par la rivalité & l'esprit de corps ; ne tardèrent point à se signaler dans une étude si périlleuse. Ils suivirent la route tracée ; ils en ouvrirent aussi de nouvelles. Enfin ils s'égarèrent comme les autres, d'autant plus que partant des mêmes principes, ils en étendoient plus loin les conséquences, parce qu'en général ils suivoient mieux un système. Sanchez, grand

Les jésuites s'égarent dans cette carrière.

casuiste de leur ordre, dont ils vantent les mœurs pures, publia un *in-folio* sur le mariage, où il semble en plusieurs endroits insulter à la pudeur. Tant la manie de tout décider entraînoit d'inconvéniens.

Lettres Provinciales.

On connoît assez par les *Lettres Provinciales*, les justes reproches, faits à d'autres casuistes de la société. Pascal dissimule dans cette satire, qu'ils avoient emprunté d'ailleurs la plupart de leurs opinions ; il interprète malignement la morale sévère de quelques jésuites, très-opposés aux sentimens du grand nombre ; il prête au corps entier des intentions exécrables, qu'on ne peut supposer dans aucun corps de cette nature : mais son chef-d'œuvre n'en démontre pas moins, que les abus de la théologie morale, comme ceux de la scolastique, ont été une des pestes du genre humain.

Excès des rigoristes.

Tout excès, même dans le bien, produit un mal réel. Aux docteurs relâchés qui flattoient les passions, s'opposèrent des rigoristes qui détruisoient, en quelque sorte, la nature. Leur sombre misanthropie, outrant

la perfection chrétienne, changeoit en crimes les choſes les plus innocentes. Ils condamnoient les amuſemens permis & honnêtes ; ils combattoient des ſentimens & des uſages, ſans leſquels le commerce de la vie civile tomberoit bientôt ; ils impoſoient de faux devoirs, dont le joug feroit haïr la vertu au commun des hommes ; ils damnoient auſſi aiſément que les autres abſolvoient ; & appuyant leurs déciſions d'autorités ſaintes, ils ſe croyoient les ſeuls apôtres de la morale évangéliqne, tandis qu'en effet ils la rendoient impraticable. C'eſt le génie ordinaire des réformateurs.

Maux qui réſultent de la contrariété des déciſions.

Que réſultoit-il de ce contraſte ? une cruelle inquiétude pour les conſciences timorées ; & pour les eſprits forts, un mépris ſuperbe du jugement des théologiens. On voyoit une école défendre ſous peine de l'enfer, ce qu'une autre permettoit ou excuſoit hautement ; on voyoit décider le pour & le contre dans le même lieu ; on voyoit des pratiques utilement reçues dans un endroit, rigoureuſement proſcrites dans le voi-

ſinage. On flottoit entre le plus & le moins probable, ſans avoir de régle pour ſe décider. Tantôt on attachoit l'idée de crime à de ſimples fautes; tantôt on ſe flattoit d'expier le crime par des formules. Quelquefois le même docteur, favorable à certains déſordres, étoit impitoyable ſur certaines minuties. Les deux excès nuiſoient donc beaucoup & au chrétien & au citoyen. Une morale claire, préciſe, tirée de la loi divine & de la connoiſſance du cœur humain; une conſcience droite, éclairée par l'évangile & par la raiſon, auroient dû ſervir de caſuiſtes.

L'eſprit de contention, même parmi les miſſionnaires.

L'eſprit de contention ſuivoit les théologiens aux extrémités de l'univers. Si un zèle héroïque tranſportoit des miſſionnaires dans les pays les moins connus, il étoit rare que ce zèle n'y fût troublé par la diſcorde, quand les apôtres n'avoient pas le même habit. A la Chine, où les jéſuites réuſſirent quelque tems, les dominicains leur ſuſcitèrent bientôt une querelle, au ſujet des cérémonies pratiquées en l'honneur des illuſtres morts. Aux yeux des jéſuites, c'étoient

c'étoient des coutumes civiles que l'on devoit tolérer : ce furent aux yeux des dominicains, de criminelles idolâtries qu'il falloit détruire. L'affaire, portée à Rome, y a pris différentes tournures, selon les tems. Il nous suffit d'observer que ces étranges disputes ont indigné le gouvernement chinois ; que chez des peuples moins sages, elles ont également ruiné tout le fruit des missions ; & que, si la foi s'éteint en Europe, comme on ne le voit que trop, c'est en grande partie l'effet d'une cause toute semblable.

Presque toutes les querelles de religion, nées dans le cloître.

En suivant les faits historiques, en réfléchissant sur la nature même des choses ; on voit que presque toutes les querelles de religion sortirent des cloîtres, pour embrâser l'église d'Occident, comme celle d'Orient. Le caractère, le régime, les préjugés, l'influence & le crédit des religieux, leurs études, leurs vertus mêmes, quand elles n'étoient pas réglées par la vraie sagesse, tout concouroit à renouveler perpétuellement l'incendie. Ces vastes corps, qui sembloient appartenir à une puissance étrangère,

bien plus qu'aux états dont ils tiroient leur subsistance, se multiplioient, s'étendoient toujours. Le seizième siècle produisit les théatins, les jésuites, les oratoriens, les somasques, les camaldules, les servites, les doctrinaires, les capucins, les récollets, les piquepuces, les carmes & carmélites déchaussés, &c. Ce dernier ordre, établi en France au commencement du dix-septième siècle, y a soixante-deux couvens. Et qu'étoit-ce en comparaison des jésuites & des capucins?

Multiplication des ordres religieux au seizième siècle.

VI.

SCIENCES ET LITTÉRATURE.

En quoi consista longtems la science.

Pour dissiper les ténèbres, toujours favorables au désordre, il falloit que les sciences fissent éclorre la vérité. Ce qu'on appeloit *science* depuis plusieurs siècles, y mettoit le plus grand obstacle. C'étoit un tissu de rêveries, érigées en principes par des hommes qui en recevoient, pour ainsi dire, leur existence; qui s'irritoient contre la moindre nouveauté, & qui ana-

thématiſoient la raiſon, parce qu'ils avoient lieu de la craindre. Ariſtote, ou plutôt ſes ignorans commentateurs, exerçoient une autorité deſpotique ſur l'eſprit humain. Les lois mêmes (étrange folie!) défendoient rigoureuſement toute doctrine contraire aux abſurdités de l'école. On peut dire, en un mot, que la penſée, que le ſens commun devenoit ſouvent un crime.

La philoſophie n'étoit qu'abſurdités.

Si le péripatétiſme aviliſſoit la théologie, que devoit être la philoſophie? Et ſi nous l'avons vue de nos jours, encore pleine de *cathégories*, d'*univerſaux*, de *quiddités*, de *négations*, de *formes*, d'*eſſences*, enfin de ridicules chimères, magiſtralement enſeignées à la jeuneſſe dans pluſieurs écoles publiques; en quoi devoit-elle conſiſter alors, quand on n'avoit aucune idée de meilleures études, ni aucune liberté pour un meilleur enſeignement?

Commencement des vrais philoſophes.

Mais des génies libres, courageux, capables de briſer le joug du pédantiſme, donnèrent l'eſſor à la raiſon & lui ouvrirent le chemin des connoiſſances. Sous Jacques I, roi d'Angle-

François Bacon.

terre, François Bacon, plus illustre philosophe dans sa disgrace, qu'il n'avoit été bon chancelier à la cour, renferma dans quelques ouvrages précis le germe de la plupart des découvertes. Il démontra le vice des méthodes usitées, & en proposa d'excellentes. Il fit voir la futilité des abstractions, dont se repaissoient les docteurs; & établit pour base de la science les faits que présente la nature. Il indiqua l'observation & l'expérience comme la source des vérités inconnues, & prophétisa en quelque sorte les miracles qu'elles devoient bientôt produire. Il donna enfin à penser qu'on ne savoit rien; & c'étoit alors ce qu'il importoit surtout d'apprendre.

Descartes.

Quelque tems après parut Descartes, gentilhomme de Touraine, qui réfléchissant sur les notions fausses dont ses maîtres l'avoient imbu, sur l'ignorance scientifique révérée sous le nom de philosophie, entreprit de refondre toutes ses idées, de manière à ne conserver, s'il étoit possible, aucune trace de ses premières erreurs.

Sa méthode.

Il commença par le doute; il en démontra la nécessité: & quoi de plus

néceſſaire en philoſophie, où l'examen des idées & la force des raiſons doivent ſeuls fixer le jugement? Par un ou deux principes clairs, il renverſa le ſyſtême ténébreux de l'école. Mais ſon imagination trop vive l'égara. Il voulut créer un nouveau ſyſtême. Il expliqua le mécaniſme de l'univers, avec des tourbillons ingénieux que la nature déſavoue. Il forma enfin une ſecte, qui du moins inſpira le goût de raiſonner clairement. C'étoit porter le coup mortel au péripatétiſme. Le paſſage de l'erreur à la vérité eſt ſi difficile, qu'on ne peut guère le franchir ſans quelque faux pas. Peut-être même les écarts de ce fameux philoſophe ont-ils ſervi au progrès de la ſcience. Son ſyſtême ſéduiſant fit d'abord des enthouſiaſtes, trop ſupérieurs aux ſcolaſtiques, pour ne pas triompher de leurs ſophiſmes & de leurs injures. Sa méthode a dirigé depuis les obſervateurs de la nature; & ceux-ci ont diſſipé les illuſions cartéſiennes. Ses erreurs.

Gaſſendi, eccléſiaſtique provençal, plus circonſpect que Deſcartes ſon Gaſſendi.

contemporain, & par conſéquent moins capable de faire du bruit, attaqua ſourdement les vieux préjugés, & s'efforça de réformer le ſyſtême des atomes d'Epicure. Il oppoſa des raiſons ſolides au plein abſolu du cartéſianiſme. Ses atomes, nageant dans le vide avec une tendance ou une répulſion réciproque, approchent plus de la vérité que les tourbillons. Cependant, ce ne pouvoit être qu'un ſyſtême plus ou moins probable. On manquoit encore d'expériences; on avoit beſoin de faits pour avoir des vérités: heureuſement le génie tournoit ſes efforts de ce côté-là.

Galilée. Un des hommes à qui les ſciences doivent principalement leurs progrès, & que l'ignorance en punit davantage, fut Galilée, bâtard d'un noble Florentin. Le ſyſtême de Copernic, où le mouvement de la terre autour du ſoleil explique ſi bien tous les phénomènes, méritoit de l'avoir pour défenſeur. Ses obſervations mirent ce ſyſtême dans un jour comparable à l'évidence. On avoit trouvé par haſard, vers la fin du dix-ſeptième ſiè-

tle, un commencement de téleſcope, en ajuſtant aux bouts d'un tuyau deux verres, l'un concave, l'autre convexe. Galilée l'apprit ſeulement en 1609. Il conçut d'abord les avantages que produiroit une telle invention perfectionnée. Il médita, il eſſaya. Bientôt il eut un téleſcope, qui fit paroître les objets trois fois plus grands qu'ils ne le ſont dans la nature. Il les agrandit juſqu'à trente-trois fois, en perfectionnant toujours la découverte. En un mot, il découvrit les montagnes de la lune, les ſatellites de Jupiter, les phaſes de Vénus, les taches & la rotation du ſoleil. Ainſi l'analogie entre la terre & les autres planètes fut tellement conſtatée, qu'à moins de fermer les yeux à la lumière, le mouvement du globe que nous habitons devenoit preſque indubitable.

Son téleſcope, & ſes découvertes en aſtronomie.

Mais éclairer le genre humain, c'étoit s'expoſer à de terribles infortunes. Gaſſendi n'oſa combattre Ariſtote, qu'avec des précautions infinies, en ſoumettant ſes ouvrages au jugement de l'égliſe ; comme ſi Ariſtote & la foi euſſent pu avoir

Perſécutions attachées à la ſcience.

quelque choſe de commun. Deſcartes, retiré en Hollande, pour y jouir de la liberté, y trouva des perſécuteurs, & ſe vit accuſé d'athéiſme, après avoir publié de nouvelles preuves de l'exiſtence de dieu. Les perſécutions qu'eſſuya Galilée en Italie, ſont trop mémorables pour qu'il nous ſoit permis de les paſſer entiérement ſous ſilence.

L'inquiſition pourſuit Galilée.

Un moine le dénonce en 1616 à l'inquiſition de Rome. Il y comparoît. Le cardinal Bellarmin l'oblige de promettre qu'il ne ſoutiendra plus le ſyſtême de Copernic, ni de vive-voix, ni par écrit. Seize jours après, il mit au jour ſon *Dialogue*, où l'un des interlocuteurs développe ce ſyſtême, & fait trop connoître de quel côté eſt la raiſon. Les ennemis de la ſcience reviennent donc à la charge. Galilée eſt de nouveau cité à Rome. L'inquiſition rend en 1633 ce décret, digne certainement du dixième ſiècle : *Dire que le ſoleil eſt au centre, & ſans mouvement local, eſt une propoſition abſurde & fauſſe en bonne philoſophie, hérétique même, étant expreſſément contraire à la ſainte écriture.*

Décret mémorable des inquiſiteurs.

Dire que la terre n'eſt pas placée au centre du monde, ni immobile, mais qu'elle ſe meut d'un mouvement même diurne, eſt auſſi une propoſition fauſſe & abſurde en bonne philoſophie, & au moins erronée dans la foi. Le philoſophe, condamné à la priſon, fut contraint d'abjurer ſolennellement ces *abſurdités & héréſies.* Il mourut aveugle en 1642, à l'âge de ſoixante & dix-huit ans.

Je ſupprime toute réflexion ſur le décret des inquiſiteurs, ſigné par ſept cardinaux. Il confondra éternellement les hommes préſomptueux qui condamnent ce qu'ils ignorent; & qui oſent, en quelque manière, rendre la religion complice de leurs excès contre la raiſon. Ne devoient-ils pas du moins ſe ſouvenir que l'écriture, dont ils appuyoient leur jugement dogmatique, ils étoient ſouvent obligés de la prendre dans un ſens fort éloigné du littéral?

Ce décret eſt une bonne leçon.

Obſervons, pour l'honneur des lettres, que le cardinal Bentivoglio, hiſtorien eſtimable, qui avoit été le diſciple du philoſophe, & qui étoit premier commiſſaire de l'inquiſition,

Le cardinal Bentivoglio, pour le philoſophe.

s'oppoſa tant qu'il put à l'injuſtice. Mais que pouvoit un ſage, contre la démence de ſon ſiècle ?

Autres découvertes de Galilée.

On doit à Galilée d'autres découvertes importantes. Il obſerva que des corps inégaux en peſanteur tombent avec une égale viteſſe ; que dans la chute des corps, le mouvement s'accélère ſelon la progreſſion des nombres impairs ; que les vibrations d'un pendule, plus ou moins grandes, pourvu qu'elles ſoient peu conſidérables, ſe font en tems égaux : d'où il conclut que le pendule ſeroit propre à meſurer le tems. Cette idée eſt, ſans doute, l'origine des horloges à pendule, que le célèbre Huygens inventa en 1656.

Torricelli.

Torricelli, diſciple de Galilée, marcha ſur les traces de ſon maître.

Le microſcope ; la peſanteur de l'air.

Il fut l'inventeur du microſcope, auſſi néceſſaire pour connoître la nature, que le téleſcope même. Par l'expérience du mercure enfermé dans un tube de verre, il prouva que la peſanteur de l'air étoit la cauſe des effets de la pompe, & de tout ce que les écoles attribuoient à je ne ſais quelle *horreur du vide*. Paſcal

le démontra bientôt par de nouvelles expériences.

Nous ne parlons point des travaux astronomiques de Tycho-Brahé & de Képler ; ni de la nouvelle méthode d'algèbre, inventée par Viete, en France, au seizième siècle, & appliquée avec plus de succès à la géométrie par Descartes ; ni de la circulation du sang, découverte par Harvey en Angleterre, &c. &c. Dès que les esprits se portent courageusement à l'utile, observent & étudient la nature, bravent les anciennes erreurs, & respirent la vérité ; dès que la physique expérimentale & les mathématiques les accoutument à penser juste, & à s'affranchir des préjugés dominans ; dès que d'heureuses découvertes excitent l'émulation, la confiance, la curiosité des uns, le génie des autres : on peut alors espérer que toutes les sciences feront de grands pas, & que toutes se prêteront la main pour surmonter les obstacles sans nombre qui leur résistent.

Toutes les sciences vont faire des progrès.

Cette révolution exigeoit encore bien du tems & des efforts. Les gens de lettres en général n'avoient rien

Pédanterie encore trop commune.

moins que l'esprit philosophique. La plupart conservoient le goût de pédanterie, attaché aux études ingrates de pure érudition. Ils se morfondoient sur des passages grecs ou latins ; ils mépriſoient arrogamment ce qui ne portoit pas le sceau de l'antiquité ; & les injures prodiguées dans leurs ouvrages étoient de style parmi eux. Saumaise & le P. Pétau, l'un & l'autre très-savans, se battoient avec ces armes de harengères.

Services des érudits.

Du reste, nous mériterions le même reproche que les érudits, en ne rendant pas justice à leurs veilles laborieuses. Elles nous ont procuré des connoissances, dont la philosophie avoit besoin, ainsi que la littérature : elles ont préparé les matériaux pour l'édifice du goût & de la raison. Combien de vérités la critique, appliquée aux choses de religion, n'a-t-elle pas tirées de la poussière ? combien d'erreurs n'a-t-elle pas anéanties ?

Blondel, & les jurisconsultes françois.

Les fausses décrétales, par exemple, conservoient toujours leur autorité, si funeste depuis environ mille ans. David Blondel, ministre pro-

teſtant, démontra enfin qu'elles étoient le fruit de l'impoſture ; & l'on n'oſeroit plus les ſoutenir contre l'évidence. Nos juriſconſultes françois ont rendu de plus grands ſervices aux états ; puiſque, ſans eux, & les couronnes & les nations ignoreroient peut-être encore les droits impreſcriptibles, dont la perte les a plongées dans un abîme de maux.

Mauvais goût en Italie & en Eſpagne.

La France va devenir, ſous Louis XIV, le ſéjour le plus brillant des lettres & des beaux-arts. Depuis le Taſſe, mort en 1595, on ne voyoit plus en Italie de ces chefs-d'œuvre, qui enlèvent l'admiration univerſelle. On s'y jouoit avec l'eſprit, plutôt que de ſignaler des talens ſublimes. L'Eſpagne dégénéroit encore davantage. Ses poëtes dramatiques & ſes autres littérateurs, abandonnoient le naturel pour le phébus ; & le don Quichotte de l'ingénieux Cervantes n'étoit qu'une ſatire du goût dominant de la nation. » Le ſeul de leurs » livres qui ſoit bon, (dit trop durement l'auteur des Lettres Perſanes,) » eſt celui qui a fait voir le ridicule

Shakeſpear & Milton.

» de tous les autres. « En Angleterre, Shakeſpear créa le théâtre ſous le règne de Jacques I ; poëte ſouvent bouffon & rampant, mais toujours admiré des Anglois, parce que des traits admirables couvrent ſes défauts. On pourroit en dire autant de Milton, dont le *Paradis perdu* ne vit le jour qu'en 1667. Il faut être Anglois, pour regarder ces génies ſublimes, comme des modèles de bon goût.

Le cardinal de Richelieu anime la littérature.

Un grand éloge dû au cardinal de Richelieu, c'eſt d'avoir comme défriché le terroir, d'où ſortirent tant de productions dignes de l'immortalité. Il favoriſa les lettres, il les cultiva lui-même ; & quoique ridicule peut-être par ſa vanité d'auteur, ſon exemple ſervit à aiguillonner les talens. La proſe françoiſe acquit de l'élégance ſous la plume de Balzac & de Voiture, malgré l'enflure du premier & l'afféterie du ſecond. Malherbe fit ſentir les charmes de l'harmonie poëtique. Pierre Corneille, après des ouvrages médiocres, enfanta le Cid, auquel toutes les autres nations n'avoient rien à comparer. Richelieu,

Balzac & Voiture.

Malherbe.

Pierre Corneille.

jaloux de ce poëte, voulut que l'académie françoiſe, établie en 1635, critiquât cette fameuſe pièce. La critique, auſſi-bien que la pièce, fut une preuve des progrès de notre littérature. Les Horaces, & principalement Cinna, qu'on vit naître après le Cid, rendirent la preuve bien plus frappante.

La langue eſt preſque fixée.

Peu s'en falloit que la langue ne fût fixée ſous Louis XIII, puiſque les Lettres Provinciales parurent en 1654, onze ans après ſa mort: livre qu'on croiroit écrit dans les belles années du règne de Louis XIV. La barbarie, qui a ſi long-tems ſubſiſté en France, ne venoit donc que des mauvaiſes études. Quelques bons modèles & de l'encouragement: c'eſt tout ce qu'il falloit au génie national.

Préjugés toujours ſubſiſtans.

On doit s'étonner, que dans le tems où Deſcartes foudroyoit le péripatétiſme, & où Corneille élevoit l'ame aux ſentimens des héros de Rome; pluſieurs préjugés abſurdes enchaînaſſent toujours les grands & le peuple, le clergé & les magiſtrats. L'aſtrologie conſervoit ſon crédit,

Les procès de sorcellerie étoient communs & affreux. Urbain Grandier, qui malheureusement avoit offensé le ministre, fut brûlé vif en 1634, comme ayant ensorcelé des religieuses. La Sorbonne décida pourtant que les dépositions de ces filles n'étoient point recevables. Mais quelle raison en donna-t-elle ? c'est qu'en les supposant possédées, le diable néanmoins est menteur selon saint Jean, & qu'il pourroit accuser d'autres fois les personnes les plus vertueuses.

Procès d'Urbain Grandier.

Si la lumière des sciences eût devancé les chefs-d'œuvre des belles-lettres, la nation n'y eût-elle pas gagné davantage ? c'est un problême fort difficile à résoudre. En général, pour que la société s'éclaire, il faut qu'auparavant elle soit polie : il faut que les plaisirs du sentiment la disposent à goûter ceux de la profonde raison ; que des lectures agréables exercent l'esprit à penser, & que le beau sensible conduise au vrai moins frappant. De ces fleurs de génie, dont la France fut couverte, devoient éclorre des fruits de sagesse & de vérité en tous les genres.

Les belles-lettres devoient précéder les sciences.

Le Luxembourg, le Palais-Royal, le Val-de-Grace, la Sorbonne ſont de grands morceaux d'architecture du règne de Louis XIII. Vouet fut le père de notre école de peinture, tandis que Rubens & Van-Dyck immortaliſoient l'école flamande. L'aurore des beaux-arts brilloit en France, & annonçoit les prodiges du règne que nous allons parcourir. Beaux-arts.

QUATORZIÈME ÉPOQUE.

LOUIS XIV.

CETTE époque, la plus intéreſſante de l'hiſtoire, embraſſe une infinité d'objets qui demandent certains détails, & qui méritent beaucoup de réflexions. L'état de tous les peuples va ſe fixer ; les lumières & les arts, circulant d'un pays à l'autre, vont produire de nouvelles idées avec de nouvelles mœurs ; & de grandes révolùtions doivent changer les ſyſtêmes politiques. C'eſt ici que la curioſité s'anime davantage, & qu'à moins de s'attacher à la ſubſtance des choſes, elle ſeroit en quelque

ſorte accablée par une ſtérile abondance. Pour éviter la confuſion dans une matière ſi étendue, je la diviſe en pluſieurs parties où les faits puiſſent s'arranger méthodiquement.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'avénement de Louis XIV, en 1643, jusqu'à la guerre de 1667.

CHAPITRE PREMIER.

Continuation de la guerre contre la maison d'Autriche. — Traité de Westphalie en 1648.

1643. L'Europe agitée de troubles & de guerres.

QUAND Louis XIV monta sur le trône, âgé de quatre ans & demi, l'Europe se trouvoit dans une situation violente, qui présageoit à la France une minorité orageuse. La guerre que le cardinal de Richelieu avoit allumée contre la maison d'Autriche, soit pour l'affoiblir, soit pour se rendre nécessaire, continuoit ses ravages, malgré les préliminaires signés en 1641. L'empereur Ferdinand III, moins redoutable que son

père Ferdinand II, luttoit contre les forces de la France & de la Suède, ſans pouvoir diſpoſer de celles de l'empire. Philippe IV, roi d'Eſpagne, avoit perdu le Rouſſillon, la Catalogne, le Portugal; mais tout-épuiſée qu'étoit ſa vaſte monarchie, il ſe défendoit encore contre les Portugais, les Hollandois & les François, unis par des intérêts communs. Si l'Angleterre, agitée d'horribles convulſions, ne ſe mêloit plus des affaires du continent, la rage que montroient les républicains, en pourſuivant à main armée un roi eſtimable, devoit ſe changer bientôt en activité pour accroître la puiſſance nationale. Enfin la France, malheureuſe comme les autres états, étoit expoſée à des diſcordes inteſtines, en même tems qu'elle avoit à ſoutenir le poids d'une guerre vive, opiniâtre & ruineuſe.

Anne d'Autriche, régente en France.

Le teſtament de Louis XIII donnoit un conſeil de régence à la reine, (Anne d'Autriche). Cette princeſſe vouloit la régence abſolue. Elle s'adreſſa au parlement, qui prononçant comme en matière civile, annulla

les dernières volontés d'un roi, sous lequel il avoit eu peu de crédit, peu d'influence. Le cardinal Mazarin, Italien souple & habile, fixé depuis quelque tems dans le royaume, fut bientôt premier ministre, & sembla hériter du pouvoir de Richelieu, son bienfaiteur. On vit à la cour des fortunes renversées, selon la coutume, & d'autres élevées sur leurs ruines : événemens dont tout le monde parle quelques jours, pour les oublier ensuite à jamais. Du reste, le plan de l'ancien ministère subsista.

Le cardinal Mazarin, premier ministre.

Les détails militaires seroient infinis & superflus.

Ceux qui aiment les détails d'expéditions militaires, les chercheront hors de cet ouvrage. Les histoires en sont pleines ; elles n'en sont pas plus utiles. Nous remplirions des pages entières de noms propres, quand même, à l'exemple du président Hénault, nous ne ferions qu'une simple nomenclature des faits de chaque campagne. Et qui pourroit les lire sans dégoût ? qui les retiendroit ? Peut-être suffiroit-il d'observer sur toutes ces guerres, qu'aucune n'a procuré au vainqueur des avantages

assez grands, pour le consoler des maux dont elle a été la source.

Ministère d'Espagne.

Après la mort du cardinal de Richelieu, le comte-duc d'Olivarès, son émule, maître absolu en Espagne, avoit été disgracié. Don Louis de Haro, moins despotique, moins audacieux qu'Olivarès, étoit devenu premier ministre ; & les Espagnols avoient gagné au changement. Ils crurent que la minorité de Louis XIV leur offroit une occasion de victoires. Leur armée des Pays-bas pénètre en Champagne, assiége Rocroi, répand l'alarme de tous côtés.

Les Espagnols pénètrent en France.

Le grand Condé, vainqueur à Rocroi.

Un jeune héros, à peine âgé de vingt-un ans, Louis duc d'Enguien, fils du prince de Condé, étoit heureusement à la tête des troupes françoises. Son génie lui tenoit lieu d'expérience. Il avoit ordre de ne point risquer de bataille : cependant il livre & gagne celle de Rocroi, où la fameuse infanterie espagnole est détruite. Cette infanterie formée sur le modèle des Suisses, faisoit la principale force de l'Espagne. Le comte de Fuentès qui la commandoit, périt glorieusement. *Je voudrois être*

mort comme lui, dit le prince, *ſi je n'avois pas vaincu.* La victoire de Rocroi ouvrit une carrière de triomphes.

Il prend Thionville. & paſſe en Allemagne.

Le grand Condé (car le duc d'Enguien mérite déjà un ſi beau nom) ſe rend bientôt maître de Thionville, qu'on n'avoit oſé attaquer ſous le dernier règne. Sa préſence eſt néceſſaire au-delà du Rhin. Le maréchal de Guébriant ayant été tué à la priſe de Rothweil, & ſa mort ayant occaſionné des diviſions entre les Allemands & les François, on avoit perdu la bataille de Dutlingen, ſuivie d'autres pertes dans la Souabe. Merci, général de l'empereur, s'étoit même emparé de Fribourg. Condé arrive, l'attaque dans un camp retranché, près de cette ville; & quoique inférieur en nombre, il défait les Impériaux après trois jours de combats. Philiſbourg & Mayence ſont les fruits de ſa victoire. Gaſton duc d'Orléans venoit de prendre Gravelines, qui s'étoit défendue pendant deux mois. Les François furent moins heureux en Catalogne, où Philippe IV, vainqueur du maréchal de

1644. Bataille de Fribourg.

Autres expéditions.

de la Mothe, prit Lérida & Balaguer.

Turenne est battu à Mariendhal.

Tandis que Condé jouissoit en France de sa gloire, le maréchal de Turenne commandoit l'armée d'Allemagne. Il s'avance dans le pays, pour profiter d'une grande victoire que le suédois Torstenson avoit remportée en Bohème. Mais il fait une faute, la seule, dit-on, qu'il ait commise : il consent que les alliés se séparent de ses troupes. Merci profite de l'occasion, & le bat à Mariendhal dans la Franconie. A cette nouvelle, Condé part, se joint à Turenne, attaque Merci près de Nordlingue, & remporte une troisième victoire aussi glorieuse que les précédentes. L'illustre Merci fut tué comme Fuentès.

1645. Bataille de Nordlingue.

Le prince va enlever Dunkerque aux Espagnols. On l'envoie de-là en Catalogne. Il y échoue au siége de Lérida, faute de secours nécessaires. Cet échec étoit un triomphe pour ses envieux : car les passions de cour se jouent du bien & du mal publics. Mais l'année suivante, (1648.) il renouvela leurs chagrins par la bataille

1646. Prise de Dunkerque.

Bataille de Lens en 1648.

de Lens en Artois, qu'il gagna sur l'archiduc Léopold, frère de l'empereur. Sa harangue militaire, avant le combat, vaut mieux que toutes celles dont les anciens chargent leurs narrations : *Amis, souvenez-vous de Rocroi, de Fribourg & de Nordlingue.*

Guerre en Italie, occasionnée par les Barberins.

On se battoit aussi en Italie contre l'Espagne. Les Barberins, neveux d'Urbain VIII, brouillés avec Innocent X son successeur, ayant trouvé un asyle en France, & Mazarin étant mécontent du pape, qui refusoit un chapeau à son frère ; cette querelle particulière influa dans les opérations générales. Pour s'approcher de Rome, on porta la guerre sur les côtes de Toscane. On leva le siége d'Orbitello ; on prit néanmoins Piombino & Porto-Longoné. Innocent alors fit tout ce que l'on désiroit. Ainsi des intérêts peu importans se mêlent, presque toujours, aux motifs plus spécieux qui font prodiguer le sang humain.

Philippe IV accablé de la guerre.

Accablé du faix de la guerre, Philippe IV, naturellement bon, mais foible & gouverné par des favoris,

ne trouvoit pas de reſſources dans ſon peuple. Les états d'Aragon refusèrent en 1645 de prêter ſerment de fidélité à ſon fils ; ils exigeoient qu'auparavant on rétablît le privilége des Aragonois, de ne point porter les armes hors de leur patrie. Un mécontentement extrême pouvoit ſeul inſpirer ce refus & cette réclamation. Voulant du moins diminuer le nombre de ſes ennemis, Philippe fait un traité de paix avec les Provinces-unies : il reconnoît leur indépendance, il leur abandonne toutes leurs conquêtes.

Il fait la paix avec la Hollande,

Cette république, ſelon ſes engagemens, ne devoit point traiter ſans la France, à qui elle avoit les plus grandes obligations. Mais en politique, l'intérêt, ou le beſoin actuel, l'emporte ſur les ſervices paſſés ; & comme la première loi de tout état eſt ſa propre conſervation, on ſe croit libre de ſes engagemens, dès qu'ils ne s'accordent plus avec le bien de l'état. La Hollande commençoit à craindre la France plus que l'Eſpagne. Elle obtenoit de l'une tout ce qu'elle pouvoit déſirer ; elle ne

qui abandonne la France par politique.

vouloit pas contribuer à un agrandissement excessif de l'autre. Si elle parut ingrate, elle avoit des raisons pour colorer son ingratitude. Le traité, conclu en 1647, ne fut signé qu'en janvier 1648. Il termina une guerre de quatre-vingts ans, où l'héroïsme de la liberté avoit renouvelé avec éclat les prodiges de l'ancienne Grèce.

[Soulèvemens à Naples & en Sicile.

Jamais la monarchie espagnole ne s'étoit vue réduite a tant de foiblesse & d'humiliation. Le royaume de Naples est encore sur le point de lui échapper. Des impôts accablans, les vexations des vicerois & des subalternes, soulèvent ce peuple naturellement séditieux. Un chaudronnier devient à Palerme un chef de révoltés; & la Sicile entière, excepté Messine, imite les fureurs de la populace de Palerme. A Naples, un pêcheur nommé Mazaniello joue le même rôle. Sous ses ordres, on massacre les financiers & une partie de la noblesse; on pille; on commet mille violences. Mazaniello est tué à son tour par les mutins. Un noble qui le remplace est pareillement

égorgé. Un troisième chef propose d'établir une république, sous la protection de la France. On adopte ce projet. On appelle le duc de Guise, dont la famille avoit des prétentions sur Naples. Il part de Rome, où il travailloit à faire casser son mariage; il s'expose aux plus grands périls; il traverse la flotte espagnole; il arrive presque seul, & le peuple s'empresse de lui conférer le titre de doge.

1647. Le duc de Guise proclamé doge.

Mazarin favorisoit l'entreprise, comme il le devoit. Cependant il n'envoya point de secours au duc, le soupçonnant peut-être d'aspirer au titre de roi. Tout rentra bientôt dans l'ordre, soit en Sicile, soit à Naples. Trahi par l'homme qui l'avoit attiré, Guise fut envoyé prisonnier en Espagne, & y demeura quatre ans dans une captivité cruelle. Les Napolitains subirent de terribles exécutions: on en compte quatorze mille de massacrés. » Aucun peu-» ple, dit Giannoné dans son histoi-» re de ce royaume, n'est plus avide » & moins capable de liberté que » celui de Naples: léger dans sa con-

Mauvais succès de son entreprise.

Les Napolitains incapables de liberté.

» duite, inconſtant dans ſes affec-
» tions, n'ayant aucune opinion fixe,
» il hait le préſent; &, au gré de ſes
» paſſions fougueuſes, ou il craint
» ou il eſpère trop pour l'avenir. «
Un tel peuple doit paſſer ſubitement de la révolte à une eſpèce de ſervitude.

Négociations de Weſtphalie.

La guerre embrâſoit ainſi l'Europe, & cependant on négocioit en Weſtphalie, depuis 1644, pour une paix générale. Ces négociations, infiniment compliquées & difficiles, ſont connues par l'ouvrage curieux du P. Bougeant. Mille droits ou prétentions à concilier, mille intérêts à ménager, des religions ennemies à déſarmer, le chaos du gouvernement germanique à débrouiller, le deſpotiſme impérial à contenir, toutes les puiſſances à ſatisfaire, ou du moins à réunir dans un ſeul ſyſtême de pacification : c'étoit le plus grand ouvrage de cette nature, qu'on eût jamais entrepris. Les comtes d'Avaux & de Servien, plénipotentiaires de France, ainſi que le fils du chancelier Oxenſtiern & Salvius, plénipotentiaires de Suède, en partagèrent la

gloire. Ceux-là traitoient à Munſter, avec les catholiques ; ceux-ci à Oſnabruck, avec les proteſtans : mais rien ne devoit ſe décider que de concert.

Intérêts qui en retardoient la concluſion.

Si l'une ou l'autre des deux puiſſances avoit conclu la paix ſéparément, les ennemis y auroient beaucoup gagné. Auſſi employoient-ils toute leur adreſſe pour cette fin. Les Suédois furent ſouvent ébranlés, ſoit par des offres très-avantageuſes, ſoit parce que leurs victoires devoient impoſer la loi. Ils ſentirent néanmoins que le plus sûr étoit de ne pas ſe détacher de la France. Les deux couronnes demandoient une ſatisfaction, & la vouloient conſidérable, aux dépens de l'empire. L'empereur diſputoit le terrain : on continuoit de ſe battre : les événemens de la guerre, heureux ou malheureux, faiſoient varier, ſans ceſſe, le plan des négociateurs ; & la politique frauduleuſe, introduite en Europe depuis le quinzième ſiècle, déployoit ardemment toutes ſes fineſſes. Faut-il que les intérêts de l'humanité aient ſi peu de poids dans les affaires publiques ?

1648. Campagne fatale aux Impériaux.

Enfin, la campagne de 1648 força Ferdinand III de plier. Le duc de Bavière ayant rompu la neutralité qu'il avoit récemment promise, Wrangel, fameux général Suédois, se joint à Turenne pour fondre sur son électorat. Ils battent les Impériaux, prennent Donawert, saccagent la Bavière. Koningmarck, autre Suédois non moins célebre, se jette dans la Bohème, pénètre jusqu'à Prague, prend la petite ville, & l'abandonne au pillage : il y fait un butin immense, estimé près de sept millions d'écus, seulement pour ce qui en revenoit à la reine de Suède. La vieille-ville étoit assiégée, quand on reçut les nouvelles de la paix. L'extrémité où se trouvoit l'empereur, la passion de la reine Christine pour l'étude & pour les beaux-arts, en avoient hâté la conclusion ; & Mazarin, menacé d'une guerre civile, étoit devenu plus traitable.

Traité de Westphalie.

Le traité de Westphalie fut signé solennellement à Munster le 24 octobre 1648. C'est la base de tous les traités postérieurs, c'est une loi

fondamentale de l'empire : il faut en connoître les articles principaux. Le précis qu'en donne M. Pfeffel, dans l'Abrégé chronologique de l'hiſtoire d'Allemagne, me paroît ſi net & ſi inſtructif, que je crois devoir l'employer avec fort peu de changemens.

SATISFACTIONS ACCORDÉES AUX PUISSANCES.

La France a la ſouveraineté des trois évêchés, Metz, Toul & Verdun, & de la ville de Pignerol; Briſac & ſes dépendances; le Sundgau, les landgraviats de la haute & baſſe Alſace, & le droit de tenir garniſon dans Fribourg. — La Suède, outre cinq millions d'écus, a l'archevêché de Bremen & l'évêché de Verden ſécularisés, la Poméranie citérieure, Stettin, l'île de Rugen, Wiſmar dans le Meckelbourg; le tout, pour être tenu en fief de l'empire, avec trois voix à la diète. — L'électeur de Brandebourg eſt dédommagé de la perte de la Poméranie citérieure, par la ceſſion de

Satisfactions pour la France;

la Suède;

le Brandebourg;

l'évêché de Magdebourg sécularisé, & des évêchés de Halberstadt, Minden & Camin déclarés principautés séculières, avec quatre suffrages à la diète. — Les ducs de Meckelbourg ont, en échange de Wismar, les évêchés de Schwerin & de Ratzbourg, érigés pareillement en principautés séculières. — Les ducs de Brunswick-Lunebourg-Hannover ont l'alternative perpétuelle dans l'évêché d'Osnabruck, de manière qu'à un évêque catholique, élu par le chapitre, doit succéder un évêque protestant de cette maison. — Le landgrave de Hesse-Cassel a six cent mille écus, & des terres. — L'électeur Palatin est remis en possession du bas Palatinat, &c; & l'on établit en sa faveur une huitième dignité électorale, qui sera supprimée si l'une ou l'autre des deux branches de sa maison, celle de Bavière ou la Palatine, vient à s'éteindre. — La république des Suisses est déclarée souveraine & exempte de la juridiction de l'empire. — Tous les autres princes & états de l'Empire sont rétablis dans les terres, droits & prérogatives, dont ils jouis-

les ducs de Meckelbourg;

les ducs de Hannover;

le landgrave de Hesse-Cassel;

Palatin, huitième électorat;

Suisses;

états de l'Empire.

ſoient avant les troubles de Bohème, & l'année 1619.

DISPOSITIONS RELATIVES A L'ÉTAT DE LA RELIGION.

Réglemens ſur la religion dans l'empire.

On confirme dans toute leur étendue, la tranſaction de Paſſau de 1552, & la paix de religion de 1555. — Les calviniſtes participeront à tous les droits des luthériens. — Tous les biens eccléſiaſtiques, poſſédés par les proteſtans en 1624 & par l'électeur Palatin en 1619, leur doivent reſter. — Tout bénéficier, catholique ou proteſtant, perdra ſon bénéfice, dès qu'il changera de religion. — Tout membre immédiat de l'empire, aura le droit de changer & de réformer la religion dans ſes terres, autant que l'état de 1624 & les pactes faits avec ſes ſujets le permettront. — Les ſujets qui abandonneront la religion reçue dans leur patrie en 1624, pourront être tolérés par leur prince; mais s'il ne veut pas leur accorder la liberté de conſcience, il ſera obligé de leur donner trois ans pour ſortir de ſes

états. — La chambre Impériale sera composée de vingt-quatre membres protestans & de vingt-six catholiques. L'empereur recevra dans le conseil Aulique six protestans. — On choisira pour les diètes de députation un nombre égal d'états catholiques & de protestans, excepté quand on les convoquera pour une cause extraordinaire: en ce dernier cas, tous les députés seront protestans si la cause regarde les protestans, & ainsi des catholiques. — A la diète, & dans tous les tribunaux de l'empire, rien ne pourra être conclu à la pluralité de toutes les voix catholiques contre toutes celles des protestans. — Si, dans les diètes, le suffrage du *corps évangélique* se trouve contraire à celui des catholiques, on ne pourra plus rien arrêter que par la voie de composition amiable. Si le même cas arrive dans les deux tribunaux de l'Empire, les causes alors seront portées à la diète générale. (Autant de précautions, pour que la religion de l'empereur n'opprime pas l'autre.)

RÉGLEMENS RELATIFS AU GOUVERNEMENT PUBLIC.

Les princes & états d'Allemagne, assemblés en diète, auront un suffrage décisif dans toutes les délibérations de l'empire, sur-tout quand il s'agira de faire des lois nouvelles, ou d'interpréter les anciennes, de déclarer la guerre, de lever des troupes, d'exiger des contributions, de lever des subsides dans l'empire, de bâtir des fortereſſes, de faire la paix & des alliances; & leur approbation sera essentiellement requise. Le collége des villes impériales aura de même un suffrage décisif. — Dans toutes les délibérations sur des matières qui pourroient tourner au préjudice d'un état de l'empire, on ne décidera rien que par la voie d'un accommodement amiable. — Le conseil Aulique suivra l'ordonnance & les procédures usitées dans la cour Impériale. — On confirme à tous les états en particulier le droit de faire des alliances avec les princes étrangers, pourvu qu'elles ne

Gouvernement public de l'empire.

ſoient point contre l'empereur & contre l'empire.

Rome & l'Eſpagne oppoſées au traité.

Telle eſt la ſubſtance d'un traité ſi eſſentiel à la tranquillité de l'Europe, à celle de l'Allemagne en particulier. La France & la Suède en garantirent tous les articles. Innocent X les annulla par une bulle; mais une bulle étoit trop foible pour les rompre. Philippe IV refuſa de faire la paix, parce qu'il voyoit la guerre civile s'allumer en France, & qu'il eſpéroit en profiter.

La France & la Suède ont établi le droit germanique.

Voilà donc enfin, après trente ans de troubles & de maſſacres, l'ordre établi dans la conſtitution germanique. Les François & les Suédois peuvent être conſidérés comme les légiſlateurs de l'empire, où leurs armes ont fait tant de ravages. Sans eux, le chef n'auroit pu s'accorder avec les membres, ni les membres les uns avec les autres; ſans eux la différence de religion auroit été une ſource éternelle de diſcordes. Satisfaire les proteſtans aux frais de l'égliſe, ce fut le grand art des négociateurs. Les princes catholiques, ne perdant rien de

Ce qui contribue le plus au ſuccès.

leurs domaines, & gagnant les avantages de la liberté & de la paix, consentirent avec d'autant moins de peine à ce traité, dont Rome devoit se plaindre amèrement, qu'ils étoient dans l'impuissance de soutenir encore la guerre. Ferdinand III avoit tout à craindre pour ses états héréditaires; & la nécessité arracha son consentement. Il falloit que le despotisme de Ferdinand II rendît tôt ou tard l'Allemagne libre, comme les désordres violens ramènent l'ordre tôt ou tard en tout pays.

La liberté germanique, peu connue au peuple.

Du reste, cette liberté germanique en général est le bien des princes, & non celui des peuples. L'ancienne servitude subsiste dans plusieurs états de l'empire: on y voit les souverains, très-jaloux de leurs droits à l'égard de l'empereur, peu sensibles aux droits de l'humanité à l'égard de leurs sujets. Les états sont libres, le peuple est serf & opprimé. Là, comme ailleurs, les lois souvent sont pour les forts, contre les foibles.

CHAPITRE II.

Guerre civile en France contre le cardinal Mazarin. — Suite de la guerre avec l'Espagne.

Haine contre le cardinal Mazarin.

LES négociations de Westphalie tendoient à leur fin, & rendoient le ministère de France respectable aux yeux de l'Europe, quand une guerre civile s'allumoit dans Paris contre le roi, ou plutôt contre son ministre. Il étoit impossible qu'un étranger, maître du gouvernement, ne devînt l'objet de l'envie, de la haine & des cabales. Quoique le cardinal Mazarin eût trop d'adresse pour imiter d'abord le faste & la hauteur de Richelieu; sa fortune, sa puissance, les nécessités publiques, fournissoient assez de matière aux mécontens. L'autorité royale, entre ses mains, inspiroit peu de respect : s'il venoit à en abuser, ou seulement qu'il le parût, tout inspiroit la révolte.

Mauvais état des finances.

Depuis que les guerres, prolongées & multipliées à l'infini, absor-

boient des ſommes prodigieuſes ; depuis qu'elles ſe faiſoient avec l'argent, plus encore qu'avec les armes ; il eſt inconcevable que les finances fuſſent toujours négligées : comme ſi Henri IV & Sulli avoient vécu dans un autre monde ! Loin de ſuivre leur ſyſtême d'économie, on ſe ruinoit en ruinant les peuples. Soixante & quinze millions, à quoi montoient à-peu-près les revenus de l'état, beaucoup moins endetté qu'aujourd'hui, ne ſuffiſoient pas aux beſoins ; & cependant les armées étoient peu nombreuſes. Un italien obſcur, avide & diſſipateur, Emeri, ſurintendant des finances, eut recours à des édits burſaux, d'autant plus odieux qu'il y en avoit de ridicules. On retint les gages des magiſtrats ; on retrancha quelques quartiers des rentes. Les murmures éclatoient, le parlement réſiſtoit : la ſédition étoit prête à s'enflammer.

Emeri ſurintendant.

Édits burſaux.

Un arrêt d'union entre les cours ſouveraines de Paris, arrêt que le parlement venoit de rendre, inquiéta le miniſtre, & fut caſſé par le conſeil. Les magiſtrats ſoutenant que leur

Arrêt d'union caſſé : & le miniſtre tourné en ridicule.

union n'avoit rien de répréhensible: » Il faudroit obéir au roi, dit Maza» rin, s'il défendoit de porter des » glands à son col; c'est moins la cho» se défendue, que la défense, qui » fait le crime. « On pouvoit s'imaginer qu'il prêchoit l'obéissance aveugle à des moines. Son discours bizarre & sa mauvaise prononciation l'exposèrent aux traits perçans du ridicule. Il fut chansonné. Le mépris joint à la haine augmenta l'audace des factieux.

1648. Occasion des barricades.

Le parlement oublie les bornes de sa juridiction; abolit les intendans de province, institués par Louis XIII. La cour indignée veut faire un coup d'éclat. Tandis qu'on chante le *Te Deum* pour la victoire de Lens, un président & un conseiller, des plus hardis dans les délibérations, sont arrêtés par ordre du cardinal. Le peuple alors se soulève, tend les chaînes des rues, tire sur le carrosse du chancelier, forme des barricades, tue quelques soldats; & les deux prisonniers sont rendus.

Le coadjuteur de Paris, chef de révolte.

Après cette preuve de la foiblesse du ministère, on doit s'attendre à de

plus violentes secousses. L'archevêque-coadjuteur de Paris, depuis cardinal de Retz, génie remuant, intrigant, séditieux & libertin, anime les ennemis de la cour. Il échauffe le peuple, il entraîne le parlement, il allume bientôt la guerre civile. Les frondeurs (c'est le nom qu'on donne aux rebelles) forcent la régente de se retirer à Saint-Germain avec le jeune roi. Ils ont à leur tête le prince de Conti, frère du grand Condé, les ducs de Longueville, de Beaufort-Vendôme, de Bouillon, &c. Condé, quoique mécontent, embrasse le parti de la cour, & fait le blocus de la capitale, où le parlement lève une armée. La Fronde.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette guerre, c'est le ridicule qui l'accompagnoit. Tout étoit matière de bons mots & de vaudevilles. Les femmes donnoient le ton, & jouoient un grand rôle. Elles commandoient de se battre, ou pour ou contre le roi. La duchesse de Longueville, sœur de Condé, fit du vertueux Turenne un rebelle. Le duc de la Rochefoucault, célèbre par ses Maximes morales, flétrit sa propre Ridicule & galanterie dans la guerre civile.

réputation par ces vers en l'honneur de la même princeſſe :

Pour mériter ſon cœur, pour plaire à ſes beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux dieux.

Cet eſprit de galanterie frivole ne ceſſoit, depuis François I, d'influer dans les affaires publiques : quels maux ne devoit-il pas produire, à meſure que les mœurs s'énerveroient par la molleſſe, & ſe corromproient par l'avarice & la prodigalité ?

1650. Princes arrêté.

On parut s'accommoder en 1649. On publia une amniſtie générale ; la cour revint à Paris. Mais l'année ſuivante, le prince de Condé qui mépriſoit le cardinal, & qui avoit des prétentions ſans bornes, fut arrêté priſonnier, avec le prince de Conti & le duc de Longueville. Mazarin ne pouvoit rien faire de plus hardi. Le peuple ſignala ſa légéreté naturelle, en célébrant par des feux de joie la détention de ceux qu'il avoit honorés comme ſes pères & ſes défenſeurs. Ce triomphe du miniſtre fut

court, parce que sa prudence l'abandonna. Se croyant hors de danger, il maltraite le duc d'Orléans, Gaston, toujours prêt à passer d'un parti à l'autre ; il irrite les frondeurs, qui respiroient encore la sédition. Le parlement demande la liberté des trois princes, & bannit à perpétuité le cardinal. Celui-ci va délivrer lui-même les illustres prisonniers, dans l'espérance de les attacher à ses intérêts. Il ne reçoit d'eux que des marques de mépris. Il se retire à Liége, ensuite à Cologne, d'où il gouverne la régente, comme s'il n'avoit pas quitté la cour. Enfin, le grand Condé se révolte ; mais Turenne est devenu royaliste. Ainsi les héros de la patrie l'attaquent, la défendent tour-à-tour, entraînés par une sorte de vertige, ou ramenés par l'intérêt ou par le devoir.

1651. Le parlement bannit Mazarin.

Mazarin, à l'exemple de Concini, rentre dans le royaume avec une petite armée. Le parlement le foudroie d'un arrêt de proscription, & promet cinquante mille écus pour sa tête, se réglant sur la somme autrefois promise, dans un siècle de fana-

Il revient, & l'on met sa tête à prix.

tiſme, pour la tête de l'amiral de Coligni. On porte la démence juſqu'à députer des magiſtrats, qui doivent informer contre l'armée du miniſtre. Un autre arrêt déclare le prince de Condé criminel d'état : car les contradictions naiſſent en foule de l'eſprit de parti & de cabale. Louis XIV ſortoit de minorité. Il transfère le parlement à Pontoiſe. Un petit nombre des membres obéit ; la plupart démeurèrent. Double parlement alors.

Arrêt contre le grand Condé.

1658. Condé & Turenne, l'un contre l'autre.

Le roi & ſa mère, ainſi que le miniſtre, erroient dans les provinces. Peu s'en fallut que Condé ne les enlevât à Gien ſur la Loire, après avoir ſurpris le maréchal d'Hocquincourt. Turenne, par ſon habileté, les ſauva. La cour marche vers Paris, ſous la conduite de ſon défenſeur. On livre le combat de Saint-Antoine, dans le faubourg de ce nom. Les deux généraux y font des prodiges. L'armée royale étoit victorieuſe, quand Mademoiſelle, fille du duc d'Orléans, fit tirer le canon de la Baſtille, qui força Turenne à la retraite.

Comme la haine pour le miniſtre ſembloit implacable, le roi conſentit à l'éloigner, & le renvoya en faiſant ſon éloge par une déclaration. Les Pariſiens ouvrirent avec joie leurs portes au ſouverain. Tout changea. Le duc d'Orléans alla finir ſes jours en exil. Le cardinal de Retz, principal auteur des troubles, fut mis en priſon. Condé, malheureux dans la révolte, s'étoit joint aux Eſpagnols. On n'en fut pas moins paiſible à Paris. Aux tempêtes de la Fronde ſuccéda un ſi grand calme, que Mazarin, au commencement de 1653, reparut tranquillement à la cour, reprit toute ſon autorité, ſe vit courtiſé par tout le monde, même par le parlement. Digne concluſion d'une guerre abſurde, qui ne méritoit, à certains égards, d'être écrite qu'en vers burleſques, comme le diſoit Condé, après y avoir joué ſon rôle. On avoit appelé la cabale de ce prince, le parti des *petits-maîtres*, parce qu'ils vouloient ſe rendre les maîtres de l'état. M. de Voltaire obſerve que le nom de *petit-maître*, appliqué aujourd'hui à la jeuneſſe avantageuſe & mal

Fin de la Fronde.

Mazarin triomphant.

Les *petits-maîtres.*

élevée, & le nom de *frondeurs*, qu'on donne aux censeurs du gouvernement, sont les seules traces qui soient restées de ces troubles. Le ministre italien se moquoit sans doute, au fond de son cœur, de l'étourderie françoise; il s'applaudissoit sans doute d'une légéreté si favorable à ses vues.

Avantages des Espagnols pendant la guerre civile.

Tout foibles qu'étoient les Espagnols, ils avoient su mettre à profit les dissensions de la France. En 1652, ils reprirent Barcelone, après quinze mois de siége; ils enlevèrent Casal au duc de Savoie, & s'attachèrent le duc de Mantoue, en lui restituant cette place; ils forcèrent Gravelines & Dunkerque. Le fruit des anciennes victoires de Condé fut entiérement perdu; & lui-même, armé contre sa patrie, l'auroit exposée aux plus grands périls, si Turenne n'eût pas combattu pour elle. Ces deux rivaux attiroient les yeux de toute l'Europe. Turenne avoit été battu à Rhétel en 1650 par le maréchal du Plessis-Praslin, lorsqu'il combattoit pour les Espagnols. En défendant son roi & la France, il parut toujours invincible.

Il

Il marche au secours d'Arras, assiégé par l'archiduc Léopold & le prince de Condé. Il force leurs lignes, met en fuite l'archiduc, & ne laisse à Condé que la gloire d'une retraite admirable. Mazarin, qui étoit à quelques lieues de la ville, se couvrit de ridicule en s'attribuant l'honneur de cette campagne. 1654. Turenne sauve Arras.

Cromwel, souillé du sang de Charles I, rendoit l'Angleterre florissante, comme nous le raconterons bientôt. La France & l'Espagne briguoient l'une & l'autre son alliance, & sacrifioient ainsi la cause de la majesté royale à leurs propres intérêts. A force de soupleſſe, on pourroit même dire de bassesse, le cardinal réussit dans cette négociation. Il conclut le traité en 1655, à condition de faire sortir du royaume Charles II & le duc d'Yorck, les petits-fils de Henri IV. On laissa crier les Espagnols, qui auroient dû se taire, puisqu'ils s'étoient abaissés à de pareilles démarches; & l'on profita d'une alliance si avantageuse. Traité de la France avec Cromwel.

Valenciennes, dont les maréchaux de Turenne & de la Ferté faisoient le Suite de la guerre.

siége, fut délivrée en 1656 par le prince de Condé, uni à don Juan d'Autriche, bâtard de Philippe IV. Une digue de communication, entre les quartiers des deux maréchaux, s'étant rompue, les ennemis forcèrent les lignes du second. Mais Turenne sauva l'armée, & prit la Capelle quelque tems après. En 1657, il assiége Cambrai. Le prince de Condé se jette dans la place avec dix-huit escadrons. Turenne est contraint de lever le siége.

1658. Bataille des Dunes, gagnée par Turenne; prise de Dunkerque.

La campagne suivante devoit être décisive en faveur des armes françoises. Vingt vaisseaux anglois bloquent le port de Dunkerque, tandis que Turenne, ayant six mille Anglois dans son armée, investit cette ville. Don Juan & Condé viennent au secours. Le maréchal les attaque près des Dunes, & remporte une victoire complette. Le prince de Condé avoit prédit l'événement, à la vue des mauvaises dispositions qu'on avoit faites malgré lui: alors plus que jamais son ame fière gémit sans doute de la dépendance, où le réduisoient ses égaremens. Dunkerque capitule; les

Anglois en prennent poſſeſſion, comme on en étoit convenu avec Cromwel. Furnes, Dixmude, Oudenarde, Menin, Ipres, Gravelines, tombent au pouvoir de la France. L'Eſpagne accablée va faire la paix.

Deux objets intéreſſans ſe préſentent, avant les négociations des Pyrénées: l'un eſt le règne de Cromwel en Angleterre; l'autre, l'abdication de la fameuſe Chriſtine, reine de Suède. En les plaçant ici, nous ſuivrons l'ordre des choſes, & nous éviterons des écarts qui, dans la ſuite, nous auroient détourné de notre but.

CHAPITRE III.

République d'Angleterre, sous Cromwel.

Différence de la guerre civile en France & en Angleterre.

DANS le tems même que se formoient les cabales risibles de la Fronde, Charles I, condamné à mort par ses sujets, avoit eu la tête tranchée en 1649. (J'ai cru devoir rapporter de suite ses infortunes sous l'époque précédente.) Les Anglois firent en furieux la guerre civile; les François la firent avec une légéreté pitoyable. C'est que, outre la différence de caractère entre les deux nations, l'objet & les circonstances de la guerre étoient en tout fort différens. Là, on vouloit, ou anéantir la royauté, ou restreindre extrêmement ses prérogatives: ici, on ne pensoit qu'à se défaire d'un ministre étranger qu'on détestoit. Là, un fanatisme atroce transportoit les factieux: ici, le coadjuteur lui-même n'employoit aucun prétexte de religion. Là, un génie vaste, profond, autant que hardi, étoit l'ame & l'exécuteur des

entrepriſes : ici, nul chef qui eût de plan arrêté, ou qui ſût le ſuivre avec une vigueur conſtante. Il falloit un Olivier Cromwel, pour exécuter la révolution d'Angleterre ; il lui falloit des fanatiques animés de ſon eſprit.

Portrait de Cromwel.

Cet homme extraordinaire, bien né, mais pauvre, ſans lettres & ſans culture, débauché dans ſa jeuneſſe, rigoriſte & enthouſiaſte après ſes débauches ; plein d'idées bizarres & ſuperſtitieuſes ; poſſédant néanmoins tous les talens politiques & militaires, ſurtout celui de connoître les autres hommes, de leur communiquer ſes paſſions, & de les faire ſervir à ſes deſſeins ; Cromwel avoit été ignoré juſqu'à l'âge de quarante-quatre ans, que la ville de Cambridge le nomma ſon député. Incapable de modération, déchaîné contre la cauſe royale, n'ayant à la bouche que les dévotes extravagances du fanatiſme, il ſe fit bientôt un nom dans la ſecte des puritains. Ses exploits le conduiſirent par degrés au commandement. Il mania ſi bien les eſprits ; il profita ſi habilement des occaſions,

qu'il devint l'oracle & le maître de ces fougueux républicains, dont l'audace renverſa les lois, ainſi que le trône.

Il ſubjugue les Irlandois.

Après le ſupplice du roi, la chambre-baſſe, réduite à environ quatre-vingt membres forcenés, abolit la chambre des pairs, & déclara qu'il n'y avoit plus de monarchie. Cromwel alla ſubjuguer l'Irlande, où le marquis d'Ormond défendoit encore la bonne cauſe. Il prit d'aſſaut la ville de Tredah ; il y fit paſſer au fil de l'épée une garniſon nombreuſe ; il répandit tellement la terreur & le déſeſpoir, que plus de quarante mille Irlandois s'expatrièrent, pour ſe mettre au ſervice des étrangers. Ce peuple, qu'un nonce du pape avoit ſoulevé contre le roi en 1646, s'étoit montré depuis ſincérement royaliſte, peut-être par haine pour les preſbytériens.

Enſuite les Ecoſſois.

L'Ecoſſe ne tarda guère à ſubir le joug. Le généreux marquis de Montroſe, fidelle à la couronne, y avoit été excommunié comme rebelle au *covenant*, enſuite pendu, & ſes membres diſperſés dans les principales

villes. Charles II, héritier du trône de son père, s'étoit jeté néanmoins entre les bras des Ecossois, n'ayant pas d'autre ressource. Il s'étoit soumis aux conditions humiliantes que lui imposoit leur zèle fanatique ; mais plus esclave que roi parmi eux, à peine avoit-il une ombre d'autorité. L'armée parlementaire marche contre lui, sous les ordres de Cromwel. Les Ecossois, retranchés sur des hauteurs, pouvoient vaincre sans combat. Leurs prêtres, en prophétisant une victoire plus glorieuse, forcent le général Lesley à descendre, à livrer bataille. Cromwel est vainqueur dès le premier choc, & cette bataille de Dumbar ruine les espérances de Charles. Il ne se trouva point à l'action : le clergé n'étant pas satisfait de sa conduite, on l'avoit rappelé du camp, où il se faisoit adorer des soldats. (1650.)

Charles II en Ecosse.

Bataille de Dumbar.

Réduit l'année suivante à prendre la fuite, le roi passe courageusement en Angleterre, tandis que son oppresseur achève de dompter l'Ecosse. On ne l'attendoit point. Ses partisans étonnés se rassemblent, & n'ont pris

Bataille de Worcester.

aucune précaution. Cromwel redouble d'activité, convoque les milices, les joint à ſes troupes, attaque le roi dans Worceſter, force la place, & fait un carnage affreux. L'infortuné Charles fuit déguiſé ; il ſe cache un jour entier ſur un chêne ; il erre quarante jours au milieu de ſes ennemis. Perſonne du moins n'a la foibleſſe de le trahir, malgré tant de motifs de trahiſon ; & il trouve un vaiſſeau pour gagner la France. (1651.)

Fuite du roi.

Cromwel, général en chef.

Fairfax, général du parlement, s'étoit démis du généralat avant l'expédition d'Ecoſſe, ſe faiſant ſcrupule de violer le *covenant*, cette ligue ſacrée des fanatiques de l'un & de l'autre peuple. L'artificieux Cromwel, qui le connoiſſoit inflexible dans ſes idées, avoit affecté de combattre vivement ſon deſſein d'abdication, & avoit dupé les ſimples par une modération hypocrite. Revêtu du généralat, maître de l'armée en qui réſidoit tout le pouvoir, il attendoit le moment de s'élever encore davantage.

République angloiſe.

Bientôt la *république angloiſe* (car les tyrans prenoient ce titre majeſtueux) ſe montre formidable à ſes

voisins. Elle se brouille avec la Hollande, dont le commerce excitoit sa jalousie. Le fameux *acte de navigation* défend aux étrangers l'importation de toute marchandise qui n'est pas une denrée de leur sol, ou un fruit de leurs manufactures. C'étoit couper presque toutes les branches du commerce des Hollandois en Angleterre; c'étoit obliger les Anglois à se livrer au commerce maritime : rien n'a plus contribué à la prospérité de ce peuple.

Acte de navigation.

En vain les Etats-généraux s'efforcèrent de prévenir une guerre en négociant. La guerre fut déclarée ; & quoiqu'ils eussent une flotte de cent cinquante voiles, quoique leurs amiraux, Trump & Ruyter, fissent des prodiges d'habileté & de courage, les Anglois eurent une supériorité incontestable. Ils la durent principalement à la grandeur des vaisseaux construits sous le dernier règne. Etrange fatalité, que la taxe des vaisseaux, si utile par l'emploi qu'en avoit fait Charles, eût servi de prétexte à la révolte, & ensuite de moyen pour rendre la nation triomphante!

Guerre avec la Hollande.

Cromwel chaſſe le parlement

Ces avantages inſpiroient de la hardieſſe au parlement : il vouloit s'affranchir du joug de l'armée, & de la tyrannie de Cromwel. Alors Cromwel déploie toute la vigueur de ſon caractère. Sachant qu'on fait une délibération contraire à ſes vues, il court au parlement, ſuivi de trois cents ſoldats ; il inſulte l'aſſemblée, & l'accable de reproches injurieux : *Fi, retirez-vous*, s'écrie-t-il, *vous n'êtes plus un parlement ; le ſeigneur vous a rejetés.* Il fait ſortir les membres l'un après l'autre, les apoſtrophant d'*ivrognes*, de *voleurs*, d'*adultères*, &c. Il fait enſuite fermer la ſalle, & ſe retire ſans crainte. Ses propres amis ne l'auroient pas cru capable d'une action ſi prodigieuſement hardie. Jamais on ne vit rien de pareil. (1652.)

Il en établit un autre, & le caſſe.

Pour laiſſer à la nation quelque ombre de liberté, il forme un autre parlement, plein de fanatiques de la lie du peuple. Ce parlement, après avoir *cherché dieu dans la prière*, tombe en délire, juſqu'à déclarer que les univerſités & les ſciences ſont des inſtitutions païennes ; juſ-

qu'à vouloir établir la loi moſaïque pour baſe de la juriſprudence angloiſe. Enfin, il ſe rend ſi mépriſable, que Cromwel prend le parti de le diſſoudre, & le fait ſans peine.

C'eſt alors que le conſeil militaire lui donne à vie le titre de *Protecteur*, en uſage dans les tems de minorité, avec le droit de juſtice, de guerre, de paix, d'alliances; & avec une armée ſubſiſtante de trente mille hommes. Le protecteur eſt ſeulement obligé de prendre l'avis d'un conſeil, de convoquer le parlement tous les trois ans, & de le tenir aſſemblé cinq mois entiers. (1653.) On eut donc un maître plus redoutable que les derniers rois. Les charges publiques étoient accablantes; la nation murmuroit.

On lui donne le titre de *Protecteur*.

Quand le parlement fut aſſemblé, il voulut ſoumettre à l'examen le titre militaire du *Protecteur*. Mais Cromwel le força bientôt de reconnoître ſon autorité, & n'attendit pas même la fin des cinq mois preſcrits, pour congédier ces téméraires. (1654.)

Nouveau parlement ſubjugué.

En opprimant l'état, Cromwel le fait respecter.

Si le protecteur opprime l'état, du moins il le fait respecter au-dehors. Il oblige la Hollande de céder le vain honneur du pavillon, pour lequel on s'étoit battu cruellement. Il ordonne l'exécution du frère de l'ambassadeur portugais, coupable d'un meurtre, & conclut ensuite avec le roi de Portugal un traité avantageux pour l'Angleterre. Courtisé par les ministres de France & d'Espagne, il se déclare en faveur de la première couronne; & les Anglois enlèvent la Jamaïque aux Espagnols : conquête précieuse par la situation de cette île, & surtout par les plantations qui l'ont enrichie du produit même de ses terres. (1655.)

Conquête de la Jamaïque.

Blake, grand homme.

L'amiral Blake, l'année suivante, brûle une flotte d'Espagne aux Canaries, malgré le feu d'un château & de sept redoutes. Grand homme, bon citoyen, il servoit l'état sans aimer Cromwel. *Nous devons combattre pour notre patrie*, disoit-il, *en quelques mains qu'elle soit tombée.* Tous les partis l'estimoient également : rien n'annonce mieux un mérite extraordinaire.

Nous avons vu comment le protecteur acquit Dunkerque. Il faut ajouter que Louis XIV, ou Mazarin, lui députa le duc de Créqui & le duc de Nevers, Mancini, neveu du cardinal. Ce premier miniſtre de France, dans une lettre citée par M. de Voltaire, témoigne à Cromwel qu'*il eſt affligé de ne pouvoir lui rendre en perſonne les honneurs dûs au plus grand homme du monde.* A quoi l'on s'abaiſſe par politique ! Mazarin flatte baſſement Cromwel.

Pour cimenter ſa puiſſance, Cromwel déſiroit d'y attacher le ſceau des lois. Une adminiſtration ſi glorieuſe lui faiſoit eſpérer d'en venir à bout. Il convoqua en 1657 un parlement, qu'il trouva docile à ſes volontés, après en avoir exclus les membres ſuſpects. Les droits de la maiſon de Stuart ſont d'abord anéantis. On propoſe enſuite de conférer au protecteur le titre de roi, & la pluralité des voix fait paſſer ce bill étrange. On députe des commiſſaires pour lui offrir la couronne. Parlement docile.

C'eſt ce qu'il avoit en vue depuis long-tems. Il refuſa néanmoins, ſoit par la crainte des conſpirations, ſoit Cromwel refuſe ſa couronne.

par déférence aux conſeils de ſes amis, ſoit par égard aux ſentimens généreux de ſon gendre & de ſon beau-frère, réſolus de quitter leurs emplois, s'il acceptoit la royauté. Le parlement lui conſerva donc l'ancien titre, y ajoutant un revenu perpétuel, & le droit de ſe nommer un ſucceſſeur. Ce même parlement fut caſſé comme les autres, dès qu'il ceſſa de ſe montrer eſclave d'un deſpotiſme mal déguiſé.

Penſée de Voltaire à ce ſujet.

Une réflexion de M. de Voltaire ſe préſente ici, peut-être plus ingénieuſe que vraie. » Cromwel, cet uſurpa-» teur digne de règner, avoit pris le » nom de protecteur, & non celui de » roi; parce que les Anglois ſavoient » juſqu'où les droits de leurs rois de-» voient s'étendre, & ne connoiſſoient » pas quelles étoient les bornes de » l'autorité d'un protecteur. « L'armée, qui lui donna ce titre, abhorroit le nom de roi : comment auroit-il voulu le prendre alors ? Et quand le dernier parlement le lui offrit, ſes confidens & ſes proches employèrent toutes les raiſons imaginables pour l'empêcher de le prendre. Si ce nom

tentoit ſon orgueil, il n'eût en effet rien ajouté à ſon pouvoir.

Inquiétudes & mort du protecteur.

Mais un grand ſpectacle, qui devroit toujours frapper les ambitieux, & qui peut du moins ſervir de conſolation aux opprimés, c'eſt Cromwel dévoré par les ſoucis & les terreurs qu'enfante la tyrannie; ſe voyant déteſté par ſes propres filles, craignant d'être aſſaſſiné au milieu de ſes gardes, chargé d'une cuiraſſe & de pluſieurs armes offenſives, n'oſant pas coucher trois nuits dans la même chambre. Ses inquiétudes lui causèrent une maladie mortelle. Il prophétiſa en vain ſa guériſon; car ou il vouloit encore tromper les hommes, ou il étoit encore trompé lui-même par le fanatiſme. Ayant déſigné enfin pour ſon ſucceſſeur, Richard, ſon fils aîné, il mourut en 1658, à l'âge de cinquante-neuf ans, le 3 ſeptembre, jour qu'il avoit remporté les victoires de Dumbar & de Worceſter.

Singularités de cet homme extraordinaire.

Quelques traits achèveront de peindre ce perſonnage ſingulier. Dans la ſuprême puiſſance, il conſerva toujours l'auſtérité de ſes mœurs. Après

avoir tout immolé à sa cruelle ambition, il fut rigide observateur de la justice. Quoique les ressorts de l'enthousiasme fussent le principal instrument de ses desseins, il se moquoit avec les déistes de la folie des sectaires; il réprima surtout les puritains, ces fanatiques dont le zèle avoit été le premier principe de la révolution.

Sa tolérance pour les déistes.

D'un autre côté, il étoit en général tolérant; & les déistes mêmes, qu'il nommoit athées, vivoient tranquilles autour de lui. Leur nombre s'augmentoit tous les jours, parce que rien n'est malheureusement plus propre à faire des incrédules, que les extravagances & les excès si communs alors sous le nom de religion. Quand l'esprit humain n'a point de règle, il ne s'écarte d'un écueil que pour se jeter sur un autre.

Les quakers, d'abord fanatiques.

Parmi les sectes dont l'Angleterre étoit inondée, on distingue les quakers ou *trembleurs*, qui tiroient leur origine de George Fox, apprenti cordonnier. Voulant suivre l'évangile à la lettre, selon la manie des enthousiastes, ils fouloient aux pieds les bienséances & les coutumes de la société.

Tout ſerment leur paroiſſoit un crime : ils tutoyoient tout le monde ; ils ne vouloient ni prêtres ni ſacremens. Leur nom exprime les convulſions qu'ils ſe donnoient pour recevoir le ſaint Eſprit. Comme ils s'interdiſoient l'uſage des armes, leur fanatiſme étoit le moins dangereux. Revenus aujourd'hui de leur délire, ils conſervent le même fonds de vertus, ſimplicité, droiture, franchiſe, douceur, patience, amour de la juſtice & de la paix, ſans conſerver le même fonds de ridicule ; & peut-être la ſingularité de leurs manières n'eſt-elle pas inutile pour le maintien de leurs vertus, parce que l'on contracte aiſément les vices de la ſociété, quand rien ne diſtingue & ne ſépare de la multitude. La Penſilvanie, peuplée ſurtout de quakers, eſt le ſéjour du bonheur.

Court protectorat de Richard Cromwel, & ſon abdication.

Richard Cromwel ſuccéda ſans oppoſition à ſon père ; mais il n'avoit ni le génie ni la fermeté qu'exigeoit ſa place. Sans intrigue, comme ſans ambition & ſans fanatiſme, avec un caractère doux & des mœurs ſimples, il fut d'abord le jouet des factieux. Le parlement qu'il aſſembla com-

mençoit à lui donner de l'inquiétude. L'armée lui en donnoit davantage. Quelques-uns des principaux officiers, & même son beau-frère Fleetwood, y cabaloient contre son autorité. Ils lui demandèrent en tumulte la dissolution du parlement, qui leur avoit défendu des assemblées séditieuses. Y ayant consenti par foiblesse, il se trouva sans appui. Il abdiqua en 1659, pour vivre dans l'obscurité d'une paisible retraite. Son frère, gouverneur d'Irlande, se retira de même. Ainsi disparut, en un moment, la famille de cet usurpateur, qui dans sa république avoit règné en despote, & refusé le titre de roi.

Le *rump*, fantôme de parlement.

Le conseil militaire, restant en possession du pouvoir, voulant paroître ménager les lois, s'avisa de rassembler les débris du long parlement, cassé par Cromwel après le meurtre juridique de Charles I. Cette assemblée fut d'environ quarante membres; si méprisable & si méprisée, qu'on l'appela le *rump*, c'est-à-dire, le croupion. Elle voulut agir en parlement, mécontenta le conseil militaire, & fut détruite tout d'un coup.

Tant d'efforts pour être libres, tant de soulèvemens contre la prérogative royale, tant de crimes consacrés par une démence religieuse, tant d'apparence de zèle patriotique ou républicain, n'avoient donc servi qu'à précipiter les Anglois, non-seulement dans les horreurs de la guerre civile, mais encore dans une affreuse servitude? Depuis la mort de leur roi, le pouvoir de l'épée faisoit tout, étoit la base du gouvernement, tenoit les lois captives & muettes, déshonoroit la nation au milieu de ses trophées. Les impôts, année commune, montoient à plus de douze millions sterling; & jamais la couronne n'avoit approché de ce revenu. On porte à soixante mille livres sterling par an, ce qu'il en coûtoit à Cromwel, seulement pour ses espions & ses intelligences secrètes. Il avoit laissé deux millions de dettes, quoique très-économe & très-attentif. Une armée de plus de cinquante mille hommes, dont la paye étoit d'un schelling par fantassin, de deux schellings & demi par cavalier, dévoroit la substance de l'état, pour le subjuguer au lieu

Malheureux état de l'Angleterre.

Impôts sous Cromwel.

On désire le rétablissement de la royauté.

de le défendre. Ces malheurs, préſque inſéparables d'une telle révolution, ouvroient les yeux, même aux preſbytériens; & leur perſuadoient que le renverſement du trône faiſoit la ruine des peuples. Ils déſiroient de rétablir la maiſon royale. L'autre parti le déſiroit avec plus d'impatience. On verra la nouvelle révolution conſommée en 1660.

CHAPITRE IV.

Règne & abdication de Chriſtine, reine de Suède.

UNE jeune reine, paſſionnée pour la littérature & les beaux-arts, ſacrifiant à ce goût ſa couronne & peut-être ſa religion, fait un contraſte ſingulier avec l'ignorance & les mœurs farouches, le fanatiſme violent & la ſanguinaire ambition de Cromwel. Chriſtine, reine de Suède, fille & héritière de Guſtave-Adolphe, le conquérant de l'Allemagne, fixe par-là notre curioſité. Je vais raſſembler en un ſeul tableau les traits de ſa vie, qu'il importe de connoître. Ne nous laiſſons éblouir ni par de trompeuſes apparences, ni par des éloges ſuſpects. L'hiſtoire juge les hommes, & ſurtout les princes, d'après l'examen de leurs actions. Objet de ce chapitre.

Quand Guſtave périt à la bataille de Lutzen en 1632, ſa fille n'avoit que ſix ans. La régence de Suède Commencemens du règne de Chriſtine.

confia la direction des affaires au chancelier Oxenſtiern, capable de ſuivre les vaſtes projets du héros. Des ſavans cultivèrent l'eſprit de la jeune reine, tandis que les Suédois, par leur courage & leur diſcipline, continuoient de faire trembler la cour impériale. Avec beaucoup de pénétration & de mémoire, elle parut être bientôt un prodige, liſant les auteurs grecs, apprenant tout, excepté ce qui auroit dû l'attacher aux devoirs du trône : ou, ſi elle l'apprit, rien ne fut plus tôt oublié.

Grotius en France & en Suède.

L'illuſtre Grotius, qu'on a vu perſécuté en Hollande, ainſi que Barneveldt, pour les folles diſputes du gomariſme & de l'arminianiſme, n'ayant pas reçu en France du cardinal de Richelieu le traitement qu'il méritoit, avoit trouvé un aſyle honorable en Suède. Oxenſtiern l'avoit envoyé ambaſſadeur à cette même cour, où Richelieu ſe faiſoit juge deſpotique des talens mêmes. Ce fut une mortification pour le miniſtre françois, d'autant plus grande que Grotius ſoutint fiérement la

dignité de ſon caractère. Chriſtine eut pour lui la confiance qu'avoit eue Oxenſtiern : elle étoit digne ſurtout d'honorer en lui le mérite de ſavant.

Dès qu'elle fut en âge de règner, (ſa minorité finit à ſeize ans,) elle montra de l'application aux affaires ; mais ſon goût dominant l'emporta enfin. Les lettres, les arts, & tout ce qui donne de l'éclat à la ſociété, avoient à ſes yeux des charmes preſque invincibles. La paix de Weſtphalie en fut du moins un heureux effet. Oxenſtiern preſſoit la continuation de la guerre ; la méſintelligence des deux plénipotentiaires de Suède retardoit la concluſion du traité : les ordres abſolus de la reine tranchèrent toutes les longueurs.

Goûts de Chriſtine, qui hâtent la paix de Weſtphalie.

On ne pourroit trop la louer de cette conduite, ſi le bien de l'Europe & particuliérement de la Suède en avoit été le véritable motif. L'expérience prouva le contraire. Jouir du repos, pour ſe livrer à l'étude ou pour ſe faire des amuſemens de ſon goût, c'eſt ce que Chriſtine avoit à cœur. Sa cour ſe remplit de ſavans,

La cour pleine de ſavans.

dont la plupart auroient dû rester dans la poussière de leurs cabinets.

Descartes y meurt.

Descartes s'y laissa mal-à-propos attirer, soit par la réputation de cette princesse, soit par la vanité de la mettre au nombre de ses disciples. Le changement de vie & la rigueur du climat le tuèrent au bout de quelques mois.

Les Suédois mécontens des fantaisies de la reine.

Un peuple guerrier, enflé de ses victoires, & encore animé du zèle de la réforme luthérienne; un sénat célèbre par sa profonde politique; les Suédois, en général, furent mécontens de voir la fille du grand Gustave, dédaignant les soins de la royauté, se livrer à une philosophie stérile, à des recherches d'érudition, à l'étude des langues savantes, à la passion des médailles, des statues, des tableaux, des ballets, des fêtes magnifiques; & ruiner les finances de l'état pour des choses superflues, & pour des hommes médiocres. On pensoit avec raison que des goûts de cette nature ne font honneur à un souverain, qu'autant qu'il sait les soumettre à ses devoirs, & les subordonner au bien essentiel des peuples.

On

On désiroit ardemment que la reine se mariât, & que du moins elle donnât un héritier de la couronne. Mais, comme la fameuse Elisabeth d'Angleterre, elle aimoit trop la liberté pour y consentir. Que n'imitoit-elle de même Elisabeth dans les travaux du gouvernement? Alors on l'eût admirée davantage d'être savante.

Christine ne veut point se marier.

Le comte Palatin de Deux-Ponts, Charles Gustave, cousin de Christine, étoit l'époux que le vœu public lui désignoit. Résolue de vivre dans le célibat, elle voulut bien le faire déclarer son successeur en 1650, & la Suède en fut plus tranquille. Ce prince vécut politiquement loin de la cour & des affaires; dissimulant son désir de règner, s'attachant néanmoins les cœurs pour faire désirer son règne. Christine, qu'on sollicitoit encore de l'épouser, déclara au sénat en 1651, qu'elle vouloit abdiquer la couronne. Il est difficile de croire sincère une pareille déclaration. Crainte de s'y méprendre, les sénateurs conjurent la reine de renoncer à ce projet: elle y consent, à

Elle désigne le comte Palatin, pour son successeur.

condition qu'il nē ſera plus parlé de mariage. Charles Guſtave, dans une conjoncture ſi critique, ſe conduiſit avec autant de réſerve que le ſénat.

Michon & Pimentel, favoris de Chriſtine.

Malgré ce que l'eſprit & le caractère de la reine avoient de mâle, elle n'étoit pas exempte de légéreté & de caprices. Michon, médecin françois, (qui prenoit le nom de Bourdelot, parce que ſon oncle maternel, ainſi nommé, étoit connu dans la claſſe des érudits) Michon s'empara de toute ſa confiance, au point de la dégoûter de l'étude. Pimentel, miniſtre d'Eſpagne, culbuta ce favori odieux, eut à ſon tour la plus grande faveur, & ranima la paſſion des lettres, par des flatteries dont le ſuccès étoit infaillible. Un ambaſſadeur de Cromwel, négociant avec la Suède, ſe plaignoit de n'entendre parler que de philoſophie & de ballets dans les audiences. La France, la Suède même, prirent tant d'ombrage du crédit de Pimentel, qu'enfin on le congédia.

L'ennui la fait abdiquer en 1654.

Ennuyée plus que jamais des affaires, ſoupirant pour le plaiſir de vivre en liberté avec des ſavans, dévorée

de la mélancolie qu'inſpirent le dégoût & la néceſſité des devoirs ; croyant *voir le diable*, diſoit-elle, quand ſes ſecrétaires entroient avec leurs papiers ; Chriſtine revint efficacement à ſon projet d'abdication. En faiſant l'ouverture des états du royaume à Upſal en 1654, elle déclara ce deſſein. On y conſentit, après avoir un peu réſiſté par bienſéance. Les états lui aſſurèrent un revenu ſur des domaines, dont elle ne put obtenir la ſouveraineté. Charles Guſtave ne vouloit règner qu'avec tous les droits de la couronne ; & il ſut y parvenir, ſans ſe rendre ſuſpect d'ingratitude.

Sa lettre à Chanut, ambaſſadeur de France.

» Je ne m'inquiète point du *plau-*
» *dite*, écrivoit Chriſtine à Chanut,
» ambaſſadeur de France : il eſt diffi-
» cile qu'un deſſein mâle & vigoureux
» plaiſe à tout le monde ; je me con-
» tenterai d'un ſeul approbateur, je
» me paſſerai même d'en avoir. Que
» j'aurai de plaiſir à me ſouvenir d'a-
» voir fait du bien aux hommes ! «
Pourquoi donc, dit M. d'Alembert dans ſes *Mélanges*, vouloit-elle ceſſer de leur en faire ? Ce philoſophe

nous paroît avoir aprécié au juſte une princeſſe trop vantée, ou par des panégyriſtes déclamateurs, ou par des génies qui ne la conſidèrent que ſous une face.

Autre lettre au grand Condé.

Elle écrivit au prince de Condé: » Je ne noircirai jamais une action » qui m'a ſemblé ſi belle, par un lâche » repentir ; & s'il arrive que vous » condamniez cette action, je vous » dirai pour toute excuſe, que je » n'aurois jamais quitté les biens que » la fortune m'a donnés, ſi je les » euſſe crus néceſſaires à ma félicité ; » & que j'aurois prétendu à l'empire » du monde, ſi j'euſſe été auſſi aſſu- » rée d'y réuſſir, ou de mourir, que » le grand Condé. « En rapportant cette lettre, M. de Voltaire auroit bien pu obſerver qu'elle ſe repentit cependant, qu'elle ſouhaita de remonter ſur le trône, & que l'idée giganteſque de l'*empire du monde* ne s'accorde guère avec l'abdication. Elle crut, dit ce fameux hiſtorien, qu'il valoit mieux vivre avec des hommes qui penſent, que de commander à des hommes ſans lettres & ſans génie. Mais y a-t-il donc rien de plus digne

Ses ſentimens, peu dignes d'éloges.

d'une grande ame, que de faire le bonheur d'un peuple? & les érudits que Chriſtine alla chercher ſi loin, penſoient-ils beaucoup mieux que les Suédois? La médaille qu'elle fit frapper, avec cette légende: *Le parnaſſe vaut mieux que le trône*, annonce l'amour des lettres, mais non l'amour du genre humain. Suivons la ſur ſon parnaſſe.

Son départ & ſon abjuration.

Après avoir dépouillé le palais de toutes les choſes précieuſes, elle part, traveſtie en homme. En touchant aux frontières du Danemarck, elle dit: *Me voilà enfin en liberté, & hors de la Suède où j'eſpère ne retourner jamais;* paroles qui reſpirent la mauvaiſe humeur. Elle ſe fait catholique à Bruxelles, & abjure ſolennellement le luthéraniſme à Inſpruck. Les catholiques auroient bien moins triomphé de ce changement de culte, s'ils avoient réfléchi ſur la paſſion qui l'attiroit à Rome, le centre des beaux-arts, où elle vouloit fixer ſon ſéjour. Les proteſtans l'accuſèrent de n'avoir agi que par des motifs humains. L'eſprit de parti jugeoit peut-être de l'un & de l'autre

côté ; & l'esprit de parti juge ordinairement mal.

Ses deux voyages de France.

Rome ne charme pas tellement Christine, qu'elle ne prenne envie de voir la France, ou de s'y montrer. Elle fait ce voyage en 1656. Peu goûtée à la cour galante de Louis XIV, elle voit les gens de lettres de Paris ; mais celui qu'elle distingue le plus, c'est Ménage, que l'on ne connoît presque aujourd'hui que de nom. A peine de retour à Rome, elle souhaite de revenir en France. Elle y reparoît en 1657.

Meurtre de son grand-écuyer.

Mais elle s'y déshonore par le meurtre de son grand-écuyer Monaldeschi, qu'elle fait assassiner dans la galerie de Fontainebleau, vraisemblablement pour une intrigue dont elle étoit jalouse. Abhorrée des François après cette action infâme, qui trouva cependant des apologistes, Christine retourne à Rome admirer les antiques & les statues.

Ses deux voyages en Suède.

Charles X, son successeur, étant mort en 1660, après des guerres ruineuses avec la Pologne & le Danemarck, elle passa dans son ancien royaume, avec le désir de règner en-

core. Mais les Suédois l'obligèrent de faire un second acte de renonciation. Quelques années après, elle entreprit un nouveau voyage en Suède. N'y ayant pas mieux réussi, elle revint à Rome, où elle finit ses jours en 1689. Tant de voyages prouvent qu'avec beaucoup d'esprit & de savoir, elle s'étoit égarée en poursuivant le bonheur hors de sa sphère.

Elle fut peu considérée à Rome.

Reine sans états, elle fut peu considérée dans une capitale, où la politique & l'intérêt mettent le prix aux choses; elle n'y fut pas même assez libre, pour s'exprimer sans détour sur le mouvement de la terre autour du soleil; elle y soutenoit, au contraire, l'infaillibilité du pape avec le zèle d'un théologien, quoique d'ailleurs assez juste pour blâmer les persécutions qu'on faisoit souffrir en France aux calvinistes.

CHAPITRE V.

Paix des Pyrénées en 1659 & d'Oliva en 1660. — Reſtauration de la monarchie angloiſe. — Mort du cardinal Mazarin.

Après la mort de Ferdinand III, interrègne.

L'AFFOIBLISSEMENT de la maiſon d'Autriche donnoit à la France une ſupériorité, qui ſera déſormais le principe des plus mémorables événemens. Après la mort de l'empereur Ferdinand III en 1657, il y eut dans l'empire un interrègne de quinze mois. Son fils aîné, qu'il avoit fait élire roi des Romains, ne vivoit plus. Léopold, ſon autre fils, roi de Hongrie & de Bohème, trouva un compétiteur dans Louis XIV. Quatre électeurs deſtinèrent d'abord la couronne impériale à ce monarque. Si Mazarin avoit réuſſi dans ſes négociations pour un tel objet, que ſeroit devenue l'Allemagne? Mais les autres électeurs s'y oppoſant avec force, on propoſa l'élec-

Louis XIV ſur les rangs pour l'empire.

teur de Bavière, que la France offroit de soutenir. Ce prince refusa : sa mère, sœur de Ferdinand III, obtint de lui, en faveur de la maison d'Autriche, un sacrifice si généreux. Les factions agitèrent tellement la diète, qu'on se voyoit menacé d'un schisme.

Enfin Léopold fut élu en 1658. Les ambassadeurs françois y consentirent, en lui faisant imposer de très-dures conditions ; car on l'obligea de ne point se mêler de la guerre entre la France & l'Espagne, pas même en qualité de duc d'Autriche. La crainte d'éprouver encore le despotisme pouvoit tout sur les esprits défians. Elle produisit l'*alliance du Rhin*, entre les trois électeurs ecclésiastiques, l'évêque de Munster, le palatin de Neubourg, les ducs de Brunswick-Lunebourg, le landgrave de Hesse-Cassel, d'une part, & la Suède, d'autre part, pour maintenir inviolablement le traité de Westphalie. La France accéda bientôt à cette ligue ; mais l'électeur de Trèves & l'évêque de Munster s'en détachèrent, parce que la cour de Rome

Élection de Léopold.

Alliance du Rhin.

la condamnoit. N'auroient-ils pas dû le prévoir, quand ils contractoient leur engagement? On renouvela plusieurs fois l'alliance du Rhin jusqu'en 1666 : par ce moyen la France gouverna presque l'empire. Cependant Léopold, sage & circonspect, devoit acquérir peu-à-peu beaucoup d'autorité, pendant un règne de quarante-sept ans.

Négociations de paix avec l'Espagne.

Nous avons vu l'Espagne, obstinée à continuer la guerre, perdre les avantages que lui avoit procurés les cabales de la Fronde; ayant à soutenir les efforts, & de la France, & de l'Angleterre, & du Portugal; vaincue enfin de tous côtés en 1658. Deux années auparavant, Mazarin demandoit la paix à Philippe IV, en proposant le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis. Philippe étant alors sans héritier mâle, sur lequel on pût compter, destinoit sa fille à l'archiduc Léopold. Il refusa donc. Après la bataille des Dunes, le même motif ne subsistoit plus; d'ailleurs, la guerre devenoit insoutenable. Alors on promit l'infante au roi, & les négociations se renouèrent dans l'île des Fai-

ſans, ſituée aux frontières des deux royaumes.

1659. Mazarin & de Haro à l'île des Faiſans.

C'eſt-là que le cardinal Mazarin déploya toute ſon adreſſe. Don Louis de Haro, miniſtre d'Eſpagne, traitant avec lui, le ſoupçonnoit de vouloir toujours tromper, & lui oppoſoit les lenteurs de la défiance. Auſſi fut-on trois mois à conclure. Le ſeul cérémonial emporta un tems infini; comme s'il avoit été queſtion de régler des étiquettes, non de pacifier des états. Malgré les ruſes de Mazarin, l'Eſpagnol obtint une parfaite égalité.

Traité des Pyrénées.

Voici les principaux articles du traité de paix des Pyrénées. L'infante accordée à Louis XIV, avec une dot de cinq cent mille écus d'or, (deux millions cinq cent mille livres de notre monnoie.) On l'oblige de renoncer aux droits qu'elle pourroit avoir un jour ſur la monarchie d'Eſpagne. Pluſieurs villes reſtituées de part & d'autre; mais la France garde le Rouſſillon & une partie de l'Artois. Le prince de Condé rétabli, & reçu en faveur. (Mazarin n'y conſentit qu'après beaucoup de réſiſtan-

ce ; il craignit que l'Eſpagne n'accordât à ce prince quelques places dans les Pays-bas.) Charles IV, duc de Lorraine, eſt remis en poſſeſſion de ſes états, à condition qu'il ſera ſans troupes, & que les fortifications de Nanci ſeront démolies. Ce prince inconſtant avoit également irrité les deux couronnes.

Mariage de l'infante, qui aura de grandes ſuites.

Depuis long-tems, Mazarin ſe propoſoit le mariage de l'infante, comme un grand objet de politique ; prévoyant l'inutilité des renonciations, ſi le cas de la ſucceſſion arrivoit. Philippe IV & ſon miniſtre la prévirent de même. Du reſte, il n'y avoit plus d'apparence que l'Eſpagne manquât d'héritiers.

1660. Après la mort de Charles X, traité d'Oliva.

Par le traité des Pyrénées, ſe termina la guerre dans le midi de l'Europe. Le nord fut pacifié l'année ſuivante par le traité d'Oliva. Les prétentions de Caſimir, roi de Pologne, ſur la Suède, avoient allumé une guerre ſanglante après l'abdication de Chriſtine. Charles X, imitateur du grand Guſtave, conquit d'abord la Pologne, la perdit enſuite, & fut malheureux en Danemarck. Le cha-

grin venoit de lui cauſer la mort. On négocioit déjà, & la France étoit médiatrice. Le traité ſe conclut enfin. Caſimir abandonna ſes prétentions. La Livonie ſeptentrionale & l'Eſtonie furent cédées à la Suède, qui rendit la Pruſſe polonoiſe. Quelques jours après, on ſigna un autre traité à Coppenhague, par lequel Frédéric III, roi de Danemarck, fit à la Suède des ſacrifices conſidérables.

Pouvoir abſolu, accordé au roi de Danemarck Frédéric III.

Mais ce prince, d'un autre côté, gagna plus dans ſon propre royaume, qu'il n'auroit pu gagner par des conquêtes : s'il faut meſurer le bonheur des ſouverains au degré de pouvoir qu'ils ont ſur les peuples. La valeur avec laquelle on l'avoit vu défendre Coppenhague contre Charles X, le rendoit cher à la nation, en même tems qu'on déteſtoit l'injuſtice de la nobleſſe & du ſénat, dont la puiſſance étoit devenue tyrannique ; car ils rejetoient ſur les autres le faix des impôts. Pour ſe venger de ces oppreſſeurs, on ſacrifia au roi la liberté nationale. L'aſſemblée des états, tenue en 1660, rendit la couronne pleinement héréditaire

dans la maiſon de Frédéric, & lui déféra l'autorité abſolue, ſans que les nobles s'y puſſent oppoſer.

Ce pouvoir employé avec ſageſſe.

Ce qui n'eſt pas moins étonnant, c'eſt que les rois de Danemarck, armés du pouvoir arbitraire, en ont uſé avec ſageſſe & modération. Tant les mœurs & les coutumes d'un peuple courageux contiennent les gouvernemens. Et quelle autre cauſe pourroit-on imaginer de ce phénomène, dans une ſuite de ſix rois? Nous verrons la Suède faire à-peu-près la même démarche en 1680, mais s'en repentir, reprendre ſa liberté après la mort de Charles XII, & établir un nouveau gouvernement qu'elle changera encore. Une circonſtance peut tout changer dans l'ordre politique.

Révolution ſubite en Angleterre.

La révolution ſubite d'Angleterre, en faveur de la monarchie, arriva la même année que celle de Danemarck. Il eſt peu d'événemens auſſi extraordinaires. Pendant qu'on négocioit le traité des Pyrénées, Charles II, fugitif & ſans reſſources, s'étoit rendu à Fontarabie pour ſolliciter la protection des deux cou-

ronnes : on ne daigna ni l'écouter ni faire mention de lui. Il n'espéroit plus rien : il touchoit cependant à la fin de ses malheurs.

Le conseil militaire s'étoit emparé du gouvernement.

Après l'abdication de Richard Cromwel, le conseil militaire, comme je l'ai dit ailleurs, s'empara d'une autorité absolue. Il assembla le *rump*, fantôme de parlement, dont il vouloit couvrir sa tyrannie ; & il le chassa bientôt. Lambert jouoit dans l'armée, par son ambition & son audace, le même rôle qui avoit élevé Cromwel au pouvoir suprême. Mais le corps de la nation soupiroit pour le rétablissement de la monarchie. Un grand homme en forma le dessein dans le silence, & l'exécuta tout-à-coup.

Monk fait assembler un parlement libre.

George Monk, célèbre général, vertueux citoyen, sage politique, étoit gouverneur d'Ecosse. Il se déclare en faveur du parlement chassé par Lambert. A cette nouvelle, l'Angleterre se remue ; des régimens mêmes se révoltent contre l'armée ; le *rump* se rassemble, & donne des ordres ; on lui obéit ; & Lambert, abandonné de ses soldats, ne peut

ſe défendre. Monk arrive, ſans que perſonne pénètre encore ſes intentions. Il paroît ſoumis au parlement: c'eſt par ſon ordre qu'il entre à Londres. Mais s'uniſſant avec la ville contre cette aſſemblée odieuſe & mépriſable, il lui reproche ouvertement ſes excès. Les membres autrefois exclus ayant été invités à revenir, ceux du *rump* s'étant retirés couverts de honte, on convoque un parlement libre, qui puiſſe remédier aux maux de l'état. Ainſi, tout prend la tournure la plus heureuſe, & le ſang ne coule point.

Rétabliſſement de la monarchie.

A peine le parlement eſt-il aſſemblé: un envoyé de la part du roi ſe préſente. Il remet une déclaration, par laquelle Charles accorde l'amniſtie, ſans autres exceptions que celles qu'il plaira au parlement de régler; promettant de plus une entière liberté de conſcience, & s'engageant à payer ce qui eſt dû aux troupes. On pouvoit fixer alors les droits reſpectifs de la nation & de la couronne: tout ſembloit le demander, après des diſcordes ſi meurtrières. On n'en fit rien. On crut que les

conceſſions de Charles I ſerviroient de limites à l'autorité royale ; ou l'on ſe livra ſans prévoyance au déſir d'avoir un gouvernement légitime. Charles II fut proclamé, & reçu avec des tranſports de joie en 1660.

Charles II monte ſur le trône.

Doux, aimable, éclairé, à l'âge de trente ans, ce prince pouvoit ſe faire adorer ſur le trône : l'adverſité, plus propre à former les ſouverains que tout autre enſeignement, lui avoit donné des leçons pratiques, dont l'uſage eſt inconnu dans la faſtueuſe molleſſe des cours. Sa clémence ſauva une foule de coupables, que le parlement vouloit excepter de l'amniſtie. Vane & Lambert, furieux républicains, en furent ſeulement exclus, avec les juges parricides qui avoient condamné le dernier roi. Le ſupplice de onze perſonnes ſuffit pour expier tant de crimes. Ces criminels ſignalèrent juſqu'au bout leur fanatiſme : ils ſoutinrent qu'ils avoient ſuivi l'impulſion de dieu, & ſe crurent des martyrs.

Procès de quelques républicains.

Le parlement aſſigne à la couronne un revenu de douze cent mille livres ſterling. On paye, & on con-

Tout s'arrange au gré du roi.

gédie les troupes. De cette armée dangereuſe, on ne retient que cinq mille hommes & quelques garniſons : c'eſt la première armée ſubſiſtante qu'il y ait eu dans la monarchie ; & ſi les Anglois la regardent comme une atteinte à la liberté, ne doivent-ils pas l'attribuer à l'exemple de Cromwel ? Charles rétablit l'épiſcopat, même en Ecoſſe : car le parlement Ecoſſois montra la même déférence que celui d'Angleterre. On caſſa le *covenant ;* on condamna ce qui paroiſſoit juſte & ſaint du tems de la république. Comme rien n'étoit plus difficile que de tenir la balance entre des ſectes toujours ennemies, toujours obſtinées, les preſbytériens éprouvèrent bientôt des rigueurs capables de les aigrir. Les ſemences de diſcordes ſubſiſtent donc : il en naîtra des fruits funeſtes.

Deux grands défauts de Charles.

Deux grands défauts expoſoient Charles II à des infortunes ou à des chagrins : il aimoit trop les plaiſirs, & n'avoit point d'économie. Cet amour extrême des plaiſirs ne pouvoit ſe concilier avec les ſoins du gouvernement ; quels vices d'ailleurs

ne devoit-il pas enraciner dans la cour? Ce manque d'économie étoit d'autant plus dangereux, que les charges de la couronne excédoient le revenu, quelque libéral que parût d'abord le parlement. Aussi le roi en 1662, après avoir dissipé la dot de sa femme, Catherine de Portugal, & deux cent mille écus que la France lui avoit donnés, vendit Dunkerque à Louis XIV pour cinq millions, (à vingt-six livres dix sous le marc d'argent.) Toute l'Angleterre en murmura, malgré les frais immenses que coûtoit la garnison de cette place. La France gagna beaucoup par une telle acquisition.

Faute d'économie, il vend Dunkerque.

Mazarin ne vivoit plus alors. Il étoit mort en 1661, maître de l'état, autant que l'avoit été Richelieu, étalant le même faste que lui, après avoir débuté avec modestie; & laissant à ses héritiers une fortune prodigieuse, qui lui attiroit de justes reproches. Il avoit marié deux de ses nièces (Martinozzi) au prince de Conti & au duc de Modène. Ses cinq autres nièces (Mancini) épousèrent, l'une le marquis de la Meillerai, qui

1661. Mort de Mazarin.

Établissement de sa famille.

fut le duc de Mazarin ; une autre, le comte de Soissons, de la maison de Savoie, père du fameux prince Eugène ; la troisième, le duc de Vendôme, depuis cardinal ; la quatrième, (que le roi avoit eu envie d'épouser) le connétable Colonne ; & la dernière, le duc de Bouillon. Mancini, neveu du ministre, étoit duc de Nevers.

Les traités de paix font sa gloire.

De si grands établissemens devoient sans doute paroître onéreux à la nation. Mazarin, non plus que Richelieu, ne lui fit pas assez de bien, pour qu'elle se félicitât de l'enrichir lui & sa famille. Mais on seroit injuste de lui refuser les éloges qu'il mérite par les traités de Westphalie & des Pyrénées. Le titre de pacificateur est si beau ! les guerres éteintes par ces traités avoient causé tant de misère, d'incendies & de massacres !

S'il faut de grands talens à un ministre.

» En lisant les lettres du cardinal » Mazarin, dit M. de Voltaire, & les » mémoires du cardinal de Retz, on » voit aisément que Retz étoit le gé- » nie supérieur. Cependant Mazarin » fut tout-puissant, & Retz fut acca- » blé. Pour faire un puissant ministre,

» il ne faut ſouvent qu'un eſprit mé-
» diocre, du bon ſens & de la fortu-
» ne; mais pour être un bon miniſtre,
» il faut avoir pour paſſion dominan-
» te l'amour du bien public. « Ces ré-flexions ſemblent confirmer ce que le chancelier Oxenſtiern écrivoit à ſon fils : *Ne ſais-tu pas combien le ſecret de gouverner le monde eſt peu de choſe ?* Cependant un Sulli ſera toujours un prodige; & quiconque aſſurera comme lui le bien public, eût-il même quelque autre paſſion dominante, aura place parmi les grands hommes.

CHAPITRE VI.

Louis XIV se fait respecter au dehors, & fait fleurir son royaume. — Affaires de l'Europe jusqu'en 1667.

1661. Louis XIV semblait peu capable de gouverner.

ON ne s'attendoit point à voir Louis XIV prendre les rênes de l'état, après la mort d'un ministre qu'il avoit laissé le maître absolu. Mal élevé, ignorant, porté aux plaisirs, éloigné des affaires par l'ambition de Mazarin, ayant à peine quelques idées de gouvernement; dans un âge où les passions dominent & aveuglent la plupart des hommes; d'autant plus susceptible de foiblesses, à vingt-deux ans, qu'il avoit à combattre toutes les séductions de la grandeur; il sembloit devoir imiter tant de princes, qui laissent règner sous leur nom ceux qu'ils emploient, & qui, se réservant ce que le trône a de flatteur, se déchargent sur autrui de ses obligations pénibles, dont malheureusement il est rare qu'on s'acquitte bien pour eux.

Mais ce jeune roi avoit des sentimens fiers, ambitieux, l'amour de la gloire, le goût de la domination. Quoique soumis par habitude à Mazarin, il avoit porté le joug avec une secrète impatience. Dès qu'il s'en vit délivré, il déclara sa résolution de gouverner par lui-même, & il l'exécuta. Si le cardinal l'avoit souvent mal conduit, il lui avoit du moins inspiré de la confiance pour Colbert, l'un des plus grands hommes d'état qu'ait eu le royaume. Fouquet, surintendant des finances, dissipateur aux dépens du public, fut disgracié & emprisonné, après une fête somptueuse qu'il donna au roi à Vaux (aujourd'hui Villars), maison de plaisance qui lui avoit coûté, dit-on, dix-huit millions de ce tems-là. Colbert, son successeur, n'eut que le titre de contrôleur général. Les finances entre ses mains vont devenir une source de prospérité & de splendeur.

Il gouverne cependant.

Colbert, successeur de Fouquet pour les finances.

Avec de meilleurs principes de morale ou de politique, avec des idées plus justes de la véritable gloire des souverains, Louis XIV, ayant

Défauts du roi.

le ſecours de Colbert, auroit pu faire de ſa monarchie l'état le plus floriſſant du monde, & il ne lui eût point attiré des guerres beaucoup moins glorieuſes que nuiſibles. Deux occaſions s'offrirent d'abord, où il montra une hauteur de mauvais augure : il ſe fit craindre, mais haïr.

Il force l'Eſpagne de reconnoître la ſupériorité de ſa couronne.

Une diſpute ſur le pas, entre ſon ambaſſadeur à Londres & celui d'Eſpagne, fournit la première occaſion. Le François ayant été inſulté en pleine rue par l'Eſpagnol, il falloit une réparation de cet outrage. Louis menace ſon beau-père, Philippe IV, de recommencer la guerre, à moins qu'on ne reconnoiſſe la ſupériorité de ſa couronne. C'étoit trop pour un point d'honneur. Le ſang des peuples eſt-il donc ſi peu de choſe, qu'il doive ſe répandre ſans néceſſité ? Philippe s'humilie, ne pouvant mieux faire. Il rappelle & punit ſon ambaſſadeur ; il envoie à Fontainebleau le comte de Fuentès déclarer, en préſence de tous les miniſtres étrangers, que les miniſtres d'Eſpagne ne concourront plus à l'avenir avec ceux

ceux de France. Ils eurent cependant depuis, l'égalité à Nimègue & à Riſwick.

1662. Affaire du duc de Créqui à Rome.

La ſeconde affaire fut d'autant plus éclatante, qu'elle intéreſſoit la cour de Rome. Le duc de Créqui, ambaſſadeur de Louis XIV, s'y comportoit avec une fierté qui le rendoit odieux. Ses domeſtiques, prenant le ton de leur maître, ſe croyoient tout permis; & quelques-uns attaquèrent des ſoldats de la garde Corſe, principalement deſtinée à ſoutenir les exécutions de juſtice. Cette ſoldateſque s'ameute, tire ſur le carroſſe de l'ambaſſadrice, tue un de ſes pages. Le duc de Créqui part de Rome, accuſant le frère du pape Alexandre VII (Chigi), comme inſtigateur des meurtriers. Le roi demande une ſatisfaction proportionnée à l'injure.

Humiliation du pape.

En vain le pape cherche à gagner du tems, & ſe flatte d'aſſoupir l'affaire par la politique romaine. Il apprend que des troupes françoiſes ſont déjà en Italie pour aſſiéger Rome. Aucune puiſſance n'oſe remuer en ſa faveur. Avignon eſt entre les mains

du roi. Les foudres du Vatican n'auroient servi qu'à augmenter le mal : tant les opinions étoient changées depuis un siècle. Alexandre fut contraint de s'humilier encore plus que Philippe IV. En conséquence du traité de Pise, le cardinal Chigi, son neveu, vint avec la qualité de légat faire la satisfaction qu'exigeoit Louis. C'étoit en quelque sorte satisfaire pour les violences despotiques des anciens légats. Les Corses furent chassés ; une pyramide fut élevée à Rome en mémoire de l'événement. Et de plus, le pape devoit rendre Castro & Ronciglione au duc de Parme, pour une somme payable en huit années ; il devoit aussi donner au duc de Modène un dédommagement pour Comacchio.

Traité de Pise en 1664.

Ces coups de vigueur, dont les exemples étoient auparavant si rares, annonçoient ce que l'Europe avoit à craindre d'un monarque impérieux, puissant, jeune, en état d'exécuter les plus grandes entreprises. Il étendoit ses vues avec son pouvoir : il vouloit dominer, & il en prenoit les moyens.

L'Europe avoit à craindre Louis.

Le duc de Lorraine, Charles IV, par un traité inconcevable vérifié au parlement, venoit de le faire héritier de ſes états, à condition que les princes du ſang de Lorraine ſeroient déclarés princes du ſang de France. Une clauſe de l'enregiſtrement portoit, que la ſignature de tous les intéreſſés ſeroit néceſſaire : ce qui empêcha l'effet du traité. Soit nouvelle inconſtance de Charles, ſoit précaution ou vivacité de Louis, une armée françoiſe marcha en Lorraine ; & le duc, par un traité nouveau, abandonna l'importante ville de Marſal. (1663.)

Traité ſingulier avec le duc de Lorraine.

On travailloit alors à faire de Dunkerque, achetée du roi d'Angleterre, un boulevard de la France, un port redoutable aux Anglois ; & trente mille hommes étoient employés à ce grand ouvrage, que le ſort des armes forcera un jour Louis XIV de renverſer lui-même.

Travaux Dunkerque.

En même tems, il donnoit du ſecours à l'empereur Léopold contre les Turcs. Ceux-ci, après avoir envahi la Tranſilvanie & ravagé la Moravie, menaçoient la Hongrie d'une

Secours donnés à Léopold contre les Turcs.

invaſion. Six mille François ſe joignirent aux troupes impériales. Ils contribuèrent beaucoup à la victoire de Saint-Gothard ſur le Raab, où les ennemis furent défaits. Plus ces François méritèrent d'éloges, plus on appréhenda que la France n'acquît trop de pouvoir en Allemagne. D'ailleurs les finances dérangées exigeoient des ſoins pacifiques. Léopold fit donc avec les vaincus une paix ou une trève de vingt ans, & laiſſa le prince de Tranſilvanie leur tributaire. (1664.) Traité humiliant pour la cour de Vienne.

Secours donné au Portugal contre l'Eſpagne.

Dans preſque toute l'Europe, Louis faiſoit ſentir ſa grandeur. Il avoit quelques ſujets de plainte contre l'Eſpagne. La politique l'invitoit à ſoutenir le Portugal, que cette puiſſance attaquoit toujours. Le maréchal de Schomberg y mène quatre mille hommes, ſoudoyés en apparence par le roi de Portugal, Alphonſe VI, fils de l'heureux Jean IV. Ces troupes rendent les Portugais aſſez forts pour gagner une bataille déciſive à Eſtrémos, qui fut ſuivie d'une autre à Villaviçioſa en 1665.

Dès-lors la maiſon de Bragance fut affermie ſur le trône qu'on lui diſputoit.

Une nouvelle guerre, allumée entre l'Angleterre & la Hollande, devoit intéreſſer un monarque ſi attentif aux mouvemens de l'Europe, & ſi occupé de grands deſſeins. Les Anglois, plus par jalouſie que par de bonnes raiſons, rompirent avec la république rivale de leur commerce. Les communes déſiroient la guerre : Charles II l'entreprit ; & on lui donna un ſubſide, tel que jamais on n'en avoit accordé, d'environ deux millions & demi ſterling. Ne pouvant détourner l'orage, le grand penſionnaire de Hollande, Jean de Wit, y oppoſa des forces & une fermeté reſpectables. L'Océan fut couvert de vaiſſeaux des deux nations. La flotte angloiſe, ſous le commandement du duc d'Yorck, en avoit cent quatorze, & portoit vingt-deux mille hommes. Elle fut victorieuſe en 1665 ; mais de Wit répara bientôt ce malheur. Guerre entre l'Angleterre & la Hollande.

Louis s'étoit déclaré pour la Hollande. Colbert avoit commencé à Louis pour les Hollandois.

Marine de France. rétablir, ou plutôt à créer la marine, & le duc de Beaufort commandoit une eſcadre de quarante voiles. Beaufort ne put joindre les Hollandois. Ceux-ci eurent néanmoins quelque avantage dans un combat terrible de quatre jours. Les Anglois battirent enſuite Ruyter, qui, ſe retirant avec gloire, gémiſſoit d'avoir échappé à tant de boulets de canon. L'Angleterre ſentit bientôt qu'elle ſe ruinoit inutilement, & que la Hollande par ſes richeſſes, fruits de l'économie, pouvoit ſoutenir de plus longs efforts.

Calamités en Angleterre. Plus de cent mille hommes étoient morts de la peſte à Londres. Un incendie y conſuma plus de treize mille maiſons; car la ville étoit preſque toute bâtie en boïs. Au milieu de tant de calamités, la rage de la guerre ſe rallentit. Pendant qu'on négocioit à Bréda, Ruyter alla brûler des vaiſſeaux juſques dans la Tamiſe.

Traité de Bréda. Enfin la paix eſt conclue en 1667. Ce traité de Bréda aſſure aux Anglois la nouvelle Yorck; aux Hollandois, l'île de Poléron, dans les Indes orientales; & l'Acadie, aux François.

C'eſt l'injuſtice ordinaire du peuple, ſurtout d'un peuple libre & turbulent, d'imputer à ceux qui gouvernent, les malheurs dont ils ſont le moins reſponſables. Edouard Hyde, comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre, miniſtre éclairé, vertueux, incorruptible dans une cour très-corrompue, fut l'objet & la victime de la haine, parce que cette guerre, entrepriſe même contre ſon avis, n'avoit pas été heureuſe. Charles II, trouvant en lui l'auſtérité d'un ſage, & non les complaiſances d'un flatteur, ceſſoit de l'aimer, le voyoit avec peine : il lui ôta les ſceaux. Un accuſateur s'éleva contre lui dans le parlement. Le principal article d'accuſation, étoit la vente de Dunkerque : crime imaginaire, à moins qu'on ne faſſe un crime de tout conſeil imprudent. Ajoutons que les circonſtances juſtifioient ce conſeil. Clarendon banni fut obligé de quitter l'Angleterre, & ſe fixa en France, où il écrivit un ouvrage digne de l'immortalité, l'hiſtoire des dernieres guerres civiles de ſa patrie.

Clarendon injuſtement ſacrifié par Charles II.

Avantages du gouvernement fran ois sur l'anglois d'alors.

Rien ne prouve mieux les avantages d'un gouvernement ferme & abſolu, quand il eſt dirigé au bien public, (ce qui eſt ſans doute trop rare,) que le contraſte de la France avec l'Angleterre, dans le tems où nous ſommes arrivés. Charles, voluptueux & prodigue, ſe mettoit par ſes diſſipations, ſous la dépendance du parlement, dont l'économie & l'autorité le gênoient pour ce qu'il pouvoit faire de bien : Louis aſpiroit aux grandes choſes, diſpoſoit de tous les moyens d'exécution; & quoiqu'il donnât beaucoup à la magnificence & aux plaiſirs, il ne laiſſoit pas de rendre ſon royaume floriſſant. Clarendon avoit conſeillé la vente de Dunkerque, faute de reſſources proportionnées aux beſoins de la couronne : Colbert avoit enrichi tout à la fois le prince & la nation, de manière à pouvoir joindre l'éclat à l'utile. Peut-être eût-il ſurpaſſé Sulli, ſi le roi avoit moins aimé la guerre & le faſte.

Colbert rétablit les finances.

Les finances, depuis Henri IV, languiſſoient dans un état affreux. On ne pouvoit les rétablir qu'en puniſ-

ſant les déprédations, en réformant une foule d'abus autoriſés, en rembourſant les rentiers à bas prix, comme ils avoient acheté leurs rentes. Ces nouveautés rencontroient des obſtacles au parlement. Le roi parloit en maître, & ſe faiſoit obéir. Les excès de la Fronde l'avoient irrité contre un corps de magiſtrature, qui, paſſant quelquefois les juſtes bornes, donnoit lieu d'oublier ſes anciens ſervices. En 1655, Louis, en bottes, le fouet à la main, s'étoit montré dans le ſanctuaire de la juſtice, pour rompre une aſſemblée. Il réfléchiſſoit peu alors ſur ce que la décence preſcrit au ſouverain. Il alla en 1664, avec la dignité convenable, faire enregiſtrer ſes édits. Fatigué des remontrances, il défendit en 1667, de lui en préſenter jamais avant l'enregiſtrement. Les remontrances ceſsèrent; l'autorité royale s'exerça de la maniere la plus vigoureuſe & la plus prompte. Mais ſi elle venoit à ſe méprendre, à bleſſer les lois & les peuples; qui pouvoit prévenir le mal, en portant la vérité aux pieds du trône?

Le parlement forcé d'obéir.

Commerce florissant.

Il est certain que Colbert soulagea les peuples, & augmenta considérablement la recette. La protection accordée au commerce, fut une source de richesses pour l'état. Les ports de Dunkerque & de Marseille, déclarés francs, se remplirent de vaisseaux & de marchandises. La compagnie des Indes, établie en 1664, eut trop de succès, pour qu'on pût en prévoir les inconvéniens à venir. Les manufactures de glaces, de draps fins, d'étoffes précieuses, de superbes tapisseries, s'élevèrent en peu de tems avec des succès rapides. L'industrie françoise fit des merveilles, du moment qu'elle fut encouragée; & toutes les nations devinrent en quelque sorte ses tributaires. La circulation augmenta sensiblement. Colbert réduisit l'intérêt au denier vingt, en 1665. Sulli l'avoit réduit au denier seize, Richelieu au dix-huit. Quelques raisonneurs prétendent aujourd'hui qu'une liberté entière vaudroit mieux.

Abus que Colbert ne put réformer.

Selon l'auteur du Siècle de Louis XIV, » le ministre Colbert ne fit pas » tout ce qu'il pouvoit faire, encore

» moins ce qu'il vouloit. Les hommes » n'étoient pas alors assez éclairés ; & » dans un grand royaume il y a tou- » jours de grands abus. La taille ar- » bitraire, la multiplicité des droits, » les douanes de province à provin- » ce, qui rendent une partie de la » France étrangère à l'autre & même » ennemie, l'inégalité des mesures » d'une ville à l'autre, vingt autres » maladies du corps politique, sub- » sistèrent. La plus grande faute » qu'on reproche à ce ministre, est » de n'avoir pas osé encourager l'ex- » portation des blés. Toutes les au- » tres branches de l'administration, » étant florissantes, empêchèrent Col- » bert de remédier au défaut de » la principale..... Cette faute, » sentie par tous les citoyens habi- » les, n'a été réparée par aucun mi- » nistre pendant cent années entières, » jusqu'à l'époque mémorable de » 1764. « (*ch.* 30.)

Exportation des grains.

Pourquoi cette époque de la liberté du commerce des grains n'a-t-elle pas été heureuse jusqu'à présent ? pourquoi les peuples ont-ils tant souffert ? pourquoi l'exportation

Questions sur cet objet.

a-t-elle été enſuite défendue ? faut-il l'attribuer aux mauvaiſes récoltes, ou à des manéges puniſſables, ou à quelque imperfection de la loi ? c'eſt ce qu'il ne m'appartient pas de décider. Mais le fait démontre que les plus belles ſpéculations ne garantiſſent point le ſuccès, à moins que tout n'ait été prévu, & que la prévoyance n'ait aſſuré le remède à tout inconvénient poſſible. Il importe de bien raiſonner : il importe davantage de bien agir.

Ouvrages publics.

Avec une bonne adminiſtration, Louis XIV ſe vit d'abord en état, & d'imprimer le reſpect aux puiſſances étrangères, & de tout perfectionner dans ſon royaume. Non-ſeulement il embellit la capitale, qui fut pavée & éclairée magnifiquement; mais il pourvut à la ſureté des habitans, par une police dont il n'y a pas d'exemple ailleurs. Les grands chemins, les ouvrages utiles, changèrent la face des provinces. Dès 1664, fut commencé le canal du Languedoc, qui joint les deux mers ſéparées par des montagnes. Qu'il eſt

beau de dompter ainſi la nature, & de l'aſſujettir au bonheur d'une nation!

Un objet plus important que tous les autres étoit l'adminiſtration de la juſtice. Il y eut un conſeil établi en 1666 pour réformer les lois. L'ordonnance civile parut en 1667. Le code des Eaux & Forêts, l'ordonnance criminelle, &c. ſuivirent ſucceſſivement. Les duels, ſévérement défendus, devinrent plus rares de jour en jour. Pluſieurs abus funeſtes furent réprimés. S'il en reſta encore un grand nombre, c'eſt qu'une légiſlation gothique, née en quelque manière du haſard, des circonſtances & de l'ancienne barbarie, preſque ſans principes raiſonnés & uniformes, devroit être plutôt refondue entièrement (s'il étoit poſſible) que rectifiée en quelques points particuliers. Nul ouvrage humain n'exige tant de génie, tant de lumières, tant d'expériences & de ſageſſe. Les lois même d'Angleterre ſont encore hériſſées de ronces que la liberté n'a pu détruire. La légiſlation rectifiée, mais imparfaitement.

Des établiſſemens propres à fortifier la raiſon, & à lui ſoumettre un Académies.

jour tous les préjugés, ſecondoient les vues du légiſlateur. Il avoit établi en 1663 l'académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Celle des Sciences fut établie en 1666. La Société royale de Londres l'étoit depuis ſix ans ; & le goût des belles-lettres ne permit pas aux François de l'égaler dans ce ſiècle, quoiqu'ils euſſent quelques phyſiciens, quelques mathématiciens eſtimables. Des penſions & des gratifications accordées aux ſavans, même étrangers, faiſoient déjà célébrer Louis avec emphâſe dans toute l'Europe.

Récompenſes littéraires.

Fêtes de Verſailles.

Les muſes & les arts ornèrent bientôt ſa cour. Ses fêtes ſuperbes réunirent les agrémens de l'eſprit, à tout ce qu'on pouvoit imaginer de plus ſomptueux : elles attiroient des admirateurs ſans nombre ; & les curieux de chaque pays en payoient une partie, de l'argent qu'ils ſemoient dans le royaume. Celle de Verſailles en 1664 fut l'époque du Tartuffe, ce chef-d'œuvre de Molière, qu'une cabale dévote s'efforça en vain d'anéantir. Racine & Boileau ne tardèrent pas à déployer leurs talens. Tout ex-

Grands poëtes.

citoit le génie. Mais il faut convenir que l'adulation ternit quelquefois sa juste reconnoissance. Louis aimoit à être flatté délicatement: ce fut un art cultivé avec trop de succès, & dont les fruits se changèrent en poison.

Admiré ou loué dans toutes ses entreprises, dans toutes ses actions, dans toutes ses démarches, dans toutes ses idées, le monarque ne sut pas tenir le juste milieu, où il eût été digne véritablement de tant d'éloges. Versailles engloutissoit ses richesses. La passion de la gloire & des conquêtes va l'exposer à de plus énormes dépenses. Colbert lui-même ne pourra y fournir, qu'en s'écartant des principes d'administration, sur lesquels porte le bien de l'état.

Louis, flatté, doit faire des fautes.

ÉPOQUE DE LOUIS XIV.

LIVRE SECOND.

Depuis la guerre de 1667, jusqu'à celle de 1688, après la ligue d'Augsbourg.

CHAPITRE PREMIER.

Conquêtes de la Flandre & de la Franche-comté. — Triple alliance. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Siége de Candie par les Turcs.

Philippe IV avoit mal gouverné l'Espagne.

PHILIPPE IV, roi d'Espagne, étoit mort en 1665 : prince qui, avec des talens & des vertus, sembloit précipiter la ruine de sa monarchie ; parce que, livré aux plaisirs & à la

pareſſe, gouverné par ſes miniſtres ou ſes flatteurs ; ne faiſant & ne voyant rien par lui-même ; inſpirant une mortelle langueur à ſes ſujets, loin de ranimer leur courage & leur génie ; ne remédiant à aucun des vices du gouvernement, il les rendit preſque incurables, & en augmenta le nombre. Don Louis de Haro, miniſtre & favori eſtimable, étoit mort en 1661. On ne ſut pas le remplacer.

Commencemens du règne de Charles II.

Un prince de quatre ans, d'une ſanté foible, Charles II ſuccède à la couronne de ſon père. La reine régente, Marie-Anne d'Autriche, perſécute don Juan, bâtard du feu roi, ſeul capable de gouverner. Elle abandonne tout aux préjugés de ſon confeſſeur, le P. Nitard, jéſuite allemand, qu'elle met à la tête du conſeil, après l'avoir nommé grand-inquiſiteur. On connoît l'arrogance de ce jéſuite, par ſa réponſe à un grand, qui lui parloit avec peu de ſoumiſſion : *C'eſt à vous de me reſpecter, moi qui ai tous les jours votre dieu entre mes mains, & votre reine à mes pieds.* Combien il importe aux princes de ne pas confondre les ſecrets de leur conſcience avec les

Le P. Nitard, maître du gouvernement.

affaires d'état ! Sous un tel miniſtre, tout doit néceſſairement empirer. Les ennemis en profiteront.

Prétentions de Louis XIV ſur le Brabant.

Quoique le traité des Pyrénées portât une renonciation abſolue de la reine de France, fille de Philippe IV, à tous ſes droits, à tous les états de ſon père, renonciation renouvelée par ſon contrat de mariage ; Louis XIV vouloit cependant faire revivre une partie de ces droits, & s'aſſurer une partie de cette vaſte ſucceſſion. La cour de Verſailles prétendit que le Brabant devoit revenir à Marie-Thérèſe, comme fille aînée du premier lit ; en vertu d'une *dévolution* établie dans les Pays-bas, par laquelle les enfans du premier lit excluent ceux du ſecond, mâles ou femelles également. Ce droit avoit lieu dans les ſucceſſions particulières. Regardoit-il les princes ? ſubſiſtoit-il après une renonciation ſolennelle ? grande matière de procès, que les armes ſeules décident.

Ecrits de part & d'autre.

Les juriſconſultes & les théologiens, conſultés par les deux cours, ne manquèrent pas de ſoutenir les deux contradictoires. De part & d'au-

tre, on publia des écrits, afin de paroître juste. Dans un de ceux de la cour de France, se trouvent ces paroles mémorables : *Qu'on ne dise pas que le souverain ne soit point sujet aux lois de son état ; puisque la proposition contraire est une vérité du droit des gens, que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons princes ont toujours défendue comme une divinité tutélaire de leurs états* *. Heureuse la monarchie où le prince en effet obéit aux lois, & ne commande que par elles !

Maxime sur l'autorité souveraine.

Mais c'étoit un grand malheur pour l'Europe, & même pour la France, que Louis, trop fier de son pouvoir, n'eût pas la modération qui devoit en régler l'usage ; & qu'ambitieux de conquêtes & de trophées, il ne prévît point les orages que ses succès attireroient infailliblement sur son royaume. Mazarin l'avoit nourri d'idées flatteuses d'agrandissement. Le marquis de Louvois, son ministre de la guerre, brûloit de se signaler par des entreprises favorables à sa propre am-

Louis trop disposé à la guerre.

* Défense des droits de la reine.

bition. L'intérêt du miniſtre s'accordant avec les déſirs & les préjugés du prince, on devine l'iſſue de cette affaire.

Traité ſecret pour le partage de la ſucceſſion d'Eſpagne.

Il ne reſtoit aucun frère au roi d'Eſpagne. Sa couronne paroiſſoit de loin un héritage à diſputer, & la politique eſt peu ſcrupuleuſe. M. de Voltaire parle d'un traité ſecret, aujourd'hui dépoſé au Louvre, par lequel les cours de France & de Vienne convinrent déjà d'un partage. L'empereur Léopold conſentoit que Louis ſe mît en poſſeſſion des Pays-bas, à condition que l'Eſpagne lui reviendroit après la mort de Charles II. Il prit des précautions extraordinaires pour que perſonne n'eût connoiſſance de ce traité, dont l'inſtrument, ſans copie, enfermé dans une caſſette de métal, devoit être entre les mains du grand-duc de Toſcane. De ſemblables ſecrets ſe dévoilent tôt ou tard.

1667. Conquêtes de Flandre.

D'excellentes troupes bien diſciplinées, des préparatifs immenſes, des magaſins ſur la frontière, deux miniſtres habiles & pleins d'émulation, un Turenne pour général : avec ces avantages, Louis marchoit à une con-

quête infaillible. Il prend Charleroi, Ath, Tournai, Furnes, Armentières, Courtrai, Douai, presque en se montrant. Lille, bien fortifiée, & ayant une garnison de six mille hommes, ne soutient que neuf jours de siége. Louvois conseilla de mettre des garnisons dans ces places, & le célèbre Vauban les fortifia. Sa nouvelle méthode de fortifications rasantes surpassoit tout ce que l'art du génie avoit inventé.

1668. Conquête de la Franche-comté.

A peine le roi s'est-il délassé des fatigues de cette campagne, qu'il va, au cœur de l'hiver, conquérir la Franche-comté; province qui dépendoit du gouvernement de Flandre, ou plutôt qui se gouvernoit comme une espèce de république, sous la domination espagnole; & qui étoit fort attachée à ses souverains, parce qu'ils la ménageoient, & ne touchoient point à ses priviléges. Le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, avoit proposé le plan de l'expédition. Louvois, jaloux de Turenne, saisit ce plan avec ardeur. On employa quelques manœuvres secrètes pour accélérer le succès des

armes : on trouva des traîtres ; & où n'en trouve-t-on pas avec de l'argent ? Condé s'empare tout-à-coup de Besançon & de Salins. Le roi force Dole en quatre jours. En trois semaines, toute la province est conquise, au mois de février. Besançon, auparavant ville impériale, avoit été cédée à l'Espagne, en 1652, pour Franckendhal.

Conduite du roi à l'armée.

Dans cette double conquête, Louis montra un courage prudent, tel que le demandoient les conjonctures. Sa présence animoit assez les troupes. Les uniformes, qu'il leur avoit le premier donnés, étoient une distinction utile aux régimens. Les récompenses, distribuées à propos, inspiroient la plus vive émulation. Mais le monarque portoit dans les armées son faste & son luxe. Exemple dangereux pour l'avenir. Les généraux devoient l'imiter, sans doute ; les simples officiers, imiter ensuite plus ou moins les généraux, & ainsi des autres. De-là combien d'inconvéniens ! La mollesse asiatique pouvoit pénétrer dans les camps français.

Trop de luxe.

La cour de Madrid, qui, sous le gouvernement d'un jésuite, perdoit si honteusement ses provinces, se vit obligée de reconnoître enfin l'indépendance du Portugal. Elle finit une guerre de vingt-six ans, aussi humiliante pour l'Espagne que celle des Provinces-unies. Les Portugais venoient de détrôner Alphonse VI, prince imbécille & furieux. Don Pedre, son frère, avoit pris sa place, avec le simple titre de régent. Il épousa la reine, dont le premier mariage fut déclaré nul, sous prétexte d'impuissance du roi; & le pape autorisa cette union. En d'autres tems, on auroit été plus difficile: car Alphonse, déclaré impuissant, avoit un bâtard.

L'Espagne reconnoît l'indépendance du Portugal.

Alphonse VI, (l'Impuissant) détrôné.

Cependant les succès de Louis XIV alarmoient les nations. L'Angleterre surtout en craignoit les suites; & la Hollande trembloit de n'avoir plus de frontière. Ces deux puissances, réconciliées à peine, s'unirent par un traité qui fut conclu presque en un moment. Le chevalier Temple, ambassadeur à la Haie, & le grand-pensionnaire de Wit, étoient au-dessus

Triple alliance pour arrêter Louis.

de la politique vulgaire, hériſſée de chicanes & d'artifices. Ils alloient ſans détour au bien commun. La triple alliance (car la Suède y accéda) eut pour objet, d'obliger Louis à faire la paix avec l'Eſpagne, & à renoncer de nouveau aux droits de la reine, en gardant une partie de ſes conquêtes. De Wit oſa faire ſigner ce traité par les Etats-généraux, ſans attendre le conſentement des provinces & des villes. C'étoit le cas où les lenteurs du gouvernement pouvoient devenir funeſtes. *Nous en parlerons dans ſix ſemaines*, avoit dit l'ambaſſadeur de France, au ſujet de la ligue projetée. Tant il comptoit ſur les moyens de la rompre, avant que les formalités ordinaires fuſſent remplies.

Démarche hardie de Wit.

Le fier conquérant s'arrête alors de lui-même. Il propoſe la paix; & diſſimule ſon chagrin. Ce monarque voit un bourguemeſtre d'Amſterdam, Van-Beuning, républicain inflexible, venir heurter en quelque ſorte ſa hauteur impérieuſe, & négocier avec ſes miniſtres ſans crainte & ſans complaiſance. *Ne vous fiez-vous pas à la parole*

Van-Beuning mortifie la hauteur du roi.

parole du roi ? disoit-on un jour à ce hollandois. *J'ignore ce que le roi veut*, répondit-il ; *je considère ce qu'il peut.* En un mot, Van-Beuning régla les conditions. On signa le traité à Aix-la-Chapelle. Louis garda la Flandre, rendit la Franche-comté, confirma le traité des Pyrénées ; mais il conserva son ressentiment.

Traité d'Aix-la-Chapelle.

Délivrée d'une guerre si dangereuse, l'Espagne ne fut pas encore tranquille. La régente, ou plutôt son P. Nitard, maltraitoit l'homme qu'il importoit le plus de ménager. Don Juan d'Autriche, poussé à bout, se révolte, soulève l'Aragon & la Catalogne, & force la reine à se séparer du jésuite. Elle l'envoie en qualité d'ambassadeur à Rome, où il devint cardinal. Le gouvernement fut partagé entre la régente & le prince. L'incapacité orgueilleuse du confesseur avoit bouleversé la monarchie : grande leçon, de laquelle on profita peu.

Le P. Nitard révolte don Juan d'Autriche.

Ce jésuite perd sa place.

En même tems un terrible fléau désoloit les Espagnols en Amérique. Des pirates sans lois, sans mœurs, sans religion, comptant pour rien la

Boucaniers ou flibustiers redoutables à l'Espagne.

vie au prix de la liberté, également intrépides & féroces, connus sous le nom de *boucaniers* ou de *flibustiers*; Anglois, François, mêlés ensemble, s'étoient emparés de l'île de la Tortue, près de Saint-Domingue. Avec de simples canots, ils attaquoient, ils prenoient des vaisseaux considérables. Rien ne résistoit à leur fougue désespérée. La haine mortelle qu'ils avoient jurée aux Espagnols, les rendoit plus qu'hommes pour leur nuire.

Leur entreprise sur Porto-Bello.

Sous la conduite d'un Anglois, nommé Morgan, six cents, ou tout au plus mille flibustiers tentèrent l'attaque de Porto-Bello, ville forte, défendue par une bonne garnison, & qui renfermoit d'immenses richesses. Ils escaladèrent & prirent la citadelle. La ville se racheta pour environ un million de piastres. (1669.) Leur audace alla toujours croissant: on en rapporte des traits héroïques. Mais n'ayant ni principes, ni prudence, ni gouvernement, & se livrant à tous les excès imaginables, ils devoient enfin être dissipés, lorsque l'Espagne sortiroit de sa honteuse léthargie.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle, la France continue d'acquérir autant de force que de ſplendeur. Son commerce s'étend avec ſa marine; Colbert & Louvois travaillent à l'envi pour la gloire du monarque. Ce royaume excite l'admiration, ainſi que la jalouſie des étrangers. Un roi de Pologne, Jean Caſimir, ayant abdiqué par goût du repos, y vient fixer ſon ſéjour. On lui donne la riche abbaye de Saint-Germain, qui auroit pu rendre heureux vingt François. Il avoit été jéſuite, cardinal. Il ne reſpiroit que les douceurs de la ſociété; & Paris en étoit le centre: les plaiſirs & l'urbanité y règnoient.

Proſpérité de la France.

Un roi de Pologne (Caſimir) y vient être abbé.

1669. Secours envoyés à Candie.

On voit Louis XIV donner encore aux princes chrétiens un exemple glorieux, qui ne fut point imité. Les Turcs aſſiégeoient Candie, (l'ancienne Crète,) une des principales poſſeſſions de Veniſe. Le pape Clément IX & l'ordre de Malte avoient fourni quelques ſecours, trop foibles contre un empire ſi puiſſant. Sept mille François, ſous les ordres du duc de Beaufort, allèrent combattre les Turcs. Le duc de Roanois, depuis

maréchal de la Feuillade, avoit déjà conduit, à ſes propres frais, plus de deux cents gentilshommes : l'héroïſme des croiſades ſembloit renaître, pour un objet digne de le ranimer. Mais c'étoit trop tard, ou ce n'étoit point aſſez. Les autres peuples demeurant dans l'inaction, ces ſecours ne pouvoient que retarder la priſe de Candie, réduite aux abois. Le duc de Beaufort y périt. On capitula, après trois ans de ſiége. François Moroſini, depuis doge de Veniſe, capitaine général de la flotte, immortaliſa ſon nom dans cette guerre ; & Montbrun, françois, qui commandoit l'armée de la république, partagea la gloire du Vénitien. Le grand-viſir Cuprogli, diſtingué par ſes talens, fit uſage des parallèles dans les tranchées. Un ingénieur italien en fut l'inventeur. Les Turcs ſuivirent alors les premiers une méthode, qu'on a généralement adoptée comme très-utile.

Les Turcs prennent cette place.

CHAPITRE II.

Guerre avec la Hollande pour de mauvaises raisons. — Louis XIV la réduit aux extrémités en 1672. — Mouvemens de l'Europe contre lui. — Il perd bientôt ses conquêtes.

LOUIS XIV étoit irrité de cette triple alliance, qui avoit suspendu le cours de ses rapides conquêtes. Il ne pouvoit la pardonner aux Hollandois. Après les avoir généreusement secourus, & contre l'Angleterre, & contre l'évêque de Munster, Bernard de Gallen, prélat guerrier & entreprenant; il regardoit comme un attentat, comme une injure, leurs efforts politiques pour arrêter son ambition. Enfin, il vouloit se venger & conquérir. Louis veut se venger des Hollandois.

Dans le dessein de subjuguer la Hollande, il prit toutes les mesures qu'auroit exigées l'entreprise la plus hardie. Alliances, préparatifs de guerre, profond secret & activité vigoureuse, tout parut assurer l'exécution. Ses mesures.

Situation critique du roi d'Angleterre.

Il importoit principalement de gagner le roi d'Angleterre; & l'on y réussit. Charles II n'avoit qu'une foible autorité. Les Anglois en général étoient mécontens. Les haines de religion, encore très-vives, nourrissoient leur inquiétude. D'une part, les presbytériens, vexés par les lois, murmuroient de la persécution, que ce prince n'approuvoit point; de l'autre, les anglicans s'indignoient de la tolérance qu'il vouloit procurer aux catholiques; & le duc d'Yorck, son frère, ayant embrassé la foi romaine, les sectes se réunissoient pour attaquer le *papisme*. Sans économie, les besoins de la couronne renaissoient toujours. Le parlement lui accordoit peu, afin de la tenir en bride. Plus Charles éprouvoit de gêne, plus il prenoit le goût de l'autorité absolue.

La cabale, nouveau ministre.

Cinq nouveaux ministres formoient son conseil, auquel on donna le nom de *cabale*. Sa confiance en eux venoit de ce qu'ils entroient dans ses passions. Le projet de s'unir avec la France, de se ménager ainsi de puissans secours, de règner ensuite avec un pouvoir arbitraire, sortit vrai-

ſemblablement de ce conſeil: ſyſtême tout-à-fait conforme au génie du duc d'Yorck, qui pouvoit beaucoup ſur l'eſprit du roi.

Telles étoient les diſpoſitions de la cour de Londres, quand Louis XIV préparoit une négociation ſingulière avec elle. Madame, épouſe du duc d'Orléans, ſœur de Charles II, princeſſe charmante & pleine d'eſprit, fut le négociateur qu'il employa. Pour ne donner aucun ſoupçon, il fait un voyage pompeux à Dunkerque & dans ſes conquêtes de Flandre. La reine, toutes les princeſſes l'accompagnent. Madame a une raiſon plauſible de viſiter ſon frère. Elle paſſe le détroit; Charles vient la recevoir à Cantorbery. Les fêtes & les plaiſirs couvrent le ſecret d'état. On conclut une trêve contre la Hollande. A ſon retour, la jeune princeſſe meurt tout-à-coup d'une mort violente, ſans que les affaires changent de face. Elle avoit laiſſé à Charles une demoiſelle de ſa ſuite, dont il fut toujours amoureux, & qu'il fit ducheſſe de Portſmouth. C'étoit encore une chaîne pour captiver ce prince voluptueux

1670. Louis engage Charles II dans une ligue.

& imprudent. De quoi ne ſe ſert pas la politique ?

L'empereur, l'Allemagne & la Suède abandonnent la Hollande.

L'empereur Léopold avoit révolté les Hongrois, en violant leurs priviléges, en perſécutant pour le fait de religion : deux fautes qui ſembloient héréditaires dans la maiſon d'Autriche, malgré tant de funeſtes expériences. Sous prétexte d'une conſpiration, réelle ou ſuppoſée, il s'emparoit de toutes les places de Hongrie. Occupé de ſes propres affaires, & n'aimant pas les Hollandois, il ſe prêta aux vues de la France. On s'aſſura de tous les princes d'Allemagne, excepté l'électeur de Brandebourg. On regagna la Suède. On ne craignoit point l'Eſpagne. On croyoit enfin toucher au moment de ſubjuguer une république ſans défenſe.

Prétextes pour la guerre.

Il n'y avoit aucune raiſon ſolide de l'attaquer : ce n'étoient que des plaintes & des prétextes. Une médaille où la Hollande ſe vantoit d'avoir *aſſuré les lois, épuré la religion ; ſecouru, défendu & réconcilié les monarques ; vengé la liberté des mers, affermi la tranquillité de l'Europe ;*

cette médaille orgueilleuse, telle qu'on en a frappé dans tous les pays, peut-être avec moins de fondement, étoit un des principaux griefs, comme si elle avoit causé des usurpations sur les couronnes. Le coin en fut brisé par les Hollandois. Mais Louis & Charles avoient pris leur résolution, & ils déclarèrent la guerre.

Deux partis dans la république.

Pour le malheur de la république, deux factions la divisoient. Jean de Wit & son frère Corneille, partisans rigides de la liberté, avoient fait exclure formellement le jeune prince d'Orange, Guillaume III, du stathoudérat aboli en 1650, après la mort de son père Guillaume II. Une preuve que ces illustres citoyens agissoient par des sentimens patriotiques, c'est que le pensionnaire avoit procuré au prince la meilleure éducation, pour le rendre capable de servir l'état dans toutes les circonstances : il s'étoit donc exposé à être un jour sa victime, si Guillaume, avec beaucoup de mérite, se livroit à l'ambition ou à la vengeance, plutôt qu'au zèle républicain. Agé de vingt-un ans, ce prince

joignoit à des qualités sublimes une ambition ardente & réfléchie. Il aspiroit à la dignité de ses ancêtres: il avoit un parti nombreux; & la discorde intestine augmentoit les dangers extérieurs.

De Wit avoit négligé les troupes de terre.

On blâme Jean de Wit d'avoir négligé les troupes de terre, en donnant tous ses soins à la marine. Il est certain que la Hollande étoit aussi foible d'un côté, que redoutable de l'autre. La mer sembloit être son élément. Ne prévoyant pas une invasion soudaine, si peu vraisemblable, le grand-pensionnaire s'étoit livré tout entier aux objets les plus importans pour sa république. Mais trop de sécurité devient funeste tôt ou tard. La sureté des états consiste à prévoir les dangers possibles, & à se tenir prêt aux événemens.

1672. Passage du Rhin.

Louis s'avance, avec toutes ses forces, avec ses plus célèbres capitaines, contre ce petit état qui ne peut lui opposer que de mauvaises troupes mercenaires. Il passe le Rhin presque sans péril, le 12 juin. Le fleuve étoit bas; la cavalerie eut peu d'espace à nager, & le canon

foudroyoit le rivage. Deux régimens qui le défendoient, disparurent d'abord, & l'infanterie passa tranquillement avec le roi, sur un pont de bateaux. Cette action brillante, célébrée comme un prodige, étoit hardie, sans doute, & glorieuse; mais la renommée & la flatterie y ajoutèrent un éclat, que l'impartialité de l'histoire affoiblit beaucoup.

Trois provinces conquises d'abord.

En moins de trois mois, les provinces d'Utrecht, d'Overyssel, de Gueldres, furent conquises, avec plus de quarante places fortifiées. Amsterdam voyoit presque l'ennemi à ses portes. Cependant l'amiral Ruyter combattit glorieusement les flottes angloise & françoise, réunies près de Solebay: le duc d'Yorck essuya un feu si terrible, qu'il fut contraint de changer de vaisseau. Quoique cette bataille navale, sans rien décider, comme tant d'autres, soutînt l'honneur du pavillon hollandois, la république ne s'en croyoit pas moins perdue. Quelques maraudeurs parurent à une lieue de la capitale. On auroit ouvert les por-

Bataille de Solebay.

tes, s'ils eussent été en plus grand nombre.

La Hollande sur le point de périr.

Selon M. de Voltaire, dont j'emprunterai ici les paroles, pour ne rien perdre d'un détail intéressant, » les plus riches familles, les plus » ardentes pour la liberté, se pré- » paroient à fuir aux extrémités du » monde, & à s'embarquer pour Ba- » tavia. On fit le dénombrement de » tous les vaisseaux qui pouvoient » faire ce voyage, & le calcul de » ce qu'on pouvoit embarquer. On » trouva que cinquante mille familles » pouvoient se réfugier dans leur » nouvelle patrie. La Hollande n'eût » plus existé qu'au bout des Indes » orientales : ses provinces d'Eu- » rope qui n'achettent leur blé qu'a- » vec leurs richesses d'Asie ; qui ne » vivent que de leur commerce, &, » si on l'ose dire, de leur liberté, » auroient été presque tout-à-coup » ruinées & dépeuplées. Amsterdam, » l'entrepôt & le magasin de l'Eu- » rope, où deux cent mille hommes » cultivent le commerce & les arts, » seroit devenue bientôt un vaste » marais. Toutes les terres voisines

» demandent des frais immenſes & » des milliers d'hommes pour élever » leurs digues : elles euſſent proba- » blement à la fois manqué d'habi- » tans comme de richeſſes, & au- » roient été enfin ſubmergées, ne » laiſſant à Louis XIV que la gloire » déplorable d'avoir détruit le plus » ſingulier & le plus beau monument » de l'induſtrie humaine. « Et voilà pourtant ce que les poëtes, les orateurs, peut-être les hiſtoriens, euſſent orné de toutes les fleurs de la flatterie la plus éloquente !

Elle demande la paix.

Dans une ſi affreuſe ſituation, Jean de Wit détermine les Etats-généraux à demander la paix, malgré le prince d'Orange, qu'on avoit fait général & amiral, ſans lui donner part au gouvernement. Leurs députés implorent la clémence du vainqueur, & ſont reçus par Louvois avec une hauteur inſultante. On preſcrit des conditions intolérables. On exige tout le pays au-delà du Rhin, & des places au centre de la république ; le rétabliſſement de la religion romaine ; une ambaſſade extraordinaire tous les ans, pour ſe recon-

Conditions intolérables.

noître redevable au roi de la liberté, &c. Louis, enivré de ſes victoires, ne prévoyoit pas l'inconſtance de la fortune, qui pouvoit le réduire un jour à s'humilier devant ceux qu'il opprimoit. Comment le traiteront-ils alors?

Déſeſpoir. Au retour des députés, à la nouvelle des conditions, la terreur ſe change en déſeſpoir, & le déſeſpoir ranime le courage républicain. La populace furieuſe oublie les ſervices des de Wit, leur impute les malheurs préſens, les maſſacre, les met en pièces, avec cette rage horrible dont on voit par-tout quelque exemple. Mais les magiſtrats s'occupent du bien public, en citoyens intrépides & vertueux. Le jeune prince d'Orange, créé enfin ſtathouder, eſt la principale reſſource de l'état. *J'ai un moyen sûr*, dit-il, *de ne jamais voir la ruine de ma patrie : je mourrai dans le dernier retranchement.*

Maſſacre des de Wit.

Guillaume, ſtathouder.

On perce les digues pour ſe ſubmerger. Pour écarter l'ennemi, on s'expoſe à être ſubmergé : on perce les digues de la mer. Amſterdam, les villes & les campagnes voiſines ſont dans les eaux. L'amour de la liberté, la haine

de l'oppreſſion, rendent ſupportable tout ce que l'on peut ſouffrir en pareille circonſtance. Guillaume anime les citoyens, & leur annonce les ſecours de l'Europe, qu'il ſollicite efficacement.

L'Europe remue en faveur de la Hollande.

En effet, l'Europe devoit ouvrir les yeux ſur l'ambition de Louis XIV. On ſe voyoit menacé des mêmes entrepriſes, qui avoient fait craindre & haïr la puiſſance autrichienne. L'Angleterre frémiſſoit du pernicieux ſyſtême de ſon roi, Charles II. L'électeur de Brandebourg ſe déclara ouvertement, promit vingt mille hommes aux Hollandois, & engagea l'empereur Léopold à leur en donner vingt-quatre mille. Le Danemarck & preſque toute l'Allemagne entrèrent dans cette ligue. L'Eſpagne ſuivit bientôt leur exemple.

Fautes du conquérant, qui ſuit un mauvais conſeil.

Si le conquérant avoit fondu ſur la capitale, lorſqu'on y étoit accablé par la terreur; ſi au lieu de diſperſer les troupes dans les places conquiſes, comme ſon miniſtre Louvois l'y décida, il avoit démoli les fortifications, ſuivant l'avis de Condé & de Turenne, qui diſoient, que des armées

valoient mieux que des garnisons pour subjuguer un pays ; enfin, s'il n'avoit pas laissé à la Hollande le tems de respirer, & au stathouder le tems d'agir ; cette expédition auroit été moins infructueuse. Une faute dans la guerre, dans la politique, renverse souvent les projets les mieux concertés. Aussi les fautes commises sont-elles une des meilleures leçons de l'histoire.

1673. Il commence à perdre ses avantages.

L'orage qui se formoit n'empêcha point Louis XIV de prendre la ville de Maestricht en personne. Cette importance place lui ouvroit la communication avec ses conquêtes. Mais le général Montécuculli, arrêté longtems aux bords du Rhin par Turenne, joignit enfin les Hollandois. Le prince d'Orange s'empara de Bonn : il avoit formé des soldats en exerçant la plus rigoureuse discipline. D'un autre côté, Louvois, ministre impitoyable, fit dégrader ignominieusement un bon officier, qui avoit rendu Naerden après un combat de cinq heures. Naerden étoit la première place rendue. S'imaginoit-on qu'un exemple injuste de sévérité sau-

Sévérité injuste de Louvois.

veroit les autres ? & que par la crainte de la honte le François deviendroit invincible, plus que par le sentiment de l'honneur ? Cet officier continua de servir en qualité de volontaire, & se fit tuer l'année suivante.

On évacue les conquêtes.

Avec tant d'ennemis à combattre, il étoit impossible de garder les trois provinces conquises : on les rançonna, & on les évacua. Quels sentimens devoient inspirer alors les monumens de la conquête, entre autres l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis ! Louis commençoit à éprouver que l'ambition est bien trompeuse. Ruyter, dans trois batailles navales, au mois de juin 1673, avoit eu la gloire de résister aux forces maritimes de l'Angleterre & de la France, sans être vaincu ; & la Hollande se montroit formidable sur l'Océan, comme si elle n'eût rien perdu ailleurs.

Les Anglois inquiètent Charles II.

Enfin les Anglois, dont le système politique ne pouvoit se concilier avec celui de la cour, indignés de servir aux projets dangereux de Louis XIV, inquiétoient Charles II de manière à rendre la paix absolument nécessaire. Le parlement même s'éleva contre

une ancienne déclaration d'indulgence, qui ſuſpendoit les lois pénales au ſujet de la religion. Le roi rompit de ſa propre main le ſceau de cet acte. Il ſe vit encore obligé de conſentir au fameux ſerment du *Teſt*, par lequel la doctrine catholique de la tranſſubſtantiation étoit formellement proſcrite. Quiconque exerceroit un office dans l'état, devoit prêter ce ſerment; & le duc d'Yorck fut contraint de quitter la charge d'amiral.

Serment du *Teſt.*

Charles fait la paix avec la Hollande.

Charles, voyant l'adminiſtration expoſée à la cenſure parlementaire, & ne pouvant eſpérer de nouveaux ſubſides, ſe hâta de faire la paix en 1674. La Hollande lui promit une ſomme d'environ trois cent mille livres ſterling. Lui ſeul profita de cette guerre, qui avoit été un grand fardeau pour la nation. Il s'excuſa auprès de Louis, conſerva ſes liaiſons avec la France, & laiſſa même dix mille hommes à ſon ſervice.

CHAPITRE III.

Suite de la guerre de Hollande, devenue presque générale. — Louis XIV est triomphant. — Il impose les conditions de paix à Nimegue en 1678.

1674. Presque toute l'Europe contre Louis.

UNE guerre entreprise avec si peu de raison, & commencée avec tant de vigueur & de succès, pouvoit devenir funeste à la France. De tous ses alliés, il ne lui resta bientôt que la Suède. L'empereur avec une grande partie de l'Empire, l'Espagne, le Danemarck, étoient ses ennemis comme la Hollande. Cependant on avoit des ressources infinies, & dans l'autorité du roi, & dans l'habileté des ministres & des généraux, & dans l'ardeur de la nation accoutumée à la victoire, & dans les richesses que le commerce & l'industrie répandoient de toutes parts. Louis devoit encore triompher; mais ses triomphes étoient une sorte de poison lent, qui devoit miner le corps politique.

Il s'empare encore une fois de la Franche-comté.

Il alla en personne conquérir pour la seconde fois la Franche-comté, que le ministère espagnol abandonnoit presque à elle-même. On voulut trop tard y envoyer du secours : les Suisses refusèrent le passage. Besançon ne coûta que neuf jours de siége, & toute la province fut soumise en six semaines. Le conquérant lui confirma ses priviléges, sans effacer néanmoins le souvenir d'un gouvernement plus doux que le sien.

Sujets d'animosité en Allemagne.

L'empereur Léopold avoit fait arrêter à Cologne, dans le tems même qu'on y négocioit, le comte de Furstemberg, comme favorisant Louis XIV. Cette violence, d'autant plus inexcusable que le corps germanique ne s'étoit pas encore déclaré, augmentoit l'animosité des partis, & ne laissoit aucune espérance de paix. L'électeur Palatin, à qui la France avoit rendu de grands services, se ligua contre elle avec l'empereur : autre motif de haine & de vengeance. Aussi la cruauté se mêla-t-elle aux opérations militaires.

Turenne dévaste le Palatinat.

Turenne commandoit sur le Rhin une armée de vingt mille hommes,

C'eſt avec de petites armées que ce général fit toujours de grandes choſes. Il bat à Sintzheim les Impériaux, commandés par ce vieux duc de Lorraine, Charles IV, ſi ſouvent malheureux à cauſe de ſon inconſtance, & dépouillé alors de ſes états pour une nouvelle infidélité. Le vainqueur ſe jette ſur le Palatinat : il y porte la déſolation ; il réduit en cendres deux villes & vingt-cinq villages ; car le miniſtère ordonnoit ces barbaries. On raconte qu'ayant reçu un cartel de l'électeur déſeſpéré, il répondit que, depuis qu'il avoit l'honneur d'être général des armées de France, il ne ſe battoit qu'à la tête de vingt mille hommes.

Bataille ſanglante & inutile de Senef.

Condé en avoit quarante-cinq mille en Flandre, contre un nombre fort ſupérieur. Il attaqua le prince d'Orange à Senef près de Mons, & eut trois chevaux tués ſous lui. Le champ de bataille fut couvert, ſelon le rapport des curés, de vingt-cinq mille morts, quoique la victoire reſtât indéciſe. Ce champ de bataille devroit être l'école des princes qui ont la fureur d'aimer la guerre.

Dernières campagnes de Turenne.

Quand on ſeroit aſſez inhumain pour ne pas regretter la multitude des victimes inconnues, on regrettera bientôt la perte d'un grand homme tel que Turenne. Ses deux dernières campagnes ſont le prodige de la ſcience militaire, conſacrée à la défenſe de l'état. Plus de ſoixante mille Impériaux ont paſſé le Rhin. Il n'a que le tiers de ce nombre: il ſauve cependant l'Alſace & la Lorraine; il remporte pluſieurs victoires; il diſſipe les ennemis; il les oblige de repaſſer en Allemagne; toujours en ſuivant ſon génie, contre des ordres du miniſtre, qui vouloit le maîtriſer.

1675. Il a en tête le général Montécuculli.

Il paſſe le Rhin à ſon tour. On lui oppoſe Montécuculli, général digne d'être ſon émule. Pendant deux mois, ils font à l'envi des marches & des campemens admirables; prévoyant les projets l'un de l'autre, jamais ſurpris, ſaiſiſſant toujours le moindre avantage. Turenne ſe diſpoſoit à une bataille, & croyoit toucher au moment de vaincre: il eſt tué d'un coup de canon près de Saſbach. Le même boulet emporte le bras du marquis de Saint-Hilaire, qui voyant

Il eſt tué.

ſon fils fondre en larmes, lui dit: *Ce n'eſt pas moi qu'il faut pleurer, c'eſt ce grand homme.* On croiroit entendre un Régulus. Les François, commandés par le comte de Lorges, font une retraite honorable, & réſiſtent aux efforts de Montécuculli. Mais celui-ci pénètre en Alſace; & il ne repaſſe le Rhin que devant le prince de Condé. Ce fut la dernière campagne du prince françois & du général autrichien.

Campagnes du maréchal de Créqui.

Le maréchal de Créqui, ayant attaqué témérairement une armée ſupérieure qui aſſiégeoit Trèves, fut défait à Conſarbrick. Inſtruit par l'expérience & l'infortune, il ſe montra depuis auſſi prudent que courageux. Trèves, où il ſe jeta, lui quatrième, le vit réſolu de périr plutôt que de capituler. Un lâche & inſolent officier capitula ſur la brèche; la garniſon ſéditieuſe voulut arracher le conſentement du maréchal: il préféra de tomber entre les mains de l'ennemi. Racheté de ſa priſon, il fit deux campagnes, (en 1677 & 1678) où il parut animé du même eſprit que Turenne. Le jeune duc de Lorraine, Charles V, neveu & héritier de Char-

les IV, s'étant rendu maître de Philipſbourg, étant à la tête de ſoixante mille hommes, ne put jamais ni le ſurprendre, ni le forcer, ni pénétrer en Lorraine, ni l'empêcher de prendre Fribourg.

Confuſion dans les événemens militaires.

Si je ſuivois les évènemens de la guerre, & que je vouluſſe les arranger ſous leurs dates, je ne ferois qu'une gazette ſtérile & ennuyeuſe. On trouve par-tout ces faits accumulés, qui s'effacent les uns les autres. Je crains d'en trop dire, même en me bornant aux plus remarquables. Tâchons du moins de les fixer dans l'eſprit par quelque idée qui ſerve à l'inſtruction. Des mots ſans idées ne ſervent à rien.

Révolte en Sicile contre l'Eſpagne.

Tandis que l'Eſpagne faiſoit la guerre pour les Hollandois, ſes anciens ennemis, le gouvernement eſpagnol étoit toujours le plus mauvais de l'Europe. La Sicile, accablée ſous le poids du deſpotiſme, ſe révolte en 1674; & Meſſine, juſqu'alors fidelle, en donne l'exemple elle-même. Louis XIV y eſt proclamé, après une victoire navale remportée par les François. Charles II, majeur en 1675, rappelle

rappelle don Juan d'Autriche, que la reine régente perſécutoit depuis le commencement. Mais il le diſgracie auſſitôt, & ſe livre, par le conſeil de la reine, à Valenzuéla, poëte intrigant, d'une naiſſance obſcure, déjà élevé aux premières places de la cour. Ce nouveau miniſtre donne des fêtes, des comédies; amuſe & corrompt le peuple; diſſipe les finances en frivolités pompeuſes; & néglige l'adminiſtration, dont il ignore les premiers principes. Le P. Nitard étoit moins indigne de gouverner.

Valenzuéla, mauvais miniſtre eſpagnol.

On eſt réduit à demander le ſecours des Hollandois, pour défendre ou recouvrer la Sicile. Ruyter paſſe dans la Méditerranée avec une flotte. Duqueſne, ſon émule, le combat deux fois. La ſeconde bataille coûte la vie à Ruyter, l'un des plus grands hommes de ſon ſiècle, qui, de ſimple mouſſe, étoit devenu le héros & le défenſeur de ſa patrie. Le mérite ſeul avoit fait auſſi la fortune de Duqueſne. Il attaqua encore les ennemis, Hollandois & Eſpagnols: il remporta la victoire; & cependant Meſſine fut évacuée deux ans après, en 1678.

Ruyter & Duqueſne vers la Sicile.

Meſſine évacuée en 1678.

Ces efforts étonnans de marine, joints à tant d'autres dépenſes ruineuſes, amenoient Louis XIV au point de ne pouvoir ſoutenir ſes entrepriſes. D'ailleurs le miniſtère d'Eſpagne n'étoit déjà plus le même. Charles II avoit fait enfermer ſa mère dans un couvent; Valenzuéla avoit été relégué aux Philippines; & don Juan étoit devenu premier miniſtre.

Conquêtes de Louis en Flandre.

Les grands ſuccès de la France furent dans les Pays-bas, où elle portoit principalement ſes forces. Louis aimoit la guerre de ſiéges, parce qu'il ne pouvoit manquer d'y réuſſir, avec un Louvois & un Vauban, avec des armées ſi bien pourvues & ſi redoutables. Il prit en perſonne Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambrai, Gand, Ipres. La priſe de Valenciennes eſt remarquable par une circonſtance glorieuſe. Contre l'uſage établi, Vauban propoſe d'attaquer en plein jour; il prouve que le ſang du ſoldat en ſera plus ménagé, l'ennemi plus aiſé à ſurprendre; que les lâches ſeront forcés de bien faire; qu'il y aura donc & moins de riſque & plus d'avantage. Cet avis l'emporte

Priſe de Valenciennes, plus remarquable.

sur celui de cinq maréchaux, de Louvois même, & l'événement le justifie. L'audace des mousquetaires, qui s'élancent rapidement d'un ouvrage à l'autre, qui néanmoins se conduisent avec précaution, force la ville à se rendre avant que le roi sache qu'on est maître des dehors. La garnison nombreuse est prisonnière. Dans ces sortes d'affaires, le François n'a point d'égal.

Boileau & Racine, historiographes flatteurs.

Au retour de sa campagne brillante de 1677, Louis dit à Boileau & à Racine, ses historiographes : *Je suis fâché que vous ne soyez pas venus à cette dernière campagne ; vous auriez vu la guerre, & votre voyage n'eût pas été long.* (On étoit encore au mois de mai.) *Votre majesté*, répondit Racine, *ne nous a pas laissé le tems de faire faire nos habits.* Voilà les flatteries délicates que savouroit le conquérant. Elles l'enivroient des fumées de la gloire, & déroboient à ses yeux les maux futurs. Deux grands poëtes, choisis pour ses historiens, auroient fait de son histoire un panégyrique, s'ils l'eussent composée, comme leur titre & leurs pensions les y obli-

geoient ; ou bien ils se seroient démentis. Croira-t-on que Boileau, après son épitre sur le passage du Rhin, auroit pu donner une idée juste de la guerre de Hollande ?

Le prince d'Orange malheureux à la guerre.

Quelque habile & courageux que fût le prince d'Orange, il éprouva toujours la supériorité des armes françoises. Il avoit levé le siége de Maestricht en 1676. On doit répéter le mot de Calvo, intrépide Catalan, qui commandoit dans la ville : *Je n'entends rien à la défense d'une place*, dit-il à ses ingénieurs ; *tout ce que je sais, c'est que je ne veux pas me rendre.* L'année suivante, Guillaume voulut sauver Saint-Omer, affiégé par le duc d'Orléans. Mais il perdit la bataille de Cassel, & la ville fut prise. Le duc d'Orléans eut un cheval tué sous lui, & donna des preuves de bravoure, qu'on ne pouvoit guère attendre de ses mœurs efféminées. Telle étoit la force de l'exemple, & l'impulsion de la gloire. Le roi, dit-on, en conçut de la jalousie. Ce fut du moins la dernière fois qu'il mit son frère à la tête d'une armée.

Il est battu à Cassel par le duc d'Orléans.

Ce monarque étoit victorieux partout, tandis que les Suédois, ſes alliés, perdoient la principauté de Verden, la Poméranie, preſque toutes leurs poſſeſſions en Allemagne. L'électeur de Brandebourg & le Danemarck dépouilloient une puiſſance qui avoit ſi long-tems accablé l'empire. Cependant on négocioit à Nimègue. L'intérêt diviſa les ennemis. La France impoſa les conditions de paix, & il fallut les accepter.

Pertes de la Suède.

Négociations de Nimègue.

1678. Paix avec la Hollande ſéparément.

Les Hollandois ſe détachèrent de la confédération pour leur avantage particulier. La guerre s'étoit allumée contre eux, & les avoit preſque détruits en une ſeule campagne; mais depuis 1674, ayant ſu l'éloigner de leurs provinces, ils ne la faiſoient plus qu'en qualité d'auxiliaires. Étrange révolution ! ils ne perdent rien. On leur reſtitue Maeſtricht, la ſeule place qui reſtât à Louis XIV de tant de conquêtes.

Bataille de Mons, après le traité.

Ici l'ambitieux prince d'Orange, trop oppoſé à la paix, n'ignorant pas qu'elle étoit conclue, ou ſur le point de l'être, ſe ſignale d'une manière odieuſe. Avec toutes ſes troupes, il

attaque le maréchal de Luxembourg près de Mons. Ce digne élève du grand Condé eſt ſurpris, mais non vaincu : il a même de l'avantage. La paix étoit ſignée depuis quatre jours. Quel fruit pouvoit eſpérer d'une victoire le prince d'Orange ? & comment ſe laver du ſang qu'il prodiguoit ? Le genre humain eſt-il donc le jouet de quelques illuſtres meurtriers ?

Paix avec l'Eſpagne, qui perd beaucoup.

Dès que les Hollandois, en ſe ſéparant de leurs alliés, comme autrefois dans les négociations de Weſtphalie, ſe furent aſſuré une paix ſi avantageuſe ; l'Eſpagne ſe hâta de conclure ſans ſe mettre en peine de l'empire. Elle abandonna la Franche-comté, & preſque toutes les villes conquiſes dans les Pays-bas, Valenciennes, Bouchain, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ipres, Menin, Caſſel, Maubeuge, Charlemont, &c. Nouvelle preuve de la foibleſſe de cette vaſte monarchie.

Paix avec l'empereur, l'électeur de Brandebourg & le Danemarck.

Il fallut encore quelque tems, pour s'accommoder avec l'empire, parce que la France vouloit qu'on rendît tout à la Suède. Les alliés du Nord refuſoient d'y conſentir. Mais

l'empereur se détacha d'eux, & fit son traité le 5 février 1679, conforme à celui de Munster, excepté en ce que la France eut Fribourg au lieu de Philipsbourg. Dans le courant de la même année, l'électeur de Brandebourg & le Danemarck conclurent enfin. La Suède perdit fort peu de chose. Son roi Charles XI fut néanmoins si indigné de cette perte, qu'il en conserva toujours un vif ressentiment contre Louis XIV, dont il attendoit un zèle plus généreux.

Conduite de la France à l'égard de la Suède, son alliée.

Selon M. l'abbé de Mably *, la France fit des fautes considérables, en traitant des intérêts de la Suède. » Premièrement, elle ne devoit point » faire sa paix avec l'empereur, sans » conclure en même tems celle de » son allié, parce que le premier intérêt d'une puissance dominante, qui » a fait la guerre avec succès, est de » faire respecter, rechercher & aimer » son alliance. En second lieu, ayant » imposé la loi à ses ennemis, elle » devoit plutôt renoncer à ses avantages, que de permettre que son

* Droit public de l'Europe.

» allié fût obligé de faire la moindre » ceſſion, parce qu'il n'y a point de » conquête qui vaille la réputation » d'être bon & généreux ami. « Reſte à ſavoir ſi ces principes rigides étoient pratiquables, & ſi la Suède n'y auroit pas perdu davantage.

Le duc de Lorraine reſte volontairement ſans états.

Par ſon traité avec Léopold, Louis s'obligeoit à rétablir le duc de Lorraine, mais en ſe réſervant de garder Nanci & les grands chemins. Le duc aima mieux reſter ſans états, que de ſouſcrire à de pareilles conditions. Nous verrons ſon fils Léopold, père de l'empereur François I, rentrer en Lorraine par le traité de Riſwick.

Fin du Tome quatrième.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE QUATRIÈME VOLUME.

DOUZIÈME ÉPOQUE.
HENRI IV.
LES MAUX DE LA FRANCE RÉPARÉS PAR UN BON ROI.

Depuis l'an 1589, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu en 1624.

CHAPITRE PREMIER.

HENRI IV en guerre avec les Ligueurs. — Il abjure le calvinisme, & la ligue s'affoiblit. page 1

DROIT de Henri IV à la couronne. Ses belles qualités. Obstacles dans sa religion. Le duc de Mayenne, chef de la Ligue. Batailles d'Arques & d'Ivri. Blocus de Paris. Excès de la Sorbonne, du parlement, &c. Bonté excessive du roi, pour les Parisiens. Alexandre Farnèse délivre Paris. Triste situation de Henri. Invasion du duc de Savoie. Grégoire XIV soutient les ligueurs. Les Seize, à force d'attentats, s'attirent le châtiment. Henri assiége Rouen. Le duc de Parme lui fait lever le siége. Mort de ce grand général. Bouchage, deux fois capucin. La cour de Rome & Philippe II s'efforcent de faire élire un roi de France. Henri se plaint qu'on l'empêche de se convertir. Il se détermine tout-à-coup, & abjure le calvinisme. Cependant le fanatisme le poursuit encore. Crime de Jean Chatel. Bannissement des jésuites. La raison & le ridicule, employés utilement contre la ligue.

CHAPITRE II.

ABSOLUTION du roi à Rome. — Traité de Vervins. — Fin de Philippe II. — État de l'Espagne & de l'Empire, 15

HENRI IV absous enfin par Clément VIII.

A quelles conditions. Les chefs de la Ligue, soumis après de nouveaux efforts. Henri fidelle à toutes ses promesses. Événemens de la guerre avec l'Espagne. Soumission de Mercœur. Les calvinistes inquiètent le roi. Edit de Nantes. Philippe II, las d'une guerre ruineuse. Henri traite séparément. Paix de Vervins. Mort de Philippe II. Son caractère. Sa tyrannie. Ses vastes entreprises, sans succès. Comment l'Espagne se trouve ruinée par les trésors de l'Amérique. Elle décline sensiblement sous Philippe III. La branche impériale languissante sous Rodolphe II. Gebhard, électeur de Cologne, calviniste, déposé. Clément VIII s'approprie Ferrare & Gommachio.

CHAPITRE III.

La France commence à prospérer. — Fin du règne de la reine Elisabeth. — Son gouvernement sage, 26

SULLI, digne ministre de Henri IV. Amours du roi. Le ministre s'expose par zèle à une disgrace. Guerre & paix avec le duc de Savoie, usurpateur de Saluces. Le maréchal de Biron, criminel obstiné, puni. Disgrace & mort du comte d'Essex, favori d'Elisabeth. Mort d'Elisabeth. Point de guerres civiles sous son règne.

Étendue que l'on donnoit alors à la prérogative. Tribunaux arbitraires. Comment Éliſabeth ſuppléoit à la médiocrité des ſubſides. Elle étoit cependant chérie de ſes ſujets. Son projet d'abaiſſer la maiſon d'Autriche. Les trois royaumes réunis ſous Jacques I. Combien ils ont gagné par l'induſtrie. Traité en faveur de la Hollande.

CHAPITRE IV.

Fin du règne de Henri IV. — Affaires de Veniſe, de Hollande & d'Eſpagne. 36

DIVERSES conſpirations contre Henri IV. Il rappelle les jéſuites, malgré Sulli & le parlement. En quoi on pouvoit craindre cette ſociété. Théologiens, évêques, papes en diſputes. La république de Veniſe brouillée avec Paul V, pour avoir uſé de ſes droits. Interdit ſur la république. Henri IV médiateur. Affaires de Hollande. Maurice, prince d'Orange, ſoutient la guerre contre l'Eſpagne. Fameux ſiége d'Oſtende. Les Spinola. Progrès admirables des Hollandois. Philippe III reconnoît leur indépendance. Les Mauriſques bannis d'Eſpagne. Inſolente cruauté des inquiſiteurs. Suites de l'édit contre les Mauriſques. On auroit pu les

convertir, au lieu de les perdre. Projet d'une *république chrétienne*, par Henri IV. Il se ligue contre la maison d'Autriche. Moyens qu'il avoit pour réussir. Il est assassiné par Ravaillac.

CHAPITRE V.

TABLEAU du gouvernement de Henri IV, & de l'administration de Sulli, 49

ÉTAT affreux de la France au commencement de ce règne. Qualités nécessaires au roi. Il se faisoit adorer des troupes. Mais tout respiroit l'indépendance. Ce qu'il en coûta pour gagner les factieux. Sulli, nécessaire pour le gouvernement. Épuisement des finances. Assemblée de Rouen. Mauvais système qu'on y établit. Sulli surintendant. Combien il trouve de misère publique. Il examine & découvre tous les abus. Ses opérations & ses succès. Cabales contre lui. Le roi même contrarioit quelquefois ses vues. Ses principes, outrés sur certains objets. L'agriculture encouragée; point essentiel. Manufactures de soie. Causes de la ruine des états, selon Sulli. Enchaînement des bonnes mœurs & des bonnes lois. Puissance du prince, attachée au bonheur du peuple. Projet de réformer la justice. Suppression

de charges. Henri vouloit établir l'ordre & la paix dans l'égliſe. Trop d'obſtacles s'y oppoſoient encore. La nobleſſe reſtreinte. Monumens utiles de ce règne. Il ne manqua que le temps.

CHAPITRE VI.

DÉSORDRES, troubles & guerres civiles, dans les commencemens du règne de Louis XIII, 67

APRÈS la mort de Henri IV, tout annonce des malheurs. Le duc d'Epernon au parlement. Arrêt qui défere la régence à la reine. Concini & ſa femme, tout-puiſſans. Conſeil ſecret. Le ſyſtême du dernier règne eſt renverſé. Sulli quitte la cour. Il y reparut une fois, & fut tourné en ridicule. Révolte du prince de Condé. États-généraux aſſemblés en 1614. Le clergé & la cour s'oppoſent à une bonne loi. Remontrances du parlement, mal reçues. Nouvelle révolte de Condé. On le trompe, & on l'arrête. Luynes en faveur, rival de Concini. Ils le font tuer. La maréchale d'Ancre, exécutée comme ſorcière. D'où venoit la crédulité à la magie & l'aſtrologie. Fortune énorme de Luynes. Guerre & accommodement avec la reine mère. Les huguenots, inquiétés, veulent établir une république. Sié-

ge de Montauban. Mort de Luynes. Suite de la guerre. Les rebelles récompensés.

CHAPITRE VII.

Troubles de l'arminianisme en Hollande. — Règne de Jacques I, roi d'Angleterre. — Ferdinand II opprime l'électeur Palatin, & menace la liberté germanique, 78

Les dissensions religieuses, plus vives que jamais. Arminius & Gomar en Hollande. Maurice d'Orange profite de la dispute pour perdre Barneveldt. Persécution étonnante. Les Hollandois ne laissent pas de s'agrandir. Caractère de Jacques I, roi d'Angleterre. Conjuration des poudres. Vaines tentatives pour rétablir l'épiscopat en Ecosse. Jacques compromet l'autorité, à force de vouloir l'étendre. Il manque d'économie, & par-là enhardit le parlement. Somerset & Buckingham. Places rendues à la Hollande. Mouvemens des protestans de l'empire. Rodolphe II, dépouillé par son frère Mathias. Mort de l'empereur. Sous Mathias, soulévement des Bohémiens. Le mal s'accroît & se communique. Ferdinand II succède à Mathias, son cousin. Les Bohémiens le déposent. L'électeur Palatin

accepte imprudemment cette couronne. Il perd la bataille de Prague. Ferdinand envahit le Palatinat, & écrase tout. Fautes de Jacques I. Les communes deviennent plus hardies. L'électorat du Palatin conféré au duc de Bavière. Le comte de Tilli fait trembler l'Allemagne.

CHAPITRE VIII.

Conjuration de Veniſe. — Obſervations ſur l'Eſpagne. 93

Philippe III & le duc de Lerme. Conjuration eſpagnole contre Veniſe. Nobleſſe offerte aux cultivateurs. Mort de Philippe III. Philippe IV gouverné par Olivarès. Ordonnance pour remédier aux maux de l'Eſpagne. Il importe de réfléchir ſur le dépériſſement de ce royaume. Obſtacles à la population, ſurtout de la part de l'inquiſition. Obſtacles à l'agriculture & au commerce intérieur. Sans commerce intérieur, l'agriculture devoit tomber. La chute de l'agriculture entraîne celle des manufactures. Mépris des Eſpagnols, pour la charrue, les arts & métiers. Leurs richeſſes étoient donc pour les étrangers. Faſte de la cour, opulence de l'égliſe; états trop éloignés & mal adminiſtrés. Deſpotiſme & ignorance. La Hollande prévaut ſur l'Eſpagne.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

MINISTERE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

ABAISSEMENT DE LA MAISON D'AUTRICHE. — LE PARLEMENT D'ANGLETERRE FAIT LA LOI AU SOUVERAIN.

Depuis l'an 1624, jusqu'au commencement du règne de Louis XIV.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIERES années du ministère du cardinal de Richelieu. — Prise de la Rochelle. — Cabales & révoltes.

104

IDÉE générale de cette époque. Comment Richelieu parvient au ministère. Grandes vues politiques; mais point d'économie. Négociations pour le mariage du prince de Galles avec une infante. L'Angleterre s'allie avec la France. Mort de Jacques I.

Bill remarquable. Affaire de la Valteline. La France la finit avec vigueur. Ligue avec la Hollande. Paix avec les huguenots. Richelieu outragé, mais ferme dans ſes projets. Buckingham arme l'Angleterre en faveur des huguenots. Richelieu aſſiége la Rochelle. Siége mémorable. La ville ſe rend au bout de onze mois. Combien cette conquête fut difficile. Paix avec les calviniſtes, qui conſervent la liberté de religion. Guerre de Mantoue, glorieuſe à la France. Les deux reines s'efforcent de perdre Richelieu, inutilement. Il ſe venge ſur Marillac, & même ſur la reine mère. Révolte de Gaſton. Montmorenci décapité.

CHAPITRE II.

FERDINAND II révolte les Allemands par ſon deſpotiſme. — État du Nord. — Guſtave-Adolphe uni à la France. — Événemens de cette guerre, juſqu'en 1635, 118

COMBIEN Ferdinand II s'étoit rendu redoutable à l'Allemagne. Chriſtian IV lui fit quelque tems la guerre. Mansfeld. Tilli. Walſtein. Paix avec le Danemarck. Nouveaux coups du deſpotiſme de Ferdinand. Edit contre les proteſtans. Les états

ſe raniment pour la liberté. Exécutions dans l'empire. Diète de Ratiſbonne, contraire à l'empereur. Mécontentement pour l'édit de reſtitution. Depuis Guſtave Vaſa, rien d'intéreſſant dans le Nord. En Suède, Eric dépoſé. Jean, catholique ſans ſuccès. Sigiſmond dépoſé pour zèle de catholique. Charles IX, pere de Guſtave Adolphe. Révolutions en Ruſſie. Pluſieurs faux Démétrius. Commencemens glorieux de Guſtave Adolphe. Motifs qui le portent à la guerre contre Ferdinand. Traité de la France & de la Suède. Grandes qualités de Guſtave. Succès étonnans de ſa première campagne. Les proteſtans, unis à lui après un refus. Seconde campagne. Tilli tué. Il avoit terni ſa gloire à Magdebourg. Walſtein repouſſe les Suédois. Bataille de Lutzen, où périt Guſtave. Il goûtoit la doctrine de Grotius. Réjouiſſances honteuſes pour la mort de ce héros. Rivalité de l'électeur de Saxe & d'Oxenſtiern. Conſpiration & mort de Walſtein. Les Suédois, défaits à Nordlingue. Richelieu leur envoie des troupes. Les catholiques zélés faiſoient un crime de cette guerre. Traité de Prague entre l'électeur de Saxe & l'empereur. Les proteſtans y accèdent, après de grandes plaintes. La France cède l'Alſace à Weimar. Le duc d'Orléans, ligué avec le duc de Lorraine. Ce dernier puni. Mariage de Gaſton, caſſé.

CHAPITRE III.

La France en guerre avec toute la maiſon d'Autriche. — Révolutions en Catalogne & en Portugal, 136

DESSEIN d'attaquer toute la maiſon d'Autriche. L'Eſpagne étoit humiliée par la Hollande. Frédéric-Henri, ſtathouder. Ligue avec les Hollandois. Déclaration de guerre à l'Eſpagne. Edits burſaux, qui ne valent pas l'économie. Première campagne, où la France n'a point de ſuccès. Les Eſpagnols dans le royaume. Siéges de Dole & de Saint Jean-de-Lone. Cabales contre Richelieu. Intrigues du P. Cauſſin. Les jéſuites ſuſpects au cardinal. Suite de la guerre. Procès du duc de la Valette. Mort de Ferdinand II. Election de Ferdinand III. Événemens de guerre en Allemagne. Bataille de Rheinfeld. Flottes hollandoiſes victorieuſes de l'Eſpagne. La Catalogne vexée ſecoue le joug eſpagnol. Philippe IV perd le Portugal. Le duc de Bragance, roi ſans effuſion de ſang. Comment cette nouvelle parvient à Philippe. Conſpiration à Naples. Priſe de Turin par le comte d'Harcourt. Priſe d'Arras. Picolomini ſauve Vienne. Négociations de mauvaiſe foi, infructueuſes. L'alliance eſt renouvelée

entre la France & la Suède. Préliminaires de la paix de Weſtphalie. Torſtenſon, général ſuédois.

CHAPITRE IV.

FIN du cardinal de Richelieu & de Louis XIII, 150

LE cardinal de Richelieu, déteſté. Révolte du comte de Soiſſons, &c. Il donne Cinqmars pour favori au roi. Cinqmars conjure la perte du miniſtre. On ne douta pas du ſuccès; lorſque tout change au gré de Richelieu. Procès de Cinqmars & de Thou. Gaſton & le duc de Bouillon, peu punis. Paroles du roi & du miniſtre. Mort de Richelieu. Mort de Louis XIII. Malheur qui ſuit l'ambition.

CHAPITRE V.

REGNE de Charles I en Angleterre, juſqu'à la guerre du parlement, 157

IDÉE générale de ce règne. L'imprudence de Jacques I avoit jeté les ſemences des troubles. Charles I indiſpoſe le parlement.

Démarches violentes, soutenues avec foiblesse. Second parlement, où les communes montrent plus de hardiesse. Pétition de droit, fatale à la prérogative. Défense de payer un droit établi. Le roi casse le parlement, & veut s'en passer. Taxe des vaisseaux. Procès d'Hambden à ce sujet. Fanatisme des puritains. Charles, théologien entêté, est favorable à l'épiscopat, & gouverné par Laud de Cantorbery. Cérémonies de Laud, que le roi veut établir en Ecosse. Le *covenant*, ou ligue des Ecossois. Charles leur fait la guerre. Il convoque le parlement, & le casse. Fausses démarches de ce prince. Quatre parlemens cassés. Cinquième parlement. Les communes font la loi. Procès du comte de Strafford. Charles l'abandonne aux factieux. Sort de Laud. Le parlement tout puissant. Il congédie & récompense l'armée d'Ecosse. Les Irlandois fanatiques & séditieux. Ils massacrent les protestans. Le roi demande le secours du parlement contre ces rebelles. Mouvemens séditieux des Anglois.

CHAPITRE VI.

Guerre civile contre Charles I. — Il meurt sur un échafaud, 172

Le roi va accuser lui-même cinq membres

du parlement. On l'insulte. Le parlement dispose des places militaires. Manifestes avant la guerre civile. Modération du roi. Forces des deux partis. Événemens de la guerre. Les Ecossois se déclarent en fanatiques pour le parlement. Trève avec l'Irlande. Parlement d'Oxford. Les Indépendans. Cromwel, distingué parmi eux. Acte de renoncement à soi-même; favorable à l'ambition de Cromwel. Réforme de l'armée. Charles vaincu à Naseby. On publie ses lettres à la reine. Il va se livrer aux Ecossois, qui le vendent. L'armée l'enlève, & asservit le parlement. Cromwel médite la mort du roi. Offres de ce prince, rejetées. Les Ecossois veulent le défendre, & sont vaincus. Le parlement réduit par force aux Indépendans. Procès de Charles I. On déclare que toute l'autorité est dans le peuple. Le roi devant ses juges. Il est condamné & exécuté. Ce règne est une grande leçon pour les princes & pour les sujets.

CHAPITRE VII.

OBSERVATIONS sur le gouvernement & les mœurs ; la religion & l'église ; les sciences & la littérature, 186

I.

PROGRÈS DU GOUVERNEMENT MONARCHIQUE, PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

SUIVRE le progrès des gouvernemens. La monarchie françoise en particulier. Cet examen n'a rien que d'utile. Quelle étoit l'autorité de Clovis. Terres du domaine, distribuées aux officiers. Assemblées nationales; influence du prince. Point de justice, par conséquent beaucoup de violences. Christianisme des Francs, plein de superstitions funestes. Mélange dangereux du sacré avec le profane. Causes de révolution, sous la premiere race. Charlemagne réforme l'état. Son ambition fut un obstacle. Indépendance du clergé après Charlemagne. Usurpations des seigneurs, & gouvernement féodal. Maux qui en résultent. Fin de la seconde race. Hugues Capet réunit le duché de France à la couronne. Hérédité de la couronne. La croisade,

croisade, utile à Philippe I. Établissement des communautés municipales. Progrès de la justice royale. Le droit romain devient très-utile à la couronne. Puissance législative dans saint Louis. Autorité des jurisconsultes. Comment ils contribuent au progrès de l'autorité royale. Admission du tiers-état aux états-généraux. Diminution de la puissance ecclésiastique. Malheurs du roi Jean. Charles V recouvre l'autorité. Elle tombe sous Charles VI; mais pour se relever bientôt. Armée subsistante, & taille perpétuelle sous Charles VII. Louis XI se rend absolu. Ses successeurs sont vraiment monarques. Point d'états-généraux sous François I. Le gouvernement se rétablit sous Henri IV. Gouvernement du cardinal de Richelieu. Ses excès d'autorité. Semences de révolte qu'il laisse après lui. Toutes les monarchies ont eu à-peu-près les mêmes degrés.

II.

GOUVERNEMENT DES SUISSES ET DE LA HOLLANDE.

La tyrannie amène la liberté. Naissance de la ligue helvétique. Bonheur des Suisses, fondé sur les mœurs. Ils n'ont rien à craindre. Unis & paisibles, malgré la différence de religion. Qu'ils se garantissent de la corruption. La Hollande a

changé de mœurs. Vices intrinsèques de ſon gouvernement. Stathoudérat. Ses droits exceſſifs. Les premiers ſtathouders furent citoyens. Révolution dans le ſtathoudérat. Les Hollandois expoſés par leurs mœurs. Coup-d'œil ſur les autres républiques.

III.

RÉVOLUTIONS DANS LES MŒURS.

Influence réciproque des mœurs & des gouvernemens. Les croiſades commencèrent un changement de mœurs. La chevalerie l'augmenta. L'amour, grand reſſort de la chevalerie. Les poëtes inſpirent la galanterie. Les femmes poliſſent les mœurs; mais avec beaucoup d'inconvéniens. Corruption venue d'Italie. Vices de la cour. Le fanatiſme maintient l'atrocité des anciennes mœurs. Peu de luxe encore & d'étude parmi la nobleſſe. Coutume enracinée des duels. La défenſe ne ſervit qu'à les multiplier. Il falloit une nouvelle révolution dans les mœurs. La France y étoit plus propre que le reſte de l'Europe.

IV.

DÉCLIN DU POUVOIR DE LA COUR DE ROME.

La cour de Rome, peu redoutable, Urbain

VIII avoit pourtant agrandi l'état. Castro enlevé aux Farnèses. Richelieu brouillé & raccommodé avec le pape. Préjugés ultramontains dans le clergé de France. Le cardinal du Perron. Serment des évêques pour le concile de Trente. Richer persécuté par Richelieu. Réflexion utile pour les esclaves des préjugés. Progrès & chute des préjugés de religion. Bons livres condamnés, parce qu'ils déplaisoient à Rome. Contrariété des jugemens sur les livres, digne de réflexion. La cour de Rome s'occupe de titres. Requête des cardinaux pour l'*éminence*. Dispute singulière des capucins avec les autres franciscains. Bulles à ce sujet.

V.

THÉOLOGIE. CASUISTES. DISPUTES FUNESTES.

La théologie scolastique du tems d'Erasme. Les protestans font renaître de meilleures études. Cependant la mauvaise scolastique se perpétua. De là de funestes discordes. Disputes violentes sur la *conception immaculée*. Les jésuites, contre les dominicains. Systêmes sur la grace. Molina, & la *science moyenne*. Congrégations *de Auxiliis*. Prédiction d'Henriquez, jésuite, contre le molinisme. Affaire de Baïus. Embarras des docteurs de Louvain. Le livre de Jansénius renouvelle la

dispute. On dénonce sa doctrine, & Innocent X la condamne. Les cinq propositions. Les jansénistes abusoient de l'autorité. Leurs adversaires manquoient de sagesse. Théologie morale. Comment autrefois on enseignoit la morale. Les scolastiques la défigurent. Pourquoi les casuistes se multiplièrent. Distinction des péchés en mortels & véniels. Relâchement, fruit de la doctrine des casuistes. Ils mirent tout en problême. Probabilisme. Morale des anciens philosophes plus pure. Les jésuites s'égarent dans cette carrière. Lettres Provinciales. Excès des rigoristes. Maux qui résultent de la contrariété des décisions. L'esprit de contention, même parmi les missionnaires. Presque toutes les querelles de religion, nées dans le cloître. Multiplication des ordres religieux au seizième siècle.

VI.

SCIENCES ET LITTÉRATURE.

En quoi consista long-tems la science. La philosophie n'étoit qu'ab urdités. Commencement des vrais philosophes. François Bacon. Descartes. Sa méthode. Ses erreurs. Gassendi. Galilée. Son télescope, & ses découvertes en astronomie. Persécutions attachées à la science. L'inquisition poursuit Galilée. Décret mémorable des inquisiteurs. Ce décret est une

bonne leçon. Le cardinal Bentivoglio, pour le philoſophe. Autres découvertes de Galilée. Torricelli. Le microſcope ; la peſanteur de l'air. Toutes les ſciences vont faire des progrès. Pédanterie encore trop commune. Services des érudits. Blondel & les juriſconſultes françois. Mauvais goût en Italie & en Eſpagne. Shakeſpear & Milton. Le cardinal de Richelieu anime la littérature. Balzac & Voiture. Malherbe. Pierre Corneille. La langue eſt preſque fixée. Préjugés toujours ſubſiſtans. Procès d'Urbain Grandier. Les belles-lettres devoient précéder les ſciences. Beaux-arts.

QUATORZIÈME ÉPOQUE.

LOUIS XIV.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'avénement de Louis XIV en 1643, jusqu'à la guerre de 1667.

CHAPITRE PREMIER.

CONTINUATION de la guerre contre la maison d'Autriche. — Traité de Westphalie en 1648, 284

L'EUROPE agitée de troubles & de guerres. Anne d'Autriche, régente en France. Le cardinal Mazarin, premier ministre. Les détails militaires seroient infinis & superflus. Ministère d'Espagne. Les Espagnols pénètrent en France. Le grand Condé, vainqueur à Rocroi. Il prend Thionville, & passe en Allemagne.

Bataille de Fribourg. Autres expéditions. Turenne est battu à Mariendhal. Bataille de Nordlingue. Prise de Dunkerque. Bataille de Lens en 1648. Guerre en Italie, occasionnée par les Barberins. Philippe IV accablé de la guerre. Il fait la paix avec la Hollande; qui abandonne la France par politique. Soulévemens à Naples & en Sicile. Le duc de Guise proclamé doge. Mauvais succès de son entreprise. Les Napolitains incapables de liberté. Négociations de Westphalie. Intérêts qui en retardoient la conclusion. Campagne fatale aux Impériaux. Traité de Westphalie. Satisfactions: pour la France; la Suède; le Brandebourg; les ducs de Meckelbourg; les ducs de Hannover; le landgrave de Hesse-Cassel; Palatin, huitième électorat; Suisses; états de l'Empire. Réglemens sur la religion dans l'empire. Gouvernement public de l'empire. Rome & l'Espagne opposées au traité. La France & la Suède ont établi le droit germanique. Ce qui contribue le plus au succès. La liberté germanique, peu connue au peuple.

CHAPITRE II.

GUERRE civile en France contre le cardinal Mazarin. — Suite de la guerre avec l'Espagne, 304

HAINE contre le cardinal Mazarin. Mauvais état des finances. Emeri, surintendant. Edits bursaux. Arrêt d'union cassé, & le ministre tourné en ridicule. Occasion des barricades. Le coadjuteur de Paris, chef de révolte. La Fronde. Ridicule & galanterie dans la guerre civile. Princes arrêtés. Le parlement bannit Mazarin. Il revient, & l'on met sa tête à prix. Arrêt contre le grand Condé. Condé & Turenne l'un contre l'autre. Fin de la Fronde. Mazarin triomphant. Les *petits-maîtres*. Avantages des Espagnols pendant la guerre civile. Turenne sauve Arras. Traité de la France avec Cromwel. Suite de la guerre. Bataille des Dunes, gagnée par Turenne; prise de Dunkerque.

CHAPITRE III.

RÉPUBLIQUE d'Angleterre, sous Cromwel, 316

DIFFÉRENCE de la guerre civile en France & en Angleterre. Portrait de Cromwel. Il subjugue les Irlandois. Ensuite les Ecossois. Charles II en Ecosse. Bataille de Dumbar. Bataille de Worcester. Fuite du roi. Cromwel, général en chef. République angloise. Acte de navigation. Guerre avec la Hollande. Cromwel chasse le parlement. Il en établit un autre, & le casse. On lui donne le titre de *Protecteur*. Nouveau parlement subjugué. En opprimant l'état, Cromwel le fait respecter. Conquête de la Jamaïque. Blake, grand homme. Mazarin flatte bassement Cromwel. Parlement docile. Cromwel refuse la couronne. Pensée de Voltaire à ce sujet. Inquiétudes & mort du protecteur. Singularités de cet homme extraordinaire. Sa tolérance pour les déistes. Les quakers, d'abord fanatiques. Court protectorat de Richard Cromwel, & son abdication. Le *rump*, fantôme de parlement. Malheureux état de l'Angleterre. Impôts sous Cromwel. On désire le rétablissement de la royauté.

CHAPITRE IV.

Regne & abdication de Chriſtine, reine de Suède, 333

Objet de ce chapitre. Commencemens du règne de Chriſtine. Grotius en France & en Suède. Goûts de Chriſtine, qui hâtent la paix de Weſtphalie. La cour pleine de ſavans. Deſcartes y meurt. Les Suédois mécontens des fantaiſies de la reine. Chriſtine ne veut point ſe marier. Elle déſigne le comte Palatin, pour ſon ſucceſſeur. Michon & Pimentel, favoris de Chriſtine. L'ennui la fait abdiquer en 1654. Sa lettre à Chanut, ambaſſadeur de France. Autre lettre au grand Condé. Ses ſentimens, peu dignes d'éloges. Son départ & ſon abjuration. Ses deux voyages de France. Meurtre de ſon grand-écuyer. Ses deux voyages en Suède. Elle fut peu conſidérée à Rome.

CHAPITRE V.

Paix des Pyrénées en 1659, & d'Oliva en 1660. — Reſtauration de la monarchie angloiſe. — Mort du cardinal Mazarin. 344

APRÈS la mort de Ferdinand III, interrègne. Louis XIV ſur les rangs pour l'empire. Élection de Léopold. Alliance du Rhin. Négociations de paix avec l'Eſpagne. Mazarin & du Haro à l'île des Faiſans. Traité des Pyrénées. Mariage de l'infante, qui aura de grandes ſuites. Après la mort de Charles X, traité d'Oliva. Pouvoir abſolu, accordé au roi de Danemarck Frédéric III. Ce pouvoir employé avec ſageſſe. Révolution ſubite en Angleterre. Le conſeil militaire s'étoit emparé du gouvernement. Monk fait aſſembler un parlement libre. Rétabliſſement de la monarchie. Charles II monte ſur le trône. Procès de quelques républicains. Tout s'arrange au gré du roi. Deux grands défauts de Charles. Faute d'économie, il vend Dunkerque. Mort de Mazarin. Établiſſement de ſa famille. Les traités de paix ſont ſa gloire. S'il faut de grands talens à un miniſtre.

CHAPITRE VI.

Louis XIV se fait respecter au-dehors, & fait fleurir son royaume. — Affaires de l'Europe jusqu'en 1667, 358

Louis XIV sembloit peu capable de gouverner. Il gouverne cependant. Colbert, successeur de Fouquet pour les finances. Défauts du roi. Il force l'Espagne de reconnoître la supériorité de sa couronne. Affaire du duc de Créqui à Rome. Humiliation du pape. Traité de Pise en 1664. L'Europe avoit à craindre Louis. Traité singulier avec le duc de Lorraine Travaux à Dunkerque. Secours donnés à Léopold contre les Turcs. Secours donnés au Portugal contre l'Espagne. Guerre entre l'Angleterre & la Hollande. Louis pour les Hollandois. Marine de France. Calamités en Angleterre. Traité de Bréda. Clarendon injustement sacrifié par Charles II. Avantages du gouvernement françois sur l'anglois d'alors. Colbert rétablit les finances. Le parlement forcé d'obéir. Commerce florissant. Abus que Colbert ne put réformer. Exportation des grains. Questions sur cet objet. Ouvrages publics. La législation rectifiée, mais imparfaitement.

Académies. Récompenſes littéraires. Fêtes de Verſailles. Grands poëtes. Louis, flatté, doit faire des fautes.

ÉPOQUE
DE LOUIS XIV.

LIVRE SECOND.

Depuis la guerre de 1667, juſqu'à celle de 1688, après la ligue d'Augſbourg.

CHAPITRE PREMIER.

Conquetes de la Flandre & de la Franche comté. — Triple alliance. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Siége de Candie par les Turcs, 376

Philippe IV avoit mal gouverné l'Eſpagne. Commencemens du règne de Charles II. Le P. Nitard, maître du gouvernement.

Prétentions de Louis XIV sur le Brabant. Écrits de part & d'autre. Maxime sur l'autorité souveraine. Louis trop disposé à la guerre. Traité secret pour le partage de la succession d'Espagne. Conquêtes de Flandre. Conquête de la Franche-comté. Conduite du roi à l'armée. Trop de luxe. L'Espagne reconnoit l'indépendance du Portugal. Alphonse VI, (l'Impuissant,) détrôné. Triple alliance pour arrêter Louis. Démarche hardie de Wit. Van-Beuning mortifie la hauteur du roi. Traité d'Aix-la-Chapelle. Le P. Nitard révolte don Juan d'Autriche. Ce jésuite perd sa place. Boucaniers ou flibustiers redoutables à l'Espagne. Leur entreprise sur Porto-Bello. Prospérité de la France. Un roi de Pologne (Casimir) y vient être abbé. Secours envoyés à Candie. Les Turcs prennent cette place.

CHAPITRE II.

GUERRE avec la Hollande pour de mauvaises raisons. — Louis XIV la réduit aux extrémités en 1672. — Mouvemens de l'Europe contre lui. — Il perd bientôt ses conquêtes, 389

LOUIS veut se venger des Hollandois. Ses mesures. Situation critique du roi

d'Angleterre. La *cabale*, nouveaux miniſtres. Louis engage Charles II dans une ligue. L'empereur, l'Allemagne & la Suède abandonnent la Hollande. Prétextes pour la guerre. Deux partis dans la république. De Wit avoit négligé les troupes de terre. Paſſage du Rhin. Trois provinces conquiſes d'abord. Bataille de Soebay. La Hollande ſur le point de périr. Elle demande la paix. Conditions intolérables. Déſeſpoir. Maſſacre des de Wit. Guillaume, ſtathouder. On perce les digues pour ſe ſubmerger. L'Europe remue en faveur de la Hollande. Fautes du conquérant, qui ſuit un mauvais conſeil. Il commence à perdre ſes avantages. Sévérité injuſte de Louvois. On évacue les conquêtes. Les Anglois inquiètent Charles II. Serment du *Teſt*. Charles fait la paix avec la Hollande.

CHAPITRE III.

Suite de la guerre de Hollande, devenue preſque générale. — Louis XIV eſt triomphant. — Il impoſe les conditions de paix à Nimegue en 1678, 403

Presque toute l'Europe contre Louis. Il s'empare encore une fois de la Franche-

comté. Sujets d'animosité en Allemagne. Turenne dévaſte le Palatinat. Bataille ſanglante & inutile de Senef. Dernières campagnes de Turenne. Il a en tête le général Montécuculli. Il eſt tué. Campagnes du maréchal de Créqui. Confuſion dans les événemens militaires. Révolte en Sicile contre l'Eſpagne. Valenzuéla, mauvais miniſtre eſpagnol. Ruyter & Duqueſne vers la Sicile. Meſſine évacuée en 1678. Conquêtes de Louis en Flandre. Priſe de Valenciennes, plus remarquable. Boileau & Racine, hiſtoriographes flatteurs. Le prince d'Orange malheureux à la guerre. Il eſt battu à Caſſel par le duc d'Orléans. Pertes de la Suède. Négociations de Nimègue. Paix avec la Hollande ſéparément. Bataille de Mons après le traité. Paix avec l'Eſpagne, qui perd beaucoup. Paix avec l'empereur, l'électeur de Brandebourg & le Danemarck. Conduite de la France à l'égard de la Suède, ſon alliée. Le duc de Lorraine reſte volontairement ſans états.

Fin de la Table des Matières du quatrième Volume.